



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

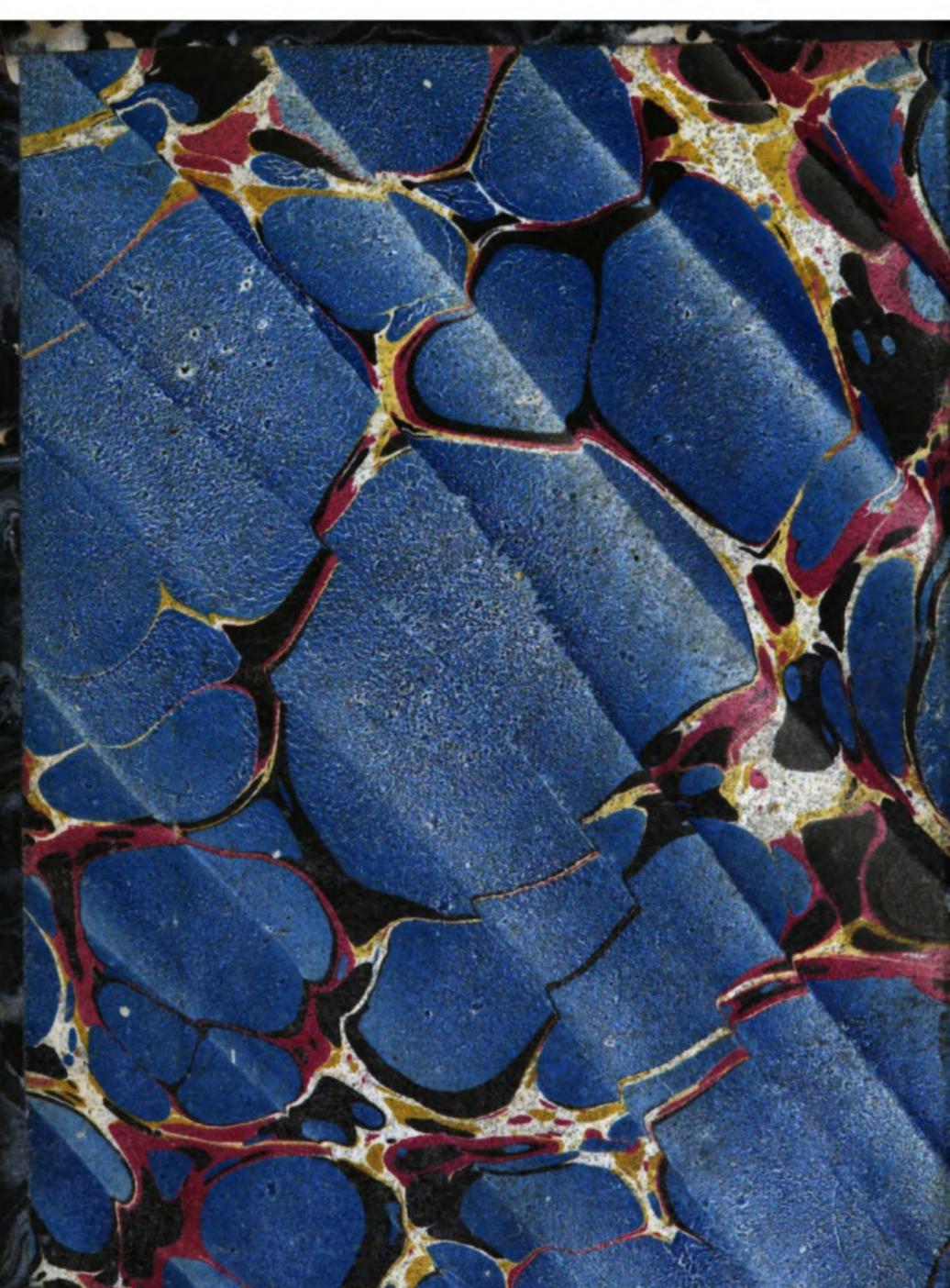
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



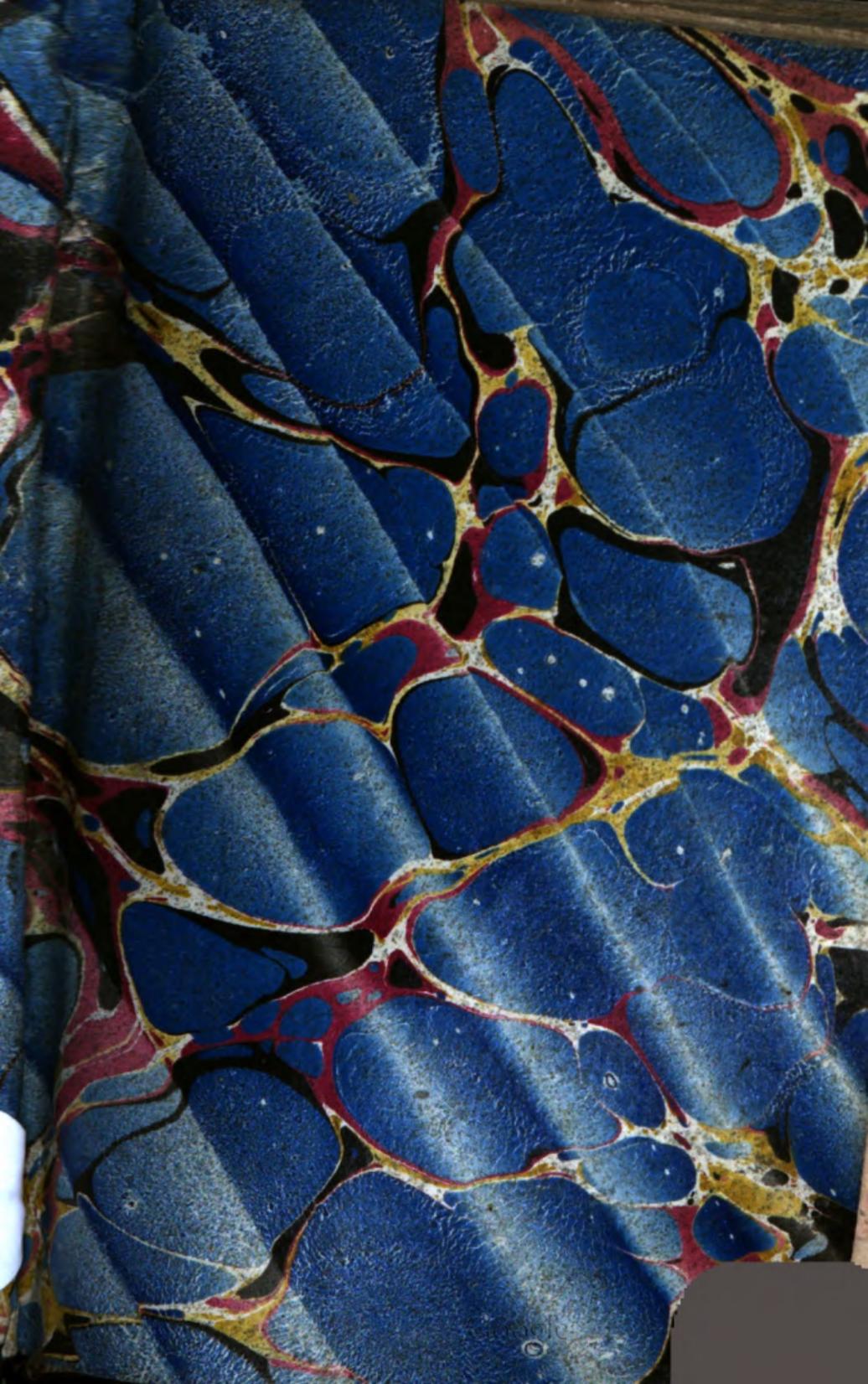


UNIVERSITEITSRIJ TUO THEEK GENT



Digitized by Google





A 3310

C. H. B.

~~1/24~~

Guide
DES VOYAGEURS

DANS

LA VILLE DE GAND.

Ace 3310

DE

L.

nd, sa
es use
instit
souten

libéca

REVUE,

CH. L.

GUIDE DES VOYAGEURS

DANS

LA VILLE DE GAND,

OU

Gand, sa topographie, sa statistique, son commerce,
ses usages, ses monumens, tableaux et statues, ses
institutions civiles, religieuses et scientifiques, ses
nouveaux embellissemens, etc. etc.,

PRÉCÉDÉ

D'UNE HISTOIRE DE GAND;

Par A. Voisin,

bibliothécaire de l'Université de cette ville et Secrétaire de la
société des Beaux-Arts.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE, AUGMENTÉE D'UN SUPPLÉMENT

JUSQU'EN 1836

ET ORNÉE DE DIX PLANCHES.

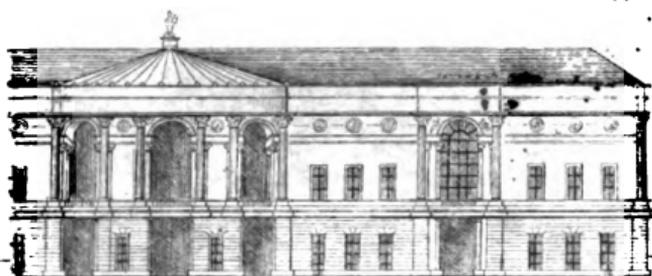
Gand,

CHEZ C. ANNOOT-BRAECKMAN, ÉDITEUR.

Imprimeur de la Ville. Marché aux Grains.

1838.





GRAND THÉÂTRE

RENOVI

1	<i>Eglise de S. Martin</i>	34	<i>Manège et Ecole Industrielle</i>
2	<i>Michel</i>	35	<i>Mont de Piété</i>
3	<i>Nicolas</i>	36	<i>Grand théâtre</i>
4	<i>Pierre</i>	37	<i>Théâtre de la rhétorique</i>
5	<i>Jacques</i>	38	<i>Palais de Justice</i>
6	<i>Sauveur</i>	39	<i>L'Université</i>
7	<i>S. Anne</i>	40	<i>Océan</i>
8	<i>des Augustins</i>	41	<i>Grande Boucherie</i>
9	<i>Carmines déchaussées</i>	42	<i>Petite</i>
10	<i>chaussées</i>	43	<i>Poste aux Chevaux</i>
11	<i>Jesuites</i>	44	<i>Lettres</i>
12	<i>Dominicains</i>	45	<i>Jardin Botanique</i>
13	<i>Urbanistes</i>	46	<i>Musée et Académie de Dessin</i>
14	<i>Cathédrale de S. Baudouin</i>	47	<i>Collège S. Barbe</i>
15	<i>Atelier de bienfaisance</i>	48	<i>Établissement du Gaz N.° 1</i>
16	<i>Maison de détention</i>	49	<i>N.° 2</i>
17	<i>Hôpital Militaire</i>	50	<i>Hôtel de Ville</i>
18	<i>Civil</i>	51	<i>du Gouvernement</i>
19	<i>Casino</i>	52	<i>Tour du Beffroi</i>
20	<i>Grand Beguinage</i>	53	<i>Séminaire</i>
21	<i>Maternité</i>	54	<i>Caserne des Pompiers</i>
22	<i>Hospice des Vieillards</i>	55	<i>Marchausses</i>
23	<i>Insensées</i>	56	<i>de Cavalerie</i>
24	<i>Insensés</i>	57	<i>Vétérans</i>
25	<i>Sourds et Muets</i>	58	<i>d'infanterie N.° 1</i>
26	<i>incurables</i>	59	<i>N.° 2</i>
27			

GUIDE DES VOYAGEURS

DANS

LA VILLE DE GAND.

Notice Historique

SUR GAND.

L'ORIGINE de Gand, ainsi que celle d'un grand nombre de villes de la Flandre, est fort peu connue : tout ce qu'on en raconte ne mérite guère de confiance. Cependant pour nous conformer à l'usage, nous rapporterons, sans toutefois en garantir la vérité historique, ce que nous ont conservé nos annales sur le berceau et les commencemens de l'ancienne capitale de la Flandre.

Quelques auteurs avancent que la ville de Gand fut fondée par *Jules César*, après la soumission des Gaules, et qu'il la nomma *Caia, Gaia*, de

Caius son nom, et appela *Gorduni* les peuples qui habitaient son territoire. D'autres au contraire prétendent que Gand doit sa dénomination aux *Vandales* qui, dans le V^e siècle, firent une irruption dans la Belgique, et donnèrent à cette ville le nom de *Vanda*, changé en celui de *Ganda* ou *Gandavum Castrum* (château de Gand). Au reste, il n'est pas fait mention de Gand avant le VII^e siècle, et de temps immémorial, il a existé en cette ville, sur la rive gauche du bras droit de l'Escaut, au bas du rempart Saint-Jean, un Fort constamment connu sous le nom de *Wandelaers Kasteel*, que nous traduisons vulgairement par *Château des Vandales*.

Pendant les calamités de la guerre, les habitans se retiraient dans l'espace compris entre l'Escaut et la Lys, espace que nous nommons aujourd'hui *de Kuyp van Gent*, la Cuye de Gand, sans doute à cause du genre de ses fortifications. Cette *cuye*, connue anciennement sous le nom de *port de Gand*, peut être regardée comme le noyau de la ville, quoique l'un des châteaux qui ont donné leur nom à Gand, ait été situé au vrai confluent de la Lys et de l'Escaut, sur l'emplacement de l'antique monastère de Saint-Bavon.

Ce fut vers l'année 629 de l'ère chrétienne que le bon roi Dagobert envoya à Gand Saint-Amand,

pour y dissiper les ténèbres du paganisme. Ce pieux évêque prêcha à nos ancêtres la morale pure et sublime de l'évangile, détruisit le temple et fit briser la statue du dieu Mercure pour lequel ils avaient une grande vénération, et qui, à ce que l'on rapporte, était d'argent massif. Saint-Amand fonda à Gand deux monastères en l'honneur de Saint-Pierre; l'un sur le mont *Blandin*, aujourd'hui montagne de Saint-Pierre, et l'autre à l'endroit où est situé maintenant le *Château des Espagnols*, près de la porte d'Anvers. Ces deux quartiers se peuplèrent en peu de tems. Quelques années après, *Allowin*, surnommé Bayon, issu d'une famille noble des environs de Liège, ayant entendu un sermon de Saint-Amand, donna tous ses biens au second de ces monastères. A sa mort, soixante gentilshommes se convertirent comme lui, et donnèrent son nom à une église qu'ils bâtirent. On voit encore quelques restes vénérables de l'abbaye de Saint-Bayon au milieu du *Château des Espagnols*. Tout ce quartier porta ensuite jusqu'au temps de Charles V, le nom de *ville de Saint-Bayon*.

En 654, Saint-Liévin, évêque écossais, arriva à Gand et alla prêcher les vérités de l'évangile dans le pays d'Alost, où il répandit son sang pour la religion du Christ. Il est le patron de la ville de Gand.

En 811, Charlemagne vint de Boulogne-sur-Mer à Gand, pour y inspecter la flotte qu'il avait fait construire, afin de résister aux irruptions des Normands et des Danois, qui mettaient le pays à feu et à sang. C'est ce qui a fait croire à tort à plusieurs écrivains, d'ailleurs très-estimables, que Gand avait eu un port. Ces vaisseaux, suivant l'usage du temps, n'étaient probablement que des espèces de *Coges* ou bateaux-plats.

Quelques années plus tard, le fameux Eginard, secrétaire de Charlemagne, fut envoyé à Gand par ce monarque, afin d'y maintenir son autorité, et nommé prélat des monastères de Saint-Bavon et de de Saint-Pierre.

Vers l'an 868, Baudouin, Bras-de-Fer, premier comte de Flandre, songeant à défendre son pays contre les Normands, éleva à Gand une forteresse qui fut appelée le *Château du Comte* (*Graeven-Casteel* ou *'s Graeven-Steen*), dont les fortifications s'étendirent ensuite depuis le pont dit *de Hoofi-Brugge*, jusqu'à l'extrémité de la rue *Courte-du Château* (*de Korte-Steen-straete*). Cet endroit était défendu par un petit Fort nommé la *Porte-Grise* (*de Graauwer-Poorte*), ce qui n'empêcha pas les Normands de venir encore séjourner à Gand, pendant l'hiver de 880. Ce ne fut que soixante ans après que les Gantois élevèrent leur

première église dans l'enceinte de la ville. Elle fut consacrée en l'an 941, à Saint-Jean-Baptiste, par l'évêque Transmarus. C'est aujourd'hui la cathédrale de Saint-Bavon.

En 949, Othon, empereur d'Allemagne, entra à la tête d'une armée dans le comté de Flandre, et mit tout à feu et à sang. Il s'empara du *Château de comte* qui dominait la ville de Gand, et, afin de tracer la délimitation des terres de l'empire, il fit creuser le fossé appelé encore aujourd'hui le *Fossé d'Othon*, du nom de cet empereur; il aboutissait à l'écluse *het Padde-Gat*, en face du monastère de Saint-Bavon. Cette écluse était défendue par une tour et un mur.

Vers 968, Baudouin-le-Jeune, comte de Flandre, introduisit à Gand, ville déjà peuplée, des tisserands et des foulons. Les Gantois, après les terribles ravages des Normands, et à l'époque où une partie de l'Europe était encore plongée dans la barbarie, s'adonnèrent avec succès à l'agriculture et au commerce; qu'alimentaient principalement les étoffes de laine.

Baudouin de Lille, se rendit maître du Château du Comte par l'adresse d'un de ses officiers vers 1046; il l'en créa châtelain, ainsi que du territoire qui en dépendait; il l'associa à une grande partie du gouvernement civil, et lui donna,

ainsi qu'à ses successeurs, une autorité qui devint souvent funeste au repos public.

A cette époque, il régna dans la ville de Gand une peste affreuse qui enleva plus de six cents personnes par jour. On rapporte que cette ville fut délivrée de ce fléau par les prières et l'intercession de Saint-Maquaire, dont les reliques furent déposées dans une chapelle qui existe encore au milieu du château des Espagnols.

Les seigneurs, pour paraître avec éclat dans les croisades, vendaient leurs domaines à leurs vassaux qui, par ce fait, devenaient libres. De là naquit l'institution des *communes*. Ce fut sous Philippe d'Alsace, vers 1178, que Gand jouit de ce bienfait. Les Gantois furent affranchis de toutes servitudes; ils purent se rassembler pour conférer sur leurs intérêts communs; on leur cêda ou on leur assigna un terrain pour s'y établir; ils furent gouvernés par des échevins nommés à leur choix; ils eurent un sceau public, un beffroi et une juridiction. Beaucoup de citoyens qui jouissaient déjà d'une fortune brillante, se bâtirent des maisons fortifiées et flanquées de tourelles, telles que nous en voyons encore. Les Gantois obtinrent en outre, pour leur commerce et leurs fabriques, une foule de privilèges qui excitèrent en eux ce goût naturel qui les porte vers les arts utiles.

Ils prirent part à des associations nommées *hanseri*, et trafiquèrent dans les principales villes de l'Allemagne. L'empereur Frédéric I^{er} leur permit de naviguer librement sur le Rhin, et institua en leur faveur deux foires annuelles à Aix-la-Chapelle, et deux autres à Dusbourg. Il fit en outre frapper pour eux de nouvelles monnaies auxquelles on donna cours en Flandre.

Philippe d'Alsace, comte de Flandre, ayant donné sa nièce en mariage à Philippe-Auguste, roi de France, lui accorda pour dot toutes les villes de Flandre, situées au-delà de la Lys, y compris Arras, jusqu'alors la principale ville de Flandre. Gand, cité déjà très-peuplée et opulente, devint ainsi la capitale de la Flandre, en l'année 1180. Baudouin, comte de Hainaut et successeur de Philippe, afin de pacifier et de s'attacher les Gantois qui ne voulaient pas le reconnaître, leur accorda de grands privilèges qui ne contribuèrent pas peu à faire fleurir leur ville. Voici le préambule de la charte écrite en latin barbare, où sont consignés ces privilèges, dont nos pères se sont toujours montrés si jaloux, et qu'ils regardaient comme la source de leur prospérité.

Il est conforme à la loi de Dieu et aux lumières de la saine raison que les princes qui

prétendent être honorés et servis par leurs sujets, se fassent réciproquement un devoir de respecter et de maintenir intacts les droits et coutumes raisonnables de ces derniers : et c'est par ces considérations, qu'à la demande de mes chers et féaux bourgeois de Gand, je leur ai octroyé de la manière suivante leurs droits et coutumes, ainsi que les franchises de leurs villes, que je vais passer en revue.

Art. I. Les Gantois doivent à leur prince fidélité et amitié, aussi long-tems qu'il les traite conformément à la justice et à la raison; car c'est en agissant ainsi que le prince règne pour l'avantage de tous, etc., etc.

Son successeur, Baudouin IX, donna, autant qu'il fut en son pouvoir, l'essor au commerce et à l'industrie des Gantois. Il fut le premier qui, pour prévenir les dilapidations et les vexations des percepteurs, publia dans la ville de Gand un tarif de droits d'entrée, auquel étaient soumises les denrées et les marchandises. Il essaya d'établir l'égalité des poids dans toute la Flandre. Ce prince, sans contredit, l'un des plus illustres de nos comtes, prit la croix, selon la coutume de son tems, et brilla tellement par sa bravoure, à la prise de Constantinople en 1204, que les Français et les Vénitiens le proclamèrent à l'unanimité

empereur de Constantinople. Baudouin périt malheureusement l'année suivante, soit dans un combat contre les Bulgares, soit victime de la vengeance de leur reine, dont il avait méprisé la criminelle passion.

La ville de Gand qui ne comprenait encore que l'espace renfermé entre la Lys et l'Escaut, ne comptait en 1199 que quatre portes. La première, *de Wal-Poorte*, était située sur le fossé creusé au bas de la montagne de Saint-Pierre, pour joindre les eaux de l'Escaut à celles de la Lys, à l'endroit nommé encore aujourd'hui *de Wal-Poorte-brugge* (Pont Madou). Les Gantois ont fait cette coupure pour établir leur première ligne de fortifications. On éleva plus tard sur le même fossé la *Porte des Bastions* (de Ketel-Poorte), ainsi nommée sans doute à cause des bastions qui par leur forme ronde se nommèrent primitivement *Cuypen* ou *Ketels* et plus tard *Bolwerken*. La rotonde près du *Cuyp Gat* est encore un reste de ces anciennes fortifications.

Sur la rive gauche du Bas-Escaut, se trouve le pont couvert jadis par la *porte de Braband* (de Braband ou Braem-Poorte); c'était la seconde porte de la ville, et elle servait de prison pour les lépreux. Charles V ordonna de la démolir ainsi que les deux précédentes, conservées néanmoins

long-tems après. Ce pont est appelé aujourd'hui *de Water-Meulen-brugge*, à cause du moulin-à-eau qui se trouve à côté, et qui date de l'année 1290. La troisième porte de Gand, qui était elle de Saint-Georges (*Sint-Joris*) ou de *Saint-Bavon*, se trouvait sur la Lys, à l'extrémité de la Digue des Pierres (*den Steen-dam*), à l'endroit où est actuellement le *pont Saint-Georges*. C'était non loin de là, près du pont appelé *Pas-Brugge*, que se trouvait une tour ronde nommée la Tour Rouge (*den Rooden Torren*), parce qu'elle était construite en briques. On y punissait de mort les parricides, en les précipitant du haut de cette tour dans la Lys, après les avoir cousus dans un sac de cuir. La quatrième porte de Gand, se trouvait sur la Lys-au-Bois (*de Hout-Leye*), au pont dit *de Torre brugge*, vis-à-vis le *Poel*. Elle s'appelait *de Torre-Poorte*, ou la porte conduisant à Thourout, et fut détruite par ordre de Charles-Quint. Elle avait probablement été bâtie vers l'an 1194, époque à laquelle les Gantois, voulant fortifier l'endroit le plus faible de leur ville, avaient fait creuser le fossé de la Lys-au-Bois, ainsi nommé parce qu'on y déchargait le bois. On éleva alors, pour couvrir ce canal ou fossé, ces énormes murailles dont on aperçoit encore quelques vestiges remarquables par la solidité de leur

construction. Elles défendaient la *poterne* (de *Posterne-Poorte*), qui vraisemblablement date de cette époque, mais ne servait qu'en tems de siège. Les habitations attenantes furent arrangées vers l'an 1346 pour être l'une des cours des comtes de Flandre. La comtesse Michelle, fille de Charles VI, roi de France, et première épouse de Philippe-le-Bon, l'habitait en 1444, lorsqu'elle y fut empoisonnée à la fleur de l'âge par Ursule, sa première dame d'honneur, qui vivement poursuivie par les Gantois, échappa à la justice des lois à l'aide d'une puissante protection. Cette *cour* fut cédée, en 1465, au malheureux seigneur d'Imbercourt. A l'extrémité de la *Lys-au-Bois*, on trouve la *Porte du Sablon* (de *Zand-Poorte*), qui semble avoir été une seconde poterne. En 1605, les échevins instituèrent dans la porte du Sablon et sur le terrain contigu la *Maison des Folles*. C'est de là que cette porte est maintenant appelée *de Zotte-Poorte*.

Ce qui augmenta beaucoup la prospérité et la population de Gand, ce fut un règlement de 1202, par lequel les bourgeois, ne pouvant librement acquérir de biens immeubles hors de son enceinte, se trouvaient, pour ainsi dire, obligés d'employer leur argent dans leurs fabriques et leur commerce. Ils étaient autorisés à exercer exclusivement toute espèce de profession dans un

rayon d'une lieue autour de Gand; plus tard, ce rayon fut étendu en faveur de leurs tisserands, jusqu'à la distance de trois lieues. Chacun devait contribuer au bien-être commun. C'est pourquoi on expulsait de la commune tous ceux qui n'avaient point d'état, et auxquels on ne connaissait aucun moyen de subsistance. On favorisait puissamment les étrangers qui venaient y apporter leur industrie, en leur cédant, à des conditions avantageuses, ces vastes édifices connus sous le nom de Maisons de Nations (*Huyzen* ou *Steenen van Natien*). On connaissait déjà à Gand, à cette époque, les prêteurs son gage; on les appelait *taefel-houders*, *lombaerd-houders*, ou *pusemiers*. L'usure y était déjà telle que Jeanne de Constantinople, ne trouva à emprunter pour la rançon de son époux, qu'à l'intérêt exorbitant de trente du cent.

Le collège des treize échevins qui avait rendu de grands services au bien public, fut supprimé en 1228, époque où Ferrand et Jeanne instituèrent *les trente-neuf*, corps politique fameux dans nos annales, et le divisèrent en trois sections égales : la première était chargée de l'administration de la haute-justice et des finances; la seconde des successions, des réconciliations, des pupilles, etc., et la troisième était inactive. Ces trois divisions alternaient tous les ans.

Philippe-Auguste, roi de France, ne voyait pas sans inquiétude les fortifications de Gand. Ferrand, pour éluder les prétentions de ce monarque, se désista de ses anciennes prérogatives en faveur des Gantois, les engagea à fortifier leur ville, et leur céda, pour son agrandissement, plusieurs terrains vagues appelés *Upstallen*. Ces terrains, enclavés entre la partie de la Lys qui est devant l'endroit dit *Achter Leye*, et le fossé d'Othon, commencèrent dès-lors à être habités.

En 1252, le quartier de Saint-Pierre offrait déjà l'aspect d'une petite ville; mais les moines, étant hors d'état de défendre leurs fortifications, se réunirent aux Gantois et firent cause commune avec eux. Le prélat du monastère de Saint-Bavon conclut aussi avec les Gantois, un concordat de la même teneur, et ces deux quartiers peuplés firent dès cet instant partie de la ville de Gand.

Ce fut la même année que Marguerite de Constantinople et Gui, son fils, donnèrent aux Gantois leur premier diplôme en langue flamande. En voici le commencement : *In den name Svaders en Soens en Shelichs-Gheests. Amen. Ic Thomaes, graefe van Vlaenderen ende van Henegouwe, ende Johanne myn wyf, grafmede van Vlaenderen, etc., wy ziveeren.*

Marguerite de Constantinople céda aux Gantois, en 1254, le quartier d'outre-Escaut, *Over-Schelde*.

Il était le plus marécageux et le plus malsain de notre ville; il fut le foyer de nombre de maladies contagieuses. C'est là qu'on reléguait les femmes de mauvaise vie. Cette partie de la ville était défendue par une ligne de fortifications parallèle au *Reep*. Elles consistaient en un fossé dit l'Étang des Échevins (*Schepenen Vivere*), couvert par un rempart et deux portes : la Porte aux Vaches (*de Koei-Poorte*), au bout du quai qui porte encore le même nom, et la *Hooy-Poorte* ou *Steen-Poorte*, placée à l'extrémité de la digue de Brabant (*Brabant-dam*), près de l'ancien couvent des capucins. Elles furent démolies par ordre de Charles-Quint, en 1540. Lorsqu'on eut prolongé la digue de Brabant, on tira, vers l'an 1290, à la Porte aux Vannes (*de Poorte-ten-Wind-Gaten*), un second fossé parallèle au *Reep*. Il était flanqué des bastions, de murailles et des casemates, qui existent encore en partie tant dans l'enclos du Petit Béguinage, que du côté opposé. Enfin, en 1320 et surtout en 1383, on construisit une troisième ligne d'ouvrages depuis la porte de Saint-Liévin jusqu'à celle de Bruxelles (*de Keyzer-Poorte*), limites actuelles de la ville.

En 1269, la commune de Gand acheta à la comtesse Marguerite le vaste quartier nommé le *Briel* (plaine entourée d'arbres) qui s'étendait

entre la Lieve et le Fossé des Bateliers (*Schippers-Gracht*), jusqu'à la partie des anciennes fortifications que l'on nomme à présent le Fossé des Corroyeurs (*Plotters-Gracht*). Ce quartier était terminé par le rempart qui s'étend depuis la Porte du Sas, jusqu'à l'écluse actuelle du *Rabot*. La population s'y accrut très - rapidement. Raesse, seigneur de Gaevere, qui, en expiation de ses péchés, avait fait vœu d'aller à Saint-Jacques de Compostelle, vendit aux Gantois en 1274, afin de se procurer l'argent nécessaire aux frais de son voyage, une grande partie du quartier d'Ackerghem. Ce fut vers cette époque que le tendre Pétrarque vint visiter la riche Flandre, et soupirer sur les bords de la Lys et de l'Escaut, quelques-unes de ses immortelles *canzoni*. Il admira la population manufacturière et industrielle de la ville de Gand, qu'il trouva supérieure en prospérité à toutes les cités qu'il avait parcourues depuis son départ de l'Italie.

En 1299, le Prince Robert, fils aîné du comte Gui, céda aux Gantois la terre de la Mue (*de Muye*, terrain élevé au milieu d'une eau stagnante), qui forme le quartier le plus remarquable de la paroisse de Saint-Sauveur, et fut de temps immémorial habité par nos tanneurs. Il leur céda aussi à cette époque la Terre de Sainte - Marie (*het*

Marien-Land), où se trouvent aujourd'hui la rue Haute (*de Hoog-straet*), la rue du Poivre (*Peper-straet*), etc., jusqu'à la Porte de Bruges.

C'est ainsi qu'en moins d'un siècle, les Gantois agrandirent tellement la circonférence de leur ville qu'elle fut long-temps plus étendue et plus peuplée que la capitale de la France. De là le bon mot de Charles-Quint : *Je mettrais Paris dans mon Gand* (gant).

Pendant le long emprisonnement en France du comte de Flandre, Gui de Dampierre, Charles de Valois, prit possession de la ville de Gand au nom de Philippe-le-Bel; ce n'était qu'une suite de la suppression du comté de Flandre, qui venait d'être incorporé à la France. Philippe supprima le collège des trente-neuf, en 1300, et en institua un autre qui consistait en deux tribunaux, dont chacun était composé de treize bourgeois nommés seulement pour l'espace d'un an. Ce monarque avait donné le gouvernement de la Flandre à l'oncle de son épouse, Jacques de Chatillon, homme dur et avare qui tyrannisa les Flamands. Ceux-ci avaient à venger l'injuste détention de leur infortuné comte et leurs propres insultes. Un bourgeois entreprenant et habile, Pierre de Koning, tisserand de Bruges conçut et exécuta le généreux projet de délivrer la Flandre de la tyrannie étrangère. Il s'adjoignit, en qualité

de lieutenant un boucher nommé Jean Breydel, homme à tout entreprendre, comme lui : à la tête de ses *Klauwaerts* (1) sobriquet qu'avaient pris les Flamands fidèles à la patrie, il massacra ou chassa tous les Français et leurs partisans appelés *Lelienan*, ou amis du Lis. Pierre de Koning remit au fils de son prince, Gui de Flandre, ainsi qu'à Guillaume de Juliers, son petit-fils, le commandement de l'armée flamande qui montait à environ 20,000 combattans, et se rassemblait sous les murs de Courtrai. C'était presque tous hommes de métiers qui brulaient de l'enthousiasme de la liberté et cherchaient à secouer l'oppression de la noblesse. L'armée ennemie qui vint camper de l'autre côté de la ville, sur le Pottelberg, était composée de 47,000 hommes et renfermait l'élite des guerriers français sous la conduite de Robert d'Artois, cousin du roi. Gand souffrait alors d'une grande disette; le blé y manquait, et le peuple n'y vivait que de mauvais pain d'avoine; car tous les habitans des environs s'étaient rendus au camp pour y attendre l'ennemi. Le capitaine Jean Borluut en sortit avec 700 hommes ses parents et amis, et contribua puissamment par sa valeur au gain de la victoire éclatante remportée sur l'armée ennemie près de

(1) *Klauwen*, signifie les griffes du Lion.

l'abbaye de Groeninghe. Une grande partie de la noblesse française fut moissonnée dans cette journée, la plus glorieuse de nos annales ; et plus de 700 éperons d'or trouvés sur le champ de bataille, furent suspendus en trophée dans l'église de Groeninghe. (11 Juillet 1302.)

On commença bientôt à nommer le tribunal des échevins ; le *collège* ou le *banc des échevins de la Keure*, et l'autre tribunal le *collège* ou le *banc des échevins des parchons*. Cette forme de gouvernement fut conservée jusqu'à l'entrée des français en Belgique, en 1794.

Il y eut dans la commune de Gand, jusqu'au milieu du XIV siècle, six mairies différentes, sans y comprendre les quartiers de Saint-Pierre et de Saint-Bavon. Le siècle suivant il n'y en eut plus que quatre. Le maire ou l'*amman* était le premier officier-magistrat de Gand ; il était chargé de semoncer les échevins au nom du prince, et de donner aux actes solennels une forme légale. Il parlait et agissait, de même que son lieutenant, au nom du prince, il veillait à la conservation des droits et de l'honneur de son souverain, et à ce que les crimes, les délits ou les simples contraventions de police fussent punis par les magistrats de la ville.

Les Gantois n'aimaient guères leur comte Louis De Crécy qui n'agissait pas dans l'intérêt de ses

propres sujets; d'un autre côté, ils craignaient de voir tomber la prospérité de leurs fabriques, parce que le roi d'Angleterre Edouard, qui formait alors des prétentions sur la couronne de France, les menaçait de prohiber l'exportation de la laine, s'ils n'embrassaient sa cause. Alors apparut un homme qui agrandit les destinées de la Flandre, et fut beaucoup plus puissant que ne l'avaient jamais été aucun de nos comtes. Cet homme extraordinaire que les écrivains étrangers ont dépeint comme un tyran populaire, comme un autre Mas-Aniello, était Jacques Van Artevelde, né vers 1290, de Jean, seigneur héréditaire de Tronchiennes, et de la fille de Sohier ou Seger le Cortroisin, l'un des plus nobles chevaliers flamands. Jacques avait voyagé pour former son éducation; il avait ensuite accompagné en 1310 le comte de Valois à l'expédition de l'île de Rhodes. Le roi de France et de Navarre, Louis Hutin, avec lequel il avait été lié dans son enfance, le nomma son varlet de la fruiterie, titre honorable qu'on n'accordait qu'aux jeunes gentilshommes. De retour dans sa ville natale, Van Artevelde épousa Christine, de l'illustre maison de Baronaige.

Afin de s'attirer la faveur populaire, il s'aggrégea au métier des brasseurs, à l'exemple d'un grand nombre de nobles, qui, à cette époque inscrivaien

leur nom sur le registre de nos diverses corporations. Elu doyen, il fut bientôt proclamé chef doyen par les 51 autres métiers. Pour donner une nouvelle énergie au peuple de Gand, il réorganisa les corps de métiers, et forma des confréries militaires. On lui attribue également la division de la ville en 250 voisinages, sous autant de doyens dont l'autorité est maintenant toute paternelle. Ce fut alors en 1337 que Van Artevelde, ne voyant que l'intérêt de sa patrie, fit, avec son ayeul, Sohier le Cortroisin, une brillante réception à une ambassade anglaise, et par son influence les trois villes de Flandre Gand, Bruges et Ypres conclurent avec l'Angleterre un traité d'amitié et de commerce.

Mais le comte Louis, préférant l'alliance de la France à la prospérité de ses peuples, fit la guerre aux anglais. De leur côté les députés de la Flandre s'assemblèrent à la Byloque à Gand, pour y prendre une détermination. Jacques y plaida, avec une éloquence entraînant, la cause du peuple, en se prononçant pour le parti anglais, et faillit être assassiné par des députés d'une opinion contraire. A la nouvelle de cet attentat, les Gantois coururent aux armes et le proclamèrent capitaine. Le comte effrayé s'était retiré en France, et pendant son absence, les trois villes qui gouvernaient le pays, créèrent Van Artevelde, Ruwaert, ou Protecteur

de la Flandre. Celui-ci, fit alors emprisonner quelques nobles turbulens, partisans du comte, qui revint bientôt et accorda à Van Artevelde, une amnistie générale pour les Gantois et les Brugeois.

Mais Louis, prince faible et vindicatif, ne tarda pas à recourir de nouveau aux armées. Van Artevelde de son côté accroissait de jour en jour sa puissance. En même temps qu'il étouffait une première sédition à Aerdenbourg et prenait Biervliet qui refusait de reconnaître l'administration des trois villes, il donnait tous ses soins au commerce et commençait à faire creuser la Lieve de Gand jusqu'à Damme.

Edouard, poursuivant toujours ses projets de conquérir la France, invita en 1339, le régent de Flandre à une réunion générale à Bruxelles. Celui-ci s'y rendit avec les députés des bonnes villes. Philippe de Valois voyant échouer par la politique de Van Artevelde tous les moyens qu'il employait pour faire rentrer les Flamands sous l'obéissance de leur comte, fit excommunier toute la Flandre. Jacques suggéra alors à Edouard, de prendre le titre de roi de France, d'écarteler les armes de ce royaume avec les siennes, en l'assurant que les Flamands deviendraient sans scrupule ses alliés. Les rois de la Grande-Bretagne sont donc redevables à un Gantois d'avoir vu figurer jusqu'à la

fin du siècle dernier *trois fleurs de lis* sur leur écusson. C'est là que le génie de Van Artevelde provoqua l'union du Brabant et de la Flandre qui reçut de suite son exécution à Gand. Le traité offensif et défensif entre les Flamands et les Anglais le suivit de près, et c'est en vertu de ce traité qu'ils déclarèrent la guerre à la France. Edouard allant chercher du secours en Angleterre, confia l'administration de la guerre à Van Artevelde, au comte de Salisbury et à Jacques Harris. Le régent parcourut toutes les villes de Flandre pour recevoir le serment de fidélité du peuple au roi d'Angleterre, comme suzerain. La reine Philippine était restée à Gand, avec ses enfans et plus tard elle y donna naissance, dans la châteaux du comte, au célèbre Jean de Gand, duc de Lancastre.

A son retour, Edouard, blessé légèrement d'un coup de flèche à la bataille navale de l'Ecluse, se rendit à Bruges où il s'aggrégea aux métiers; après avoir tenu un conseil à Gand, il partit accompagné de Van Artevelde pour Vilvoorde, afin d'y arrêter en 1340, avec les alliés, le plan de la campagne. Le régent de Flandre, à la tête de 40,000 hommes, joints aux troupes anglaises, assiégea Tournai. La ville était réduite à l'extrémité, quand on conclut un armistice dont on voulait exclure les Flamands; mais leur chef adressa à Edouard un discours

énergique et ferme et il fut, avec ses concitoyens, compris dans la trêve. Bien plus, loin d'être victime de la politique anglaise, qui fut souvent fatale à notre pays; il se fit remettre toutes les sentences lancées contre la Flandre, les porta à Gand, les y déchira et les brula.

La plupart des auteurs ont représenté Jacques comme un tyran qui, toujours escorté d'une troupe de satellites faisait exterminer d'un coup d'œil tous ses ennemis. Le fait suivant prouve la fausseté de cette calomnie. Ayant été insulté par l'échevin Jean Van Steenbeke, Van Artevelde le poursuivit et alla investir sa maison à la tête de 26 bannières : mais le magistrat lui ayant fait comaitre qu'il ne souffrira pas qu'on viole impunément le domicile d'un citoyen, le régent de Flandre reconnut aussitôt l'autorité de la justice, et se constitua prisonnier dans l'hôtel des Villain (aujourd'hui la nouvelle caserne des Pompiers, rue du Bas-Escant) et son adversaire, dans le 'sGraevensteen. Les tribunaux condamnèrent ce dernier ainsi que ses partisans à l'exil, et Van Artevelde fut réintégré dans toutes ses dignités par les trois villes. De leur consentement, il partagea en 1343 la Flandre en trois commandemens militaires. Il fut chef de celui de Gand, qui comprenait aussi les quatre métiers, le pays de Waes, de Termonde, d'Alost, d'Oudenarde et de Courtraï.

Depuis long-temps un funeste différent, relatif au salaire, régnait entre les foulons et le petit métier d'une part, et les tisserands et les négocians de l'autre. Van Artevelde embrassa la querelle de Gérard Denys, doyen des tisserands et les deux partis se livrèrent un terrible combat le 2 Mai 1345. On se battit avec tant d'acharnement et de fureur sur le Marché du Vendredi, que la présence même du corps de J.-C. apporté sur la place ne put forcer les combattans à se séparer. Quinze cents foulons y perdirent la vie et le reste fut chassé de la ville. Ce jour malheureux fut appelé le *mauvais lundi*.

Le roi Edouard, décidé à détacher le comte Louis du parti de la France, ou à faire proclamer comte de Flandre son fils le Prince Noir, était abordé à l'Écluse avec une flotte de 130 voiles. Jacques assura le monarque anglais de son dévouement et retourna à Gand pour exposer aux Etats de Flandre les intentions d'Edouard. Mais les Flamands ne purent se décider à prononcer la déchéance du comte et à reconnaître un prince anglais. Van Artevelde se rendit ensuite à Bruges et à Ypres pour y disposer le peuple à un changement de gouvernement. De retour de ce voyage, à peine se fut-il rendu dans sa maison, qu'il y fut assassiné le 17 Juillet 1345 avec dix de ses partisans, en voulant s'échapper par sa porte-cochère du Paddenhoek. Ses

meurtriers avaient été soldés par le parti du comte qui était encore puissant en ville (1). Edouard fut vivement affligé en apprenant la fin tragique d'un homme auquel il était très-attaché et dont l'administration avait rendu de grands services à la patrie. Des députés de Bruges, d'Ypres, de Cassel, de Courtrai, d'Audenarde, etc., vinrent le trouver pour protester que ces villes étaient étrangères à ce crime : enfin la colère du roi s'apaisa, et les Flamands, y compris les Gantois, renouvelèrent leur alliance avec l'Angleterre.

Il est probable que le corps de Van Artevelde fut inhumé dans l'église de la Byloque; car c'est là qu'un nommé Wautier De Mey, qui faisait sans doute parti de la bande des assassins, fonda une lampe, qui devait brûler éternellement devant une image de la Vierge, à la mémoire de Jacques Van Artevelde.

Tel fut ce tribun fameux qui pendant sept ans éleva la ville de Gand à un haut degré de gloire et de puissance. Orateur distingué, habile politique, guerrier redoutable, il avait la noblesse et la dignité d'un souverain. Simple et populaire avec

(1) Sa maison était située au Calanderberg, l'avant dernière à gauche, avant d'entrer dans le Padden-Hoek, à-peu-près sur l'emplacement de la maison aujourd'hui habitée par MM. Verplancke, N° 16.

ses concitoyens, il s'était attiré l'amour des négocians, parce qu'il faisait fleurir le commerce, et l'estime du clergé qu'il respectait et qui lui avançait souvent de fortes sommes pour faire face aux frais de son gouvernement.

On ne saurait justifier ses attentats contre l'autorité de son prince légitime; mais son caractère et son administration ont été indignement calomniés par les historiens attachés à la maison de Bourgogne. « Du moins la justice dans l'histoire, dit Mr. N. Cornelissen, est, sous quelques rapports, semblable à la justice divine si énergiquement dépeinte dans une strophe d'Horace; elle arrive lentement et en boitant; mais elle arrive. C'est qu'elle, aussi, est vengeresse du mensonge et de la calomnie; elle détache du pilori de l'opinion l'homme véritablement grand et vertueux que d'injustes préventions y avaient attaché, et Jacques Van Artevelde, se levant une seconde fois après un intervalle de cinq siècles, est réconcilié avec la postérité, le patriotisme et l'honneur. »

Le bonheur et la prospérité dont on jouissait à cette époque, pendant l'état de barbarie dans lequel était encore plongée une grande partie de l'Europe, attirèrent une foule d'étrangers dans la Flandre, devenue l'école du bon goût et du luxe.

Mais il arriva bientôt ce que l'esprit humain ne sait guères éviter. L'abondance dont jouissaient les Gantois fut suivie d'un luxe effréné; le plus simple bourgeois se couvrait de pourpre et de soie. Non-seulement les grands, mais encore le peuple s'adonna sans frein aux désordres les plus honteux. Les maisons de bains (*stooven*), étaient devenues le rendez-vous d'une affreuse licence. Elle était telle, qu'en moins d'une année, dans la ville de Gand et sa banlieue, il se commit plus de 1400 meurtres. 9

Le mariage de Marguërite, fille et héritière du comte de Flandre, avait fait naître de grandes rivalités entre l'Angleterre et la France. La main de cette princesse fut enfin accordée en 1369 à Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne. C'est ainsi que le comté de Flandre passa sous la puissante maison de Bourgogne. Les noccs furent célébrées à Gand, dans l'église de Saint-Bayon, et les Flamands virent ce mariage avec plaisir, par ce que le roi de France leur rendit à cette occasion les villes de Lille, Douai et Orchies. Le comte Louis s'était d'abord montré peu favorable à cette alliance. Sa mère après avoir envain sollicité son consentement, se découvrit le sein et menaça de le couper et de le jeter aux chiens; s'il refusait encore. Louis se rendit enfin.

Ce prince faible et méprisable, oubliant ce qu'avaient fait pour lui les Flamands qui avaient trois fois payé ses dettes, et ayant épuisé de nouveau son trésor par ses désordres et son faste, voulut de rechef lever des impôts que les Gantois lui refusèrent. Il s'adressa alors aux Brugeois qui lui donnèrent ce qu'il demandait, et pour leur en témoigner sa reconnaissance, il leur accorda la permission de creuser un canal, afin de conduire directement les eaux de la Lys de Deynze à Bruges. Les Gantois au commerce desquels ce canal devait porter préjudice, courent aux armes, tuent ou dispersent les travailleurs brugeois, et soumettent une grande partie de la Flandre. Ils étaient sous la conduite du doyen des bateliers, nommé *Hyoens*. C'était un homme entreprenant, qui avait le commandement des *Chaperons-Blancs*, sorte de confrérie ou plutôt corporation militaire, composée des citoyens les plus déterminés. Le menu peuple, gagnant largement sa vie, en travaillant seulement deux ou trois jours la semaine, était turbulent et quérelleur : *Hyoens* qui savait le faire mouvoir à son gré, se rendit redoutable. Le comte envoie son bailli avec deux cents chevaux à Gand, pour l'arrêter; mais les Chaperons-blancs tombent sur eux, massacrent le bailli, déchirent la bannière du prince, et démolissent les maisons des bourgeois

de son parti. Assemblés au nombre de plus de 10,000, les Chaperons-blancs se portent au superbe château de Wondelghem, que le comte aimait beaucoup, et dont la construction lui avait coûté plus de deux millions de francs. Il est brûlé et saccagé, ainsi que les biens des nobles. Ils soumettent ensuite les villes d'Alost, de Termonde, de Ninove et de Deinze, qui firent cause commune avec eux, craignant pour leurs libertés, si le comte venait à dompter les Gantois. Au retour de ces expéditions Jean Hyoens mourut subitement, non sans soupçon de poison que lui auraient administré des dames de Bruges, admises à sa table. Pour réparer sa perte, les bourgeois de Gand élisent quatre capitaines des plus audacieux, parmi lesquels se distingua *P. Van den Bossche*. Ils soumettent Courtrai, Thourout et Audenarde. Mais ils éprouvèrent un cruel échec au village de Névèle. Un corps de six mille hommes, sous les ordres de Rasse de Herzeele, y fut presque entièrement détruit. L'église, dans laquelle s'étaient retirés environ deux cents hommes, fut brûlée par ordre du comte. Un chef Gantois, nommé Jean De Lannoy, s'était réfugié dans le clocher. Il offrait pour sa délivrance aux Brugeois sa bourse remplie d'or; mais ceux-ci se moquaient de lui, et lui criaient de descendre, s'il en trouvait le moyen. Lorsqu'il commença à se sentir suffoqué

*

par les flammes, il se précipita du haut du clocher et fut percé de mille coups.

Louis de Mâle était revenu assiéger Gand, et camper à Heusden avec une armée imposante qui bloquait les portes de Bruxelles et de Bruges. Gauthier d'Enghien, son cousin et son favori, jeune homme aventureux et cruel, causait beaucoup de mal aux Gantois qui le firent tomber dans une embuscade : *Maintenant à la mort*, lui crièrent-ils. — *C'est trop tard pour s'en tirer*, dit d'Enghien, *il ne nous reste plus qu'à vendre chèrement notre vie*. Les chevaliers firent le signe de la croix, ils se recommandèrent à Dieu et à Saint-George, et tombèrent en combattant. Les Gantois portèrent leurs corps en triomphe dans la ville. Ils vendirent pour la somme de 10,000 francs celui du jeune d'Enghien au comte Louis, qui, de douleur, leva aussitôt le siège de Gand. Van den Bossche s'apercevant néanmoins que les riches commençaient à faiblir et le peuple à se fatiguer; et redoutant la vengeance du prince dont il s'était toujours montré l'ennemi acharné, les engagea à mettre au timon des affaires *Philippe Van Artevelde*, fils de Jacques, sous lequel les Gantois avaient joui d'un état si prospère, qu'on les entendait s'écrier tous les jours : *O que nous serions heureux, si Jacques Van Artevelde vivait encore!* Van den Bossche, suivi des

principaux de la ville se rend chez Philippe Van Artevelde, et lui fait connaître que le peuple désire le voir à la tête des affaires. Philippe qui avait eu pour marraine Philippine, reine d'Angleterre, quoique dans le fond assez ambitieux, mais peu accoutumé aux armes et au gouvernement, finit par accepter la dictature, et fut entraîné sur le Marché du Vendredi, où, après avoir reçu le serment de fidélité de la part du peuple (février 1381), il jura à son tour de lui être fidèle. On avait fait l'année précédente le dénombrement des hommes de 15 à 60 ans, capables de porter les armes; plusieurs historiens en font monter le nombre à 80,000.

Après avoir pris les rênes de l'état, un de ses premiers soins fut de venger l'assassinat de son père et de faire condamner à mort douze bourgeois qui avaient trempé dans cette conjuration. Il porta ensuite, pour rétablir l'ordre, de sages lois, parmi lesquelles on remarque les suivantes : « Que celui qui commettrait un homicide, aurait la tête tranchée; que toutes les inimitiés particulières seraient étouffées; que celui qui se battrait, mais sans faire de blessure à son adversaire, serait condamné à quarante jours de prison, au pain et à l'eau; que les blasphémateurs et les perturbateurs du repos public, seraient punis de la même peine; que les plaintes du pauvre seraient écoutées comme celles

du riche ; que le compte des revenus de la ville se ferait tous les mois et que chaque bourgeois porterait une manche blanche sur laquelle seraient peints ces mots : *Godt, helpt my*, Dieu, aidez-moi. » Van Artevelde créa ensuite quatre nouveaux capitaines ; P. Van den Bossche, Jacques De Ryke, Jean Van Heyst et Rasse Van de Voorde ; Mathieu Coolman fut choisi pour amiral, et François Akkerman fut mis à la tête d'un corps d'armée d'hommes les plus déterminés, qu'on nomma *rejzers*, ou voltigeurs.

Philippe Van Artevelde désirait reconcilier les Gantois avec leur souverain ; il lui envoya à cet effet à Harlebeke une députation à la tête de laquelle étaient Simon Bette et Gilbert De Grutere qui avaient toujours désiré la fin des troubles. Ces infortunés signèrent la paix avec le comte, à condition que les Gantois livreraient deux cents bourgeois, à envoyer prisonniers dans la citadelle de Lille, et que le comte désignerait dans la quinzaine. Les chefs du peuple frémirent de rage en apprenant par leurs espions cette cruelle condition. Après que les deux nobles, qu'on regardait, non sans quelque raison comme partisans du comte et traitres à la cause commune, eurent fait leur rapport au peuple, Pierre Van den Bossche s'approcha de Gilbert de Grutere, et lui passa son épée à travers le corps, tandis que Philippe Van Artevelde en usait de

même à l'égard de Simon Bette. Quoique le pouvoir de Ruwaert fut sans bornes, cette action qu'il croyait peut-être nécessaire au bien public, n'en est pas moins cruelle. Cependant les bourgeois, privés de tous secours, étaient réduits à une telle extrémité, qu'il en était déjà mort plusieurs de misère et de faim. Un jour douze mille hommes affamés sortirent de la ville; les habitans de Bruxelles et de Louvain eurent pitié de leur misère, et leur donnèrent quelques provisions. Les Liégeois leur envoyèrent soixante chariots chargés de blé; cent mille hommes se portèrent à leur rencontre; ils arrivèrent heureusement et la ville en fut ravie de joie.

Cependant Van Artevelde alla faire au comte, à Tournai de nouvelles propositions de paix, lui donnant le choix du chatiment, pourvu que le sang fut épargné; mais Louis persistait toujours à se réserver le droit de punir de la peine capitale tous ceux qu'il lui plairait, et à exiger que tous les bourgeois vinssent à sa rencontre, la corde au cou, et se jetassent à terre pour implorer sa miséricorde. Van Artevelde exposa ces conditions humiliantes à des milliers d'hommes, de femmes et d'enfans exténués de besoin et rassemblés sur le marché du *Vendredi*, et l'on prit la résolution de marcher sur Bruges, qui s'était déclarée contre les Gantois, et où

se trouvait alors le comte Louis. Van Artevelde partit à la tête de cinq mille hommes des mieux armés et des plus vaillans ; l'artillerie fut chargée sur deux cents chariots, et on délivra à ces braves tout ce qui était resté de vivres dans la ville. A une lieue de Bruges sur la route de Gand, se trouve une bruyère dite de Beverholt, incorporée aujourd'hui dans la commune d'Oedelem ; c'est là que Philippe Van Artevelde vint placer son camp le 2 Mai 1382 ; comme il craignait que sa petite troupe ne fut enveloppée par l'armée du comte, qui était de plus de 40,000 hommes, il couvrit sa poignée de braves par deux batteries ou espèces de retranchemens de terre, qui existent encore aujourd'hui, et derrière lesquels il plaça, à ce qu'on rapporte, trois cents pierriers, destinés à jeter la confusion dans les rangs ennemis. On annonça au comte l'arrivée des Gantois : *Il faut avouer qu'ils ont encore du courage, dit-il, puisqu'ils aiment mieux périr par le fer que par la faim.* Cependant les frères Mineurs qui avaient suivi l'armée, célébrèrent la messe en sept endroits différens, et prêchèrent comme on le leur avait recommandé, afin de soutenir le courage de ces hommes affaiblis par la faim. Plus des trois-quarts de l'armée avait communiqué avec une grande dévotion. Van Artevelde qui s'était fait placer une

tribune dans un endroit élevé, adressa à ses soldats un discours qui finissait en ces termes : « Le ciel
« en est témoin, nous n'avons rien à nous repro-
« cher ; implorons donc avec confiance la clémence
« et la justice divines. C'est en Dieu seul que nous
« devons mettre notre espoir ; car il ne nous reste
« plus qu'à vaincre ou à mourir. Il nous faut du
« pain pour nos femmes et nos enfans ; il y en a
« en abondance chez nos ennemis les Brugeois ,
« et j'ai le pressentiment qu'à l'aide de Dieu nous
« en aurons notre part. Que si nous étions malheu-
« reux, il ne faudrait point nous laisser égorger
« comme les Grammontois : quand il ne reste plus
« que le choix de la mort, il faut mourir de celle
« qui est la plus glorieuse. »

Enfin le comte Louis de Mâle sortit de Bruges, à la tête de trente mille hommes et d'une garde à cheval de huit cents nobles. Les Brugeois commencèrent l'attaque, en lançant avec leurs machines une grêle de pierres. Les Gantois, acculés à un marais, et défendus par leurs chariots et leurs retranchemens, y répondirent vigoureusement en lâchant, d'une seule volée, leurs trois cents pierriers, qui répandirent le désordre parmi leurs ennemis. Ils les chargèrent de suite avec impétuosité et en firent un grand carnage. Les nobles, contre lesquels les Gantois étaient surtout acharnés,

montrèrent plus de courage que le reste de l'armée; aussi périrent-ils presque tous sur les hauteurs d'Assebrouck. Le comte, entraîné dans la déroute générale, rentra à Bruges suivi à peine de quarante cavaliers. La tradition de cette action sanglante, qui dura à peine deux heures, se conserve dans le souvenir des bons habitans de Beverholt, et la barrière qui, d'un côté, sert de clôture à la bruyère, se nomme encore la barrière de sang (*de Keel Hekken*). Cette bataille glorieuse pour les Gantois leur enleva malheureusement un de leurs meilleurs capitaines, Gilles De Voldere. C'est ainsi que Philippe Van Artevelde qui, d'une des fenêtres de son hôtel, situé sur le penchant de la montagne de Saint-Pierre, avait passé paisiblement la plus grande partie de sa vie à pêcher à la ligne dans l'Escaut, sut, dans cette grande circonstance, se montrer habile orateur, et courageux dans le combat. Les Gantois entrèrent triomphans à Bruges, et le prince pour éviter d'être pris, fut obligé de se cacher dans le lit d'une pauvre femme. On porte à environ 9000 le nombre de ceux qui perdirent la vie en cette occasion, tant hors de la ville que dans son intérieur. Ceux qui refusaient de prêter serment de fidélité aux Gantois, étaient mis à mort par *Ackerman*, lieutenant de Van Artevelde. Trois portes de Bruges furent détruites, et les fossés comblés. Le

butin fut immense : pendant cinq jours de suite la Lieve fut couverte de bateaux et les chemins de chariots, qui transportaient les objets pris sur les Brugeois. Ce fut alors que le Dragon doré, placé sur notre Beffroi, leur fut enlevé. Après cette victoire, toute la Flandre passa sous la domination des Gantois, et Van Artevelde, retournant de Courtrai à Gand, obtint du sénat les honneurs du triomphe. Il fut proclamé *Père et libérateur de la patrie*.

Ne se laissant pas éblouir par un vain étalage de pompe et de somptuosité, il s'adressa au roi de France, encore mineur, pour qu'il voulût bien être le médiateur entre le comte et les Flamands. Mais il fut reçu avec dédain, et son envoyé fut même mis en prison. Voyant que tous les moyens d'accommodement avaient échoué, il conclut contre les Français, une alliance avec le roi d'Angleterre. Une armée française, comptant dans ses rangs un corps nombreux de nobles Flamands qui avaient émigré, et auxquels par crainte de trahison, on avait défendu de parler flamand, sous peine de mort, entra en Flandre avec le jeune roi, et après quelques succès vint camper à Roosbêke, village considérable à deux lieues et demie d'Ypres vers Roulers. Van Artevelde craignant avec raison la marche victorieuse des Français et la défection des

Brugeois, quitta, malgré l'avis de ses généraux, Audenarde qu'il assiégeait, et vint à la rencontre de l'ennemi avec 40,000 hommes. Avant d'engager le combat il dit aux siens : « *Je vous défends sous*
« *peine de mort, de donner de quartier à personne,*
« *excepté au roi : c'est un enfant qui va où on le*
« *conduit, nous le mènerons à Gand avec nous,*
« *pour qu'il apprenne à parler flamand. Mais tuez*
« *tous les autres, vous rendrez service aux villes*
« *de France : ce qu'elles désirent le plus au monde,*
« *c'est de ne voir revenir aucun de leurs seigneurs.* »

Les troupes du ruwaert étaient des soldats d'élite, robustes, supérieurement équipés, et résolus à vaincre ou à mourir. Il les plaça sur une colline (de Goudberg) qui n'était pas assez spacieuse, et, étant persuadé de vaincre son ennemi, il avait négligé de garnir les ailes, et les derrières de son armée. Les Flamands firent des prodiges de valeur; mais sans ordre et tellement serrés qu'ils ne pouvaient agir sans blesser leurs camarades, environ 20,000 d'entre eux périrent, moins tués par l'ennemi que suffoqués par leur propre nombre. Après la bataille, on chercha le corps de Van Artevelde, et un soldat flamand blessé, le montra au milieu d'un monceau de Gantois, qui avaient trouvé la mort en le défendant. Il respirait encore : le roi ayant contemplé quelque tems la figure du régent

de la Flandre, le fit emporter, et on ne sut plus ce qu'il devint. On voulut ensuite panser les blessures du soldat qui avait montré le corps de Van Artevelde; mais il refusa de survivre à son général.

Toute la Flandre, à l'exception de Gand, se soumit au comte. Il envoya des députés aux Gantois pour traiter avec eux : « *Non, nous ne le reconnaissons plus pour notre souverain, répondirent ceux-ci, il est notre tyran. Résolus de tout souffrir et de tout oser, nous lui déclarons une guerre à mort, et s'il revient encore dans notre ville, ce ne sera que pour y régner sur des cendres et des cadavres.* » Soutenus par les Anglais, les Gantois ayant à leur tête Ackerman, qui avait succédé à Philippe Van Artevelde, s'emparèrent pendant la nuit de Damme et y firent un riche butin. Ackerman, plus poli qu'on ne l'était ordinairement dans ce temps où la guerre se faisait avec férocité, invita à un festin plusieurs dames nobles qu'il avait trouvées dans la ville, et leur dit : « *Quoique les vôtres ne ménagent point nos femmes et nos filles, je n'imiterai point leur exemple et je veux vous protéger, comme mes propres enfans.* » Et en effet, il ne tarda pas à les renvoyer à leurs parens. Afin de soutenir son parti, Ackerman fit nommer capitaine des

Gantois *Baudouin de Eycke*, connu par la haine qu'il portait au prince et à la noblesse.

Philippe-le-Hardi, désirant mettre un terme à cette guerre malheureuse, se servit du chevalier *Jean van Heyle*, citoyen aussi vertueux que vaillant, jouissant d'une grande influence. Cédant à ses sages conseils, les Gantois envoyèrent à Tournai des députés au duc; mais admis en sa présence, ils refusèrent de fléchir le genou. Le prince irrité allait les renvoyer sans les entendre, quand son épouse et la duchesse de Brabant se jetèrent à ses pieds, et lui demandèrent grâce pour son peuple de Gand. Il céda à leurs prières, pardonna tout aux Gantois et confirma leurs privilèges. Ceux-ci jurèrent à leur prince une fidélité éternelle et renoncèrent pour toujours à l'alliance des Anglais (1385).

Malgré tous les troubles qui avaient agité Gand pendant le XIV siècle, cette ville n'avait rien perdu de sa prospérité. L'on rapporte qu'au commencement du XV siècle, le nombre des métiers des ouvriers travaillant aux étoffes de laine, montait à 40,000, en y comprenant les tisserands en toile. Les ouvriers en laine surpassaient de beaucoup les autres. En temps de guerre, ils fournissaient jusqu'à 18,000 hommes tirés de leur corporation. A cette époque, les maisons de la ville étaient pour la plupart

encore bâties en bois. Un chapon ne valait que trois gros ou six liards de Flandre, et pour cette même somme un curé chantait une messe. Ainsi que dans quelques parties de l'Allemagne, pendant les premiers jours du mariage, l'épouse portait une couronne de fleurs, et l'époux un chapeau orné également de fleurs et de rubans.

En 1435, Philippe-le-Bon, comte de Flandre, ayant fait la paix avec Charles VII, roi de France, l'aida à chasser les Anglais de ce royaume. A cet effet, il alla, suivi d'une armée de 30,000 Flamands dont 16,000 Gantois, assiéger Calais. Mais l'armée flamande, ennuyée de la longueur du siège, se retira et Philippe courut les plus grands dangers. De retour dans leur ville, les Gantois mirent à mort leur grand doyen Jacques de Zaghere, par les ordres duquel ils avaient abandonné Philippe-le-Bon.

Si l'on veut juger du degré extraordinaire de liberté des Gantois d'alors, il ne faut pas examiner si elle leur était octroyée par quelques privilèges, mais, voir quel usage ils en faisaient. Cependant l'indépendance dont jouissait cette redoutable bourgeoisie finit par lui être fatale, en devenant odieuse aux comtes de Flandre. Philippe-le-Bon qui, pendant toute la durée de son règne, chercha toujours à étendre ses prérogatives et à mettre un

*

frein à cet esprit de liberté, demanda de sa seule autorité, en 1448, un impôt de 18 sous parisis sur chaque sac de sel. Les Gantois rejetèrent cet impôt, ainsi qu'un second qui fut exigé sur le blé, en 1449. Le duc persistant à vouloir établir ces impôts, ils courent aux armes, et chassent ses officiers. Dans ce temps les guerres, ou si l'on veut ces grandes émeutes populaires, coûtaient peu de préparatifs. Les bourgeois, les hommes de métiers, armés au hasard, ne revêtaient point le costume militaire, mais conservaient leur air et leur habit. La guerre fut opiniâtre et désastreuse ; le roi de France Charles VII interposa vainement son autorité. Après que les deux partis eurent exercé leur fureur dans les principales villes de Flandre qui furent prises et reprises tour-à-tour, une bataille sanglante fut livrée dans les plaines de Gavre. Les Gantois s'y battirent avec acharnement contre les troupes du comte, mais ils perdirent à la fin la bataille, et y laissèrent plus de 16,000 hommes, qui furent tués ou engloutis dans le flot de l'Escaut (1453). Abattus quelque temps par cette défaite, ils n'obtinrent une paix humiliante, qu'en perdant une partie de leurs privilèges et qu'après que l'abbé de Saint-Bavon, suivi de vingt-cinq magistrats en chemises et de deux mille bourgeois vêtus de robes noires, têtes et pieds nus, furent venus demander

grace au duc irrité, qui s'était avancé jusqu'à une demi-lieue de Gand. Ils furent en outre condamnés à une amende de 400,000 écus d'or. Pendant toute cette guerre qui dura environ deux ans et demi, le territoire de Gand fut le théâtre de la plus affreuse désolation : tous les châteaux des nobles et des riches, huit cents fermes et trois cents villages furent livrés au pillage et aux flammes. Le duc donnait un marc d'argent pour chaque Gantois qu'on lui amenait et tous les prisonniers étaient inhumainement pendus aux arbres. On ne faisait de grace qu'aux prêtres. Ce fut au siège du château de Poucke que fut tué le célèbre Jacques de Lalaing, surnommé la fleur des chevaliers. Les Gantois sans compter ceux qui furent livrés au bourreau, perdirent plus de 32,000 de leurs concitoyens. Aussi n'y avait-il pas à Gand une seule famille qui n'eût à pleurer un père, un fils ou un frère.

A peine Philippe-le-Bon eut-il fermé les yeux, que son fils (1467) Charles-le-Téméraire, voulut selon l'usage, prendre d'abord possession du comté de Flandre, en se faisant inaugurer à Gand. Le peuple regrettait les privilèges qu'il avait perdus depuis quinze ans, et souffrait surtout avec peine la gabelle imposée par la paix de Gavre, pour payer les frais de cette guerre : les sommes imposées à la ville avaient été acquittées depuis long-

temps, et cet odieux impôt était continué contre toute justice et raison, pour enrichir les gouverneurs du prince et leurs amis. Le lendemain de l'inauguration de Charles, le peuple après lui avoir d'abord témoigné les plus vifs sentimens de respect et d'amour, vint lui demander en armes la punition des gouverneurs qui s'engraissaient de sa substance, l'abolition de la gabelle, et la restitution des privilèges qui avaient fait sa prospérité. Le duc fut forcé de consentir à ces justes demandes. Mais redoutant plus tard le caractère guerrier et vindicatif de Charles, qui venait de punir si cruellement les malheureux Liégeois, les Gantois lui envoyèrent à Bruxelles plusieurs magistrats déposer à ses pieds leurs privilèges et les bannières de leurs métiers. Charles leur ôta le droit de créer la plupart de leurs échevins, confisqua leurs bannières et ne consentit à leur rendre les privilèges dont ils se montraient si jaloux, que moyennant une amende de 36,000 florins.

Lorsque la nouvelle de la défaite et de la mort de Charles-le-Téméraire, qui avait péri dans sa guerre injuste contre les Suisses, fut connue en Flandre, tous les cœurs soupirèrent de nouveau après la liberté qui avait été asservie pendant tout le règne de ce prince despote et guerrier. Un peuple libre peut courber quelque temps la tête sous

l'oppression ; mais il la relève tôt ou tard. C'est ce que firent les Gantois. Instruits par les leçons de l'expérience, et redoutant d'être de nouveau victimes de la volonté arbitraire d'un prince, ils forcèrent Marie, la riche héritière de la Bourgogne et de la Flandre, à leur accorder une *Grande-Charte*, qu'elle jura d'observer elle et tous ses successeurs, et dans laquelle elle anéantit tout ce qui avait été arbitrairement établi par son père et son ayeul. Elle y promettait, entr'autres choses, de s'y conduire dans toutes les affaires importantes, d'après le Conseil et les États de Flandre.

Louis XI qui avait eu beaucoup à souffrir de Charles-le-Téméraire, songea à réparer ses pertes d'un seul coup ; il commença à s'emparer de la Bourgogne et demanda en même temps pour son fils, âgé de sept ans, la main de la duchesse. Cette princesse lui envoya une députation à la tête de laquelle se trouvaient le chancelier Hugonet et le seigneur d'Imbercourt ses ministres : ces deux conseillers, loin de travailler aux intérêts de la Flandre, se laissèrent gagner par les offres insidieuses du roi, qui les engagea à passer à son service, et ils lui livrèrent Arras, capitale de l'Artois. Ensuite Louis XI pour mettre Gand dans ses intérêts, ou peut-être pour y susciter des troubles, y envoya son indigne favori, Olivier-le-Daim, dit

le Diable, de Thielt, homme qui après avoir été le barbier de son maître, en était le ministre, sous le nom de comte de Meulan. Olivier ayant remis ses lettres de créance à la princesse, en présence de son conseil et des magistrats de Gand, lui dit que sa commission portait expressément de s'expliquer avec elle sans témoins. Le conseil lui fit observer que les lois de l'étiquette et même celles de la décence ne permettaient point qu'il eût un entretien particulier avec *cette jeune damoiselle qui était à marier*. Olivier insista, les magistrats menacèrent, et le ci-devant barbier se retira tellement confus et chargé de mépris que la populace de Gand proposait de le jeter dans l'Escaut. Il fut pendu en 1484 sous Charles VIII, successeur de Louis XI.

Les Gantois, craignant de passer sous la tyrannie de Louis XI, qui était encore plus dure que celle de Charles-le-Téméraire, voulurent faire une démarche auprès de lui, ne fut-ce que pour connaître ses intentions. Une ambassade, nommée par les États, alla lui faire des propositions de paix de la part de la princesse. Qu'on juge de l'étonnement des députés, quand Louis faisant une bonne chose dans des vues criminelles, leur remit une lettre, écrite de la main de l'imprudente Marie, dans laquelle elle priait le monarque de ne faire connaî-

tre ses vrais sentimens qu'à Hugonet et Imbercourt, qui étaient les seuls, avec la duchesse douairière et le seigneur de Ravestein, dont elle disait prendre conseil dans les affaires d'état. Transportés d'indignation, les députés arrivent à Gand, et présentent en plein Conseil, la fatale lettre à Marie, qui nie d'abord l'avoir écrite. Les deux ministres furent arrêtés la même nuit. On nomma, pour instruire leur procès, une commission dont les membres furent choisis dans le corps des échevins, auxquels on adjoignit des juges pris dans toutes les provinces. Actusés d'avoir livré à l'ennemi la ville d'Arras, d'avoir vendu la justice, et fait un grand nombre d'infractions aux privilèges de la ville, pendant le règne de Charles-le-Téméraire, ils ne purent se disculper des deux premiers chefs d'accusation. Après une procédure de six jours, pendant lesquels on les appliqua à la torture, ils furent condamnés à mort, et décapités avec le chevalier Van Melle, sur un échaffaud, dressé au milieu du marché au Vendredi. On ne leur avait accordé que trois heures pour penser à leurs affaires. En vain la jeune princesse, après être descendue aux plus humbles prières, accourut au lieu du supplice pour sauver ceux qu'elle appelait ses fidèles serviteurs : elle n'y arriva que pour voir tomber leurs têtes. C'était aller bien loin pour les droits sacrés

de la liberté, remarque le judicieux Simon Styl, mais la plupart des souverains en feraient autant pour se maintenir sur le trône. Plus tard les Anglais donnèrent un même exemple d'une terrible sévérité, lorsqu'ils condamnèrent à mort le comte de Strafford, ministre du faible Charles I.

Se voyant ensuite attaqués ouvertement par le roi de France, les Gantois comprirent qu'il était temps de donner Marie à un prince qui put défendre le bel héritage de la maison de Bourgogne. Ils se décidèrent enfin pour l'archiduc Maximilien, fils de Frédéric III, empereur d'Allemagne. Ce mariage, fut célébré à Gand l'année 1477, et fit passer les Pays-Bas sous la maison d'Autriche. Il fut la source des guerres qui régnèrent pendant tant d'années entre cette puissance et la France; il produisit la grandeur de Charles-Quint et il mit l'Europe entière sur le point d'être asservie. Marie mourut jeune à Bruges, d'une chute de cheval et laissa deux enfans encore en bas âge, Philippe et Marguerite. Philippe, marié plus tard à Jeanne, infante de Castille et d'Arragon, fut le père de Charles-Quint.

Après la mort de Marie, la Flandre et une partie du Brabant refusèrent de reconnaître Maximilien comme tuteur de son fils Philippe. Les Gantois s'emparèrent de la personne du jeune comte, âgé

de quatre ans, et lui donnèrent des tuteurs afin de maintenir en son nom le gouvernement légitime. On se méfiait d'un prince allemand qui accordait toutes les places, soit à des nobles, soit à des étrangers. Les Gantois étaient commandés alors par trois capitaines, renommés pour leur bravoure, Jean Van Eersele, Pierre Ghyselins et Jean Cluys. Ils soutinrent même la guerre contre Maximilien, qui entra enfin dans leur ville en 1485, par le moyen du grand doyen, nommé *Mathys Pedaert*. Les Allemands qui accompagnaient le prince, brûlaient du désir de piller la ville; mais Philippe de Clèves représenta à celui-ci qu'en détruisant Gand, *il perdait la fleur et la perle de tous ses pays*.

Après avoir été reconnu comme tuteur de son fils, et avoir condamné les états de Flandre à une amende de 700,000 florins, il fit apporter et déchirer en sa présence les anciens privilèges des Gantois.

Quelque temps après, Maximilien ayant été couronné roi des Romains, commença à donner une nouvelle carrière à son ambition, et les Brugeois, au nom de toute la Flandre, s'assurèrent de sa personne. Ils ne le rendirent à la liberté qu'après qu'il eut juré solennellement sur l'évangile de renoncer à ses prétentions à la tutèle, de renvoyer les troupes étrangères dans trois jours et de donner

des otages, comme garants de ses promesses. L'empereur Frédéric, son père, vint dans le pays à la tête de ses troupes. Ce fut pour Maximilien un motif suffisant de manquer à sa parole et d'abandonner les otages à leur sort. L'un d'eux, Philippe de Clèves, indigné de cette perfidie, offrit ses services à la ville Gand. L'empereur Frédéric était venu camper au village d'Everghem, avec une armée de 40,000 Allemands. Les Gantois, ayant à leur tête Philippe de Clèves, se défendirent si vaillamment que Frédéric, après avoir ravagé les campagnes d'alentour, fut forcé de se retirer honteusement. Mais, quoique vainqueurs, les Gantois n'en furent pas plus heureux : une peste cruelle enleva cette même année plus de quarante mille d'entre eux, et cette guerre malheureuse fut terminée l'année suivante, sous condition que la Flandre payerait 525,000 florins, pour les frais de la guerre.

Le 25 février de l'année 1500, Charles-Quint naquit à Gand, dans le palais nommé la *Cour des Princes*. Le bâtiment où il est né est habité aujourd'hui par madame veuve Coppens. Jeanne d'Arragon sa mère, à qui l'amour conjugal avait inspiré une jalousie qui dégénérait par fois en folie, voulut, afin d'observer la conduite de son époux, Philippe-le-Beau, assister à une grande fête donnée

au palais. Quoique touchant au dernier terme de sa grossesse, elle y parut magnifiquement parée/ Elle sortit au milieu du bal, et ses dames d'honneur ne la voyant pas revenir la cherchèrent partout et la trouvèrent seule dans un lieu d'aisance, au milieu des douleurs de l'enfantement. Secourue à temps, elle donna heureusement naissance à un prince. Ce petit cabinet à l'existence duquel on ne croyait plus et que j'ai retrouvé, à l'exacte description qu'en donne Van der Vinckt, fut embelli quelques années après la naissance de Charles. En 1769 on y voyait encore, sur les murailles, des bas-reliefs représentant les plus belles actions de cet empereur. Il n'y a pas long-tems que le rabot a fait disparaître les armes impériales qui se trouvaient sur les portes voisines; celles-ci sont encore les mêmes, et l'endroit où est né le plus grand prince qui ait régné depuis Charlemagne, sert à renfermer aujourd'hui les vieux rouages d'une machine à filer le coton. La chapelle particulière de Charles-Quint et de son fils Philippe II, a été convertie en une filature qui occupe les bras d'une centaine d'ouvriers.

Charles V fut baptisé le cinq Mars, dans l'église de Saint-Jean, aujourd'hui Saint-Bavon. A cette occasion, il reçut de son père le titre de duc de Luxembourg et le collier de l'ordre de la Toison-d'Or. Charles de Croï lui donna un casque d'or,

le marquis de Berg une épée d'or, Marguêrite d'Autriche, sa tante, un bassin d'or rempli de pierres précieuses; la ville de Gand, un bateau d'argent massif, pesant cinquante livres et les prélats de Saint-Pierre lui offrirent l'ancien et le nouveau Testament avec ces mots : *Feuilletez souvent ce livre.* Il fut promis en mariage la même année à la fille de Louis XII. Sa naissance avait été célébrée à Gand, par de grandes fêtes et des réjouissances publiques. Entre autres divertissemens, on avait établi une galerie de cordages dont l'extrémité aboutissait d'une côté au sommet de la tour de Saint-Nicolas, et de l'autre à celui du Beffroi. Pendant plusieurs jours, on fit des promenades aériennes dans cette galerie d'un genre aussi singulier que nouveau; elle avait deux cents pas de longueur, et était illuminée pendant la nuit par des torches et des lanternes.

Charles eut pour précepteur Adrien Florisson, natif d'Utrecht, qui plus tard fut élevé au pontificat, sous le nom d'Adrien IV. Ce jeune prince montra bientôt une prudence anticipée, fruit de la réflexion. Il surpassa tous les souverains de son temps par sa sagesse, sa valeur et sa politique. Créé roi d'Espagne à l'âge de seize ans, il fut proclamé empereur d'Allemagne à dix-neuf ans. Son histoire, depuis 1518 jusqu'en 1555, est celle de toute l'Eu-

rope, dont il fut pour ainsi dire l'arbitre. Il aimait à dire que le soleil ne se couchait jamais dans ses états. Il possédait en effet l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Espagne, la Sicile et l'Amérique, etc.

Le florentin *Guicciardin*, qui visita la Flandre en 1535, nous a laissé une description détaillée de la ville de Gand. En voici quelques passages, d'après une ancienne traduction française : « Cette ville est forte et très-belle, et une des plus grandes de l'Europe, ayant de très-amplés faubourgs et telle que plusieurs la disent être semblable à la magnifique et populeuse cité de Milan... Qui prendra la mesure par dehors, y aura plus de 10 milles, qui font un peu plus que trois lieues. On voit jusqu'à vingt-six islettes; outre ce, vous y voyez nonante et huit grands ponts (sans mettre en compte les petits qui sont en nombre infiny). Il y a six moulins principaux à eau, et plus de cent à vent. Tant églises grandes et petites, que monastères et hospitaux et autres lieux saintz, le nombre en vient jusqu'à cinquante-cinq. En cette ville, on use d'une grande piété et bon ordre pour dresser les écoles, et études pour l'entretien et nourriture d'un grand nombre de pauvres, qui sont enseignés aux dépens de la ville. On y nourrit aussi pour parade de grandeur et de magnificence, des lyons, des ours, loups-cerviers et autres bêtes cruelles et farouches,

*

d'étranges contrées. Les Gantois sont fort civils, grands politiques, sévères et adonnés à la guerre. Soit pour les armes, soit pour les lettres, il y a eu en tout temps en cette ville des hommes remarquables et valeureux, et tels que si je les voulais déduire tous, je seroy trop long en mes discours. »

Gand possédait à cette époque 35,000 maisons, ce qui donne une population de 175,000 habitans, d'après le calcul ordinaire le plus modéré. Des manuscrits que j'ai lus rapportent que la population s'élevait alors à 225,000 ames, que le nombre des maisons était de 75,000, et que, lors de la naissance de Charles-Quint, la seule paroisse de Saint-Michel comptait 35,000 communians. Il est très probable que ces auteurs ont donné ici le dénombrement de Gand et de sa banlieue.

La gouvernante des Pays-Bas, Marie, sœur de Charles-Quint, demanda à la Flandre, en 1537, un subside extraordinaire de douze cent mille florins d'or, pour soutenir la guerre contre la France. Mais les Gantois, s'appuyant sur leurs anciens privilèges, refusèrent d'y contribuer pour leur côte-part, qui était de 400,000 florins; ils avaient déjà avancé à l'empereur, lors de son départ pour l'Espagne, des sommes considérables, sous la condition qu'il ne serait plus demandé de nouveaux subsides, avant l'acquittement entier de

ce qui avait été avancé. Or, ces aides n'étaient pas encore acquittées, lorsque la Régente fit cette nouvelle demande d'argent à la province. Néanmoins les Gantois, pour montrer leur condescendance envers l'empereur, offrirent à la gouvernante, qui les accepta, un certain nombre d'hommes armés et équipés. Mais ensuite, de sa seule autorité, le gouvernement au lieu d'un secours en hommes, exigea de l'argent. Employant la rigueur, il fit arrêter à Bruxelles, à Malines et à Anvers, tous les négocians gantois qui se trouvaient dans ces villes. Le pensionnaire Liévin Blomme fut envoyé inutilement à Bruxelles pour demander leur liberté, et annoncer à la gouvernante que des députés allaient trouver l'empereur en Espagne. Mais, en vertu d'une résolution contraire, ce projet n'eut pas d'exécution. La régente, par ordre de l'empereur, leur donna la faculté de faire décider cette grave contestation devant le grand conseil de Malines, ou tout autre tribunal; la prétention des Gantois y fut jugée mal fondée, et il leur fut enjoint de payer de suite leur portion de la taxe, s'ils ne voulaient pas y être contraints par la force.

Cette décision d'un tribunal qui aurait dû respecter le premier les privilèges de la Flandre, et ces mesures de rigueur exaspérèrent un peuple qu'agitaient déjà des passions fougueuses et l'amour

inquiète de la liberté. Alors se réveilla une faction redoutable, qui autrefois, sous le nom de *Chaperons-blancs*, avait agité toute la Flandre. C'étaient les *Cressers* ou *Alarmistes*, ainsi appelés par corruption de *Crysschen*, crier, porter le trouble et l'alarme. Cette faction, composée d'abord de gens des métiers les plus turbulents, tels que les menuisiers, les tapissiers, les bateliers, les maréchaux-ferrans et les cordonniers, eut ensuite pour auxiliaires quelques hommes violents, qui s'étaient poussés à la tête des affaires politiques, et les chefs de quelques corporations. Secondés bientôt par la masse brutale et active du peuple, les *Cressers* s'emparent de l'administration communale, et sous l'apparence du respect pour les lois et la magistrature, emprisonnent et destituent les magistrats municipaux, chassent les nobles et font prendre partout les armes. Ils se saisissent des portes de la ville, hérissent les remparts de canons, élèvent des forts et font tous les préparatifs d'une défense vigoureuse. Ils n'osent point porter les mains sur les officiers de l'empereur; mais le grand doyen des métiers, *Liévin Pyn*, accusé d'avoir coopéré à l'ouverture du secret de la ville et à la soustraction du privilège nommé *l'Achat de Flandre*, est mis à la torture. Ce qui s'appelait le secret était un coffre de bois, revêtu de plaques de fer, et fermé

par trois serrures différentes : l'une des clés était confiée au premier échevin, en qualité de doyen de la bourgeoisie; l'autre au doyen en chef des métiers et la troisième au doyen des tisserands. Le malheureux Pyn, quoiqu'innocent, fut condamné à mort, le 28 Août 1539, et décapité, après avoir été cruellement mis à la torture. La collace, qui était le corps représentatif de la commune, était continuellement entourée par la lie du peuple et les *Crossers* armés qui, par leurs menaces et leurs clameurs réunies, provoquaient la sanction des lois qu'ils avaient demandées la veille dans leurs clubs; les magistrats intimidés obéissaient, tandis que les bons bourgeois, trop faibles pour s'opposer aux excès d'une faction toute puissante, attendaient dans une vive inquiétude le dénouement de cette insurrection. Des historiens étrangers ont prétendu que les Gantois, ne se sentant pas assez forts pour résister à un prince aussi redoutable que Charles V envoyèrent des députés à François I, roi de France, pour lui offrir de le reconnaître comme souverain de la Flandre : c'est une imputation calomnieuse dont ne fait mention aucun document authentique, et dont Charles n'aurait pas manqué de tirer parti dans son acte de condamnation.

Ayant obtenu du roi la permission de traverser la France, l'empereur s'avançait vers la Flandre

d'une manière menaçante ; il avait donné l'ordre de rassembler des troupes à Bruxelles. Alors les factieux, long-temps incrédules, commencèrent à ouvrir les yeux sur les excès auxquels les avaient entraînés leur insurrection. Les magistrats, qui avaient été comprimés par la terreur qu'inspiraient les *Cressers*, les avaient arrêtés quelque temps auparavant, par la fermeté de leur contenance, à l'instant où ceux-ci allaient se porter aux derniers excès, et avaient repris une autorité qu'ils n'auraient jamais dû laisser échapper de leurs mains. On décida d'envoyer à l'empereur douze députés, pour implorer sa clémence. Celui-ci leur répondit avec beaucoup de hauteur qu'il ne reparaitrait au milieu d'eux que *comme un souverain, tenant le sceptre d'une main et le glaive de l'autre*. A la tête de deux régimens d'infanterie allemande et de 1500 cavaliers, accompagné de Ferdinand, son frère, roi des Romains et de sa sœur Marie, reine de Hongrie, et d'une suite nombreuse de seigneurs Belges et Espagnols, il fit son entrée à Gand le 16 Février 1540, et non le 25, jour de sa naissance, ainsi que l'ont écrit tous les historiens. Charles, jouissant enfin du plaisir de pouvoir agir en maître, ne parut pas éprouver ces sentimens d'indulgence et d'attachement que l'on ressent ordinairement pour les lieux où l'on a reçu la naissance et sa première

éducation. A peine entré, il ordonna de fermer les portes de la ville, fit mettre partout des gardes, et convoqua les conseillers, ainsi que les chevaliers de la Toison-d'Or. L'historien espagnol Strada rapporte que Charles, délibérant sur la punition qu'il allait imposer aux Gantois, demanda à ce sujet l'avis du duc d'Albe; ce général cruel voyait pour la première fois la Belgique, dont il devait être plus tard le bourreau; il lui répondit qu'il fallait détruire la ville de Gand de fond en comble. Charles le fit alors monter sur le Beffroi, pour lui faire examiner de là l'étendue de cette immense cité. Quand ils en furent descendus, l'empereur demanda à son général combien il croyait qu'il fallait de peaux (de villes) d'Espagne pour faire un *gant* (Gand) de cette grandeur? Le duc ne répondit rien, s'apercevant bien, que le prince avait été choqué de l'inhumanité de son conseil.

Cependant l'empereur fit juger les Gantois. En sa présence l'avocat du gouvernement exagéra leurs délits, et rejéta leurs prétentions. La sentence de Charles déclara la ville de Gand, coupable du crime de Lèze-Majesté, et la condamna à faire amende honorable et pécuniaire. En conséquence les magistrats en robe noire, tête et pieds nus, ainsi que trente bourgeois, les doyens des tisserands, avec cinquante membres de ce métier, six

membres des autres corporations, enfin cinquante *Cressers*, les auteurs principaux des troubles, et, comme les plus coupables, en chemises et portant la corde au cou, furent forcés de venir demander à genoux pardon à l'empereur et à la régente. Par la même sentence Charles confisqua tous les privilèges, les rentes, les biens, les canons, les armes de la commune, des métiers et des tisserands, et même la fameuse cloche appelée *Roland*, qui avait joué un rôle bruyant pendant l'insurrection.

La sentence ordonnait aussi la démolition de quelques fortifications et portes de la ville; elle condamnait les Gantois à payer, outre les 400,000 écus d'or pour les subsides demandés, 150,000 écus d'or payables en une fois, et une autre somme annuelle de 6000 florins pour l'entretien d'une citadelle, dont l'empereur ordonnait la construction, afin de comprimer plus facilement l'esprit de liberté du peuple. La ville de Courtrai et surtout celle d'Audenarde, dans les quelles avaient eu lieu les mêmes mouvemens d'indépendance, furent aussi dépouillées de tous leurs privilèges. Plusieurs des plus coupables d'entre les *Cressers*, n'osant courir les chances d'un jugement, s'étaient déjà expatriés, avant l'arrivée de l'empereur. Neuf de ces factieux furent arrêtés, interrogés et condamnés à mort :

leur décapitation eut lieu sur le Marché au Poisson, le 17 Mars 1539 (vieux style); cinq autres perdirent encore la tête le 5 Mai suivant. C'est à ces deux exécutions, déjà assez terribles, que se borna la vengeance de l'empereur.

On a écrit à satiété que, depuis cette époque, les magistrats de Gand avaient été condamnés à porter, dans les cérémonies publiques, la corde au cou, et que cet usage avait subsisté jusqu'en 1791. C'est une erreur grave, également préjudiciable à l'honneur de Charles V et des magistrats de Gand. Cette erreur provient de ce que, de temps immémorial, les officiers municipaux de cette ville, ont porté au-dessus de leurs robes, des espèces d'aiguilletes ou cordons de soie avec des houppes. On a vu que le chatiment humiliant de la corde au cou ne fut réservé qu'aux seuls *Cressers*.

Quoique plusieurs corps de métiers, les poissonniers, par exemple, aient eu la précaution de cacher leurs registres et la plus grande partie des objets qu'ils possédaient, la vente des biens confisqués produisit la somme de 468,476 livres, 1 esc. et 11 deniers. Tous les biens de ceux qui furent condamnés à mort et au bannissement, furent de même vendus au profit du fisc. Le 12 Mai 1540 Charles-Quint fit poser en sa présence la première pierre de la citadelle, sur l'emplacement de l'ab-

baye et de l'ancien quartier de Saint-Bavon; quartier qui renfermait plus de huit cents maisons. La construction en coûta 114,534 liv. 5 esc. et 5 d. Charles donna entre autres aux chanoines de Saint-Bavon, par forme de dédommagement, environ deux tiers de la somme provenant de la vente des biens confisqués des Gantois. Ce fut alors que l'église de Saint-Jean, où fut transféré le chapitre collégial, prit le nom de Saint-Bavon.

Charles avait saisi avec empressement cette occasion de faire respecter son autorité par les peuples des Pays-Bas et de supprimer leurs privilèges qui avaient porté leur commerce à un si haut degré de prospérité, mais qui mettaient à l'autorité impériale des entraves qu'elle souffrait impatiemment. Les Gantois étaient en droit de refuser le subside demandé par Marie; mais l'emprisonnement illégal de leurs négocians fut, en grande partie, la cause des excès auxquels se porta la faction des *Cressers*.

La ville de Gand ne devait qu'à la liberté dont elle avait joui jusqu'alors sa prospérité et sa richesse; elle reçut un coup mortel par cette condamnation fatale. Il est vrai qu'elle usait quelquefois mal de sa liberté; mais il n'était pas plus permis de l'en dépouiller qu'il ne l'est de voler un avaro. Cependant son commerce fut encore très-considérable, et l'on continua à y confectionner des draps,

des serges, des tapisseries, des bougrans, des futaines, des ostades et d'autres étoffes semblables.

Charles-Quint, voyait sa santé s'affaiblir de jour en jour, surtout depuis les revers qu'il avait éprouvés devant la ville de Metz. Ce fut à cette occasion que cet empereur, si célèbre par ses bons mots, dit qu'il s'apercevait bien que la fortune était femme, et qu'elle préférerait les jeunes gens aux vieillards. Il avait adopté pour devise *plus ultra*; l'échec essuyé devant Metz, la lui fit changer et il ajouta le mot *non*, *non plus ultra*. Dégouté des affaires et des grandeurs du monde, et ressentant déjà toutes les infirmités qui sont la suite ordinaire d'une vie active et laborieuse, ce monarque résolut de renoncer à la couronne, à l'époque de la vie où chez les hommes l'ambition est ordinairement la passion dominante. Il abdiqua à Bruxelles (1555) après avoir rappelé avec noblesse, mais sans fierté, les actes de son glorieux gouvernement.

L'année suivante Charles V sur le point de partir pour l'Espagne, se fit transporter à Gand dans une litière, et vint, avec ses deux sœurs et son fils, loger de préférence dans le bel hôtel de Wackene, dont la façade était tournée à la fois vers l'ancien château des comtes de Flandre et la Cour du Prince, où il était né. Il est probable qu'après avoir déposé le poids de la couronne, il voulut porter pour la

dernière fois ses regards sur les palais habités par ses heureux ancêtres, et leur dire un éternel adieu. Cet hôtel, est situé sur la place du Marais (*den Poel*). Vers l'année 1550 il échut en succession à Adolphe de Bourgogne, grand-bailli de Gand, et l'on s'accoutuma dès cet instant à l'appeler la Cour de Bourgogne. Il passa de la famille de Bourgogne, dans celle des Van der Noot, barons de Kiese-ghem. La belle et élégante façade que nous admirons aujourd'hui ne date que du siècle dernier.

Charles-Quint arrivé en Espagne, se retira au monastère de Saint-Juste, dans l'Estramadure, où il ne s'occupait plus que de la culture des fleurs, des arts mécaniques et de pratiques monastiques. Accablé de goutte, il tomba dans une espèce de démence, et se sentant attaqué de la fièvre, il se plaça dans un cercueil, se fit porter à l'église, où il ordonna de célébrer ses funérailles avec toutes les prières et les cérémonies en usage pour l'âme de ceux qui ont cessé d'exister. Après le service des morts, il fut reporté dans son cloître, avec toute la pompe, employée pour la sépulture, et y mourut le lendemain 21 Septembre 1558.

La Flandre, quoique épuisée par des sacrifices qui se renouvelaient chaque année, pour soutenir les guerres glorieuses du plus grand capitaine de son siècle, était encore à l'instant de la mort de

Charles-Quint, dans un état prospère. Cet état de prospérité et de richesse était dû à l'indépendance du commerce, et à cette liberté civile et religieuse qui est la base et la garantie de toutes les spéculations et de toutes les entreprises commerciales. L'industrie et l'abondance avaient élevé le génie de ces simples bourgeois, ennobli leurs inclinations et cultivé leur esprit. L'égalité d'ame, la tempérance, une patience à toute épreuve, présent des climats septentrionaux; la sincérité, la justice, la bonne foi, vertus nécessaires à son commerce et fruits agréables de l'heureuse liberté dont on jouissait; la véracité, la bienveillance et l'amour de la patrie, tempéraient les défauts attachés à l'humanité. Nul peuple n'était plus facile à gouverner sous un prince intelligent et sage, disait Charles-Quint, nul au contraire ne se pliait plus difficilement aux caprices d'un despote, et ne jugeait plus sainement les actes du gouvernement. Bientôt par l'exécution de cruels édits, et par les fureurs d'une guerre civile et religieuse, nous allons voir disparaître la garantie pour les propriétés, et la confiance bannie de tout commerce. Les sources de notre prospérité seront taries à jamais; les liens sacrés du sang et de l'amitié seront brisés, et une défiance contagieuse empoisonnera les plaisirs et la gaité, douces récompenses du travail.

*

En juillet 1559, Philippe II, fils de Charles V, se préparant à partir pour l'Espagne arriva à Gand, avec un suite nombreuse, parmi laquelle on remarquait la duchesse et le prince de Parme, le duc de Savoie, les ambassadeurs étrangers, les ministres et toute la haute noblesse des dix-sept provinces. Il y passa un mois entier au milieu des fêtes et des divertissemens. Mais la gaité franche des Flamands ne put déridier le front soucieux du monarque espagnol, ni provoquer un sourire de sa part. Ainsi qu'en 1556, il voulut que l'hôtel du comte d'Egmont, situé près de la Bourse, au coin de la rue aux Tripes (*de Pens-stracte*), N^o 14, lui servit de demeure. Cet hôtel avait appartenu d'abord à Jean de Bruges, seigneur de Gruuthuyse, prince de Steenhuyze, etc. Comme il passa ensuite au comte de Fiennes, on le nomma la Cour de Fiennes (*het hof van Fiennes*), et il échut depuis au prince Lamoral, comte d'Egmont, par succession de sa mère. Le roi célébra dans l'église de Saint-Bavon, avec la plus imposante solennité, le 23^e et dernier chapitre de l'ordre de la Toison-d'Or.

Avant de quitter pour toujours les Pays-Bas, Philippe II avait réuni à Gand les états-généraux, le 21 Juillet. Assis au sein de la représentation nationale, il dit qu'il avait institué sa sœur Marguërite pour gouverner ses états, aussitôt après son

départ. Marguërite était née à Audenarde en 1522 ; elle était fille naturelle de Charles - Quint et de Marguërite *Van der Genst*, qui passait pour la plus jolie femme de son temps. Philippe II témoignait toujours le désir de laisser , au mépris de tous nos privilèges, des troupes espagnoles aux Pays-Bas, pour y faire exécuter ses édits sanguinaires. A l'assemblée des états-généraux, tenue dans la salle du trône, à la maison-de-ville, il fut obligé d'entendre au milieu d'une cour brillante et flatteuse, le langage vraiment républicain de Borluut, pensionnaire de Gand : « Pourquoi notre défense est-elle confiée au bras de l'étranger ? peut-être afin que l'univers nous regarde comme des lâches, ou comme des gens incapables de se défendre eux-mêmes ? pourquoi avons-nous conclu la paix, si les charges de la guerre pèsent encore sur nous ? Aussi longtemps que nous avons eu des ennemis à combattre, la nécessité a suspendu nos plaintes : à présent que la paix nous est rendue, nous ne pouvons cacher notre désespoir. Comment maintiendrons-nous dans le devoir cette troupe indisciplinée, tandis que votre présence même n'a pu y réussir ? Vous avez encore à votre service des Belges courageux auxquels votre père confiait la garde de ses états, dans des temps infiniment plus orageux : pourquoi douter maintenant de cette fidélité qu'ils ont gardée in-

violablement à vos devanciers, pendant tant de siècles? » Ce langage nouveau pour le roi et qui renfermait des vérités évidentes, le confondit au point qu'il ne pût y répondre de suite. Après qu'il se fut remis de son trouble : « Et moi aussi je suis étranger, s'écria-il enfin, ne préfère-t-on pas me chasser entièrement du pays? » En même temps, il descendit de son trône, et le pensionnaire de Gand ne retira aucun fruit de son courage. Deux jours après le roi fit déclarer aux états qu'il ferait retirer les troupes espagnoles des Pays-Bas; mais elles ne les abandonnèrent qu'un an et demi après.

Philippe, à son départ, avait donné à Marguërite, comme conseil secret, le célèbre cardinal de Granvelle, évêque d'Arras, homme fort habile, mais ambitieux. Ce ministre, pour donner plus de force à la religion catholique, menacée par les envahissemens successifs des nouveaux sectaires, organisa l'érection de quatorze nouveaux évêchés qui furent ajoutés aux quatre existant déjà. L'évêché de Gand fut rangé sous l'archevêché de Malines, qui, joint aux revenus de plusieurs riches abbayes devint la récompense de Granvelle.

Au commencement de l'année 1561, les édits contre les sectaires furent exécutés avec une activité toujours croissante. Mais les supplices ne faisaient qu'augmenter le nombre des hérésiarques. Dans

les villes et le plat-pays le peuple toujours prêt à prendre parti pour les opprimés, les arrachait souvent des mains des bourreaux. Il donnait asyle aux nouveaux sectaires, quoique la loi le défendit sous peine de mort.

Entre temps les nobles signèrent, sous le nom de *Compromis*, une protestation fameuse, par laquelle ils jurèrent devant Dieu, qu'en s'opposant aux projets de Philippe, il n'avaient d'autre but que la gloire de la religion catholique, et la conservation de leurs privilèges violés par le roi. Au nombre de 250, ils allèrent présenter leur réquête à la gouvernante. Le soir un grand banquet les réunit; et l'un d'eux ayant dit au dessert qu'il avait entendu Berlaimont, qui se trouvait alors près de Marguêrite, les qualifier de *gueux*, la confédération adopta cette dénomination, qui plus tard servit à désigner les protestans et les calvinistes.

Tels furent les événemens qui précédèrent les excès déplorables que nous allons retracer. Les calvinistes, les plus nombreux de tous les sectaires qui inondaient alors la Belgique, commencèrent à répandre leur nouvelle doctrine d'abord de nuit, et en secret, et bientôt de jour et en rase campagne. Leurs prêches commencèrent, près de Gand, à une demi-lieue de la porte de Saint-Liévin, dans une plaine voisine du chemin de Rhodes. Un cer-

tain moine apostat, nommé *Herman Stricker*, natif d'Overyssel, y prêcha publiquement le 30 Juin 1566. On y allait comme à une fête; rien ne pouvait arrêter le peuple. Hommes, femmes, enfans, vieillards, tous, séduits par la nouveauté du spectacle, y accouraient de tous côtés. Il y eut plus de 7000 auditeurs.

Les ministres calvinistes continuèrent à prêcher publiquement autour de Gand. Un de leurs prêches les plus remarquables fut celui qui eut lieu à Wondelghem. On y compta plus de 6000 auditeurs. Le ministre Stricker ayant su que les magistrats de Gand avaient mis sa tête à prix pour 100 livres de gros, vint trouver le président du conseil de Flandre avec effronterie et lui dit : *Me voilà, monsieur, voulez-vous gagner cent livres?* Le président *Jacques Martins*, homme dévoué à son prince et à la religion, fut étonné d'une telle audace et le laissa aller, craignant d'aggraver, par un acte de sévérité, le mal qui allait croissant.

Enhardis par leurs premiers succès, les sectaires se rassemblèrent en plus grand nombre, le 21 Juillet, dans une plaine nommée Saint-Pierre d'Alost. Environ 10,000 habitans de Gand, s'y rendirent. Cette fois-ci beaucoup d'auditeurs étaient armés de lances, de poignards et de fusils, afin de résister

en cas d'attaque. Herman Stricker se faisait entendre du haut d'une espèce de chaire, formée par des chariots et des troncs d'arbres. La foule du peuple l'entourait de manière à ne rien perdre de ses discours, toujours assaisonnés de violentes invectives contre le pape et la religion catholique. Afin qu'on ne pût l'interrompre, on avait placé des postes avancés aux avenues de la plaine qui se trouvaient bouchées avec des chariots. On y rebaptisait les nouveaux nés avec de l'eau puisée dans un ruisseau voisin, et on unissait ou divorçait les époux selon le nouveau rit de Calvin. Cette assemblée avait duré deux jours. Presque tous ceux qui y assistèrent, furent plus tard punis de mort, ou d'exil par le duc d'Albe.

Lorsqu'on eut appris à Gand, les excès commis à Anvers, par les iconoclastes (briseurs d'images) qui, dans la seule église de Notre-Dame, avaient causé en quelques heures, des dommages évalués à plus de 400,000 écus d'or, les magistrats jurèrent tous publiquement de repousser les profanateurs par la force; ils voulurent même engager par le même serment, le peuple qui s'y refusa en partie. Toutes les cérémonies religieuses furent alors suspendues, les tribunaux fermés, comme dans une ville occupée par l'ennemi, et les objets les plus précieux des églises, transportés dans le château.

Bientôt ces iconoclastes, troupe grossière et nombreuse, composée de l'écume de la nation, et des bandits des pays voisins, renouvelèrent dans la riche Belgique les fureurs sacrilèges qui dans le VIII^e siècle avaient agité l'Orient. Chassés de province en province, la riante prospérité de la religion catholique blessait leur fureur vagabonde. Ils ne pouvaient voir sans rage ces temples magnifiques où leurs compatriotes écoutaient en paix la parole de vie. Ils commencèrent à Gand le cours de leurs violences fanatiques, sur deux autels qu'ils brisèrent et pillèrent le 19 Août, dans l'église des Augustins.

Le 22 Août entre une et deux heures de l'après-midi, il se forma au Marché-au-Beurre, un rassemblement d'environ quatre cents hommes de la lie du peuple. Ils étaient armés de haches, de marteaux et de piques. Ils eurent l'insolence de députer trois d'entre eux, au grand-bailli *Adolphe de Bourgogne*, pour lui annoncer : « Qu'ils avaient reçu ordre de briser les images, ainsi que cela avait eu lieu dans les autres villes de Pays-Bas ; que si personne ne s'y opposait, tout se passerait paisiblement ; mais qu'il auraient recours à la force, si l'on voulait s'opposer à leurs projets ; et que, pour éviter toute espèce de désordre, ils venaient lui demander l'assistance de quelques-uns

de ses archers. Il paraît même qu'ils lui montrèrent une lettre sur laquelle ils avaient contrefait le cachet du comte d'Egmont. Le Bailli irrité se roidit d'abord contre l'insolence d'une telle demande ; mais sentant bien que les lois seraient impuissantes au milieu des excès de cette espèce, il leur accorda des archers, afin de prévenir de plus grands malheurs. Alors cette troupe forcenée se précipite dans l'église de Saint-Bavon, au milieu des vociférations et des cris cent fois répétés de *vivent les gueux !* Elle arrache avec fureur de leurs niches, les statues des saints et du Christ, leur abat la tête à coups de hache et en foule aux pieds les débris mutilés. Tous les tableaux qu'elle trouve encore sont déchirés : les tombeaux sont dépouillés de leurs inscriptions et de leurs armes, et les carreaux peints de diverses couleurs sont brisés (1). De là, les iconoclastes courent à l'église des Dominicains (*Predikheeren*) ; non seulement ils commettent les mêmes outrages sur tout ce qu'il y avait de sacré ; mais ils s'introduisent avec violence dans tous les appartemens du couvent, s'y gorgent de boire et de manger, pillent l'argent et les habits, et jettent par les fenêtres, dans la Lys, tous les meubles qu'ils ne pouvaient enlever, ainsi

(1) Quelques auteurs rapportent que la dévastation de Saint-Bavon, n'eut lieu qu'à minuit, à la lueur des flambeaux.

que la bibliothèque qui était très-considérable; de sorte, que du quai on pouvait passer à pieds secs dans le cloître. Jusqu'au 24 Août, les mêmes violences dévastèrent toutes les églises et saccagèrent tous les couvens qui se trouvaient dans l'enceinte et autour de Gand. Plus de quatre cents églises furent ainsi pillées en moins de huit jours dans la Flandre et le Brabant. Ce fut à cette époque désastreuse qu'une foule de religieux et de religieuses, chassés de leurs abbayes, vinrent chercher un asyle dans l'intérieur de la ville. Deux potences furent enfin placées, l'une sur le Marché-au-Grain, l'autre sur le Marché-du-Vendredi. On y pendit un assez bon nombre d'iconoclastes, parmi lesquels il s'en trouvait quelques-uns qui n'appartenaient pas à la classe du peuple (1).

Le comte d'Egmont, venu à Gand au nom de Philippe II, pour tâcher d'y rétablir l'autorité royale et le culte de la religion catholique, descendit à son hôtel de Fiennes. Il y renouvela les deux collèges de échevins, y mit une garnison, et forçant la douceur de son caractère, afin de montrer son zèle pour le service du roi, il fit payer de la corde à plusieurs iconoclastes leur téméraire

(1) Il y a dans les archives de la ville de Gand, un mémoire justificatif extrêmement curieux, publié par les échevins de 1566; ce mémoire prouve qu'il ne fut pas au pouvoir des magistrats d'arrêter le cours des excès qui se commirent à Gand pendant cette année.

impiété. Il rouvrit les églises, et afin d'ôter aux calvinistes tout prétexte pour troubler l'ordre public et manquer de désobéissance au magistrats, il leur assigna un terrain où ils pourraient bâtir un temple. C'était hors de la porte de Bruges, à Royghem, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le cabaret appelé *Motje*.

Les profanations des iconoclastes et les efforts du comte d'Egmont pour faire rentrer les villes dans le devoir, hâtèrent beaucoup la dissolution de la ligue des nobles et ruinèrent les espérances des protestans. Les dissensions intestines avaient cessé; Hermann Stricker avait fui avec ses satellites, et le peuple prêtait l'oreille à des conseils plus sages. La multitude montra autant d'empressement à détruire les temples des protestans qu'elle avait mis de fureur, peu de mois auparavant, à saccager les églises des catholiques. Celui de Gand disparut en quelques heures. La chaire à prêcher fut traînée par le peuple sur le Marché-du-Vendredi, où elle fut brûlée.

La gouvernante avait écrit à son frère pour le prier d'accorder un généreux pardon à tous les Belges; c'était le seul moyen de les conserver à la couronne d'Espagne. Mais Philippe II envoya aux Pays-Bas en 1567, avec une armée de 10,000 Espagnols, le cruel duc d'Albe, général d'autant

plus redoutable qu'il avait de grands talens militaires. C'était le même qui, en 1540, avait conseillé à Charles V de détruire de fond en comble la ville de Gand. Il était autorisé par Philippe II à sévir contre tous ceux qu'il trouverait coupables de quelque crime, et à bâtir des citadelles. Le 30 Août 1567, le duc d'Albe envoya à Gand en garnison 3000 hommes, commandés par Don Alonza de Ulloa. A peine entrés, ils se répandirent de tous côtés, et traitèrent les habitans avec violence, comme dans une ville conquise. Beaucoup d'entre eux, pour se dérober à leurs mauvais traitemens, l'abandonnèrent à l'instant, et c'est de là que date le commencement de l'émigration.

Le 23 Septembre, les comtes d'Egmont et de Hoorn, arrêtés par le duc d'Albe, à Bruxelles, arrivèrent, escortés par environ 2000 Espagnols d'infanterie et de cavalerie, à la citadelle de Gand, qui leur fut assignée pour prison. Le secrétaire intime du comte d'Egmont, nommé Jean Casembroot, de Bruges, avait également été arrêté. Son plus grand crime était d'avoir la clef des trésors et des secrets de son maître. Ayant déclaré que ces trésors étaient enterrés dans la citadelle de Gand, on envoya sur les lieux une commission qui, après en avoir fait remuer pendant quelques jours tous les recoins, déterra enfin, près de la

porté Noire, onze coffres et quelques cassettes contenant l'argenterie, les bijoux et tous les objets de prix du malheureux comte.

Après s'être assuré de ces deux illustres victimes, le duc d'Albe créa un conseil formé de douze membres, et appelé, d'après sa destination *Conseil des troubles*, mais plus connu sous le nom de *Conseil de sang* (Bloed-Raed).

Il existe des mémoires écrits dans ce temps, où sont consignés le nom et le nombre des personnes de Gand appelées à Bruxelles pour y être jugées. Nous n'en citerons qu'un seul exemple pour ne point être forcé à des répétitions continuelles. Le 16 Janvier 1568, quatre-vingt-onze Gantois, nobles et bourgeois furent cités à comparaître devant le duc d'Albe et son conseil des troubles; et le lendemain quarante-huit autres. Dix-huit des plus notables, forts de leur innocence, ayant osé se présenter devant ces juges, furent tous condamnés et exécutés. Les uns périrent par l'épée, les autres par le gibet, et leurs biens furent confisqués. Pendant leur détention on en dressait l'inventaire, tandis que des commissaires allaient aux enquêtes, faisant déposer les enfans contre les pères, et les domestiques contre leurs maîtres. Les contumaces furent condamnés à l'exil et leurs biens également dévolus au fisc.

*

Le supplice de vingt-cinq gentilshommes belges qui furent décapités à Bruxelles, ne fut que le prélude affreux du sort qui était réservé aux comtes d'Egmont et de Hoorn. Ces deux malheureux seigneurs, furent condamnés à mort, le premier Juin 1568, extraits le lendemain de la citadelle de Gand, et transportés à Bruxelles, sous une escorte de 3000 Espagnols. Ils y furent décapités le 5, au milieu de la douleur et des regrets des Belges.

Le corps du comte d'Egmont fut déposé par Sabine de Bavière, son épouse, dans l'église de Sotteghem, à trois lieues de Gand. En 1804, on y découvrit dans un caveau au milieu du chœur, le tombeau de cette victime de la cruauté du duc d'Albe. Alors quelques amis zélés de la patrie conçurent l'idée de rendre un devoir tardif à la mémoire de Lamoral comte d'Egmont, et formèrent un comité chargé de recueillir les souscriptions pour lui ériger un monument à Sotteghem. La construction en est confiée à M. Calloigne, de Bruges, statuaire de S. M. le roi des Pays-Bas, M. J. Van Bosterhout, receveur de la ville de Gand, autant par l'effet de son patriotisme que de son obligeance naturelle, a bien voulu se charger de recevoir encore les souscriptions.

Malgré les édits les plus rigoureux fulminés par

le duc d'Albe pour réprimer la désertion et le dépeuplement des villes, des milliers de Gantois allèrent porter en Allemagne et surtout en Angleterre leur industrielle activité. Les annalistes contemporains nous assurent que la moitié des maisons de la ville Gand étaient désertes. Forcés de manger d'abord le pain de la misère pour respirer la liberté, les Flamands conservèrent les habitudes et même le costume de la terre natale; bientôt leurs bras utiles firent la richesse de leur patrie adoptive. Manchester leur doit en grande partie la prospérité dont elle jouit maintenant.

Les Gantois afin de résister aux *gueux de mer*, qui faisaient des excursions jusqu'aux portes de la ville, s'enrégimentèrent au nombre d'environ 7200, divisés en huit bataillons, qui étaient chacun sous les ordres d'un capitaine. Quatre cents hommes montaient tous les jours la garde, savoir : trois cents aux portes de la ville et cent sur le Marché-du-Vendredi.

Le duc d'Albe avait quitté notre malheureuse patrie, emportant avec lui les trésors ainsi que l'exécration des Belges, et les Espagnols, qui commettaient d'horribles excès dans tout le pays, avaient été déclarés, rebelles au roi et traîtres à la patrie. Le 9 Septembre 1576, les états de Flandre convoquèrent tous leurs membres et cinq

jours après il se tint à Gand une assemblée générale. On commença la séance par une violente déclamation contre les cruautés des troupes espagnoles, et l'on résolut ensuite de faire cause commune avec les états de Brabant et de Hainaut pour les expulser du cercle des provinces belgiques. Les prélats eux-mêmes, à la vue de la rage sacrilège de ces bandes féroces, prononcèrent avec les autres députés une proscription générale contre tout ce qui portait le nom d'espagnol. Pendant cette séance tumultueuse toute la ville était en rumeur; on battait la caisse, on sonnait le tocsin et les bourgeois couraient aux armes; car on n'était point sans crainte du côté de la citadelle qui était toujours occupée par les troupes du roi.

Ayant reçu quelques secours du comte de Rœulx, gouverneur de Flandre et de quelques villes voisines, les Gantois se mirent à investir la citadelle du côté de la campagne; leurs troupes campèrent à Saint-Amand.

Le 18, les Espagnols commencèrent à tirer contre la ville et à mettre le feu à quelques maisons, situées sur *la Pécherie*. On prit à l'instant toutes les précautions possibles pour s'opposer aux ravages de leur artillerie, et l'on barricada toutes les rues par lesquelles ils auraient pu pénétrer dans la ville. On établit une batterie de canons sur le Pas-Brugge,

une seconde sur le pont de Saint-George, une troisième sur deux maisons voisines que l'on remplit de terre, et l'on commença le siège de la citadelle. Il fut long, car l'artillerie manquait. A la demande des principaux habitans de Gand, le prince d'Orange, alors en Zélande, leur envoya huit compagnies de bonnes troupes, portant sur leurs drapeaux *pro fide et patria*, et sous lesquelles s'étaient enrôlés beaucoup de Gantois, bannis par le duc d'Albe. Elles se trouvaient sous le commandement d'un colonial anglais, nommé Temple, et amenaient douze pièces de canon de divers calibres. Elles furent accueillies avec les marques de la joie la plus vive. Les jours suivans, on reçut encore quelques troupes et plusieurs canons envoyés de Tournai. Ce fut alors que l'on assiégea dans les règles le château qui fit une vigoureuse résistance. Le prince d'Orange envoya de nouveau au secours des Flamands, vingt-trois autres compagnies, qui arrivaient de jours à autre et se répandaient dans la province, du consentement des états.

Afin de procéder à une alliance plus étroite entre toutes les provinces des Pays-Bas, les confédérés résolurent de former à Gand un nouveau congrès connu dans l'histoire sous le nom de *Pacification de Gand*. Les parties contractantes étaient, d'un côté, les plénipotentiaires du prince d'Orange, des

états de Hollande et de ceux de Zélande; et de l'autre, les prélats, nobles, villes et membres de Brabant, Flandre, Artois, Hainaut, Valenciennes, Lille, Douai, Orchies, Namur, Tournai, Tournais, Utrecht et Malines, formant les états-généraux de ces pays. Un grand nombre de bourgeois qui s'étaient expatriés du temps des persécutions du duc d'Albe, profitèrent de cette circonstance pour se rendre en cette ville.

Les conférences commencèrent aussitôt à la maison de ville, dans la salle du trône. Les vingt-cinq articles de la pacification étaient si bien préparés, et les négociations avancèrent avec une telle rapidité que tout fut arrêté dans les premiers jours de novembre. Cette fameuse *pacification de Gand* fut signée solennellement, à portes ouvertes, dans la salle du trône de la maison de ville le 8 Novembre 1576, au matin. La publication s'en fit au grand balcon, en présence de tous les plénipotentiaires, au son des trompettes et de toutes les cloches, ainsi qu'au bruit de l'artillerie qui battait alors la citadelle avec fureur. Cette pacification fut regardée dans la suite des troubles, comme une constitution fondamentale des Pays-Bas et servit de base aux traités subséquens. Elle portait en substance : qu'il existerait entre toutes les provinces paix éternelle et union sincère, afin de délivrer le pays des troupes

espagnoles et étrangères; qu'il ne serait pas permis d'attenter en rien à la religion catholique et romaine : qu'on détruirait toutes les inscriptions, statues, monumens, etc., érigés par le duc d'Albe; que les édits sur l'hérésie seraient suspendus; que l'on restituerait tous les biens qui avaient été confisqués pendant les troubles; que le prince d'Orange demeurerait stad-houder et amiral de Hollande et de Zélande, etc. Ce traité causa une grande joie dans tous les Pays-Bas, et les provinces qui ne l'avaient pas signé d'abord, y accédèrent dans la suite.

Afin de célébrer dignement le rétablissement de la paix, on doubla le feu des batteries. Quand les brèches parurent suffisamment élargies, on résolut de donner un assaut général du côté de la ville et de la campagne en même temps. Trois mille Gantois, qui, pour se reconnaître entre eux sur la brèche, avaient passé une chemise au dessus de leurs habits, commencèrent l'attaque le 10, de grand matin. Mais leurs échelles étant pour la plupart trop courtes, ils furent obligés de se retirer avec une perte considérable. Les Espagnols, quoiqu'en très-petit nombre, firent la plus belle résistance. Les femmes mêmes combattaient à côté de leurs maris, de leurs enfans et de leurs pères, elles chargeaient les armes, roulaient de grosses pierres

et versaient du haut des murailles de l'eau bouillante sur les assiégeans. Plusieurs d'entre elles y perdirent la vie.

Le lendemain les Gantois se préparaient à recommencer l'assaut avec une nouvelle ardeur, quand les Espagnols envoyèrent quatre officiers pour capituler. La garnison obtint de sortir libre, mais sans armes; l'étonnement fut général quand on vit qu'elle n'était composée que d'environ 150 hommes, y compris les blessés et les malades. Les femmes, les enfans et le bagage furent embarqués sur deux bateaux couverts pour être conduits jusqu'aux frontières de France. Quant à madame Mondragon, qui, en l'absence de son mari avait défendu si vaillamment le château, elle monta dans un chariot, avec ses filles, en présence des généraux flamands qui payèrent à son courage un juste tribut d'éloges et la firent transporter à Tournai.

En 1577 les états-généraux décrétèrent la démolition des citadelles de Gand et d'Anvers qui avaient servi de défense à leurs oppresseurs. Le 26 Août, les échevins de Gand commencèrent à démolir la leur du côté de la ville. Tous les bourgeois y travaillèrent tour-à-tour : les enfans, et mêmes les femmes de qualité mirent la main à l'ouvrage. On s'y rendait le matin, enseignes déployées, au son

du tambour et des instrumens militaires et on revenait le soir dans le même ordre. On vit même les bourgeois d'Anvers, venir en grand appareil travailler à la destruction de ce boulevard élevé par Charles V. Les Gantois à leur tour allèrent tambours battans et avec leurs étendards aider les Anversois à raser les fortifications de leur citadelle. On commençait à oublier ses malheurs; on se donnait mutuellement des fêtes, où reparaissaient la gaiété et la franchise.

Mais ces momens de bonheur furent de courte durée. Deux gentilshommes gantois, célèbres par leur esprit factieux et leur catastrophe, tâchèrent de s'élever sur les ruines de leur patrie. Le premier était *Jean Hembieze*, issu de l'illustre maison de Trésignies, homme hardi, despote dans la prospérité, et sans courage dans le malheur. Ayant beaucoup voyagé, il parlait avec facilité plusieurs langues, et savait, au gré d'une éloquence persuasive, appaiser ou soulever le peuple. Impatient de toute domination, amant fougeux d'une liberté tumultueuse, il avait juré aux Espagnols une haine à mort, et avait toujours marqué parmi ceux qui s'opposaient aux volontés du duc d'Albe. Le second, *François de la Kethulle*, seigneur de Ryhove, également issu d'une famille très-distinguée, ayant à-peu-près les mêmes qualités et les mêmes vices;

était encore plus porté à la violence et à l'audace, même à la cruauté. Il était aussi plus attaché au prince d'Orange; Hembieze n'écoutait celui-ci qu'autant que ses intérêts en dépendaient. Tels furent les deux hommes qui se mirent à Gand à la tête des *gueux*, faction qui l'emporta bientôt sur les *catholiques*. Elle n'était composée que de l'écume d'ouvriers aguerris, devenus cruels par les troubles, et ne subsistant plus, depuis la ruine du commerce et des fabriques, que du pillage des églises et des abbayes. Au moindre signal de ses chefs, on vit souvent cette faction, au nombre de plus de 20,000 hommes, agiter et *révolutionner* toute la ville.

Cependant le prince d'Orange avait fait à Bruxelles une entrée triomphale, et la reconnaissance des états-généraux lui avait décerné le titre de *Ruwart* ou de *Protecteur*. Par une sorte de compensation, un belge distingué, le duc d'Arschot, prince de Croÿ, fut élu gouverneur de Flandre. Ce seigneur arriva à Gand accompagné d'un brillant cortège. Accueilli avec empressement par les bourgeois, il leur promit, pour se les attacher, la restitution des privilèges que Charles-Quint leur avait enlevés. En ce moment les états-généraux étaient assemblés à Gand, et non-seulement les évêques de Bruges et d'Ypres, mais encore le gou-

verneur de la Flandre-Wallonne, et ceux des autres villes y étaient venus en personne pour travailler avec le duc d'Arshot.

Hembieze et Ryhove ne virent que de mauvais œil une nomination qui allait mettre des entraves à leur ambition, et leur mécontentement redoubla quand ils aperçurent que le duc ne remplissait pas ses promesses. Un jour, ennuyé de leurs demandes réitérées, il les maltraita de paroles et les menaça de son ressentiment. Le soir même, 28 Octobre 1577, Ryhove se rend chez Hembieze, et ils conviennent ensemble de prévenir les desseins du duc et des autres seigneurs catholiques que l'on soupçonnait d'être encore attachés à l'Espagne, et décident de les arrêter la nuit même.

Hembieze resta chez lui avec un fort détachement, afin de se porter où sa présence serait jugée nécessaire. Quant à Ryhove, à la tête de quelques chefs et suivi de ses affidés, il s'empara vers le milieu de la nuit, du Vieux-Bourg où était l'artillerie, du marché du Vendredi, et des principales rues de la ville : il disposa ensuite dans les différens quartiers ses troupes, qui s'augmentaient de moment en moment. Vers quatre heures du matin, accompagné du capitaine Mieghem et d'une force armée imposante, il se rendit devant l'hôtel du duc d'Arshot, aujourd'hui l'hôtel du gouvernement. Comme

le duc en avait fait fermer la porte, cette troupe indisciplinée commença à y amasser de la paille et du bois, en criant *du feu! du feu! il nous faut brûler les oiseaux dans le nid*. Pour éviter de plus grands malheurs, le duc d'Arschot, en robe de chambre, fut obligé de faire ouvrir la porte de son hôtel : la populace s'y précipita avec fureur, mais Ryhove l'arracha des mains de ces forcés et l'emmena sous une forte escorte dans sa propre maison (1). Pendant ce temps, d'autres troupes arrêtaient les évêques de Bruges et d'Ypres, le gouverneur de la Flandre-Wallone et plusieurs autres seigneurs. Ils furent tous conduits dans la maison de Ryhove, qui était très-spacieuse, et renfermés dans des chambres séparées. Pendant trois ou quatre jours les chaînes furent tendues dans les rues, le peuple resta sous les armes et les places publiques furent occupées par la troupe. Après s'être saisis des fonds publics, Hembieze et Ryhove se partagèrent le gouvernement de la ville : le premier s'arrogea la conduite des affaires civiles, le second se chargea du soin des expéditions militaires.

(1) Ryhove demeurait dans la rue basse (Onder-straete). C'est la maison qu'occupe actuellement M. Verhelst, marchand de vin, N° 18. Cette ancienne forteresse a conservé à l'intérieur quelques unes de ses formes primitives, et un souterrain qui conduit jusqu'à la maison-de-ville, mais que l'on a cru devoir fermer depuis.

Le gouvernement demanda qu'on relâchât promptement les personnes distinguées détenues sans raison; le duc d'Arschot seul obtint sa liberté: les autres furent transportées à la *Cour du Prince*, et gardées par un fort détachement de troupes. Deux d'entre eux furent pendus par les ordres de Ryhove, pendant les troubles qui éclatèrent dans la suite. Les Wallons formèrent alors un parti nommé les *mal-contens*, et s'armèrent contre les Flamands. Le prince d'Orange pour mettre un terme à la conduite extravagante des factieux, arriva à Gand le 29 Décembre 1577. Malgré le désordre qui y régnait, les bourgeois lui firent une réception magnifique. Il fut logé dans le bel hôtel de Wackene, devant lequel on avait dressé un superbe théâtre: les *Fontainistes* allèrent au devant de lui, et récitèrent en sa présence des drames joyeux et des jeux de moralité; de jeunes filles, représentant les Grâces et les Muses, célébrèrent ses exploits. La *Pucelle de Gand* vint lui offrir un cœur d'or. Pendant trois semaines qu'il fut en cette ville, on lui donna des fêtes et des spectacles. Il tâcha de ramener le calme, et de réprimer les excès; il reprocha aux chefs des factieux, en particulier, leur conduite tyrannique et intercêda puissamment en faveur des catholiques opprimés (1). On paya

(1) On peut voir, à ce sujet, dans la maison-de-ville, le beau tableau de M. M. Van Brée, d'Anvers. *

d'une apparence de docilité ses conseils salutaires, et à peine fut-il parti, que les chefs de la faction, emportés par leurs passions, et leurs haines, recommencèrent à insulter la religion catholique. Caresant la chimère de rendre la ville imprenable, et d'en faire par la suite la capitale d'une vaste république, ils creusèrent des fossés et démolirent des églises un peu écartées pour revêtir de pierres-de-taille les murs qui subsistent encore en partie, le long des prairies de la Byloke. Il s'emparèrent de l'abbaye même de Saint-Pierre, et des couvens des quatre ordres mendiants; ils en chassèrent les moines, et après les avoir pillés, ils assignèrent ces couvens pour logemens à leur cavalerie et aux paysans réfugiés. On enleva ensuite dans les églises de Gand et des environs, toutes les cloches, les chandeliers et tous les vases de cuivre et de fer, pour les fondre et en faire des canons; sous prétexte de pourvoir aux besoins de la patrie, on se saisit peu après de tous les ornemens précieux en or et en argent. On pilla de nouveau avec une fureur affreuse les églises des Augustins, des Dominicains et des Carmes. L'on brisait tout ce que l'on ne pouvait emporter et les prêtres étaient arrachés du pied des autels. Les ministres étrangers prêchaient et rebaptisaient à leur manière dans ces deux dernières églises : Saint-Bayon était devenu leur prin-

cipal temple, et Saint-Nicolas avait été transformé en une écurie où l'on avait logé environ deux cents hommes de cavalerie.

Alors furent détruites et ensevelies sous leurs ruines ces riches abbayes situées à la campagne, telles que celles de Baudeloo, de Waerschoot, de Nieuwen-Bosschen, d'Oost-Eecloo, de Doorsèle, de Ter-Haeghe, etc. La population de ces abbayes, après avoir été long-temps dispersée, vint enfin se fixer dans la ville. Cette seconde profanation des églises et cette dévastation des monastères, avait pour l'humanité quelque chose de plus affligeant que les premières fureurs des iconoclastes, parce qu'elles se faisaient de sang-froid.

Ryhove, était entré en campagne et s'était emparé sans coup férir, au moyen des intelligences qu'il avait partout, de Courtrai, d'Hulst, d'Audenarde, de Bruges et de Termonde. Il avait sous ses ordres neuf à dix mille hommes de troupes étrangères, à la solde de la ville de Gand, et commandées par leurs chef respectifs, le prince Casimir, le comte de Zwartemberg, le marquis d'Avré et le baron Schenk. Il tourna ses armes du côté des provinces Wallonnes : on se battit de part et d'autre avec fureur, jusque sous les murs mêmes de Gand, dont tous les environs étaient ravagés par le fer et le feu. Ce fut alors qu'un officier Français d'une grande

réputation, François de la Noue vint offrir ses services aux Gantois. Entre temps, les prédicateurs de la nouvelle religion, parmi lesquels on remarquait Dathenus qui avait joué un assez grand rôle à Gand, sous le gouvernement de Marguerite de Parme, recommencèrent leurs prêches et leurs excès.

Ryhove, revenu en triomphe de ses expéditions se fit élire grand-balli à la place de seigneur de la Barre de Monscron, décédé en prison à la *Cour-du-Prince*. Ces honneurs accordés au seigneur de la Kethulle commencèrent à exciter la jalousie de son compétiteur au souverain pouvoir. Le prince d'Orange avait projeté un règlement nommé *paix de religion*, dans lequel on assurait la liberté des deux religions, l'on faisait un partage égal des églises paroissiales et l'on pourvoyait à l'entretien des monastères, à la subsistance des religieux et des religieuses. La faction d'Hembieze s'opposa à la publication de ce règlement; mais celle de Ryhove l'emporta et il fut publié le 27 Décembre 1578.

Hembieze se forma bientôt une garde pour la sûreté de sa personne, et au mépris de constitutions qu'il avait données, il imposa à la ville de nouveaux magistrats de sa création, à la tête desquels il eut soin de se faire placer. Il fit aussi battre

monnaie. Peu de temps après il s'empara du riche et beau pays de Waes, ainsi que des quatre métiers qu'il ajouta aux terres de la république.

Les deux chefs se sacrifiaient mutuellement leurs amis ainsi que leurs parens, et prononçaient l'exil contre les personnes qui leur étaient suspectes. L'archiduc Mathias, le conseil d'état, les états-généraux, et la reine Élisabeth elle-même, interposèrent envain leur autorité pour faire cesser ces désordres. Enfin le prince d'Orange indigné se prépara à revenir à Gand; entre temps Ryhove se prêta à ce que l'on s'emparât chez lui de la personne d'Hembieze, qui fut effectivement arrêté : mais à peine le bas peuple en eut-il été informé, qu'il investit avec fureur la maison de Ryhove, en demandant à grands cris Hembieze, qu'on fut obligé de relâcher. Rendu à la liberté, celui-ci nomma de nouveaux magistrats dont il fut proclamé chef.

Le prince d'Orange écrivit une longue lettre aux magistrats de Gand, pour leur offrir de venir encore pacifier leurs troubles. Hembieze qui se voyait perdu si le prince était reçu en ville, mit inutilement tout en œuvre pour empêcher son admission. Dathenus s'éclipsa alors sans bruit; et Hembieze consterné descendit dans un bateau qui allait partir pour le Sas-de-Gand. Mais un caba-

retier qui l'avait aperçu l'en fit sortir, et lui dit, en le menaçant de le tuer : « *Point de fuite : tu nous as menés dans le borbier, il faut nous en tirer, ou périr avec nous.* » Hembieze fut forcé de se tenir caché. Le prince d'Orange, avec sa seule garde ordinaire, arriva le 18 Août 1579; deux jours après, il cassa les magistrats, créés par Hembieze, il en élut d'autres selon les lois, et supprima les gardes de ce factieux. Le bas peuple excita néanmoins, pour le faire nommer colonel des vingt-cinq compagnies, une émeute que le prince d'Orange apaisa par sa fermeté. Hembieze sortit alors en secret de la ville et se retira dans le Palatinat, auprès du prince Casimir, qui le gratifia d'une forte pension. Les troubles intérieurs de la ville de Gand et la domination des fameux *dix-huit* cessèrent à son départ.

La déchéance de Philippe II, ayant été prononcée, la souveraineté des Pays-Bas fut offerte au duc d'Anjou et d'Alençon, frère du roi de France. Ce prince faible et inquiet, fit son entrée solennelle à Gand, avec un superbe cortège, le 20 Août 1582; il fut logé à la Cour-du-Prince. La Chambre de rhétorique sut trouver dans son sein douze poètes assez versés dans la langue française et même dans l'art de la flatterie pour chanter *les douze admirables vertus de François*, c'est-à-dire des vertus

étrangères à ce prince sans talens. Cette page de nos annales n'en est pas la plus belle. Les fêtes de son inauguration se firent avec la plus grande cérémonie, et durèrent pendant plusieurs jours. Ce nouveau comte de Flandre fit arriver son armée auprès de Gand. Celle du prince de Parme qui s'était emparée de Tournai, après un long siège, s'avancait pour couper les troupes alliées revenant de la West-Flandre. Le 29 Août 1581 on livra la bataille sous les murs de la ville; l'on sonna le tocsin, les bourgeois et les troupes sortirent au secours de l'armée Française, qui, renforcée des troupes des états, de quelques régimens Anglais, et soutenue par le canon de la place, repoussa avec le plus grand succès deux ou trois attaques successives de toutes les forces espagnoles, et obligea le duc de Parme à se retirer à Audenarde, après avoir essuyé de grandes pertes. Pendant tout le temps de la bataille, le prince d'Orange et le duc d'Alençon n'avaient cessé d'animer les combattans du haut des murailles.

Les forces de la confédération contre les Espagnols s'affaiblissaient de jour en jour et les troubles recommencèrent à Gand. Semblables aux flux et au reflux d'une mer orageuse, le parti des gueux et celui des catholiques reprenaient alternativement le dessus. Au mois d'Août 1583, après une émeute,

les sectaires envoyèrent à Franckentale des députés auprès d'Hembieze pour l'engager à revenir dans sa ville natale. Conduit par sa mauvaise étoile, il y reparut et ressaisit les rênes du despotisme. Mais ses nombreux ennemis y scrutèrent sa conduite, et découvrirent bientôt, que, pour pouvoir exercer sa vengeance et sa domination à l'abri d'une protection étrangère, il tramait le complot de livrer Termonde et Gand aux Espagnols. Ces soupçons ne tardent point à se confirmer pleinement. Les magistrats se rassemblent en tumulte à la maison-de-ville, et Hembieze croyant encore l'emporter par la force, la fait investir par son régiment : mais un des échevins saute par la fenêtre, fait prendre les armes à toute la bourgeoisie et tombe sur les troupes d'Hembieze qui sont désarmées. Celui-ci accablé d'injures et de malédictions, est conduit à coups de hallebardes prisonnier, à l'hôtel de Wackene, où il fut destitué le soir même, de ses fonctions de *premier de Gand* et de surintendant de la guerre. La nuit on trouva dans son hôtel (aujourd'hui le tribunal de première instance, rue de l'Université), trois canons et des armes de toute espèce, circonstance dont le parti des *gueux* profita pour exercer mille vengeances contre les catholiques.

On fit à Hembieze son procès dans les formes :

l'acte d'accusation, dans lequel on lui reprochait tous ses crimes antérieurs et sa trahison, contenait 42 articles. Hembieze, qui ne pouvait supporter le poids de l'adversité, se défendit faiblement et avoua presque tout ce dont on l'accusait. Condamné à mort le 24 Août 1584, il eut la tête tranchée sur un échafaud dressé au milieu de la place Saint-Pharaïlde (*Marché-à-Poisson*). Le peuple toujours inconstant vit mourir avec indifférence cet homme trop fameux qu'il avait idolâtré peu d'années auparavant.

Sa mémoire fut réhabilitée quelque temps après par le duc de Parme. Cette même année vit encore mourir le duc d'Anjou, et le prince d'Orange qui succomba sous les coups d'un fanatique nommé Balthazard Geerards. Quant à Ryhove, il se retira prudemment en Hollande, aussitôt qu'il eut appris la catastrophe de son compagnon de fortune : il y mourut d'une longue maladie qui dégénéra en une frénésie terrible.

Le duc de Parme avait soumis toute la Flandre, et avait résolu de réduire par la famine la ville de Gand, qui seule trainait encore ses malheurs encore plus d'un mois après la mort d'Hembieze. Il y réussit : il établit son camp à Beveren, et la capitale populeuse de la Flandre éprouva bientôt les horreurs de la famine. En vain les ministres

calvinistes bercèrent le peuple de belles promesses : on manquait de pain, on était réduit à manger les chats, les chiens et même les alimens les plus rebutans. D'un autre côté les gens paisibles conseillaient une réconciliation nécessaire. Elle fut signée au camp de Beveren, le 17 Septembre 1584. Cette capitulation consistait en douze articles : la religion catholique seule était admise; ceux qui ne se soumettraient pas avaient deux ans pour se retirer où bon leur semblerait, avec la libre disposition de leurs biens : le clergé était rétabli et rentrait dans la jouissance de tous ses biens : la ville donnait une somme de deux cent mille florins et devait livrer six des principaux mutins : elle recevait garnison espagnole, etc., etc.

C'est ainsi que la Flandre, après vingt ans de troubles affreux et d'une guerre sanglante, rentra sous la domination espagnole. Le prince de Parme confia le gouvernement de la ville à *Champigni*, frère du cardinal de Granvelle, et ce nouveau gouverneur vint occuper l'hôtel d'Hembieze. La citadelle fut reconstruite et une triste tranquillité reparut dans cette cité, théâtre peu de temps auparavant, de tant de passions différentes. Plus de onze mille individus la quittèrent, plutôt que de renoncer à la nouvelle religion, et ils allèrent porter les uns leur misère, les autres

leur fortune et leur industrie en Angleterre et en Hollande. Un tiers des maisons de la ville était abandonné.

Philippe II avait perdu à jamais l'espoir de recouvrer intégralement les Pays-Bas, où il avait sacrifié tant de sang et les trésors de l'Amérique. Il sépara donc en 1598 les provinces Belges de la monarchie espagnole et les donna en souveraineté à sa fille Isabelle, qui épousa l'archiduc Albert, fils de l'empereur d'Allemagne. Inaugurés à Gand en 1600, ces aimables princes dont le souvenir est encore cher à tous les Belges, s'appliquèrent à leur faire oublier les calamités dont le duc d'Albe les avait accablés. Ils aimèrent et encouragèrent les sciences et les arts. La sévérité de mœurs et les pratiques de la religion catholique étaient soigneusement observées à leur cour : et les Gantois, en admirant la douceur de leur caractère, s'attachèrent sincèrement à un gouvernement sous lequel leur ville reprenait une partie de son ancienne splendeur. Maurice, digne fils du prince d'Orange, continuait une guerre active contre les armées espagnoles et était débarqué près de Nieupoort. Au premier bruit de cette irruption, les archiducs rassemblent une armée nombreuse sous les murs de Gand, et l'infante Isabelle à cheval, harangue elle-même les soldats et le anime à se battre avec

courage pour la religion et le roi. L'archiduc s'avance contre Maurice qui remporte sur lui (1600) la célèbre victoire de Nieuport.

Pendant un laps de temps de plus de cent ans, c'est-à-dire jusqu'aux conquêtes de l'ambitieux Louis XIV, l'histoire de Gand et de la Flandre nous offrira peu de faits remarquables. Semblable à l'abeille, qui, après avoir été long-temps battue par l'orage, secoue ses ailes chargées de pluie, et retourne à ses douces occupations; le Flamand, sous l'influence d'un gouvernement paisible et pacifique, s'adonne de nouveau à son industrie et aux arts, doux enfans de la paix. Mais les sources de son ancienne prospérité étaient taries pour long-temps. Les princes de la maison d'Autriche, afin de fournir des alimens à l'esprit actif et indépendant des Belges, le dirigèrent vers les lettres, ainsi que les beaux-arts, et bientôt l'Europe étonnée admira des chefs-d'œuvre de génie et science.

Louis XIV, revendiquant, du chef de son épouse, de prétendus droits sur le Brabant et le Limbourg, vint faire dans les Pays-Bas une guerre longue et sanglante. Le 9 Mars 1678, ce prince ambitieux s'empara, après un siège de six jours, de Gand, qu'il fut obligé de rendre à la paix de Nimègue. Pendant la fameuse guerre de la succession à la couronne d'Espagne, Marlborough, ayant vaincu

les Français (1706) à Ramillies, occupa Gand et presque toute la Flandre espagnole.

L'armée des alliés assiégeait Lille, et les Français marchèrent en Flandre pour opérer une diversion. Un corps de 16,000 hommes, sous les ordres du prince de Grimaldi, se présente le 5 Juillet 1708, à la pointe du jour, du côté de la porte de Saint-Liévin. Quelques soldats français, se donnant pour déserteurs, sont bien reçus par la garde bourgeoise, qui leur offre à boire. Mais tout-à-coup ces faux transfuges, rejoints bientôt par quelques autres de leurs camarades, forcent les bourgeois à se rendre, en leur appuyant la bayonnette sur la poitrine, et ouvrent la porte au comte Della Faille, brigadier-général au service de France, et ancien grand-bailli de Gand. Celui-ci court en toute hâte s'emparer de la porte de Bruges, et ferme l'entrée de la ville au comte de Murray, qui était campé entre Maria-kerke et Lovendeghem, avec trois ou quatre régimens d'infanterie et un régiment de dragons. S'étant ainsi emparés de Gand sans coup férir, les Français dressent à l'instant des batteries contre le chateau. Le gouverneur s'y était renfermé avec 3000 hommes, dans l'intention d'y faire une vigoureuse défense, et avait déjà commencé à tirer sur la ville : mais sur les représentations des magistrats, il se rendit le même jour à des conditions

*

honorables. Cependant les Français ne se maintinrent encore à Gand que l'espace de quelques mois. Le prince *Eugène de Savoie* et le duc *Marlborough* l'attaquèrent le 24 Décembre de la même année. Déjà les tranchées étaient ouvertes, les canons et les mortiers étaient en batterie, prêts à mettre la ville en feu, quand elle capitula le 30. Le comte de *Lamotte* en était gouverneur : il en sortit le 2 Janvier 1709, avec la garnison composée d'environ 1400 hommes ; elle fut conduite à Tournai, emmenant avec elle six pièces de canon et deux mortiers. Dans la capitulation avec Marlborough et les Hollandais, il fut stipulé que tous les biens et privilèges du clergé et de la ville de Gand seraient sévèrement respectés.

Après la prise de Gand, Louis XIV, obligé de s'humilier, demanda la paix qu'on lui refusa. Eugène et Marlborough restèrent maîtres du champ de bataille de Malplaquet, couvert de trente mille hommes tués ou blessés. Enfin quelques avantages remportés par le maréchal de Villars, accélèrent (1713) la *paix d'Utrecht*. Les Pays-Bas, tels que Charles II les avait possédés, rentrèrent sous la domination de la maison d'Autriche.

Marie-Thérèse, fille aînée de l'empereur Charles VI, regretté de tous ses sujets qu'il avait gou-

vernés avec bonté, succéda à son père et épousa (1736) François, duc de Lorraine et de Bar, qu'elle associa plus tard à la co-régence de ses états. Le duc Charles de Lorraine, nommé gouverneur-général des Pays-Bas, arriva à Gand en 1744 et y fit célébrer, avec beaucoup de pompe l'inauguration solennelle de Marie-Thérèse.

En 1745, Louis XV, voulant dépouiller cette princesse d'une partie de son héritage, vint aux Pays-Bas avec le maréchal de Saxe, à la tête d'une armée de 100,000 hommes, et remporta le 11 Mai, dans les plaines de Fontenoi, une victoire célèbre sur l'armée anglaise, hanovrienne et hollandaise. Les Anglais, quoique vaincus, n'avaient été ni dispersés, ni découragés. Ils firent marcher un corps de 6000 hommes pour couvrir Gand, qui renfermait les magasins des alliés. Par un de ces événemens si communs à la guerre, le lieutenant-général français du Chaila, qui commandait une division, rencontra tout-à-coup, le 9 Juillet, ce corps d'armée à Melle, village à une lieue de Gand, et le mit dans une déroute complète. Plusieurs officiers français se distinguèrent dans ce combat par la bravoure et la présence d'esprit, qui leur avaient fait gagner la bataille de Fontenoi. Le marquis de Crillon reprit 20 canons, dont les Anglais s'étaient emparés au commencement de

l'action. Le comte de Périgord, âgé de 17 ans, à la tête d'une compagnie de grenadiers, fit mettre bas les armes à un bataillon anglais : le capitaine d'Azincour fit prisonniers 280 ennemis, avec leurs officiers : rien ne fut égal à leur surprise, quand ceux-ci virent qu'ils s'étaient rendus à quarante Français. D'Azincour ramena ses prisonniers en tenant la pointe de son épée sur la poitrine du lieutenant-colonel anglais; menaçant de le tuer, si ses gens faisaient la moindre résistance. Le capitaine Montalabert en prit 150, avec cinquante soldats de son régiment, et sur la fin de l'action, De Saint-Sauveur, capitaine de cavalerie, mit en fuite, avec un pareil nombre d'hommes, trois escadrons ennemis. Plus de 500 hommes restèrent sur la place et environ 1500 Anglais y furent faits prisonniers. Deux jours après, le comte de Lowendhal, qui, par une marche secrète, devait se trouver devant Gand en même temps que le marquis du Chaila, entra dans la ville par surprise, et s'empara de tous les magasins de l'armée confédérée; ils consistaient en une immense quantité de provisions de guerre et de bouche, et en plusieurs millions de marchandises appartenant aux Anglais. Sept cents hommes, qui formaient la garnison du château, se rendirent. Louis XV, fit son entrée solennelle le 25 du même mois. Toutes les

confréries avaient été à sa rencontre, et la garnison formait une double haie. Il fut conduit avec le Dauphin au palais épiscopal. Le roi de France avait nommé le maréchal de Saxe, gouverneur des pays conquis, qu'il administra avec beaucoup de rigueur et de sévérité.

Alarmés des succès du prince de Saxe, les Anglais et les Hollandais firent des propositions de paix entre toutes les puissances belligérantes. Les hostilités cessèrent, et le traité définitif fut signé à Aix-la-Chapelle en 1748. Les Français, sous le commandement de M. de Graulet, évacuèrent Gand le 28 Janvier 1749, et se retirèrent sur Mons. Peu après, des régimens autrichiens reparurent et furent accueillis avec de grandes démonstrations de joie.

Marie-Thérèse mourut à Vienne en 1780; elle avait régné pendant 40 ans et en avait vécu 63. Cette grande princesse fut pleurée sincèrement par tous les Belges, pour lesquels elle fut toujours la plus tendre des mères. Elle eut la gloire de les rendre heureux, après avoir repoussé victorieusement les ennemis qui semblaient avoir conjuré le démembrement des Pays-Bas. Sous son règne d'heureuse mémoire, l'agriculture, le commerce, les manufactures parvinrent à un très-haut degré de prospérité : les beaux-arts brillèrent d'un nouvel éclat,

la peinture, la gravure, la sculpture et l'architecture firent de grands progrès. Cette princesse avait déclaré que l'étude et la profession des arts libéraux ne faisaient plus perdre les titres de noblesse; elle avait créé des bibliothèques pour l'instruction de ses sujets, et institué des académies et des collèges, que la reconnaissance publique appela *Thérésiens*.

L'année suivante, son fils Joseph II, monarque philosophe, qui voyageait pour s'instruire, vint, comme simple particulier, à Gand, et en admira avec étonnement, l'opulence, les richesses et la prospérité. Il fut inauguré (1781) sur le marché du Vendredi, et le duc Albert de Saxe-Teschén, prêta en son nom le serment d'observer le pacte de la *Joyeuse entrée*, tel que Marie-Thérèse l'avait juré.

Voulant le bien, mais d'un caractère inquiet et novateur, Joseph II, en montant sur le trône, avait formé le projet d'exécuter de nombreuses réformes dans l'état ecclésiastique et la magistrature; négligeant les sages leçons de l'expérience, et oubliant qu'on ne commande point tout-à-coup à la pensée, il fit paraître successivement des édits dans lesquels les représentans de la nation crurent voir des infractions à leurs priviléges. C'est ainsi qu'il accorda la liberté de culte aux protestans; qu'il défendit de s'adresser au Saint-Siège pour obtenir des dis-

penses de mariage; de trainer par les rues, sur une claie, les corps des suicidés, etc. Quelques années auparavant, Marie-Thérèse, cédant à des sentimens d'humanité, avait aboli l'affreuse torture. Bientôt par un édit de 1783, il supprima un grand nombre de couvens, dont il sera parlé ailleurs.

De nouvelles ordonnances, défendirent d'enterrer désormais dans les églises et dans les cimetières situés au milieu de villes, des bourgs et villages; l'appel au Pape fut abrogé; un séminaire général fut érigé à Louvain, pour les jeunes théologiens; enfin les confréries, les processions et les dédicaces furent abolies. Il voulut aussi simplifier la marche de la justice et donner des règles fixes à toute procédure; de nouveaux tribunaux de première instance devaient être composés à peu-près comme ceux qui existent aujourd'hui. Ce nouveau décret fut aussi mal accueilli que les autres et l'on se disposa de toutes parts à résister ouvertement aux ordonnances impériales. Les états de Flandre firent paraître le 6 juin 1787 une remontrance au sujet des infractions aux constitutions des Pays-Bas et quelques jours après, le magistrat publia deux décrets des gouverneurs-généraux, par lesquels ceux-ci déclarèrent *suspendre* toute disposition contraire aux constitutions de la Flandre, avec assurance qu'ils engageraient S. M. à conserver la *Joyeuse-*

Entrée. A cette occasion le magistrat de Gand exhorta les habitans à illuminer toutes leurs maisons; plusieurs nobles, pour gagner le suffrage du peuple, lui donnèrent le même jour une fête sur le Marché du Vendredi. On y fit rôtir deux bœufs et six moutons qui furent distribués au son de la cloche de triomphe, du carillon et du bruit de l'artillerie, ainsi que six mille pains, deux barriques de vin rouge, deux de vin blanc et cent tonnes de bière. Tout ce qui avait servi au repas fut ensuite pillé et emporté par la populace.

Une députation des États de toutes les provinces s'était rendue à Vienne auprès de Joseph II, et n'en avait obtenu qu'une réponse qui la mécontenta. Les patriotes bruxellois avaient déjà pris la cocarde brabançonne et résisté ouvertement au comte de Murray. Néanmoins l'année 1788 se passa sans événement remarquable pour la ville de Gand; le temps se consumait dans l'attente, et les esprits s'aigrissaient de plus en plus contre le gouvernement de l'Autriche, intimidé et embarrassé par les remontrances continuelles des états de Brabant et de Flandre.

Pendant une armée patriotique s'était rassemblée à Breda, et un ancien officier, Van der Meersch, de Menin, après en avoir pris le commandement, remporta à Turnhout de grande

avantages sur le général autrichien Schröder. Le feu de l'insurrection embrase toutes les provinces, et les patriotes de la Flandre se rassemblent à Saint-Nicolas; le jeune *prince de Ligne*. et le sieur *De Veau* étaient à leur tête. Ils lèvent des contributions pour acheter des armes et des vivres. Sur ces entrefaites, quelques patriotes gantois partent de Saint-Nicolas et se rendent à Wetteren, où ils s'emparent de plusieurs bâtimens chargés d'habits, de chemises, de souliers, etc., expédiés de Gand aux troupes de l'empereur.

Cédant aux sollicitations répétées qu'on leur faisait, les patriotes, maîtres de Lokeren et de St.-Nicolas, se présentent, le vendredi 13 Novembre 1789, à 7 heures du matin, devant la ville de Gand, et y entrent au nombre seulement d'environ 600 hommes, par la porte de Bruges et celle du Sas. Divisés en trois colonnes, ils livrent des escarmouches dans divers quartiers, bon nombre de bourgeois et de moines se joignent à eux : des combats partiels durent pendant trois heures, et enfin les différens détachemens de la garnison autrichienne se rassemblent sur le Kanter ainsi que dans les rues environnantes, et l'on s'y bat avec fureur. Les Autrichiens forcés d'abandonner aussi ce poste, se divisent en deux colonnes et à cinq heures du soir ils se retirent vers leur

caserne. On se bat encore avec acharnement sur la place de Saint-Pierre; les patriotes tirent par les fenêtres, et le soir même les impériaux n'occupent plus que les casernes et la citadelle. Sûrs de la victoire, les patriotes se dispersent et la populace se met à piller plusieurs maisons. Pendant la nuit des patrouilles autrichiennes commettent de grands excès dans les rues voisines de leurs casernes.

Le lendemain le général Schrœder se renferme dans le château avec 3300 hommes et 16 pièces de canon, qu'il place sur les murailles; il établit également une batterie formidable entre la porte d'Anvers et celle du Sas, et menace la ville d'une attaque de ce côté. Ce jour entier se passe à s'observer, à échanger sans relâche des coups de fusil; les Autrichiens lancent du châteaux des boulets et des obus qui mettent le feu aux maisons situées près du *Pas-brugge* et du *Marché-aux-veaux*.

La journée du 15 fut pleine d'alarmes, les Autrichiens s'avancent jusqu'à la porte du Sas, et menacent de pénétrer dans la ville par la Cour du Prince; mais arrêtés au Rabot par le courage des patriotes, ils sont forcés de rebrousser chemin. Leur fureur tombe alors sur les habitans du quartier de Saint-Sauveur, où ils pillent plusieurs maisons,

en réduisant plusieurs autres en cendres et égorgent quelques bourgeois.

Cependant les patriotes assiégeaient inutilement les casernes. Le général Schrœder, afin d'opérer une jonction avec les troupes qui s'y trouvaient renfermées, pénétra en ville par le Pas-brugge, avec une forte division d'infanterie et de la grosse artillerie. A peine était-il arrivé sur le Marché-aux-veaux, qu'un canonnier fut tué, et qu'il fut lui-même grièvement blessé à la cuisse par un enfant de douze ans qui tira un petit canon. Il fut rapporté au château. Les troupes, privées de leur chef, commencèrent à piller, à assassiner, à mettre le feu à différentes maisons, et à entraîner dans le château quelques bourgeois, comme ils l'avaient déjà fait dans le quartier de St.-Sauveur. Entre temps les soldats, assiégés dans les casernes, furent obligés de renoncer à leur entreprise de se joindre à ceux du château, en passant par le *pré des moines*. Pendant la nuit l'on entendit le bruit continuel de l'artillerie et la cloche d'alarme; l'air était éclairé par les flammes de plusieurs quartiers de la ville, incendiés par les Autrichiens.

Le 16 Novembre, les bourgeois ayant puisé une nouvelle ardeur dans les violences commises par les impériaux et voyant leur nombre accru de 500 patriotes de Courtrai, régulièrement organisés, se

précipitent sur les casernes qui se rendent à trois heures après-midi. Le colonel *Lunden* dépose les armes avec 862 hommes, qui furent transportés comme prisonniers de guerre dans les cloîtres et ensuite à la maison de correction, sous la conduite de plus de 20,000 hommes, femmes et enfans. Le colonel *Lunden* fut forcé d'écrire au général *d'Arberg*, commandant du château, une lettre dans laquelle il lui disait « qu'ayant perdu tout espoir de conserver la ville, il s'était rendu au peuple, et qu'il l'engageait à en faire de même; qu'il deviendrait victime de la fureur populaire, lui et sa famille, s'il n'abandonnait le château dans un très-court délai. » A la réception de cette lettre, le général *d'Arberg* évacua le château pendant la nuit. La garnison, composée de 3000 hommes, emmena seulement avec elle quelques pièces d'artillerie, abandonna tous ses magasins aux patriotes et se retira en désordre sur *Lokeren*, *Termonde*, *Asch* et de là à *Bruxelles*.

Cette bagarre dura quatre jours et coûta la vie à environ deux cents Autrichiens : la perte des patriotes fut moindre; la plupart de ceux qu'ils perdirent, moururent des suites de leurs blessures. En peu de jours, toutes les autres villes de la Flandre tombèrent au pouvoir des patriotes.

Les états de Flandre, de Brabant, de Hainaut

et de Namur, après avoir proclamé leur indépendance, signèrent à Bruxelles un acte d'union, rédigé par *Van der Noot*, agent plénipotentiaire du peuple brabançon et par *Van Eupen*, grand pénitencier d'Anvers, qui voulaient l'ancien ordre de choses, comme au temps d'Albert et d'Isabelle. Le parti de *Vonck*, au contraire, cherchait à établir une démocratie conforme aux lumières du siècle. Le projet de Van der Noot fut adopté par les états de chaque province, qui s'arrogèrent le droit de se faire inaugurer comme leurs anciens souverains. Cette cérémonie eut lieu à Gand, le 4 Janvier 1790, sur un théâtre magnifique élevé au milieu du Marché-du-Vendredi. La déchéance de l'empereur Joseph II y fut prononcée solennellement, en présence des trois états, de la noblesse, des villes et des châtellenies de la province et du comté de Flandre, qui se prêtèrent alternativement le serment de fidélité, entre les mains du premier pensionnaire Rohaert; ce serment fut fait *au peuple* et non point aux états, comme représentans du peuple.

Léopold, successeur de Joseph II, mort le 25 Février 1790, était un prince d'un caractère paisible et ami des arts. Son ministre, le comte de Cobentzel, avait reçu de sa part de nouveaux ordres pour engager insensiblement à rentrer dans

*

l'obéissance, les Belges, qu'il ne disait qu'égarés : *Puisqu'ils se croient heureux par leurs privilèges, s'écria-t-il un jour, je veux les leur rendre; j'oublie tout : qu'ils m'aiment.* Le souverain Pontife unit sa voix à celle de Léopold, pour étouffer tout esprit de révolte; mais elle ne fut pas écoutée et la révolution continua. Tandis que le général Van der Meersch, retiré à Namur, à la tête d'une armée indisciplinée et corrompue, et que Van der Noot ainsi que Van Eupen se disputaient la souveraineté de la Belgique, la *Collace* de Gand, ou corps représentatif de la commune, fit publier une constitution calquée sur celle des Américains des États-Unis.

Le 23 Juillet, le magistrat de Gand est renouvelé selon la constitution. Comme on tardait à publier la nouvelle organisation, le peuple voulut user de *sa souveraineté*, et environna en très-grand nombre et à plusieurs reprises dans la journée, le bâtiment de la maison-de-ville. Après de longs pourparlers, son orateur, le boulanger *Van de Velde*, exigea et obtint des états de Flandre que l'organisation fut publiée sans remise. Afin d'annoncer cette nouvelle à ses commettans, il monta sur un amphithéâtre, dressé par ordre des états, sur le Marché-au-beurre, pour y recevoir le serment de fidélité des habitans de la campagne,

qui y étaient déjà venus au nombre de plus de 100,000 hommes. C'est là que le peuple, voulant récompenser le triomphe de son orateur, lui mit sur la tête une couronne de laurier; à 7 heures du soir le renouvellement du magistrat fut publié au balcon de la maison-de-ville. On le proclama ensuite dans les divers quartiers à la lueur des flambeaux, au son du carillon et de la grosse cloche; une brillante illumination eut lieu le même soir.

Pendant le feu de l'insurrection s'éteignait insensiblement : les paysans brabançons avaient été entièrement battus par les Autrichiens, et Namur avait capitulé. Le bruit se répand que les impériaux approchaient de Gand; on les y attendait avec anxiété et désir. Les troupes des États prennent la fuite après avoir pillé tous leurs magasins, et la *Collace* décide de reconnaître l'empereur Léopold, comme son souverain légitime. Quatre députés vont trouver près de Bruxelles le feld-maréchal baron *De Bender*, et lui présentent une requête. Celui-ci leur promet une loi d'amnistie et les engage avant tout à désarmer les patriotes. Les États font vider tous les caissons dans des bateaux, où on laisse à l'instant même entrer l'eau. Les officiers et soldats sont désarmés et on leur distribue de fortes sommes d'argent. Le lendemain 6 Décembre 1790, environ quatre

mille impériaux, sous la conduite du général *De la Tour*, entrent dans la ville au son de toutes les cloches et du carillon du Beffroi. Le magistrat sort à la rencontre du général et lui offre les clés des portes de la ville. C'est ainsi qu'après beaucoup de troubles et de sang versé, la Flandre rentra momentanément sous la domination de la maison d'Autriche. D'après une ordonnance de Léopold, les édits de Joseph II, en matière ecclésiastique, furent rappelés, et cette révocation ramena la tranquillité et le calme dans tout le clergé de la Flandre. La fameuse université de Louvain fut aussi rétablie dans tous ses droits et privilèges.

Le 6 Juillet 1791, le duc de Saxe-Teschen et son épouse, sœur de l'empereur, prêtent le serment au nom de l'empereur Léopold II, qui est inauguré sur le *Marché-du-Vendredi*. Quoique les fêtes, données à cette occasion, aient été brillantes, tout esprit d'opposition n'était pas étouffé dans la ville de Gand et dans le reste de la Flandre. Les états de Brabant surtout, avaient été déclarés indignes des grâces de l'empereur, qui mourut en Mars 1792, sans avoir rendu, autant qu'il le désirait, le bonheur aux Belges. A peine son fils François II, fut-il monté sur le trône d'Autriche, qu'il déclara la guerre à la France, conjointement avec la Prusse. Le duc de Saxe-Teschen est nommé général en

chef de l'armée, et les Autrichiens obtiennent d'abord quelques succès sur les Français; mais ceux-ci devenant de jour en jour plus nombreux, pénètrent en Belgique et remportent le 16 Novembre 1792, la bataille de Jemmapes, qui les rendit maîtres en peu de jours de tous les Pays-Bas. Le 12 Novembre, le commandant La Bourdonnaie entre à Gand avec quelques troupes. Il déclare dans sa proclamation, que les Français viennent chez les Belges en *amis* et en *concitoyens* : qu'ils leur apportent la *liberté*, l'*égalité* et la *haine contre la royauté*.

Bientôt parut le fameux décret de la Convention, qui abolissait toutes les constitutions particulières, les cloîtres, la noblesse, les dîmes, etc. Il fut lu à Gand, le 3 Janvier 1793, sous l'arbre de la *Liberté*, qui avait remplacé la colonne de Charles-Quint, renversée quelques mois auparavant par les révolutionnaires. Le 18, le général Dumourier força les Belges à former une *convention nationale*, à laquelle la province de la Flandre orientale devait fournir trente membres.

Le 22 Février on vota dans la belle église de Saint-Bavon la réunion de la Belgique à la France. Elle ne devait être qu'éphémère; les Français furent vaincus quelques jours après à Nerwinden, où ils éprouvèrent une défaite complète. Les Au-

trichiens reparaissent à Bruxelles, le 24 Mars. Le 27, quelques hussards impériaux s'avancent jusqu'aux portes de Gand, et le 29, toutes les troupes françaises se retirent sur Lille. Le même jour les troupes de l'empereur rentrent à Gand. Le 31, le magistrat fait publier que les droits de ville, supprimés le 12 Février par les Français, seraient perçus sur l'ancien pied. Les administrations reprennent leurs fonctions.

Tandis que les Autrichiens poursuivaient leurs succès et prenaient successivement Condé, Valenciennes, le Quesnoi et Landrecies par capitulation, les Français avaient pénétré en Flandre, par Courtrai et Ypres, et gagné la bataille de Fleurus, qui décida du sort de la Belgique entière. Quelque temps après, l'armée française sous les ordres de Pichegru, envahit toute la Belgique, que le général autrichien Clairfait essaya en vain de couvrir avec une armée peu nombreuse et affaiblie : il eut du moins la gloire de faire une belle retraite sur Gand, qui tomba au pouvoir des Français le 4 Juillet 1794 : en peu de temps toute le reste des Pays-Bas Autrichiens éprouva le même sort.

Ainsi finit en Flandre le gouvernement de l'illustre maison d'Autriche, sous laquelle les Belges étaient passés par le mariage de Marie de Bourgogne avec l'archiduc Maximilien, en 1477.

Les représentans du peuple français, qui étaient arrivés à la suite des armées, couvrent les murailles de Gand de décrets, qui portaient tous en tête les mots : *liberté ou la mort, guerre aux châteaux, paix aux chaumières*. Ces hommes avides et intrigans, sortis pour la plupart des dernières classes de la société, après avoir fait espérer aux Gantois la *liberté et l'égalité*, frappèrent leur ville d'une contribution de sept millions de francs ; les autres villes et châtellenies furent imposées en proportion. Les prêtres et les nobles surtout, désignés sous le nom d'*aristocrates* étaient écrasés sous le poids des impositions. L'abbaye de Saint-Pierre, celle de Baudeloo et l'évêché furent taxés, chacun à un million de francs : des nobles, de dix à quatre-vingt mille francs : plusieurs bourgeois ne furent pas même épargnés et à défaut d'espèces monnoyées, furent forcés de vendre leur argenterie. Les cloches de plusieurs églises furent brisées et on les fondit pour en faire des canons. Des tableaux précieux, des ouvrages d'art, des livres et des manuscrits furent enlevés dans les églises ainsi que dans les bibliothèques et envoyés à Paris, d'où ils ne furent rendus à la ville de Gand qu'en 1815. Les sanctuaires même ne furent pas respectés, on en arracha les vases sacrés et l'on ferma enfin les temples du Seigneur. Les

réquisitions en grain, en foin, en chevaux, toiles et autres denrées ou marchandises étaient payées en assignats qui n'eurent bientôt aucune valeur.

La belle église paroissiale de Saint-Michel avait été transformée en temple de *la Loi* : c'est là que se célébraient, aux décades du nouveau calendrier républicain, les mariages, les fêtes de l'Être Suprême, de la prise de la Bastille, etc. Ces jours là, chaque *citoyen* était obligé de suspendre à ses fenêtres, un drapeau tricolore. On avait en outre érigé en plein air deux beaux autels, l'un sur le Marché-du-Vendredi et l'autre sur le Kauter. On y brûlait de l'encens devant les statues de la *Liberté* et de la *Force*. Les autorités civiles et militaires, soit qu'elles se rendissent au temple, soit qu'elles en revinssent en cortège, allaient y chanter des hymnes à l'Être Suprême et à la Patrie.

Le 18 Juin 1796, paraît le décret du directoire exécutif, par lequel la Belgique était réunie à la république française; cet état de choses est confirmé par le traité de paix signé entre le général français Bonaparte et l'archiduc Charles à Campo-Formio. Par ce traité l'empereur François cédait à la France toutes les provinces belgiques. La Flandre est divisée en deux départemens : Gand devient le chef-lieu de celui de l'Escaut. La ville

est régie par une municipalité chargée de tous les actes de naissances, mariages, décès, etc.

Outre deux abbayes célèbres, celles de Saint-Pierre et de Baudeloo, la ville de Gand vit supprimer définitivement, vers la fin de 1796, le reste de ses couvens et de ses cloîtres, qui s'élevait encore au nombre de dix-sept. Joseph II en avait précédemment supprimé quinze.

La plupart de ces couvens furent vendus publiquement à vil prix. Les religieux qui avaient été forcés de prendre l'habit séculier, reçurent des *bons*, avec lesquels quelques uns d'entre eux rachetèrent les biens de leur communauté.

Deux gouvernemens se succèdent avec rapidité, le Directoire et le Consulat. Sous le directoire, la ville de Gand est régie par des lois plus stables, et la confiance publique, bannie depuis long-temps, reparait.

Pendant le mois de Février 1799, à la suite d'un froid très rigoureux, une grande partie de la ville de Gand, fut inondée. On allait en barques dans le quartier du *Pont-neuf*, sur le *Marché-aux-Bêtes*, le *Reep*; dans la longue rue des *Remouleurs*, le *Nieuwland* et dans presque tout le quartier de Saint-Jacques. L'eau s'éleva beaucoup plus haut que dans les années 1709, 1730 et 1740, pendant lesquelles la ville avait aussi souffert des inondations.

A son retour d'Égypte, Napoléon se fait nommer consul; l'ordre renaît et l'on s'abandonne à l'espérance d'un plus doux avenir. Au commencement de l'année 1800, le citoyen *Faipoult*, nommé préfet du département de l'Escaut, arrive dans son chef-lieu; il est installé dans ses fonctions qu'il exerça avec probité et beaucoup de talent. Il réorganise toutes les administrations, fait reflourir notre commerce et notre industrie, répare les grandes routes et s'attire l'estime générale de toute la ville de Gand, qui conserve avec respect à l'hôtel-de-ville le portrait en pied de cet administrateur habile.

Le 13 Août, on commence à célébrer à Gand, en commémoration de la fondation de la république et pour la conclusion de la paix continentale, signée à Lunéville, des fêtes qui durèrent deux jours. Le matin, toutes les autorités civiles et militaires, dont le cortège était accru de plusieurs corps de troupes de ligne, se rendent au *Temple de la Loi* (église de Saint-Michel), au milieu d'une haie de grenadiers, et d'une foule innombrable de citoyens et d'étrangers, accourus de Bruxelles, Lille, Bruges et Anvers, pour prendre part aux divertissemens de la journée. L'intérieur du temple était orné de branches de laurier, de chêne et d'olivier, emblèmes de la victoire, du

civisme et de la paix : au fond, sous un dais magnifique s'élevait le Génie de la France, entre la Sagesse, la Force, la Justice et la Prudence, personnifiées par quatre enfans qui entouraient ce Génie de guirlandes et de trophées. Des orchestres exécutaient des symphonies et chantaient des hymnes analogues à ce jour ; des détachemens militaires placés devant le portail, faisaient succéder le bruit de la mousqueterie au son des instrumens.

Après trois discours prononcés sur les événemens qui avaient précédé cette fête, le Maire de la ville, pour donner à la garnison un témoignage de la satisfaction qu'il éprouvait de son excellente discipline, décerna deux sabres d'honneur à deux militaires.

A midi tout le cortège quitta le temple et se rendit sur la *place de la Liberté* (*Marché-du-Vendredi*), où la garnison entière sous les armes était rangée autour de la colonne départementale, élevée, sur les débris de celle de Charles-Quint, pour perpétuer la mémoire des braves du département de l'Escaut, morts au champ d'honneur. Ce monument, improvisé pour ainsi dire en peu de jours par feu *Pisson*, architecte de la ville, était une colonne qui s'élevait à la hauteur de 120 pieds : elle était surmontée de la statue de *Bellone*

en repos, appuyée sur une pique; des Génies ailés étaient représentés sur les quatre faces du piédestal. Des faisceaux antiques, surmontés de leurs haches, entouraient le sousbassement et étaient en même-temps les images de l'Union et de la Force.

Après que des inscriptions eussent été tracées sur les quatre faces de ce monument, tout le cortège et la garnison, avec des détachemens de la garde nationale, se rendirent sur la place des Récollets, où des divertissemens eurent lieu jusqu'à 6 heures du soir. Un banquet civique de 150 couverts, dans lequel les soldats blessés étaient assis entre leurs généraux et les premiers magistrats du département, réunit, au grand salon de la maison-de-ville, toutes les autorités constituées. A huit heures du soir commença une illumination générale; et la journée du lendemain fut remarquable par la *petite guerre* qui eut lieu dans les plaines d'Heerense, hors de la porte d'Anvers.

Le dimanche 2 Mai 1802, on chanta dans l'église de Saint-Bavon, à Gand, en présence de toutes les autorités constituées, un *Te Deum*, en action de grâces du rétablissement de la religion catholique en France et en Belgique. Les citoyens, émigrés pour cause politique, venaient d'obtenir une amnistie quelques jours auparavant. La foule immense qui assista à cette cérémonie, l'illumina-

tion de tous les monumens publics, ainsi que des maisons particulières, jusqu'au milieu de la nuit, firent voir combien ce rétablissement était vivement désiré par les Gantois. Un mois après cette cérémonie, Ngr. Fallot de Beaumont, appelé par le Souverain Pontife à l'évêché de Gand, fait en cette ville son entrée solennelle. A peine y eut-il réorganisé l'exercice du culte catholique, qu'une dépêche du conseil-d'état, chargé des affaires du culte, annonça au préfet que le gouvernement accordait une amnistie à tous les ecclésiastiques qui n'avaient point encore été rayés de la liste des émigrés.

La peinture que la Belgique cultiva toujours avec tant de succès, recevait aussi des marques éclatantes de protection; quatre tableaux d'histoire étaient payés tous les ans chacun 10,000 francs; de semblables encouragemens étaient accordés aux arts, aux métiers et aux nombreuses manufactures de la Flandre.

Napoléon venait avec son épouse visiter les villes de la Belgique. L'équipement de la Garde d'honneur, qui devait l'accompagner partout à Gand, était superbe: il consistait en un uniforme français, à-peu-près couleur fenille-morte (*zeem-couleur*), revers, collet et paremens bleu de ciel, richement brodés en argent, gilet blanc, pantalon de peau de chamois brodé en argent, ainsi que les

*

bottes à la hussarde, chapeau français, surmonté d'un panache blanc.

Le jeudi 14 Juillet 1803, le premier consul en voiture avec son épouse, entouré des généraux Moncey et Belliard, du colonel Beauharnais et du préfet, tous à cheval, fait son entrée solennelle à Gand, en passant sous un très-bel arc de triomphe, érigé à la porte de Bruges, et retraçant les beaux faits de la campagne d'Italie. Le cortège très-brillant et nombreux était encore augmenté de plusieurs régimens. Les illuminations offraient un coup-d'œil enchanteur. Le lendemain Napoléon et Joséphine, avant d'assister à la fête, que le département leur offrait à la maison-de-ville, ornée d'un beau portique égyptien, parcoururent avec le plus grand intérêt la grande-salle, dite *pronk-zaele*, qui offrait une première *exposition*, faite avec beaucoup de goût, de tous les produits de l'industrie et des manufactures flamandes. Des médailles d'or et d'argent furent distribuées aux fabricans et artistes du département. Le commerce, dont la chambre venait d'être organisée, donna le jour suivant, au premier consul, une fête magnifique sur la Place-d'Armes, qui était transformée en une tente immense. Au fond de la place, dans laquelle on entrait du côté de la rue *du Soleil*, était un bel orchestre, placé dans une arcade,

surmontée d'un obélisque : il portait en transparent ces mots, extraits de *Télémaque* : *La ville de Tyr est heureusement située pour le commerce*. Le contour de la place était orné d'arcades, et de guirlandes de fleurs, garnies de milliers de lampions de toutes les couleurs.

Napoléon avait été nommé consul à vie; mais ce titre ne suffisait plus à son ambition. Tandis qu'il se faisait couronner empereur (1804) un arrêté du maire de Gand rétablissait la division de la ville en 238 *voisinages*, et engageait les anciens *doyens* à reprendre avec zèle leurs fonctions paternelles.

En 1807, l'administration de la ville commence à faire construire de nouveaux égouts qui servirent beaucoup à assainir cette cité populeuse et à en rendre les rues plus propres. C'est un des ouvrages les plus utiles qui y aient été exécutés depuis longtemps. On construisit cette année celui de *l'Engeland-gat-ten-trappen*, et l'année suivante deux autres. Les quais attirèrent également l'attention des magistrats. Celui de Saint-George, près du pont de la Tour-Rouge, fut terminé en juillet 1807. En 1808 on éleva celui de la porte-aux-Vaches; et on acheva celui qui se trouve derrière la Lys.

Le 6 Septembre 1809, on publie à Gand un ordre du jour par lequel on annonçait aux troupes que l'empereur avait changé la dénomination de

l'armée du Nord, formée pour repousser les anglais; qu'elle prendrait le nom d'armée de *la tête de Flandre*, et que son quartier général était transporté à Gand.

Le 17 Mai 1810, Napoléon et Marie-Louise firent leur entrée solennelle dans la ville de Gand avec le roi et de la reine de Westphalie. Le préfet M. le baron d'Houdetot, s'était rendu à Alost, pour les complimenter, et une grande partie de la population s'était portée à leur rencontre au-delà des portes. A l'extrémité du faubourg de Bruxelles, au pied d'un arc de triomphe d'une très-belle construction, le maire, M. *Pycke*, harangua S. M. en lui présentant les clés. Toutes les maisons étaient parées de feuillage, de guirlandes de fleurs, de tapisseries, d'emblèmes, d'inscriptions dictées par la circonstance. Une heure après son arrivée, Napoléon, après avoir donné aux autorités une audience dans laquelle il s'occupa des intérêts du département, parcourut avec son épouse, les plus belles promenades de la ville, et l'auguste couple rentra dans son palais en passant sous le magnifique arc de triomphe, élevé à l'entrée du Marché-aux-Grains, aux frais de la société de Commerce, d'après les plans de *P. J. J. Tiberghien*, gravés plus tard par M. *Le Normand*, à Paris. A huit heures et demie il se rendit à l'hôtel-de-ville, pour assister

à la fête qui lui était préparée. Napoléon partit le lendemain à cinq heures du matin pour aller visiter la rive gauche de l'Escaut, et à onze heures Marie-Louise se mit en route pour Bruges. En quittant la ville, ils firent don aux pauvres d'une somme de 15,000 francs.

Pour ruiner le commerce de l'Angleterre et favoriser celui de l'intérieur, Napoléon persévérait avec sévérité dans son gigantesque système du blocus continental. En 1810 et 1811, on brûla à Gand, à diverses reprises, devant l'entrepôt, pour plusieurs millions de marchandises anglaises, consistant en percales, cotons imprimés, étoffes de laine, etc.

Napoléon ayant perdu, au milieu des neiges de la Russie, l'armée la plus belle et la plus nombreuse qui ait peut-être jamais existé, ordonna une nouvelle levée d'hommes dans les premiers mois de l'année 1813. La conscription militaire qui moissonnait annuellement la fleur de la jeunesse flamande, était devenue partout odieuse. L'événement suivant ne contribua pas peu à augmenter le mécontentement des Gantois.

Le prince de Broglie, appelé en 1807 à l'évêché de Gand, fut forcé en 1813 de se démettre de ses fonctions épiscopales, et Napoléon proposa au Souverain Pontife pour le remplacer, M. De la

Brue de Saint-Bauzille, chanoine de Dijon. Quand celui-ci, nommé vicaire capitulaire, par une partie du chapitre, voulut prendre possession de sa nouvelle dignité, presque tous les ecclésiastiques de Gand et les élèves du séminaire refusèrent de le reconnaître. Le préfet, usant d'une sévérité sans exemple, fit enrégimenter à l'instant 192 de ces jeunes lévites, et les envoya, pour la plupart, à Wezel; cinquante-cinq d'entre eux ne revirent jamais leur patrie. Peu de jours après, plusieurs curés furent interdits de leurs fonctions.

Pendant les alliés avaient franchi les limites de l'empire Français. Un grand nombre de blessés furent évacués sur Gand, pour être transportés en France, et les bourgeois furent obligés de venir aux secours des hôpitaux militaires. On leva de fortes réquisitions en denrées pour la ville d'Anvers. Le 8 Janvier 1814 arriva à Gand le sénateur Pontécoulant : il témoigna aux Gantois la satisfaction qu'il éprouvait de leur conduite : il fit néanmoins rassembler tous les chevaux de luxe au château, et en choisit 27 pour le service de l'armée. Le 15 Janvier, les administrations des droits-réunis, des douanes, etc., et le lycée partirent pour Lille. Une grande inquiétude régnait parmi le peuple, qui se trouvait sans ouvrage depuis quelque temps. Dans ces circonstances diffi-

ciles, la garde bourgeoise, sur l'invitation des autorités, se mit sous les armes, occupa les portes de la ville ainsi que les autres postes, et envoya de fortes patrouilles à pied et à cheval, afin de maintenir le bon ordre et d'empêcher les réactions.

Le 4 Février, au matin, quelques cosaques et hussards prussiens se présentèrent à la maison-de-ville. Vers midi 400 hommes de mêmes troupes, sous le commandement du colonel russe *Novonovitsch Melnikof*, occupèrent militairement la ville. Le 26 Mars, un corps d'environ 7000 hommes de troupes françaises, sous le commandement du général Maison, pénétra dans la ville de Gand vers une heure après-midi, afin de faire sa jonction avec la garnison d'Anvers. Le comte *Bichaloff*, colonel des cosaques, soutint courageusement sur différentes places un combat inégal, avec 200 hommes de sa troupe; mais il fut forcé de fuir jusqu'à Melle, après-avoir perdu plusieurs des siens qui furent tués ou blessés ainsi que quelques bate-liers. Le 29, une grande partie de la garnison d'Anvers, traversa la ville et alla camper à Melle. Le soir le général Maison reçut un parlementaire prussien et le 30, à 4 heures du matin, toutes les troupes françaises battirent en retraite par la porte de Courtrai. Le même jour un corps de Saxons, de Prussiens et de Russes, au nombre d'environ

10,000 hommes rentra dans la ville et fut reçu avec de grandes démonstrations de joie.

L'évêque de Broglie revint prendre possession de son diocèse le 23 Mai. Les curés qui s'étaient tenus cachés pendant l'interdit lancé contre eux, tout le clergé et les séminaristes en habits sacerdotaux et portant une palme à la main, allèrent à sa rencontre avec une grande partie de la population. Mais d'autres orages attendaient encore ce prélat. Plus tard, lorsque la Belgique eut été réunie à la Hollande, les projets d'une constitution promise par Guillaume, prince d'Orange, devenu roi des Pays-Bas, alarmèrent la conscience de Mgr. de Broglie. Le 28 Juillet 1815, parut une *adresse au roi*, signée par les évêques de Gand, de Tournai et de Namur, et enfin un autre écrit intitulé *jugement doctrinal des évêques des Pays-Bas, sur le serment*. Entre temps d'autres discussions s'élevèrent entre le gouvernement et Mgr. De Broglie. Les différens devinrent plus vifs, au sujet de l'érection des universités. Blessé de ce qu'on n'avait pas consulté le clergé catholique, ce prélat adressa au roi une *représentation* qui renfermait sur le mode d'instruction des plaintes très-amères. Le 26 Février 1817, Mgr. De Broglie reçut un mandat de comparaître devant la cour d'appel de Bruxelles; il quitta alors la Belgique, qu'il ne devait plus

revoir, et vécut tantôt à Paris, tantôt à Beaune. Il protesta contre la procédure; mais le tribunal passa outre, et par arrêt du 8 Novembre 1817 ce prélat fut condamné par contumace à la déportation, et mourut à Paris en 1821.

Le 29 Juin 1814, Alexandre I, empereur de Russie, fut reçu à Gand avec tous les honneurs dûs à son rang. Il revenait de l'Angleterre qu'il avait été visiter après la paix de Paris. Il s'arrêta pendant quelques heures à l'hôtel de M. le comte d'Hane de Steenhuyse, et partit pour Anvers, après avoir passé en revue deux régimens Français qui revenaient d'Hambourg, et dont l'un, par une singulière rencontre, était entré le premier à Moscou en 1812. A cette époque la ville de Gand était encombrée de troupes de toutes les nations qui ne faisaient que la traverser.

En 1812, les Anglais avaient déclaré la guerre aux États-Unis d'Amérique, et parlaient déjà de *recolonisation*; ils avaient incendié Washington et tous ses monumens, au milieu de l'indignation de l'Europe entière. Mais ils s'aperçurent bientôt que la jeune Amérique devait jouir à jamais de sa liberté. On entama des négociations, et la ville de Gand fut choisie pour un congrès qui s'ouvrit vers la fin de Juin 1814. La paix entre l'Amérique et l'Angleterre y fut signée le 24 Décembre, à

l'ancienne Chartreuse, où logeaient lord *Gambier*, et les honorables *Cockburn* et *Adam*, plénipotentiaires anglais. Les ambassadeurs américains, MM. *Quincy-Adams*, *Bayard*, *Clay*, *Gallatin* et *Russel* étaient logés chez M. *Schamp*, à l'hôtel de Lovendeghem, rue des Champs, N^o 45. Les ministres américains surtout, surent se concilier la plus honorable popularité par les marques d'intérêt et de confiance qu'ils donnèrent aux Gantois et leur attention à se conformer à leurs habitudes. Malgré l'immensité des mers, quelques-uns de ces estimables étrangers conservent encore avec Gand des relations d'amitié et d'affection.

Le 10 Février 1815, le prince Guillaume d'Orange-Nassau, est proclamé à Gand, roi des Pays-Bas. Le drapeau orange flotte sur le beffroi et sur les autres monumens publics qui sont illuminés. Deux députations, composées l'une de quatre membres du conseil municipal et l'autre de trois membres de l'administration départementale, vont porter à S. M. l'assurance du dévouement et de la fidélité de leurs concitoyens.

Napoléon, que les souverains alliés avaient relégué à l'île d'Elbe, reparait tout-à-coup, comme par enchantement, au sein de la France, et le roi abandonné de toutes ses troupes, est obligé de quitter Paris. Il vient avec presque toute sa famille,

chercher un asyle sur la terre hospitalière de la Flandre, et la ville de Gand est appelée à devenir le séjour de ce roi fugitif et malheureux. Le 28 Mars le duc de Berri, poursuivi de près par 206 lanciers français, qui l'auraient pris à Ronsbrugge, sans le courage du lieutenant Belge Carondal, précéda le roi à Gand; il fut suivi le lendemain de *Monsieur*, aujourd'hui Charles X, et logèrent tous deux sur le *Kauter*, avec une partie de leur suite à l'hôtel des *Pays-Bas*, N° 16, qui appartient maintenant à M. *Van Crombrughe*, bourgmestre de la ville. Louis XVIII, dans une voiture à 6 chevaux, fut reçu à la porte de Bruges, le 30 Mars à 5 heures après-midi, par M. le maire, et un de ses adjoints. Il traversa toutes les rues au milieu d'une foule immense qui avait été à sa rencontre, et descendit à l'hôtel de M. le comte d'Hane de Steenhuyse, rue des Champs, N° 53. Tous les ministres et les dignitaires de sa couronne habitaient les maisons voisines. L'illustre auteur du *Génie du christianisme*, Châteaubriant, était logé à l'hôtel de Flandre, rue aux Draps. Wellington vint un mois plus tard occuper l'hôtel situé précisément en face de celui du roi de France. Une partie de la maison du roi, composée d'environ 6 à 700 hommes de cavalerie, arriva à Gand le 4 Avril, après avoir passé quelques jours à Deynze;

elle partit avec le duc de Berri pour Alôst, où elle demeura cantonnée. Le 28 Mai, la duchesse d'Angoulême vint, par l'Angleterre, rejoindre la famille royale. L'ancienne capitale de la Flandre offrait en ce moment le coup-d'œil animé et bruyant d'une ville de cour. Elle était devenue le séjour de tous les ambassadeurs étrangers près des Tuilleries, et d'une multitude de personnages de distinction qui arrivaient successivement. Le passage des troupes anglaises de toutes armes se rendant sur notre frontière, ne discontinuait pas, et quelques troupes fidèles à la famille royale, venaient se ranger sous l'étendard de Henri IV.

Cependant, Napoléon, à la tête d'une armée de plus de cent mille hommes, envahit la Belgique : il remporta d'abord quelques avantages. Le prince d'Orange, qui scella de son sang notre indépendance, le 18 Juin, dans les plaines de Waterloo, fut dégagé par le 7^me bataillon Belge, des mains des français, au milieu desquels l'avait entraîné son impétuosité. Ce corps, formé à Gand en 1814, était composé pour la plupart de Gantois. Le prince jeta alors sa décoration au milieu de ce bataillon, en s'écriant : « Mes amis vous l'avez tous méritée. » Elle fut attachée sur-le-champ au drapeau, et plusieurs braves tombèrent en répétant le cri de *Vive le prince d'Orange!* Vers les 5 heures du soir,

le général *Bulow*, à la tête d'un corps de trente mille hommes de troupes fraîches, décida la victoire et l'existence du royaume des Pays-Bas fut consolidée. Pendant tout le temps de la bataille, la ville était en émoi : les voitures du roi de France et cinq fourgons très pesamment chargés demeurèrent attelés. La nouvelle de la victoire de Waterloo fut apportée à 11 heures du soir à Louis XVIII. Quoique souffrant, il alla à l'instant, trouver dans ses appartemens, M. le comte d'Hane de Steenhuyse, l'embrassa en pleurant et lui donna, comme souvenir, sa tabatière garnie en diamans.

Louis XVIII était resté environ trois mois à Gand, il en partit le 22 Juin, à 11 heures du matin, se dirigeant sur Grammont, pour rentrer dans son royaume par Mons. Tous les ambassadeurs étrangers le suivirent. Il avait reçu des Gantois des marques du respect que l'on doit au malheur et il se plut à leur témoigner ses sentimens de reconnaissance dans deux lettres autographes, qu'il adressa à M. le comte de Steenhuyse, alors intendant du département.

Le 21 et le 22 Juin, trois colonnes de prisonniers, formant environ 2000 hommes, traversèrent la ville et furent embarquées à la porte de Bruges, pour être transportées à Ostende et de là en

Angleterre. Le 26, le nombre des prisonniers montait à près de 7000. La ville fut encombrée de blessés qu'on évacuait de Bruxelles; les hôpitaux ne pouvant plus les contenir, on fit construire, pour les y soigner, quatre grandes baraques en bois. Outre une somme de 60,000 francs, les bourgeois, pour arracher à une mort inévitable ces braves mutilés, leur prodiguèrent avec la plus grande humanité, tous les secours qu'exigeait leur état.

Guillaume I, roi des Pays-Bas, est inauguré à Bruxelles, le 21 Septembre 1815. Graces aux bienfaits de la paix, la ville de Gand s'élève bientôt à un haut degré de grandeur, de richesse et de prospérité. Elle devient la première ville manufacturière du royaume, et l'une des plus industrieuses de tout le continent européen. Sa population s'accroît d'une manière étonnante. Une université y est fondée, et un palais somptueux y est érigé aux sciences et aux lettres. Ses rues s'élargissent et s'embellissent. La maison-de-correction est achevée, et un nouveau canal, communiquant directement avec la mer, lui permet de recevoir dans son sein, les productions des deux mondes.

NOTICE

SUR LES MONUMENS

ET

LES INSTITUTIONS DE GAND.

Chapitre Premier.

COUP-D'ŒIL GÉNÉRAL. — ÉTENDUE. — POPULATION.
NOMBRE DES MAISONS, RUES, ETC. — SITUATION. —
CLIMAT. — CARACTÈRE. — CONSOMMATION, ETC.

GAND, ancienne capitale du comté de Flandre, a pris depuis le commencement de ce siècle, et surtout pendant ces quinze dernières années, une physionomie toute nouvelle. Ces antiques maisons à toits en pointe, destinés à résister aux neiges et aux intempéries du nord, ces gothiques habitations

espagnoles dont la façade était revêtue en bois, et ces *steenen* ou châteaux féodaux, crénelés et flanqués de tourelles, ont été successivement remplacés par des demeures élégantes, commodes, moins solides peut-être, et par des hôtels où l'on trouve des salles de billard, de bains, des cabinets de tableaux, et tous les agrémens que savent se créer la richesse et un luxe ingénieux. Ces rues tortueuses et républicaines, où des bourgeois jaloux de leur liberté, se sont souvent livrés des combats à outrance, ont été élargies peu-à-peu; ces étroites têtes-de-pont de pierre, obstruées de maisonnettes, et où l'on se disputa mainte fois le terrain pied à pied, ont fait place à des ponts tournans qui, sous aucun rapport, ne laissent rien à désirer. Ce fut vers 1696, que l'on mit des restrictions à la liberté illimitée de bâtir : avant cette époque, d'énormes enseignes et des toits étaient suspendus au-dessus de la voie publique; des bancs de pierre ou de bois et des portes extérieures de cave gênaient la circulation des habitans : en temps de pluie, il leur était impossible de sortir, à cause du grand nombre de gouttières, dont la chute d'eau était dirigée vers le milieu des rues. Autrefois, lorsque de grandes émeutes populaires troublaient souvent la tranquillité publique, il n'existait pas d'autre usage pour l'éclairage des rues, que celui qui obli-

geait les bourgeois à avoir des lanternes toujours prêtes, destinées à être suspendues à l'extérieur des maisons en cas de besoin : en 1762 seulement, un règlement particulier pour la ville de Gand, ordonna à tous les fonctionnaires sans exception, et aux administrateurs d'abbayes, de chapelles, de couvens, etc., d'entretenir à leurs propres frais des lanternes à l'extérieur de leurs hôtels et établissemens. Actuellement la ville de Gand est éclairée par 850 réverbères. Le gaz, dont la lumière est d'une incontestable supériorité, du moins pour les rues, les places publiques, les fabriques et les magasins, etc., en alimente une grande partie. Le gazomètre est établi au Toquet. On avait cru qu'on serait obligé d'en placer un second sur la rive gauche de la Lys, à cause des ponts tournans, par lesquels il est impossible de faire passer le gaz ; mais on est parvenu à le conduire sous la rivière elle-même.

Suivant Cassini, la longitude de Gand est de 21 degrés, 26 minutes ; sa latitude de 51 degrés, 3 minutes. Sa circonférence est de 10,300 mètres, ou environ 2 lieues et demie ; sa plus grande longueur de 3315 mètres : sa largeur moyenne de 2000 mètres. Sa superficie totale est de 2307 bonniers de P. - B. Elle se divise ainsi : superficie des propriétés bâties (intra muros) 244 bonniers ;

des eaux, 73 B.; des chemins, rues et places publiques, 148 B.; des propriétés bâties (extra muros) 25 B.; du territoire (extra muros) 1777 B.; des fortifications, des cimetières, du jardin botanique 40 B.; superficie totale 2307 bonniers. La superficie des eaux comparée à celle de tout le terrain est dans le rapport de 3 à 100.

Le nombre actuel des maisons et usines est de 10,478 y compris celles des fauxbourgs qui s'élèvent à 933. La population qui n'était en 1815 que de 60,775 âmes s'est trouvée au 1^{er} Janvier 1830, de 81,941 habitans, ce qui donne en quinze ans une augmentation de 21,166 individus.

La province de la Flandre-Orientale est la plus peuplée du royaume, et, proportion gardée, de toute l'Europe. Le Milanais et la Toscane n'offrent pas d'exemple d'une population aussi prodigieuse. D'après la statistique de M. Van den Bogaerde, le district de Saint-Nicolas compte 5210 individus par lieue carrée. Sur 100 habitans, 60 y sont voués à l'agriculture et à ses rapports, 25 aux manufactures et métiers et 14 à diverses autres professions. Les maisons, au nombre de 907 par lieue carrée, y sont comme 1 est à 5 $\frac{3}{4}$. Enfin ce qui donnera une bien grande idée de la richesse de la Flandre, c'est que les valeurs actives formant la valeur totale de tous les objets qui y existent,

donnent par lieue carrée de Gand, jusqu'à 3,157,800 florins. Ce qui contribue beaucoup à la prospérité de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, etc., de cette belle province, c'est qu'elle compte 64 lieues de grande voirie et 36 de petite; de sorte qu'elle possède 100 lieues de chemins pavés sur une superficie de 72 lieues carrées. Comparée à tous les autres pays de l'Europe, on voit combien la Flandre l'emporte encore sous ce rapport.

La ville de Gand, qui se divise en cinq quartiers, compte 26 places et plaines; 16 marchés; 15 promenades publiques et remparts ombragés de plusieurs rangées d'arbres et tels que peu de villes en possèdent d'aussi beaux et d'aussi soignés; 31 quais de déchargement, la plupart en pierre de taille, et toujours entretenus avec le plus grand soin; 4 enclos; 7 grandes portes extérieures; 290 rues ou passages et 34 culs-de-sac ou rues qui aboutissent à une rivière; les rues les mieux percées parmi les anciennes sont celle du Bourg, la rue Haute, la rue Longue du Château (*Lange Steenstraet*), la Haute-porte, le Steendam, la rue des Remouleurs, etc.; parmi les nouvelles rues, ce sont celles de Brabant, du Soleil et des Jésuites; la reconnaissance publique a déjà donné à cette dernière le nom de rue de l'Université. Les grands ponts s'élèvent au nombre de 78, dont 44 sont en

pierre et 34 en bois; ces derniers attirent l'attention des étrangers par leur élégante légèreté. Quoiqu'ils pèsent ordinairement plus de 30,000 livres, les lois de l'équilibre sont si bien observées dans leur construction, qu'une femme ou même un enfant les font facilement tourner sur leur pivot. Les ponts, placés au deux extrémités du bassin, sont doubles et d'un mécanisme fort ingénieux et sans aucun danger. La ville de Gand est heureusement située entre celles d'Anvers, de Bruxelles, de Courtrai et de Bruges, dont elle n'est éloignée que d'environ huit à neuf lieues; elle communique avec ces villes par de belles rivières ou de magnifiques canaux et des chaussées sûres et bien plantées. L'Escaut, la Lys, la Lieve et la Moer unissent leurs eaux dans son sein et la divisent en vingt-six îles. La plus remarquable est celle appelée la cuve de Gand; elle en est le noyau ou la *cité*. Elle est formée d'un côté par l'Escaut, qui coule le long du *Reep*; de l'autre par la Lys. Cette belle rivière entre dans la ville près de la porte de Courtrai, et reçoit, au Pont du Jugement (*Oordeel-brugge*) les eaux d'une coupure de l'Escaut, faite primitivement pour séparer le quartier de Saint-Pierre de celui de Gand: elle longe le vieux quai aux Oignons, l'église des Dominicains, la Grande-Boucherie, le Jardin des Plantes et conserve son nom

jusqu'à sa jonction avec le Bas-Escaut, en face du château des Espagnols. Les eaux de la Lys sont très claires et très limpides; elles ne sont jamais troublées, excepté lorsqu'elles reçoivent les flots de l'Escaut qui sont jaunâtres et très chargés de limon, surtout après de fortes pluies. La profondeur moyenne de ces deux rivières est de douze à quinze pieds : avant l'érection du nouveau canal de Neuzen, il n'était pas rare de voir des bâtimens de long cours apporter à Gand, soit par l'Escaut, soit par la canal de Bruges, les productions des pays lointains.

Le climat de Gand est sain et tempéré. La partie de la ville, bâtie sur la montagne de Saint-Pierre, est regardée comme la plus favorable à la santé, parce que l'air, beaucoup plus vif, surtout en hyver, y circule plus librement, et qu'il est moins imprégné de vapeurs délétères. Le terrain le plus bas est celui d'Outre-Escaut et du Pont-Neuf; l'air y est plus humide et plus froid, et les maladies y sont plus fréquentes. Anciennement les épidémies ont toujours eu leur foyer et ont exercé le plus de ravages dans cette partie de la ville : nous avons vu que nos ancêtres y reléguaient les femmes de mauvaise vie. Les saisons sont plus variables à Gand qu'à Paris, mais beaucoup moins qu'à Londres. En soignant un peu sa santé, on y parvient à

un âge avancé. Cette ville compte 32 docteurs en médecine ; 9 docteurs en chirurgie et accouchemens ; 11 chirurgiens ; 8 accoucheurs ; 5 sages-femmes ; 4 officiers de santé ; 2 dentistes , et 32 apothicaires ou droguistes. C'est à ces 101 personnes , autorisées à exercer l'art de guérir , qu'est confié le soin de l'hygiène publique , à Gand. On peut y fixer le froid moyen des hyvers , à cinq degrés , et la chaleur moyenne de l'été à dix-sept degrés. En 1820 , le thermomètre est descendu à 17 degrés de froid ; en Juillet 1825 , il marqua 31 degrés de chaleur.

Le Gantois est franc, sincère, hospitalier, paisible et réservé : son amitié est comme la richesse qui ne se gagne qu'avec des soins et du temps ; mais quand il l'a accordée , rien ne saurait le distraire d'un attachement qui repose sur l'estime. L'état prospère de presque toutes les familles les plus riches de Gand , est le fruit de l'industrie , du travail et de l'économie : les fortunes très rapides et par contre les bouleversemens de fortune , y sont rares. Le Gantois aime la propreté , le luxe et les plaisirs : l'étranger remarque une gaieté cordiale dans les cafés et les estaminets. Le sang est très-beau en cette ville , surtout dans les hautes classes de la société. L'union ainsi que la piété y resserrent les liens et les affections de famille. Les

Gantoises sont bonnes ménagères et généralement douées de beaucoup de sagesse et d'activité : grand nombre d'entre elles sont à la tête des affaires dans les maisons de commerce. Elles s'occupent aussi avec succès de dessin, de musique et de peinture : on pourrait en citer plusieurs qui atteignent la perfection dans ces arts agréables, ou qui en approchent. Le Gantois est brave et courageux : fidèlement attaché à ses souverains, quand on le gouvernait selon les lois, il courait aux armes chaque fois qu'il voyait ses privilèges violés ou son indépendance menacée.

La ville de Gand a consommé, pendant l'année 1829, 786 taureaux ; 2147 bœufs ; 3314 vaches ; 6909 génisses ; 7290 veaux ; 4985 moutons ; 4167 porcs ; 92,000 hectolitres de froment à 80 kilogrammes l'hectolitre ; 28,000 hectolitres de siècle, à 73 kilog. ; 163,400 hectolitres de bière, brassée à Gand ; 16,000 hectolitres de bières étrangères ; 5800 hectolitres de vin ; 6100 hectolitres de boissons distillées. La consommation du charbon de terre, qui était en 1819 de 20 millions de kilog., est montée en 1830 à 56 millions. En 1828, Gand comptait 957 estaminets et cafés ; 61 hôtels et auberges ; 165 tailleurs ; 150 cordonniers, 1911 boutiquiers ; 128 bouchers ; 37 poissonniers ; 178 boulangers. Depuis on a érigé une boulangerie

sanitaire, qui fournit tous les jours 6 à 7000 pains, sans compter 2 à 3000 pistolets ou petits pains, d'une excellente qualité. Le nombre des chevaux s'élevait à 1188, dont 316 de luxe, 187 de louage; le reste était employé aux fabriques, au labour, etc.; celui des chiens est d'environ 2000.

Chapitre Deuxième.

ADMINISTRATIONS. — REVENUS. — POLICE DE GAND.
HÔTEL-DE-VILLE, BEFFROI, HÔTEL DU GOUVERNE-
MENT, TRIBUNAL CIVIL, ETC.

Gand est le chef-lieu de la Flandre-Orientale, dont la population, au 1^{er} Janvier 1829, s'élevait à 717,057 habitans. Cette province, qui compte 11 villes et 282 bourgs et villages, est divisée en six districts : Gand, Alost, Audenarde, Termonde, Saint-Nicolas et Eecloo. Le gouverneur réunit dans ses attributions toutes les branches de l'administration provinciale : il convoque tous les ans dans

son hôtel les états-provinciaux qui comptent 96 membres : ceux-ci décident sur tout ce qui concerne les intérêts de la province, et la représentent à la seconde chambre des États-Généraux par dix députés. Huit membres forment la députation permanente des états-provinciaux. Gand, qui est destiné à devenir le siège d'une cour royale, a aussi ses tribunaux de première instance et de commerce. La cour d'assises de la province s'y ouvre tous les trois mois : on y compte, sans le personnel attaché aux divers tribunaux, 68 avocats, 36 huis-siers, 21 avoués et 8 traducteurs jurés.

Le magistrat se compose d'un bourgmestre, de quatre échevins, de deux secrétaires et d'un receveur municipal : le conseil de régence est formé de 30 membres. Les revenus de la ville s'élèvent année commune, à près d'un million de francs. L'octroi seul, par son excellente administration, à rapporté pour les trois premiers mois de l'année 1830, 85,600 florins, y compris 18,000 florins de cents additionnels sur la bière. En 1753, sous le règne de Marie-Thérèse, Gand payait au gouvernement à titre d'aides et subsides, pour la défense du pays, la somme de 63,230 fl. 8 s. et 3 d. ; et à titre d'entretien de la cour 23,193 fl. et 9 s. total 88,513 fl. 17 s. et 3 d. Tout le comté de Flandre, y compris Gand, n'était imposé qu'à

*

1,857,500 florins. Le soin de l'ordre intérieur est confié à un directeur de police qui est en même temps bailli maritime : il a sous ses ordres cinq commissaires et dix-huit agens de police. Grâce à la sollicitude d'une administration active, la ville de Gand, si riche en beaux établissemens et en grandes manufactures, vient de voir réorganiser le corps des pompiers, qui a pris le nom de sapeurs-pompiers. Il fait le double service de secours en cas d'incendie et aide au maintien de l'ordre public; il sera composé de 150 hommes. Son uniforme est bleu de roi, avec un casque en cuivre. Aux cinq postes qui existaient déjà, on en a ajouté un sixième : il y aura à chaque poste un caporal et cinq hommes, avec une pompe à incendie et ses accessoires.

HÔTEL-DE-VILLE.

C'est ordinairement par l'importance et le caractère de l'hôtel-de-ville, que le voyageur peut juger au premier coup-d'œil du degré de richesse et du goût d'une cité. Celui de Gand se compose de deux bâtimens : l'ancien, dont la façade est dans la rue Haute-porte, est dans le style gothique, qui semble être pour l'architecture grecque-romaine,

ce qu'en littérature le romantique est pour le classique : il fut commencé en 1481 et ne fut jamais achevé; s'il l'eût été, il n'aurait cédé en rien aux plus beaux monumens de ce genre élevés en Europe. Selon notre historien Marc Van Vaernewyck, *Jean Stassins*, qui en était l'architecte, mourut en 1527; il fut remplacé par *Juste Pollet*, qui fit détruire une partie de l'ouvrage de son prédécesseur. Cette façade de la maison-de-ville a été entièrement restaurée en 1829, avec un soin digne d'éloges, et quoiqu'elle soit surchargée d'ornemens fantastiques, appartenant à cette architecture que, par une injuste prévention, nous avons long-temps appelée barbare, l'on se complait à admirer la richesse que nos ancêtres étalaient dans leurs monumens communaux.

Le nouveau bâtiment qui donne sur le marché au beurre, fut commencé en 1600 et achevé dix-huit ans après. Il s'annonce avec majesté, quoique ces trois rangs superposés de colonnes, lui donnent un air de sévérité classique, un peu monotone; le rez-de-chaussée est dorique, le premier étage, ionique, et le troisième, corinthien. Cet édifice est dans le genre italien, un des plus remarquables qui se trouvent en Belgique; son effet est grand, surtout lorsqu'il est vu obliquement. On admire dans cette suite de colonnes le jeu des ombres,

ainsi que ces grandes lignes et ces corniches, parties essentielles, qui se font distinguer au palais Farnèse et Pontifical, à Rome, où sans doute l'auteur a étudié son art. D'après les plans de M. l'architecte *Goetghebuer*, on y a rétabli, en 1828, l'ancien escalier en pierre détruit depuis long-temps. Placé sous un péristyle, formé de quatre colonnes détachées de l'avant-corps, il est disposé de manière à faire peu de saillie sur la place qui n'est pas vaste; ce changement est heureux. Ce monument en a malheureusement éprouvé d'autres que le goût réproouve : le plus blamable sans doute est le placement, au coin de l'ancienne maison-de-ville, d'un escalier entièrement contraire au caractère de cet édifice. Il conduit dans le vaste vestibule, qui remplaça lors de la première entrée de Napoléon à Gand, une suite de salles, dans l'une desquelles on rendait autrefois la justice. C'est là qu'ont lieu, deux fois par an, ces magnifiques expositions de fleurs, dont la Société Royale d'Agriculture et de Botanique, a donné le premier exemple aux Pays-Bas et à toute l'Europe. On monte, par un imposant escalier, à la majestueuse *Salle du Trône*, si célèbre dans notre histoire. Cette salle sert aux cérémonies publiques, aux grandes redoutes, et à ces distributions de prix que l'administration de la ville de Gand aime à

consacrer à l'encouragement des sciences et des arts. L'hôtel-de-ville renferme des archives très précieuses, dont un grand nombre remontent au XII^e siècle. C'est encore dans ce monument qu'eut lieu, en 1820, la première exposition de tous les produits de l'industrie du royaume entier. On y voit aussi quelques beaux tableaux, parmi lesquels on distingue celui de M. *Van Brée*, représentant le prince d'Orange, intercédant en 1577, auprès des factieux en faveur des catholiques opprimés; *Thémis*, avec les attributs de la justice, composition correcte, peinte avec force et chaleur, par *Rombouts*, etc., etc.

BEFFROI.

Déjà parvenus à un certain degré de richesse et de prospérité, les Gantois obtinrent, en 1178, que leur ville fut légalement constituée en Commune, par *Philippe d'Alsace*. On sait que parmi les privilèges des Communes, on comptait celui d'une cloche, pour rassembler les bourgeois en armes et d'un *beffroi*, du haut duquel on pouvait découvrir l'approche de l'ennemi, et servant en même temps de prison pour la justice criminelle du magistrat. Les Gantois firent donc commencer en 1183 ce

monument, vieux témoin de leur puissance : il est carré, et construit en pierres de Tournai : on y remarque déjà cette direction vers le haut, fruit des idées poétiques et religieuses, que nos pères nous ont rapportées de la Terre-Sainte. C'est à tort que les anciens historiens ont écrit que cet édifice était plus large de dix pieds à sa partie supérieure qu'à sa base. On y plaça, en 1314, une énorme cloche nommée *Roland*, pesant 12,483 livres et fondue par *Jean Van Roosbeke* : on y lisait les deux vers suivans :

Mynen naem is Roelant, als ick clippe dan is't brandt,
Als ick luyde, dan is't storm in Vlaenderlandt.

Jusqu'en 1530, il n'y eut qu'un seul cadran, placé du côté du nord; cette année on plaça les trois autres afin d'indiquer l'heure à toute la ville. Le carillon fut renouvelé en 1639, par *Pierre Hemony*, de Zutphen, qui passait pour le plus habile fondeur de cloches du pays. Différens airs d'opéras et de vaudevilles les plus nouveaux, et renouvelés tous les ans pendant la Semaine-Sainte, indiquent les heures, les demi-heures et les quarts. Ce beau carillon est actuellement composé de 28 cloches, qui pèsent depuis 55 jusqu'à 5709 livres : son poids total est de 63,777 livres. On y ajoute ordinairement trois cloches, dont la plus grosse

pèse 11,000 livres : on les nomme *cloches de triomphe* et elles forment la basse. L'une de celles, destinées à sonner les heures, est percée d'un trou, que fit un boulet, lancé du château par les Autrichiens, en 1789, pour empêcher qu'on ne sonnât l'alarme.

Le beffroi est couronné d'un dragon de cuivre doré, qui sert de girouette : l'on prétend qu'il a été enlevé du temps des croisades par les Brugesois, sur une des mosquées de Constantinople, et que les Gantois le prirent à leur tour aux Brugesois, dans nos guerres civiles du XIV^e siècle. Selon une autre tradition, les Gantois l'auraient enlevé aux habitans de Biervliet, qui l'avaient reçu à Constantinople, comme une récompense de la bravoure, dont ils avaient fait preuve sous le comte Baudouin VIII. Aux grands jours de réjouissances publiques, ce dragon, qui est plus gros qu'un bœuf, est entouré le soir de pots de goudron enflammé, et un homme, placé dans son intérieur, lance des fusées qui se perdent dans les nues. C'est dans ce beffroi qu'on renfermait jadis les privilèges et les chartes dont nos pères se sont toujours montrés si jaloux. Aujourd'hui le bas sert de prison de ville. Au dessus de la porte, sur le Marché au Beurre, on voit un bas-relief, représentant la Charité, sous la figure d'une femme, allaitant un

vieillard. C'est de là qu'est venu le nom de *Mammelokker*, donné à cette prison. Au pied, dans la rue de Saint-Jean, on éleva en 1810 une pompe en pierre de taille. A côté, on voit un bâtiment gothique, bâti en 1325 pour servir de Halle : c'est aujourd'hui la salle d'armes de la confrérie de Saint-Michel.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT.

Après que l'on eut transféré le chapitre collégial de Saint-Bavon dans l'église de Saint-Jean, Charles V fit acheter, pour servir d'habitation au prévôt, la maison de Nicolas Triest, seigneur d'Hauweghem, située rue du Hant-Escout. On nomma alors ce bâtiment la cour de Saint-Bavon. Il fut donné en 1581 à l'illustre prince Guillaume d'Orange, qui plus d'une fois avait aidé les Gantois dans leur grande lutte contre l'Espagne. On élargit à cette occasion la ruelle qui était vis-à-vis de cet hôtel, et on lui donna le nom de rue d'Orange qu'elle porte encore. Il servit d'habitation aux archiducs Albert et Isabelle. L'infant Ferdinand donna la cour de Saint-Bavon à Antoine Triest, évêque de Gand; on la nomma dès ce moment le palais épiscopal : le dernier évêque qui l'occupa

fat le prince Lobkowits. Il servit ensuite d'hôtel de préfecture; Napoléon y logea pendant les deux séjours qu'il fit à Gand, et plus tard S. M. Guillaume I^{er}.

La façade de ce monument, quoique n'étant pas entièrement régulière, est très remarquable; elle est percée à chaque étage, de trente fenêtres et elle a quatre vingt-dix mètres de longueur. L'aile gauche a été entièrement terminée l'an 1827. En exécutant ces travaux on a détruit et comblé un passage souterrain par où le prince d'Orange avait coutume de s'embarquer sur l'Escaut : il est à regretter qu'on n'ait pu conserver ce monument historique.

Le beau vestibule de cet hôtel, de forme demi-circulaire, est orné de colonnes ioniques : au dessus est la salle des états-provinciaux, également en hémicycle : le plafond en est embelli de rosaces, comme le magnifique dôme de l'Université. A l'aile gauche se trouve la salle des archives de la province, qui a environ cent pieds de longueur : elle est construite de manière à être à l'abri du feu et de l'eau, car elle est voutée et les fenêtres en sont en fer. L'angle est formé par la salle des états-députés, à laquelle on arrive par un escalier double d'une rare élégance, donnant à l'entrée du grand vestibule. Le fond de l'hôtel est occupé par

les administrations de la province; l'aile droite est habitée par S. Exc. le Gouverneur.

Tous les nouveaux travaux ont été exécutés d'après les beaux plans de M. l'architecte Roelandt.

TRIBUNAL CIVIL.

Ce bâtiment est l'ancien hôtel du fameux Van Hembyse connu dans nos annales sous le nom de *Jonkheer Jan*. Après avoir troublé la ville et détruit les églises, ce factieux, convaincu d'avoir voulu livrer sa ville natale aux Espagnols, afin de racheter par la trahison l'impunité de ses crimes passés, fut décapité en 1584. Champigni, frère du cardinal de Granvelle, occupa peu de mois après cet hôtel en qualité de gouverneur de Gand pour les Espagnols. Les Jésuites l'achetèrent en 1591 et se trouvèrent bientôt assez riches pour acquérir plusieurs maisons voisines, et bâtir un nouveau couvent ainsi qu'une *Sodalité*, qui sert actuellement de salle de concert. Ils furent supprimés sous Marie-Thérèse, en 1773, et on établit successivement dans les diverses parties de ce bâtiment, le tribunal, dit le conseil de Flandre, le collège royal et enfin, dans la révolution, le club des Jacobins. On prétend que la salle du tribunal civil et correctionnel est la

même dans laquelle Van Hembyse, *Premier de Gand*, donnait ses audiences. La cour de ce monument est ornée de fleurs et de beaux arbrisseaux qui font une agréable diversion aux impressions produites par la vue du sanctuaire de la justice.

GRAND THÉÂTRE.

L'entrée de ce théâtre, situé à l'un des angles de la place d'armes est peu remarquable, et bien loin de répondre extérieurement à la magnificence des autres monumens de la ville de Gand. Cette salle de spectacle appartenait autrefois à la confrérie de Saint-Sébastien qui la fit bâtir en 1751; le plafond en fut peint alors par *Volxum*: elle fut agrandie et renouvelée en 1772, et on en changea les loges en 1780, en les augmentant d'un quatrième rang ou d'un *Paradis*: le peintre italien Candeli y fit alors de nouveaux embellissemens. Une société d'actionnaires de la ville de Gand l'acheta en 1798 à la confrérie de Saint-Sébastien, et la loua aux divers directeurs qui se succédèrent tous les ans. Cette salle qui appartient maintenant à la ville, fut restaurée en 1822, et a subi d'heureux changemens: elle est éclairée par les gaz, et peut facilement contenir douze cents personnes. Les

décorations, renouvelées en grand partie par Rascalon en 1826, sont peintes avec beaucoup de goût. Une bonne troupe de comédiens français y représente alternativement des opéras, des comédies, des drames et des vaudevilles. L'orchestre dirigé par un habile musicien et compositeur, M. Mengal, de Gand, est regardé comme l'un des meilleurs du royaume. Ce théâtre possède une bibliothèque composée d'une nombreuse collection de pièces dramatiques, et un *foyer* où l'on trouve toute espèce de rafraichissemens. Depuis plusieurs années la ville a pris cet établissement sous sa protection spéciale, et a donné gratis la jouissance de la salle à diverses directions.

THÉÂTRE DE LA RHÉTORIQUE.

Le petit théâtre ou théâtre national est établi au Mont-Parnasse, sur le Quai-au-Bois. C'est là que des membres de la Société Royale de Rhétorique, dont plusieurs ont beaucoup plus de talent qu'on ne pourrait en exiger de simples amateurs, donnent chaque lundi, pendant l'hyver, des représentations de tragédies, d'opéras et de comédies en langue nationale. Cette salle n'offre rien de remarquable : elle est peu spacieuse et n'a qu'un seul

rang de loges. Les chambres de rhétorique, appelées en flamand *rederyke-kamers*, ou institutions fondées pour avancer les progrès de la raison, datent des premières années du XIV^e siècle. Celle des amis de la Fontaine d'Hippocrène, qui est la société actuelle, jouit d'une antique renommée. Son emblème est Pégase qui s'élançe sur le sommet du mont Parnasse, et son ingénieuse devise; *mente, calamo et voce*, avec l'esprit, la plume et la voix, indique le triple but de ses exercices. A l'imitation des républiques italiennes qui avaient devancé le reste de l'Europe, dans la marche de la civilisation, et avec lesquelles la Flandre avait alors des relations fréquentes et beaucoup de ressemblance, cette société cultivait les arts et les lettres, excellait dans les récits dramatiques et donnait des représentations théâtrales, qui n'étaient flétries ni par la religion ni par l'opinion. Ces *esbattemens*, comme on les appelait, parce que chaque société de rhétoriciens s'efforçait de *plaire* et de *divertir*, avaient lieu dans les grandes solemnités et les fêtes publiques. Ils avaient toujours un but moral; mais souvent encore un but politique ou religieux. Les Fontainistes ayant demandé au concours de 1539 : « Quelle peut-être la plus grande consolation de l'homme mourant ? » Le volume où les pièces du concours furent imprimées, fut

*

compris dans le fameux index, publié en 1571, par le duc d'Albe.

Il y avait encore à Gand trois autres chambres de rhétorique, celles de la Fleur de Baume, de Sainte-Barbe et du *Bodem-loozemande* (du Panier-percé).

GRANDE BOUCHERIE.

Elle existait autrefois au confluent de la Lieve et de la Lys, entre le pont de la Décollation (*Onthoofbrugge*) et le pont aux Herbes. On débitait en outre de la viande dans la rue aux Draps et dans celle des Bouchers. A la fin du XIV^e siècle, on bâtit la boucherie actuelle le long de la Lys, sur le Marché au Poisson (maintenant Marché aux Herbes). Cette place, au milieu de laquelle on a élevé en 1812 une pompe d'un style simple et beau, avait été ornée en 1483 de quatre colonnes, surmontées de lions, portant les armes d'Autriche, de Bourgogne, de Flandre et celles de Gand. Le bâtiment de la Grande-Boucherie fut considérablement augmenté en 1542; il y existait, sous l'invocation de Saint-Antoine, l'hermite, une chapelle, où l'on célébrait la messe pour les bouchers et que l'on fut forcé d'abattre en 1828.

Anciennement personne n'avait le droit d'exercer l'état de boucher, si ce n'était les descendans en ligne droite des quatre familles de *Van Melle*, *Van Loo*, *Minne* et *Deynoodt*. Elles avaient obtenu ce privilège d'un de nos plus grands princes (Charles V) qui, à ce que rapporte une tradition populaire, n'avait pas dédaigné de mêler son sang à celui de ces familles roturières. C'est pourquoi les bouchers sont encore appelés *Prince kinderen* (enfants du Prince). Ils avaient, comme les poissonniers, le droit de présence à l'inauguration du souverain, celui de lui servir de garde d'honneur, etc.

PETITE BOUCHERIE.

Le premier bâtiment, destiné à cet usage, était situé au coin de la rue de Brabant, près du Pont-au-Moulin à l'eau. Il fut démoli en 1593, et la même année on en rebâtit un autre à proximité du Kauter, sur le marché aux oiseaux. Cet édifice ayant été abattu en 1821, afin d'élargir l'avenue de la Place d'Armes à la rue de Brabant, la Petite-Boucherie fut établie alors dans l'ancienne chapelle des Tisserands en laine, rue Courte du Jour, où elle existe actuellement. Ce bâtiment, de même que

l'hospice qui sert encore à cet usage, fut érigé en 1360, par le métier des tisserands en laine. En temps de peste, on y soignait les personnes atteintes de cette terrible contagion. La chapelle servit de temple protestant en 1578. On vient de la décorer en 1829 d'une façade d'un beau style d'architecture.

MARCHÉ-AU-POISSON.

Cet édifice, dont la façade est une des plus belles qui existent en ce genre, est situé sur l'ancienne place de Sainte-Pharaïlde, ainsi nommée à cause de l'église de ce nom qui s'y trouvait jadis. Il est placé au centre de la ville et adossé à la Lys, ce qui contribue beaucoup à entretenir la salubrité qu'exigent ces sortes de bâtimens. Le portique ouvert qui sert d'entrée, chasse par un courant d'air, les exhalaisons malsaines et dangereuses. La disposition intérieure en est symétrique et sage; elle fut faite en 1689, sous la direction d'*Adrien Van der Linden*, architecte de la ville. La façade, qu'on regrette de ne pas voir élevée sur un emplacement plus dégagé, a été bâtie d'après les dessins d'*Arthur Quellyn*. Les attributs, dont elle est embellie, indiquent l'usage auquel est consacré ce monument.

On y entre par une grande porte et deux petites, qui donnent un libre passage. Les colonnes engagées sont ornées de bandes qui figurent des glaçons : les chapiteaux sont composés de poissons sculptés. Au dessus s'élève un attique circulaire, orné de chaque côté d'un dauphin de marbre blanc, par *Van Poucke*; dans le tympan on voit les armes de la ville; au dessus de l'entablement sont placés deux Fleuves grandioses, l'Escaut et la Lys, appuyés sur leurs urnes, et sculptés par *Paoli*, d'Anvers. La façade est couronnée par la statue colossale de Neptune, exécutée par *Gery Helderemberg*, de Gand. Le dieu, debout sur son char, attelé de deux chevaux marins, tient d'une main son redoutable trident, et de l'autre parait accorder sa protection à la ville qui lui a érigé ce monument : c'est ce qu'indique l'inscription : *Neptuno Ganda tropæum*. Dans la frise à droite on lit :

Hannoniæ servit Scaldis, Gandamque secundo,
In mare festinans volvere pergit aquas.

Et dans l'autre :

Lysa vehit merces quas nunc Artesia mittit,
Et placido gaudens flumine pisce scatet.

On communique du Marché-au-Poisson à la rue du Bourg, par le pont de la Décollation (*Onthoofd-*

brugge, plus communément appelé *Hoofd-brugge*). Jusqu'en 1794, on vit sur ce pont, qui était autrefois en pierre, un groupe en bronze qui représentait un fils se préparant à décapiter son père. Nos vieilles chroniques rapportent qu'en 1371, un Gantois ayant été condamné à perdre la tête sur ce pont, son propre fils s'offrit pour remplir la charge de bourreau; mais que son glaive se brisa en mille éclats, à l'instant où il le levait pour en frapper l'auteur de ses jours. Quelque temps après, on posa sur le parapet de ce pont deux figures en bronze, de grandeur naturelle, pour perpétuer le souvenir de cet événement. Il se trouve à la maison-de-ville un ancien tableau qui consacre également le crime de ce fils dénaturé. On lit au dessous de la figure du père les deux vers suivans, en vieux gaulois :

Ac Gañdt le enfandt frape sou pere se taet desna,
 Mais se heppe rompe, si grace de Dieu.

On lit sur la poitrine du fils :

Dits de wettelichede der stede van Ghendt,
 Die hoets hem die hier is omtrent.

Ce groupe disparut pendant les troubles et les excès de la révolution, en 1794, et on le détruisit.

Il est à regretter qu'on n'ait pu conserver ce monument, qui inspirait au peuple l'horreur du crime et rappelait notre ancien costume national.

CASERNE DES SAPEURS-POMPIERS.

Du *Reep* on aperçoit un vaste et antique bâtiment, dont l'entrée est dans la rue basse de l'Escout. Cet édifice est construit en pierres bleues et flanqué de deux tourelles rondes; il était jadis muni d'une troisième tour carrée qui s'élevait du corps même de l'édifice. Il fut cédé au fils d'un chatelain de Gand, Gérard, dit *le Diable*, et fut connu sous la dénomination de Château de Gérard-le-Diable ou des Villain. Ce fut là que l'illustre Jacques Van Artevelde, Ruwaert de la Flandre, alla se constituer prisonnier pendant quelques jours en 1342. Vers l'année 1633 cet édifice fut converti en maison de force et servit à la réclusion des malfaiteurs jusqu'à ce que la maison actuelle de correction, construite en 1773, eut été achevée. Depuis cette époque il servit d'hospice pour les fous. On le transforme actuellement en caserne à l'usage du nouveau corps de Sapeurs-Pompiers qui doit être composé de 150 hommes, au lieu de 40 qu'ils étaient autrefois. Ces Pompiers ou soldats de la

garde municipale eurent primitivement leur corps-de-garde dans la cave du bâtiment gothique de l'hôtel-de-ville : ils portaient vulgairement le nom de *Pandours*, et avaient pour solde journalière une petite pièce de monnaie de dix liards, appelée *Pandourken*. Leur caserne actuelle est située dans la rue Haute-Porte.

L'ancien château de Gérard-le-Diable mérite d'être visité. On y trouve encore un souterrain spacieux, aussi remarquable par sa vétusté que par sa structure.

Chapitre Troisième.

RELIGION. — ÉDIFICES QUI LUI SONT CONSACRÉS. —
ÉGLISE-CATHÉDRALE ET PAROISSIALE DE SAINT-BAYON.
— ÉGLISES PAROISSIALES DE SAINT-MICHEL, DE
SAINT-JACQUES, ETC. ETC.

La population de Gand, qui est toute catholique, à l'exception d'un petit nombre d'étrangers, est généralement religieuse et sensée : elle n'est ni

fanatique, ni superstitieuse : sa piété est éclairée et raisonnable. Deux grandes époques de l'histoire de cette ville, celle de 1576 et celle de 1790, sont là pour prouver au besoin, qu'au milieu de l'ardeur des factions et des plus violentes agitations religieuses et politiques, la masse des habitans a toujours suivi des opinions modérées et ne s'est jamais portée à de coupables excès. Pendant la révolution qui nous soumit, vers la fin du siècle dernier, à la domination de la France, peu d'édifices consacrés à la religion, ont été détruits, ou même spoliés, comme dans ce pays : les églises qui ont eu le plus à souffrir de la rapacité étrangère, telles que celles de Saint-Michel et de Saint-Pierre, ont en grande partie, récupéré leurs pertes en moins de quelques années.

L'évêché de Gand érigé en 1559 compte 36 églises paroissiales et 280 églises succursales. Cette ville renferme en ses murs une église cathédrale et paroissiale, Saint-Bavon; 3 églises paroissiales, Saint-Jacques, Saint-Michel et Saint-Sauveur; 7 églises succursales avec celles des deux béguinages, Saint-Nicolas, Saint-Pierre, Saint-Martin, Sainte-Anne, Saint-Étienne; 4 oratoires, les Carmes-Déchaussés, les Carmes-Chaussés, les Dominicains et Schreyboom; enfin 22 chapelles particulières appartenant à des hôpitaux, à des hospices ou à

des maisons d'éducation; ces 37 édifices consacrés au culte Catholique-Romain, sont desservis par environ quatre-vingts ecclésiastiques. Toutes ces églises sont d'une richesse et d'un propreté, qu'on ne trouve guère qu'en Flandre. Le culte y est entouré d'une grande magnificence et les prestiges des beaux arts y ajoutent encore à la majesté de la religion chrétienne. La musique en est généralement fort bonne : celle de Saint-Michel surtout, dirigée par M. Gabriels, est délicieuse.

L'ancienne église des Capucins a été transformée, depuis 1816, en temple à l'usage des Protestans : les Israélites ont aussi leur synagogue.

ÉGLISE CATHÉDRALE DE SAINT-BAVON,

Cette église, l'une des plus riches de la Chrétienté, fut consacrée en 941, par Transmarus, évêque de Tournai. Le chœur ainsi que la crypte, ou église souterraine, furent reconstruits en 1228. Ce temple, consacré autrefois à Saint-Jean, prit le nom de Saint-Bavon, vers 1540, époque à laquelle Charles V, voulant élever une citadelle sur l'emplacement de l'ancienne abbaye de Saint-Bavon, y fit la translation du chapitre collégial.

Elle fut érigée en cathédrale l'an 1559. Depuis le savant *Cornelius Jansenius*, qui le premier occupa le siège épiscopal de Gand en 1568, jusqu'à l'évêque actuel Mgr. *Van de Velde*, ancien doyen de Lierre, sacré en 1829, Gand compte vingt évêques qui, la plupart, se sont distingués par leur instruction, leur piété ou leur munificence.

Quoique située sur une élévation, cette cathédrale perd beaucoup de sa majesté, parce qu'elle n'a pas de parvis qui corresponde à la grandeur de l'édifice : elle a cependant beaucoup gagné, depuis la démolition, en 1827, de deux maisons qui prolongeaient un angle droit en face de la rue de la Croix, et rendaient le passage des voitures également incommode et dangereux. La tour est remarquable par son élégance. La première pierre en fut posée en 1462, par l'abbé de Saint-Pierre. Elle a 446 marches, et sa hauteur perpendiculaire est de 272 pieds : elle avait autrefois un tiers de plus d'élévation. En 1535 la grande croix de fer, qui surmontait la flèche, fut enlevée par la violence du vent, et précipitée sur la maison du chapitre, située au coin de la rue de la Croix, ainsi nommée depuis cet événement. En 1603, la belle flèche, qui élevait la tour d'un tiers, fut consumée par la foudre. La plate-forme qui en termine maintenant le sommet, et du haut de laquelle on découvre

toutes les villes d'alentour jusqu'à la distance de treize lieues, date de cette époque.

Les Français en ont enlevé un précieux carillon composé d'un nombre prodigieux de cloches qui formaient une suite régulière de tons et de demi-tons, aussi justes que ceux d'un clavecin. M. Schippon, carillonneur à Louvain, a gagné un prix considérable, après avoir exécuté sur ce carillon un *solo* très-difficile, que M. Kinner avait composé pour le violon.

Au-dessus de la porte principale est une statue de G. Huce, représentant Saint-Bavon en habit ducal, tenant un faucon sur le poing.

Deux chapitres de l'ordre de la Toison-d'Or y furent tenus. Le premier, en Novembre 1445, fut présidé par Philippe-le-Bon, chef et fondateur de l'ordre; le second, en juillet 1559, par Philippe II, roi d'Espagne. Les armoiries des chefs et des chevaliers de l'ordre qui y ont assisté, sont placées dans le chœur, au-dessous des fenêtres.

L'architecture de cette église est d'un beau gothique : la nef du milieu surtout ne manque ni de majesté ni de noblesse : cette avant-partie du temple, qu'on commença à rebâtir en 1533, est dûe principalement à la générosité de l'empereur Charles V.

La *première chapelle* à droite renferme un

tableau de *G. de Crayer*, il représente la décollation de Saint-Jean. Cette peinture, dont les têtes sont belles, est aussi remarquable pour la composition que pour l'exécution.

La *seconde chapelle* est consacrée à Sainte-Colette, canonisée en 1808. Le tableau, peint par *M. Paellinck*, représente Sainte-Colette, acceptant des mains du magistrat de Gand le diplôme de la donation d'une vaste demeure pour y établir un couvent, qu'un noble, par respect pour ses vertus, lui donne généreusement. C'est un joli tableau.

Sur la châsse de Sainte-Colette, morte à la fleur de l'âge, et enterrée primitivement dans cette cathédrale, on lit cette épitaphe, qui est de la plus suave fraîcheur :

'Dulcis amica Dei, rosa vernalis, stella diurna.

Sainte-Colette introduisit une réforme très-austère dans le couvent des *Pauvres Claires*, supprimé en 1783; il était situé rue d'Or, N° 3. Elle y mourut en 1447, et ces religieuses prirent dès lors le nom de Colétines.

La *troisième chapelle* est dédiée à Saint-Jean, on voit à l'autel un tableau assez remarquable de *M. de Cauwer*, représentant le baptême de J.-C. par Saint-Jean.

*

La *quatrième chapelle* est dédiée à Saint-Laurent; on vient d'y remplacer le tableau d'Abraham Janssens, représentant Jésus-Christ détaché de la croix, par l'admirable Saint-Sébastien, de M. Van Hanselaere, de Gand, qui a passé quinze ans en Italie, et l'un des premiers peintres de l'école flamande actuelle. — Quelle expression dans cette belle figure! Quel coloris dans tout ce corps! La constance héroïque du martyr indique cette foi vive qui le fait triompher des souffrances humaines.

Les murs de ces quatre chapelles de l'église basse, ainsi que ceux des quatre autres qui se trouvent dans la nef opposée sont couverts d'un stuc gris très-dur, qui imite admirablement le marbre. Ce changement, qui n'est pas en harmonie avec le reste de l'église, est dû à l'évêque Fallot de Beaumont, préconisé en 1802.

La *cinquième chapelle*, consacrée au Saint-Sacrement et celle qui se trouve en face, étaient autrefois des portes latérales. Monseigneur Fallot de Beaumont, dont le souvenir est encore cher aux Gantois, fit construire la niche en marbre noir, que nous y voyons aujourd'hui. Le jour se projette d'en haut de la manière la plus agréable sur le tabernacle et l'intérieur de cette chapelle.

Le tableau qui se trouve dans la *sixième chapelle*, qui est la première en montant dans la haute

église, est un des meilleurs de François Pourbus. Ce tableau, enlevé par les commissaires français, fut rendu en 1815 : il représente Jésus-Christ au milieu des docteurs, et par une bizarrerie assez commune au temps où vivait ce peintre, la plupart des figures sont des portraits d'hommes en place sous le gouvernement de Philippe II; on y remarque aussi celui du peintre. On voit encore dans cette chapelle le mausolée du célèbre Viglius Aytta de Zuichem, l'homme le plus vertueux de son temps. Après avoir été membre du conseil d'état, sous Philippe II, il se retira des affaires et mourut dernier abbé de Saint-Bavon.

A l'autel de la *septième chapelle*, on voit le martyre de Sainte-Barbe. Cette production de G. de Crayer mérite l'attention des amateurs.

La *huitième chapelle* renferme un tableau par van der Meiren, élève des frères van Eyck, comme on peut en juger par la composition, le coloris et le fini des draperies. Il représente Jésus entre les deux larrons. Le sujet du tableau de la *neuvième chapelle* est la Femme adultère, devant Jésus-Christ, par Van den Heuvel.

La *onzième* est connue sous le nom de l'*Agneau*, à cause du célèbre tableau de Hubert et de Jean van Eyck, qui inventèrent la peinture à l'huile. Cette production est l'une des plus précieuses de

l'école flamande, et l'une des plus remarquables que possède l'histoire des beaux-arts en Europe. Elle vient d'être restaurée avec le plus grand soin.

Ce tableau fut peint à Gand, dans la maison de Hubert, qui, il y a deux ans, faisait encore le coin de la rue des Vaches et du Marché aux Oiseaux, près du Kanter, et sur l'emplacement de laquelle M. l'architecte Minard vient d'élever une façade des plus élégantes, portant en médaillons le portrait des frères Van Eyck. — Quoique ce chef-d'œuvre date de près de quatre cents ans, il a conservé, malgré un si long laps de temps, la première fraîcheur de son coloris. Toutes les parties, mais surtout les riches draperies, sont du travail le plus achevé et le plus précieux. Les têtes en sont expressives et toutes les figures sont dessinées et peintes d'une manière vigoureuse et correcte.

Cette étonnante production représente l'Agneau céleste, entouré d'anges d'une grande beauté et adoré par tous les saints et les saintes du nouveau et de l'ancien testament, disposés en quatre groupes. A droite, dans le lointain, sont des vierges et autres saintes; à gauche, des évêques et des chefs d'ordres monastiques, portant à la main des branches de palmier: à droite, sur le premier plan, sont placés à genoux les patriarches et prophètes

de l'ancienne loi, à gauche sont les apôtres et les confesseurs de la nouvelle loi, au milieu desquels on reconnaît les portraits des deux frères. Dans le fond du tableau s'élèvent, sur un horizon lumineux, les tours de la céleste Jérusalem. Elles sont copiées d'après celles de Maestricht, ville voisine de l'endroit qui vit naître les deux frères.

Au-dessus de ce tableau s'en trouvent trois autres aussi précieux. Celui du milieu représente le *Christ*, assis sur son trône et vu en face. La physionomie est empreinte d'une sublime majesté divine, rarement atteinte dans les productions modernes : la tête est ceinte d'une tiare, ornée de pierres précieuses ; et les habits pontificaux en sont de la plus grande richesse et de la dernière élégance. De la main gauche, le Christ tient un sceptre de cristal d'une transparence supérieurement rendue ; le sommet du sceptre, également garni de riches pierreries, est surmonté d'un grand saphir. La main droite est levée dans l'attitude de donner la bénédiction à la réunion des fidèles, qui, dans le tableau placé au-dessous, adorent l'Agneau sans tache.

Le tableau à gauche représente la Sainte Vierge, également assise sur un trône et tournée vers le Christ : une candeur sublime, jointe à la tranquillité, à la piété la plus intime et la plus

profonde, s'exprime dans ses traits divins. Cette tête de vierge, pour la beauté, la grace et la pureté des formes est la plus précieuse de l'école flamande : on la place au rang des madones de Leonardo de Vinci et de Raphaël.

Saint-Jean-Baptiste, placé de l'autre côté de Dieu qu'il regarde, forme, avec la Sainte Vierge, un très-beau contraste. Sa barbe et sa chevelure épaisse, lui donnent un air sombre, qui convient parfaitement à la sévère austérité qu'expriment ses traits mâles et vigoureux. De la main gauche il tient un livre, posé sur ses genoux et imité avec un art, qui fait une illusion complète.

Ces quatre peintures, placées au Musée français, ont été rendues à la Belgique en 1815.

Selon l'usage de leur époque, les deux frères van Eyck avaient garni ces tableaux précieux de volets ou de portes. Ils étaient au nombre de huit, et ornés de peintures également précieuses, analogues au sujet principal. Ils représentaient :

N^{os} 1 et 2. Adam et Eve. Ces deux tableaux sont déposés aux archives de l'église de Saint-Bavon.

N^{os} 3 et 4. Un chœur d'anges et un concert de voix et d'instrumens.

N^{os} 5 et 6. Les milices du Christ parmi lesquelles on reconnaît les portraits de Philippe-le-Bon et des deux frères van Eyck.

Nos 7 et 8. Les ermites et les saints pèlerins.

En 1816, ces six derniers volets, aussi remarquables que les tableaux principaux, et dont la célébrité était répandue dans toute l'Europe, furent vendus, par des personnes qui n'en connaissaient pas la valeur, à M. Van Nieuwenhuysse, de Bruxelles, pour la somme modique de 6000 francs. Celui-ci les revendit en 1818, avec quelques autres tableaux, à un amateur anglais, M. Solly, pour 100,000 francs; et le roi de Prusse, dont ils ornent aujourd'hui le cabinet, en est devenu le possesseur pour la somme de 410,900 francs. On peut juger par cette somme énorme, de la perte irréparable qu'a faite la Belgique en voyant ces chefs-d'œuvre de l'art passer à l'étranger (1).

La douzième chapelle, dite de l'évêque, renferme au-dessus de l'autel une descente de croix, par G. Honthorst. Ce tableau est d'une manière grande et large; mais l'expression de la douleur y manque de dignité. Sur le mur latéral se trouve un beau tableau de Crayer, représentant Notre Seigneur attaché sur la croix. La porte de cette chapelle est en bronze.

(1) M. L. De Bast, secrétaire de la société des beaux-arts de Gand, a publié sur ce chef-d'œuvre (Gand, chez De Goesin-Verhaeghe, 1825) une notice très-intéressante et recherchée par tous les amis des beaux-arts.

Dans la *treizième chapelle* dédiée à la Vierge, l'autel a pour tableau la mère de Dieu, au milieu de la cour céleste. Cette composition de N. Roose, est belle; mais le coloris en est peu naturel. A gauche est le mausolée de l'évêque P. E. Van der Noot. Il est représenté couché et méditant sur la flagellation de Jésus-Christ, qu'un ange lui fait remarquer; Jésus-Christ et les deux bourreaux sont de J. Boeksent; l'évêque, de Gery Helderenberg; l'ange, de De Sutter. Du côté opposé est le mausolée de M. Antoine Van der Noot, quinzième évêque de Gand. Ce beau monument est dû au ciseau de P. Verschaffelt, de Gand. L'évêque y est représenté à genoux devant la Sainte-Vierge tenant l'enfant Jésus.

Derrière le maître-autel en face de cette chapelle est un tableau de Van Cleef, représentant la sainte-cène. La composition en est faible.

Un des chefs-d'œuvre de P. P. Rubens, la réception de Saint-Amand, dans l'abbaye de Saint-Bavon, après avoir distribué ses biens aux pauvres, embellit la *quatorzième chapelle*. Enlevé par les français, il orna quelque temps le Musée de Paris, passa ensuite au Musée de Bruxelles et fut rendu à la ville de Gand en 1817, par ordre de S. M. le roi des Pays-Bas.

Le tableau d'autel de la *quinzième chapelle*

représente la résurrection de Lazare, par Otto Venius, et prouve que ce peintre était digne d'être le maître du chef de l'école flamande. Ce tableau est joli; les figures dans le style du *Dominicain* sont d'un beau fini. On voit encore dans cette chapelle un tableau représentant Judas Machabée, qui demande un champ pour enterrer ses soldats.

Le tableau d'autel de la *seizième chapelle* est peint par Seghers et représente le martyre de Saint-Liévin, patron de Gand.

Le martyre de Sainte-Cathérine est le sujet du tableau d'autel de la *dix-septième chapelle* : c'est une copie du tableau de Rubens qui se trouve dans l'église de Sainte-Cathérine, à Lille.

En face de cette chapelle est placé le mausolée de l'évêque G. Van Eersel. Ce monument précieux est exécuté sur les dessins de Ch. Van Poucke. La Charité, drapée dans le plus beau style, est de ce sculpteur : la figure représentant la Foi, par F. Janssens est peut-être un peu maniérée. Le portrait de l'évêque a été travaillé en mosaïque à Rome, par un artiste peu habile.

La *dix-neuvième chapelle* a pour tableau d'autel les sept œuvres de miséricorde par Coxie. En descendant dans la basse église la *vingtième chapelle* construite dans une belle arcade semblable à celle de la chapelle du Saint-Sacrement, qui est en face,

renferme les fonds baptismaux qui servirent à baptiser Charles-Quint en 1500. Ce grand empereur, quelques jours après sa naissance, reçut en don de sa ville natale, un bateau d'argent massif, et contribua plus tard, pour la somme de 15,000 couronnes italiennes à la reconstruction de cette partie de Saint-Bavon.

La *vingt-et-unième chapelle* représente l'Assomption de la Vierge. Ce tableau de De Crayer est médiocre.

La chapelle suivante a pour tableau d'autel une belle production de G. De Crayer : Saint-Machaire en habits pontificaux implore à genoux la miséricorde divine pour la guérison des pestiférés, au moment où il est lui-même victime de cette cruelle maladie. Sur le devant de l'autel est un bas-relief, en marbre blanc, par M. Portois. On y voit le corps de Saint-Machaire porté en procession.

La tableau d'autel de la *vingt-troisième chapelle* représente le jeune Saint-Lambert apportant à Saint-Landoald, pour allumer l'encens, des charbons ardents sur un surplis, sans que le linge en soit altéré. Ce tableau fait honneur à M. van Huffel.

La dernière chapelle renfermé une descente de croix par T. Rombouts. Ce tableau est d'un dessin ferme et correct : il passe pour la plus belle

production de ce peintre, qui mourut de chagrin de ne pouvoir égaler son maître.

L'orgue qui est un des plus sonores du pays, est placé au-dessus de l'entrée latérale de la haute église, à gauche. Il est à regretter qu'on n'ait pu lui trouver un emplacement plus convenable, et qui ne rompit pas l'harmonie de cette belle église déjà chargée de beaucoup d'ornemens.

Au milieu de la grande nef à droite, s'élève la chaire à prêcher, exécutée par Laurent Delvaux, de Gand. Elle est travaillée en marbre blanc et en chêne. Au pied de l'arbre de vie, qui couvre de ses branches l'abat-voix et soutient la chaire, est assis le Temps, sous la figure d'un vieillard vénérable : il a les yeux couverts d'un voile épais ; il le soulève pour contempler la Vérité qui se présente devant lui sous les traits d'une belle femme, tenant une livre ouvert sur lequel sont tracés ces mots : *Surge qui dormis, illuminabit te Christus*. Au bas de chaque escalier sont deux anges. Les quatre faces de ce précieux monument, qui a coûté 37,000 florins, sont ornées de bas-reliefs en marbre blanc. On a critiqué le mélange du bois et du marbre, comme n'étant pas du meilleur goût.

Le chœur ainsi que les deux nefs collatérales sont élevés d'une dizaine de degrés, et cette

élévation donne à l'église un coup-d'œil imposant et majestueux. A droite et à gauche, en y entrant sont deux statues colossales, en marbre de Carrare, par Ch. Van Poucke (1). L'une est Saint-Pierre dans l'attitude d'un orateur, l'autre Saint-Paul, jetant des serpens au feu, dans l'île de Malte. Ces deux statues n'ont pas autant de correction que d'effet; ainsi que toutes les autres productions de ce sculpteur célèbre, elles sont supérieurement drapées.

Les stalles des chanoines placées dans le chœur, sont élégantes et travaillées en bois de mahoni massif. Elles ont coûté 46,000 florins et sont mises au rang des plus belles qui existent en Europe. Au-dessus sont onze tableaux, imitant parfaitement le bas-relief de marbre blanc et peint par D. van Reysschoot. Non loin de l'autel, sont quatre grands candelabres d'une forme antique et sévère. Ils proviennent de l'église de Saint-Paul, à Londres, et ont appartenu au malheureux Charles I^{er}, roi d'Angleterre.

Autour du maître-autel sont quatre beaux mausolées en marbre. Le plus remarquable est celui

(1) Charles Van Poucke, né à Dixmude, dans la Flandre-Occidentale, en 1740, mourut, en 1809, à Gand, sa patrie adoptive. Il fit un long séjour à Paris et à Rome, et enrichit nos églises d'un grand nombre de beaux morceaux de sculpture.

de l'évêque A. Triest, exécuté par le célèbre Jérôme Duquesnoy. L'évêque, d'une parfaite ressemblance, est dans une attitude si naturelle qu'il semble respirer encore ; il regarde la croix que porte le Sauveur ; du côté opposé est la statue de la Vierge. Les deux petits anges, placés au bas du monument, sont admirables. Ce mausolée est un des plus beaux morceaux de sculpture qui soient aux Pays-Bas. Celui de Marie-Christine à Vienne, par Canova, est peut-être le seul que lui préférèrent les connaisseurs.

Le mausolée suivant est celui de l'évêque d'Allamont, par J. Delcour, de Liège ; il est agenouillé devant la Sainte Vierge, qui tient l'enfant Jésus entre ses bras. Derrière lui est un squelette en cuivre, tenant en main cette inscription : *Statutum est hominibus semel mori.*

Du côté opposé on voit le mausolée de l'évêque van den Bosch ; il est à genoux sur son tombeau, en face de Jésus-Christ ressuscitant. Ce monument est du sculpteur Gery Helderberg.

Le quatrième mausolée est consacré à la mémoire de l'évêque Charles Maes, qui est représenté en habits pontificaux et couché sur sa tombe. Il est dû au ciseau de Paoli. Ces trois mausolées sont très-précieux ; mais bien inférieurs à celui de l'évêque Triest.

*

Le maître-autel, entouré de trois portes de bronze d'un travail grandiose, est élevé et bien composé; les colonnes en marbre blanc sont de l'ordre corinthien. Au lieu d'un tableau, l'autel est surmonté de la statue de Saint-Bavon, en habit ducal, porté sur des nuages, et levant les yeux vers le ciel.

La crypte ou église souterraine de Saint-Bavon, comprend l'étendue du chœur et des chapelles adjacentes. On est frappé de recueillement en entrant dans ce lieu sombre et silencieux, et l'on se rappelle ces catacombes de Rome où les premiers chrétiens se réfugiaient pour célébrer en paix les mystères de la religion. Cette crypte est divisée en quinze chapelles, qui renferment plusieurs mausolées d'anciennes familles de Gand. M. De Pradel, célèbre improvisateur français, qui passa à Gand en 1830, à fort bien exprimé les sentimens de piété et de sensibilité, qu'inspire ce temple souterrain :

Vers la crypte profonde un sentiment pieux
M'appelle et fait courber mon front silencieux.
Sombre asile des morts endormis sous la pierre,
Tu remplis tous les cœurs d'un besoin de prière;
Ainsi près de la tombe où tout est vérité
Le mortel se rattache à la divinité.

Parmi les tableaux dignes d'intérêt, on y remarquera une composition placée dans la troisième

chapelle de la partie basse. Elle est peinte dans la manière d'Otho Venius, d'un dessin correct et d'un coloris tirant sur le violet, elle représente l'eunuque de la reine Candace, baptisé par le diacre Saint-Philippe; dans le second plan ce saint, sur un char, explique à l'eunuque les dogmes de la religion; enfin on voit Saint-Philippe emporté au ciel par un ange.

C'est encore dans cette église souterraine que fut enterré Hubert van Eyck, ainsi que sa sœur Marguerite. On y célèbre rarement la messe; mais on y enseigne tous les dimanches la doctrine chrétienne aux enfans.

A droite et à gauche, hors de l'église de Saint-Bavon, sont deux oratoires très-fréquentés. Le premier qui est en face de la rue du Gouvernement, contient un groupe de personnes déposant le corps de Jésus-Christ au tombeau; le second, attenant au chapitre, renferme le corps du Christ descendu de la croix et entouré de saints et saintes de l'ancien testament. Les figures de ces groupes, d'un bon style, sont du XV^e siècle: malheureusement on les a peintes à l'huile de diverses couleurs.

Les toits de la grande nef de l'église de Saint-Bavon furent dévorés par un incendie, le 1^{er} Juin 1641. Le 11 Septembre 1822, vers une heure

après-midi, un nouvel incendie éclata, encore par la négligence de quelques ouvriers plombiers, au-dessus de la troisième chapelle de la nef à droite. Malgré tous les secours qui furent parfaitement administrés par toutes les autorités et une grande partie de la population, les flammes, avec une rapidité effrayante, embrasèrent en moins de deux heures tout le pourtour des combles et ne purent être arrêtées que près de la sacristie. Le chef-d'œuvre des van Eyck et beaucoup d'autres tableaux, statues, etc., furent enlevés au travers d'une pluie de plomb fondu. Mais les précautions furent si bien prises, qu'aucun objet d'art ne fut perdu et que très-peu furent endommagés.

ÉGLISE DE SAINT-MICHEL.

Le vaisseau de cette église, située au centre de la ville et adossée à la Lys, est d'une architecture svelte et légère. Mieux éclairée que celle de Saint-Bavon, elle est entourée d'un vaste parvis, qui vient encore d'être embelli par la charmante façade que M. De Meulemeester - Van Aken a fait construire, en 1826, au coin de la rue dite *Huerdogter-straet*. Il est à regretter que la belle tour carrée de Saint-Michel, commencée en 1440, ne soit

pas achevée ; elle devait avoir 400 pieds de hauteur, à en juger par le modèle en bois qui se trouve dans l'intérieur de l'église. Elle a été restaurée en 1825, et haussée d'environ 6 à 8 pieds. Ce beau temple, qui ne formait, en 1105, qu'une chapelle succursale d'Akkerghem, fut souvent la proie des flammes. En 1445 on bâtit la nouvelle église, dont la partie occidentale ne fut achevée qu'en 1480. Les calvinistes l'endommagèrent beaucoup, ils commencèrent le 20 Décembre 1579 à en démolir la partie postérieure pour donner une autre direction à la rue *Onderbergen*. Lors de l'entrée des Français, elle servit pendant plusieurs années de *Temple de la Loi*, et ne fut rendue à l'exercice du culte catholique qu'en 1801.

Le tableau de la *deuxième chapelle* à droite en entrant par le portail, représente la guérison d'un malade, par la médiation de la Vierge. Il est du peintre Van Hoort, qui jouit de quelque réputation.

La *troisième chapelle* renferme une composition de Van den Heuvel : la Vierge Marie pleurant la mort de Jésus-Christ.

La *quatrième chapelle* représente le Christ rendant la vue aux aveugles de Jéricho. Le peintre a représenté le moment où l'un des deux aveugles a déjà récupéré la vue, tandis que l'autre attend

avec résignation ; ils sont conduits devant le seigneur par leurs enfans ; des apôtres et d'autres personnages sont témoins du miracle. Ce tableau, par M. de Cauwer, est d'une composition sage.

Dans la *chapelle* à droite de la croix de l'église, on voit un fort joli tableau, représentant l'*Annonciation*, par A. Lens, d'Anvers. Cette composition est on ne peut plus gracieuse. Monseigneur l'évêque De Broglie à cru devoir naguère faire ajouter deux ailes à l'ange Gabriel. A côté, dans la même chapelle, on trouve encore une composition très-remarquable, représentant l'Assomption de la Vierge, par M. François, de Bruxelles. L'autel et les ornemens de cette chapelle ont été terminés en 1826 ; les colonnes en sont d'ordre corinthien ; le jour vient d'en haut et projette une lumière douce sur l'ordonnance de cette chapelle, qui fait honneur à M. Roelandt, à qui cette église doit une grande partie de ses nouveaux embellissemens.

Le tableau de la *première chapelle* à droite, en entrant dans le chœur, représente une ame, qui, sous l'image d'un jeune adolescent, est délivrée des flammes du Purgatoire. C'est une composition agréable de M. De Cauwer.

A l'autel de la *deuxième chapelle* on voit la Vierge sur le croissant. Elle est environnée d'an-

ges ; ce tableau de van Cleef est remarquable pour la couleur ; le faire en est facile.

Dans la même chapelle on remarque un beau portrait de François de Pola, fondateur des minimes, par Ribera, dit l'Espagnolet, élève de Michel-Ange. Ce peintre retraçait avec une effrayante vérité, les scènes les plus affreuses.

Dans la *chapelle de Sainte-Catherine*, qui est la troisième, le tableau d'autel peint par De Crayer, représente cette sainte enlevée au ciel par des anges ; elle triomphe de tout ce qui peut flatter sur la terre, ce qui est désigné par le groupe composé de reines, princes et savans. C'est une excellente composition d'une couleur légère et argentine.

Dans la *quatrième chapelle* est un tableau de Philippe de Champagne ; il représente Saint-Grégoire, enseignant le chant auquel il a donné son nom. Un groupe d'anges y porte la légende, révélée, dit-on, à ce grand Pape : *Gratus est Deo Cantus Gregorianus*. C'est une composition pleine d'expression. On trouve encore dans cette chapelle un bon tableau de Langenjan, dont le sujet est Saint-Hubert à genoux à la vue d'un crucifix.

A l'autel de la *cinquième chapelle* on voit un bon tableau composé par Van der Mandel ; il représente Saint-Sébastien et Saint-Charles Borromée.

Le tableau d'autel de la *sixième chapelle*, ou du milieu, est un emblème. L'ancien testament y est représenté par Moïse et Aaron; le nouveau par Saint-Jean, Saint-Sébastien et le Pape. Ce tableau, peint par Langenjan, est composé d'une grande manière; la couleur en est argentine. Le peintre a imité le coloris et le lumineux de Paul Véronèse.

x Des deux côtés sont peints à la colle en bas-relief, par M. Steyaert, le Christ avec les deux disciples d'Emmaüs et la cène.

La *septième chapelle*, consacrée à Sainte-Anne, renferme une composition bien remarquable de M. Maes. La Vierge, accompagnée de Saint-Joseph, présente l'Enfant Jésus à Sainte-Anne et à Saint-Joachim. Ce tableau se distingue par la sévérité du dessin, par un coloris suave et harmonieux, quoiqu'un peu sombre, et par un sentiment affectueux, dont toutes les figures sont animées. On voit que l'auteur a beaucoup étudié les chefs-d'œuvre de Raphaël.

La *huitième chapelle* renferme le jugement de David pénitent, par Langenjan. Cette composition est remarquable par la pureté du coloris et la belle harmonie qui règne dans toutes les teintes.

Le tableau de la *neuvième chapelle* représente le Christ attaché à une colonne pour y être flagellé.

Belle composition, par Seghers, elle est d'un dessin correct, et de beaucoup d'effet.

Le martyr de Saint-Adrien, tableau d'autel de la *dixième chapelle*, peint par Théodore Van Thulden, est d'une manière large dans le goût de Rubens. Entre cette chapelle et la suivante est placée une belle statue en marbre blanc, par Ph. Verschaffelt, de Gand : autour du cœur se trouvent d'autres statues allégoriques.

Le joli autel de la *onzième chapelle* a pour tableau la Pentecôte, par De Crayer. On y reconnaît toujours le grand maître; mais en général cette composition manque d'effet.

Dans la chapelle suivante nous admirons un magnifique tableau de van Dyck, et le seul que Gand possède. Il représente le Christ en Croix. D'un côté est la Vierge, de l'autre Saint-Jean et la Madeleine aux pieds du Christ : on y voit aussi des bourreaux et des cavaliers : l'un d'entre eux présente à notre Sauveur mourant, une éponge au bout d'une lance. Dans le haut du tableau sont des anges qui pleurent. Ce sujet de la plus belle façon de faire, est correct de dessin, et d'une expression vive et vraie. La tête de la Vierge surtout est sublime. Ce tableau a beaucoup souffert; il est un peu sombre; mais il vient d'être restauré par un artiste habile.

A côté de ce chef-d'œuvre de notre ancienne école, on admire une des plus belles productions de notre école moderne; c'est l'invention de la croix, peinte en 1811, à Rome, par Paelinck, notre concitoyen. La composition en est riche et large, et le coloris de la plus grande fraîcheur. On voit que le génie de Paelinck, en concevant ce tableau, a été heureusement inspiré par la vue des chefs-d'œuvre de l'Italie. On a construit en 1827 dans cette chapelle, d'après les plans de M. Roelandt, un autel appartenant à l'ordre corinthien et aussi remarquable que celui qui se trouve en face.

Le premier tableau à droite, en sortant du chœur, est une bonne composition de G. de Crayer, représentant Saint-George, Saint-Joseph et Saint-Bernard, rendant hommage à la Sainte Vierge.

Le second tableau, qui est de Van den Heuvel, représente le martyr de Sainte-Barbe. Le troisième est une Assomption, par J. van Balen. Le quatrième, la Fuite en Egypte, par Van den Heuvel. Ces trois dernières productions sont peu remarquables.

Le maître-autel de l'église de Saint-Michel est d'un style simple et sévère. Il a été fait sur les dessins de Pisson. Les deux anges adorateurs qui sont placés à droite et à gauche, ont été sculptés par M. Godecharles. M. Parmentier s'occupe à

faire le modèle d'une nouvelle chaire à prêcher qui correspondra à la beauté de ce temple.

L'orgue, placé vers l'année 1821, est sans doute le plus harmonieux de toute la Belgique. Il passe pour le chef-d'œuvre M. de Volder, inventeur de l'orgue à *crescendo* et *diminuendo*, qui a obtenu l'approbation de tous les musiciens les plus distingués. L'architecture en est dans le genre gothique et parfaitement en concordance avec toutes les autres parties de l'église de Saint-Michel; les dessins en sont de M. Roelandt.

Le beau temple de Saint-Michel possédait autrefois, outre des statues d'albâtre et d'autres objets d'art très précieux, un orgue qui à ce que rapporte notre compatriote Marc van Vaernewyck, historien et poète, était regardé comme une merveille par tous les musiciens; on y comptait 3000 tuyaux.

Il existait, avant la révolution, dans cette église, une institution extrêmement philanthopique. C'était la confrérie de Saint-Ivoy, fondée vers la fin du XVII^e siècle : on n'y admettait que les avocats les plus distingués, tant sous le rapport du talent que de la moralité. Une fois par mois, le dimanche après la messe, plusieurs membres de cette confrérie donnaient gratis et à tour de rôle, dans la sacristie, des consultations aux pauvres,

et se chargeaient également gratis de leurs procès, quelque graves qu'ils pussent être. A la fête du patron, l'un des avocats montait en chaire, et prononçait publiquement un discours latin.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-JACQUES.

Sanderus rapporte que cette église fut fondée en 1000 et qu'elle devint en 1120 la proie des flammes, dans le terrible incendie qui réduisit en cendres la plus grande partie de la ville. Son architecture ne présente rien de remarquable, et la façade aurait même grand besoin d'être restaurée. Ce temple renferme quelques bons tableaux parmi lesquels on remarque les suivants :

A l'autel de la première chapelle à droite, dans l'église haute, est un joli tableau de De Loose, de Zèle, représentant Saint-Corneille.

Au fond de la même nef, se trouve peint dans toute la hauteur de la chapelle, *le jugement dernier*, par van Cleef. Dans cette vaste composition, des démons plus burlesquement hideux que ceux de Callot, punissent les réprouvés des deux sexes. Le curé actuel de Saint-Jacques, M. Dansette, a fait faire à cette peinture divers changemens qu'exigeait le bon goût.

Dans la troisième chapelle à gauche, en entrant par le grand portail, une composition de van Cleef, représente le rachat des esclaves. On y reconnaît plusieurs imitations des meilleurs peintres. On voit dans la même chapelle un tableau de la *Trinité* : la Vierge portée sur un nuage, intercède pour une femme blessée. Ce sujet est dessiné et composé d'une grande manière.

Deux tableaux qui font un assez bel effet, sont placés à l'entrée du chœur, qui était autrefois trop encaissé et auquel on a fait d'heureux changemens en 1830. Ils représentent Saint-Pierre et Saint-Paul, et sont peints par M. Van Huffel.

Le maître-autel, qui est remarquable et d'un beau marbre, a pour tableau le martyre de Saint-Jacques, par Langenjan ; ce serait une fort belle composition, si les figures du premier plan étaient moins grandes.

Le tabernacle du Saint-Sacrement est d'une élégante et riche architecture. On y conserve depuis plus de 300 ans un magnifique ciboire d'or massif, pesant 33 marcs, et garni de perles et de diamants.

On admire au bas de la chaire de vérité la statue en marbre de Saint-Jacques, par Ch. Van Poucke.

On voit contre le dernier pilier à droite de la grande nef le mausolée élevé par le collège de médecine de Gand, à la mémoire du célèbre

*

chirurgien Palfyn (1). Ce monument est encore dû au ciseau de van Poucke. Le style en est simple et reproduit les grâces de l'antiquité. La statue est une des plus belles productions de l'auteur, surtout par la manière dont elle est drapée. L'inscription : *Immortali Genio Palfini* est une imitation peut-être trop servile de celle qui est gravée sur le mausolée de Boerhaave.

Sur le pilier en face se trouve le premier monument consacré en 1783 à Palfyn. C'est un simple cippe de marbre noir, au milieu duquel sont suspendus en trophée, entre deux rameaux de chêne, les *forceps* et les autres instrumens de chirurgie inventés par cet habile chirurgien : mais le collège de médecine ne le trouvant sans doute pas digne du grand homme à la mémoire duquel

(1) Jean Palfyn, né à Courtrai en 1650, était fils d'un barbier. Il s'adonna de bonne heure à la chirurgie : à cette époque, on regardait encore comme sacrilège quiconque étudiait l'anatomie sur un cadavre. Dévoré de l'amour de cette science, le jeune Palfyn ayant un jour dérobé un corps mort dans un cimetière, fut découvert par la police, et n'eut d'autre parti à prendre, pour se soustraire à ses poursuites, que de se réfugier à Gand. Après un séjour de quelques années, il parcourut les universités de France, d'Angleterre et d'Allemagne, et fut nommé en 1708, professeur à l'école de médecine de Gand, où il mourut en 1730, environné de l'estime de ses concitoyens et des savans de l'Europe. Palfyn a publié plusieurs ouvrages d'anatomie, qui rendirent, à l'époque où ils parurent, de grands services à cette science.

il était destiné, fit ériger plus tard celui que nous avons décrit en premier lieu.

L'église de Saint-Jacques est située sur une vaste place qui servait autrefois de cimetière. Derrière cette église, avant d'arriver au Pont-au-Lait-battu (*Keirmelk-brugge*) ou trouve à droite, le bâtiment où se réunit la commission des hospices. C'est l'ancien hospice de Saint-Jean-à-l'Huile. La maison que M. l'architecte Minard a bâtie à côté en 1826, a beaucoup embelli cette place.

ÉGLISE PAROISSIALE DE SAINT-SAUVEUR.

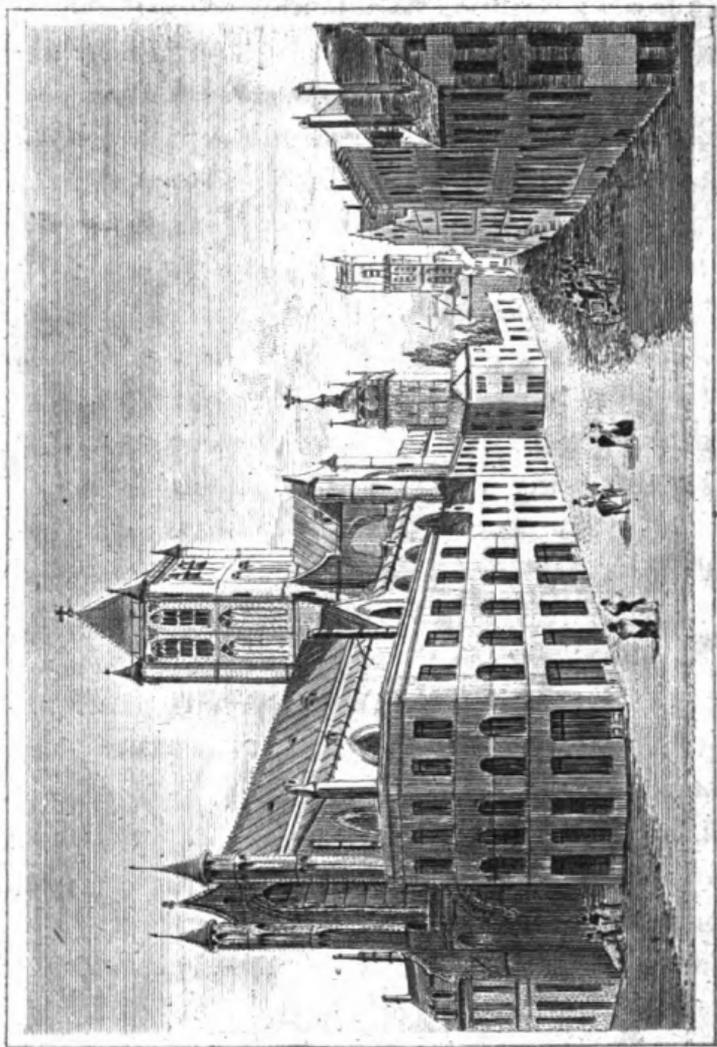
(HEYLIG KERST.)

Cette église était appelée anciennement chapelle de la Vierge aux souffrances de Dieu (van O. L. V. ter nood Gods) ou chapelle de l'Hôpital des Aveugles, et fut fondée en 1370. Rebâtie après le grand incendie de 1452, elle fut achevée en 1480 et érigée en église paroissiale l'an 1540, lorsque la première église de Saint-Sauveur, dont elle prit alors le nom, fut supprimée par Charles V pour l'érection de la citadelle. Elle fut reconstruite et agrandie en 1560.

L'intérieur de ce temple, remarquable par sa

grande propreté et les embellissemens qu'on y ajoute successivement, fut restauré il y a quelques années, sur les plans de M. Goewie. Sa façade moderne a été élevée en 1811, par M. P. de Broe, un des architectes de la ville; elle est d'une élégante simplicité; mais il est à regretter qu'elle ne soit pas en harmonie avec le reste du monument.

On vient d'y placer (1830) une magnifique composition que les amis de la peinture vont admirer : c'est une descente de Croix, sujet tant de fois traité, mais qu'a rajeuni le magique pinceau de M. van Hanselaere. La Vierge, levant au ciel ses yeux épuisés de larmes, soutient son divin fils qu'une mort ignominieuse vient d'arracher à la vie; la repentante Madelaine, dont la belle tête rappelle celles de Rubens, regarde, n'ayant plus de larmes à répandre, le corps glacé de l'Homme-Dieu qui lui rendit un frère. Joseph d'Arimathie contemple avec vénération son divin maître, tandis que le disciple chéri de Jésus, trop ému pour être plus long-tems témoin de cette scène déchirante, s'est retiré à l'entrée de la grotte. La sublime carnation du Christ étendu sur le linceuil blanc, l'harmonie qui unit tous les personnages de groupe, enfin la vigueur et la magie du coloris de ce tableau, placent M. van Hanselaere au rang de nos peintres modernes les plus distingués.



Ch. Dreyfus del.

EGLISE S-NICOLAS.

Au pourtour du chœur et de la nef, sur les ceintres des ogives, sont placés douze tableaux. Ces compositions de N. Roose, ont de grands défauts et de grandes beautés. Nous en remarquerons néanmoins trois qui, pour l'énergie de la composition et le coloris, rappellent le style de Rubens et de Paul Véronèse. Le premier représente le baptême de Notre Seigneur; le second, les Apôtres dans une barque avec Jésus-Christ endormi, qu'ils réveillent tout effrayés; le troisième, la résurrection de Lazare. Le dessin des autres est incorrect, et la couleur souvent fausse. L'orgue de cette église est de M. de Voldere.

ÉGLISE SUGCURSALE DE SAINT-NICOLAS.

Ce temple, situé sur le Marché aux Grains, est peut-être le plus ancien de Gand. Le grand incendie de 1120 en dévora une partie considérable et il fut rebâti presque aussitôt après. Son architecture gothique le distingue de tous les autres édifices sacrés de cette ville. Il est flanqué de ces élégantes tourelles qui nous rappellent les voyages de nos pères à la Terre-Sainte, et ce temps où ceux-ci obtinrent de leurs comtes le privilège de fortifier leurs maisons. La tour ne fut construite qu'en

1406 : cette église, qui reçut en 1582 et en 1623 de nouveaux embellissemens, eut beaucoup à souffrir dans nos guerres de religion : elle fut même convertie en écurie. Les maisons modernes, bâties depuis quelques années à l'entour, font avec son aspect sombre et gothique, un contraste disparate. Espérons qu'il viendra un temps où tous nos monumens publics ne seront plus masqués par des constructions mesquines.

L'intérieur a éprouvé d'heureux changemens, qui lui ont rendu son véritable caractère. Le portail a été reconstruit en 1825 ; les colonnes en appartiennent à l'ordre ionique moderne.

Voici les principaux tableaux de cette église :

Dans la deuxième chapelle, qui renferme les fonds baptismaux, à droite en entrant par le grand portail, se trouve un charmant tableau, peint et donné à cette église par notre concitoyen M. Maes. Il représente la Vierge, tenant l'enfant Jésus endormi sur les genoux ; le petit Saint-Jean-Baptiste vient lui offrir deux grappes de raisin ; mais la Sainte Vierge lui fait signe de ne pas troubler le sommeil du divin enfant. Ce groupe, où respire la plus gracieuse harmonie, peut-être comparé à ce qu'on a fait de mieux en ce genre.

Le Samaritain blessé, placé à l'autel de la deuxième chapelle, à droite du chœur. Ce sujet

peint par N. Roose, est bien composé et tient de l'école italienne.

Dans la quatrième chapelle, le tableau d'autel, peint par Le Plat, représente la Sainte-Trinité; la couleur en est assez bonne. On voit dans la même chapelle un Saint-Jérôme, de J. Janssens : c'est une composition très remarquable.

Dans le fond de l'église, l'autel de la Vierge est décoré d'une *Annonciation*, peinte par Ant. van den Heuvel : le coloris en est bon.

Le maître-autel appartient à la belle architecture : il est construit d'après les desains du sculpteur Van Beveren, d'Anvers. Le tableau, qui représente le Sacre de Saint-Nicolas, est certainement le chef-d'œuvre de N. Roose. C'est une composition d'une grande manière, pleine de force et d'expression, d'un beau coloris et d'un effet piquant qui rappelle le genre du Titien.

Dans la seconde chapelle à gauche, en entrant par le grand portail, on remarque un assez bon tableau de Borremans, dont le sujet est le Martyre de Saint-André.

La quatrième chapelle a pour tableau d'autel Saint-Antoine, prêchant pendant un orage, par M. Steyaert, père, peintre de Bruges, habitant depuis très long-temps la ville de Gand. Ce tableau, d'une bonne composition, a été donné

à l'église, par la société royale de beaux-arts de cette ville.

A peu-près en face, contre le quatrième pilier, on lit l'épithaphe d'Olivier Minjau et d'Amelberge Slangen, sa femme, qui ont eu ensemble trente-et-un enfans, dont vingt-et-un garçons et dix filles. Lorsque Charles V fit son entrée à Gand, en qualité de comte de Flandre, il avait remarqué Minjau, faisant partie du cortège, à la tête de ses vingt-et-un fils en uniforme. Etonné qu'un simple artisan eut pu donner une éducation honnête à une famille si nombreuse, il le fit venir à la cour et lui assigna une pension. Ce trait rappelle la fameuse histoire du comte d'Abensberg, qui, lorsque l'empereur Henri II visitait ses provinces d'Allemagne, lui présenta ses trente-deux enfans, comme le plus beau présent qu'il eut à lui offrir, et pour lequel il pensait que son pays lui devait quelque reconnaissance. Peu de temps après, en Août 1526, Minjau eut la douleur de voir mourir tous ses enfans de la *suette*, espèce de fièvre contagieuse, qui parut pour la première fois en Angleterre, en 1483, et pendant laquelle une sueur très abondante semblait brûler toutes les parties du corps qu'elle parcourait. Ce malheureux père succomba avec sa femme avant la fin du même mois, et ils furent enterrés à côté de leurs enfans, dans



PORTE DE COURTRAI.



EGLISE S^t PIERRE

Par. Doyon an. 1765.

le cimetière qui entourait l'église. — Ce monument sacré est heureusement situé au centre de la ville, dans le quartier le plus commerçant et le plus fréquenté et au milieu de trois places publiques.

ÉGLISE SUCCURSALE DE SAINT-PIERRE.

Saint-Amand, envoyé par le roi Dagobert, pour prêcher en Flandre les vérités de la religion chrétienne, fonda en 610, sur l'emplacement du *Temple de Mars*, le monastère des Bénédictins de Saint-Pierre. Cette abbaye, qui devint dans la suite la plus riche des Pays-Bas, fut, après les ravages des Normands, reconstruite en 946, par Arnould, comte de Flandre, qui fit planter, probablement sur le coteau qui s'étend le long de la Lys, un vignoble fournissant d'abondantes vendanges. L'église fut consacrée, vers 975, à Saint-Pierre, prince des Apôtres, et presque entièrement détruite pendant les excès des Iconoclastes.

L'ancien oratoire des moines de Saint-Pierre, érigé actuellement en église succursale de Saint-Bavon, depuis la démolition de celle de Notre-Dame, fut bâti vers la fin du XVI^e siècle; l'avant partie fut commencée en 1629; sur les plans de

l'architecte van Sante, d'Utrecht, qui prit en Italie le nom de van Zanzio : elle ne fut achevée qu'en 1718.

Tout à côté de ce temple s'élevait l'église paroissiale de Notre-Dame, brûlée en 1354, et après sa reconstruction, détruite en partie par les Iconoclastes de 1579 : elle menaçait ruine, et fut abattue en 1779. On démolit en 1811, le beau quartier du Prêlat de Saint-Pierre, et ce qui existe encore de cette magnifique abbaye, entourée autrefois de murailles et ressemblant à une petite ville, est converti en caserne d'infanterie.

L'église de Saint-Pierre, est bâtie sur le plateau du Mont-Blandin, dans une situation très-pittoresque d'où la vue peut se promener sur une partie de la ville. Cet édifice est solidement construit en pierre de taille, la façade est décorée de pilastres corinthiens, entre lesquels sont pratiquées des croisées et des niches qui contenaient autrefois des statues, ouvrages de Delsaert, à qui nous devons les figures de la Charité et de l'Espérance, placées dans le tympan du fronton; le dôme, de forme octogone, fait un contraste agréable avec les lignes des toits et de la tour. La démolition de l'ancienne église de Notre-Dame, celle du quartier de l'abbé et des autres bâtimens du corps de l'abbaye, ont fourni le terrain pour former devant ce temple

un immense parvis. Il est malheureux que le nivellement ait fait disparaître les marches de l'entrée de l'église et ait nui par là à l'élégance de ce monument.

On trouve dans la nef à droite :

1°. Un tableau de Janssens, représentant la pêche de Saint-Pierre.

2°. La naissance du Christ, par N. Roose.

3°. et 4°. Deux vastes compositions, consacrées au triomphe de la religion et de la foi, et copiées d'après Rubens, par van Thulden, élève de ce grand peintre. Elles n'ont guère conservé que l'énergie et la richesse d'imagination du chef de l'école flamande.

A gauche sont placés :

1°. Un tableau représentant la guérison des aveugles.

2°. François-Xavier aux Indes orientales, par N. Roose.

3°. Une copie, par van Thulden, de la belle composition de Rubens, représentant Calvin et Luther terrassés par la religion catholique.

4°. François-Xavier enseignant la religion catholique, par van Thulden.

La chaire à prêcher, placée dans la grande nef, est d'une forme svelte et élégante.

Le dôme est d'une belle proportion; dans ses

pendentifs sont sculptées les figures colossales des quatre évangélistes, ouvrages de J. Broecksent, De Sutter et Verschaffelt. La saillie du grand enablement forme une galerie décorée de pilastres qui supportent la coupole ornée de rosaces.

Dans le chœur sont placés onze tableaux peints par van Dosselaer; le maître-autel, d'une noble simplicité, est orné des statues en marbre de la Tempérance, de la Prudence, de la Force et de la Justice, par Gilles, d'Anvers. Le sanctuaire est entouré d'un grillage en fer avec des ornemens dorés.

L'autel du fond de la nef à droite est surmonté d'une figure en marbre blanc représentant le Père Éternel, par M. Ch. van Poucke; sur le côté est un tableau de Seghers, où l'on voit le Christ guérissant un aveugle. Cet autel, consacré au Saint-Sacrement, est d'une jolie architecture.

La chapelle du milieu est de forme circulaire. Elle renferme plusieurs groupes de saints et de saintes de l'ancien testament.

La chapelle de gauche a pour tableau d'autel un écuyer de Totila, roi des Goths, reconnu par Saint-Bernard. Cette composition, d'une grande beauté pour le dessin et la couleur argentine, est due au pinceau fécond de Gaspar de Crayer. Contre le mur un tableau de Seghers représente la résurrection de Lazare.

C'est dans cette église qu'avaient lieu les cérémonies, où le comte de Flandre, recevait l'épée de la main de l'abbé de Saint-Pierre, et faisait le serment de maintenir les privilèges de l'abbaye. La première de ces inaugurations eut lieu en 1333, la dernière en 1792. Lors de la suppression de l'abbaye, on conserva ce beau temple en le transformant en musée. Il fut rendu à l'exercice du culte catholique en 1809.

**ÉGLISE SUCCURSALE D'AKKERGHEM OU DE
SAINT-MARTIN.**

Cette paroisse, qui était autrefois très peuplée et fort étendue, est la seule qui ait conservé son ancien nom flamand. Selon Sanderus, cette église fut consacrée sous l'épiscopat de l'évêque Transmarus, entre les années 937 et 950. Elle fut dévorée par les flammes en 1123, et en 1508, on plaça une aiguille sur la tour, qui fut frappée de la foudre en 1570; neuf ans après elle fut détruite de fond en comble par les Calvinistes, à l'exception du clocher. On commença en 1616, à la reconstruire au moyen de quêtes qui furent faites dans la ville, et d'une imposition d'un sou, mise sur

*

chaque *stoop* de vin qui se débitait dans les cabarets.

Ainsi que les autres églises de Gand, ce temple se distingue par une grande propreté. En 1447, on avait encore l'habitude d'y présenter aux laïques, après la communion pascalle, une coupe de vin, par forme d'ablution ou de refection : *om sich daer mede te reficierene*.

Le tableau du maître-autel est regardé comme l'un des plus précieux de de Crayer; il représente la Résurrection du Christ, dont la position est très-belle. Le coloris en est transparent et léger.

ÉGLISE SUCCURSALE DE SAINTE-ANNE.

Cette église, qui est très ancienne, était autrefois une annexe de la paroisse de Saint-Jean, et portait le nom de chapelle de Sainte-Catherine. En 1203 elle obtint des indulgences particulières du Saint-Siège. Elle fut l'une des six églises que le magistrat protestant de Gand assigna en 1578 aux Catholiques-Romains pour l'exercice de leur culte : les cinq autres étaient les églises de Sainte-Pharailde, de Saint-Michel, de Saint-Nicolas, de Saint-Jacques et des Sœurs-Grises. Reconstituée en 1644, elle fut consacrée à Sainte-Anne, dont elle

porta depuis le nom. Cette chapelle élevée actuellement au rang d'église succursale de la paroisse de Saint-Bavon, ne renferme rien de remarquable.

**ÉGLISE SUCCURSALE DE SAINT-ÉTIENNE OU
DES AUGUSTINS.**

Le couvent des Augustins fut fondé en 1299 par la munificence de l'ancienne famille noble des Borluut, qui céda à ces religieux quelques maisons situées autour de la chapelle de Saint-Étienne. Les Calvinistes vendirent cette église en 1582, sous condition que les acheteurs la démoliraient : elle fut reconstruite en 1607. La chapelle de Saint-Étienne est maintenant érigée en succursale de Saint-Sauveur : une partie des bâtimens du couvent, supprimé en 1796, sert à une filature de coton : l'autre partie où existait l'ancien collège dans lequel ces révérends Pères enseignaient les humanités avec succès pour cette époque, est occupée actuellement par l'Académie royale de peinture et de dessin.

Cette église possédait avant la révolution française de beaux tableaux dont Sanderus fait l'éloge.

Elle possède encore deux compositions remarquables de Gaspard de Crayer. La première, placée à droite, dans le chœur, représente plusieurs Saints et Saintes. C'est un beau sujet, composé d'une manière agréable, et de ce coloris argentin, recherché par les amateurs.

L'autre, placée à gauche, représente Saint-Nicolas Tolentin, distribuant des petits pains bénits aux malades. Ce tableau est excellent : on y trouve de la correction de dessin, du coloris, de l'effet et de très-belles têtes. On y voit encore plusieurs paysages de van Uden.

Ce fut dans cette église que fut enterré le célèbre capitaine gantois Jean Borluut, sur la tombe duquel on lisait l'inscription suivante :

*Johannes jacet hic, miles fortissimus olim,
De Borluut dictus, nullo certamine victus.*

Que Diericx a ainsi traduite :

Staet : hier licht Jhan Borluut, die op het Groeninghe veldt,
De Waelen slough. Seght : Godt segene de heldt.

Le chevalier Jean Borluut à la tête de 700, d'autres disent 7000 de ses concitoyens, contribua puissamment par sa bravoure au gain de la célèbre victoire des Eperons d'or, ainsi appelée parce que

700 Eperons d'or, ramassés sur le champ de bataille, furent suspendus dans l'église de Notre-Dame, à Courtrai.

ÉGLISE DU GRAND-BÉGUINAGE.

Cette ancienne communauté, qui forme un quartier séparé du reste de la ville, est environnée de murailles et de fossés remplis d'eau. Elle fut fondée par la comtesse Jeanne, en 1234, et les Béguines obtinrent, en 1242, la permission de faire élever une chapelle, sous condition de payer une certaine rente à l'abbé de Saint-Bavon. Les Béguines forment une congrégation religieuse, toute particulière aux Pays-Bas. On attribue leur institution à Sainte-Begge, cœur de Pépin de Landen, morte en 689; d'autres prétendent que cet ordre fut fondé par Lambert Lebègue, prêtre Liégeois, mort en odeur de sainteté, en 1170. Joseph II, qui supprima tant de couvens, conserva les Béguinages de Gand comme une institution utile : S. M. Guillaume I leur accorda en 1826 ou 1827 une existence légale.

Ces pieuses filles, sans se lier par des vœux éternels, s'occupent des pratiques de dévotion et de toutes espèces de travail de main. Elles sont

au nombre d'environ six cents et ont conservé l'ancienne *faïlle* flamande. Le Grand-Béguinage, dit de Sainte-Elisabeth, forme une petite ville charmante, remarquable par sa propreté et sa simplicité : il n'est pas rare de voir des dames riches y aller finir leurs jours dans la retraite et la paix : le silence qui y règne fait un contraste agréable avec le bruit et le mouvement continuel d'un cité commerçante. L'église de cette communauté est très jolie et entretenue avec un soin extrême : elle mérite d'être vue, surtout pendant les heures où les Béguines y remplissent leurs devoirs religieux. Le tableau du maître-autel qui représente une Descente de Croix n'est pas sans mérite.

ÉGLISE DU PETIT-BÉGUINAGE.

La comtesse Jeanne de Constantinople et sa sœur Marguerite fondèrent en 1234 sur le Pré vert, le petit béguinage dit de Notre-Dame-au-Pré (O. L. V. ter Hoye). Il fut permis d'y élever une chapelle en 1260. Cette communauté est moins nombreuse que l'autre ; elle compte néanmoins environ quatre cents Béguines, et fut également instituée en faveur des jeunes filles, nobles ou bourgeoises, qui ne

pouvaient être admises dans les cloîtres, soit par défaut de place, soit par manque de fortune. Ainsi que leurs sœurs du Grand-Béguinage, elles furent assujéties, jusqu'à la révolution française, à la servitude du meilleur meuble ou catel ; c'est-à-dire, qu'à la mort d'une béguine, on enlevait par ordre de la grande Maitresse, son meilleur lit qui appartenait au souverain de la Flandre, par droit d'héritage. Par suite de ce droit servile, l'établissement même devait en temps de guerre, fournir un certain nombre de matelats à nos comtes.

L'église du Petit-Béguinage qui forme également un quartier particulier, a un air riant de propreté qui vaut presque le luxe : la façade en est remarquable.

ORATOIRE DES DOMINICAINS.

Près de l'église de Saint-Michel, dans la rue de la Vallée, se trouve l'oratoire des ci-devant Dominicains, fondé primitivement vers l'année 1220, à côté de l'habitation d'une demoiselle Catherine Uutenhove. Cette maison ayant été convertie en hospice, fut cédée en 1228 aux Dominicains par Fernand, comte de Flandre. Ce cloître fut entièrement terminé en 1370 : il y existait une

bibliothèque précieuse qui fut détruite en 1566 par les Iconoclastes. Supprimé en 1796, ce couvent échappa à la dévastation révolutionnaire. Il offre une retraite paisible à un grand nombre de personnes qui y sont logées commodément et à peu de frais. On y a aussi établi des magasins et l'ancien réfectoire sert de salle de vente.

La tour et toutes les parties modernes de cet édifice ont été construites dans le XVII^e, siècle d'après les plans d'un religieux de la maison, nommé Frère Romain, né à Gand, qui fut appelé à Paris par Louis XIV, afin d'achever le Pont-Royal qu'on désespérait de pouvoir terminer. Cette église qui à 60 pieds de large est d'une architecture très hardie : la voûte n'est soutenue par aucune colonne. La grande fenêtre qui donne sur la Lys, mérite surtout l'attention des connaisseurs. Le célèbre artiste Gaspard de Crayer, dont le pinceau a enrichi de chefs-d'œuvre presque tous nos momumens, est enterré dans cette église, ainsi que le poète latin Vrientius (de Vriendt) qui était secrétaire de la ville. De Crayer mourut en 1669 dans sa maison, située près du Marché-du-Vendredi, rue Kammer-straet, N^o 18. Sa dernière composition qu'il acheva à l'âge de 86 ans, représente le martyr de Saint-Blaise : elle est placée au musée.

Espérons qu'on pourra réaliser un jour le projet de percer, en alignant quelques rues et en abattant cet oratoire, qui menace ruine, une belle rue droite qui, de l'université irait aboutir à la Coupure.

ORATOIRE DES CARMES-DÉCHAUSSÉS.

Vers le milieu de la rue du Bourg, se trouve l'ancienne chapelle des Carmes-Déchaussés (Onge-schoende Carmeliten ou Discalsen) qui se disaient originaires du mont Carmel, et qui arrivèrent à Gand vers 1640. Neuf ans après, ils achetèrent l'endroit occupé actuellement par l'église et le couvent de leur nom et nommé la Cour des Lions (het Lecuwen Hof) à cause de l'amphithéâtre ou les comtes de Flandre donnaient de temps en temps de combats d'animaux féroces. Un lion qui s'en échappa en 1360 tua trois hommes; Charles V y envoya de Tunis en 1535 quatre lions et une lionne : le prince d'Orange, voulant s'attacher les Gantois, leur fit en 1577 un présent de ce genre. Philippe Triest, ancien grand Bailli de Courtrai et frère du vénérable évêque de ce nom, fut le véritable fondateur de ces Carmes ; il leur légua en 1649 des biens immenses dans la pieuse intention que ces moines, qui furent supprimés en 1794, priassent

pour le repos de son âme. Cet oratoire n'offre rien de remarquable, si on le compare aux autres édifices sacrés de Gand.

ORATOIRE DES CARMES-CHAUSSÉS.

Le cloître de ces religieux, nommés aussi Frères de Notre-Dame du mont Carmel ou Frères-Blancs, fut érigé en 1282 dans la rue longue du Château, par décret de l'évêque de Tournai, Philippe Mussche, de Gand. Ces frères furent supprimés en 1796, et leur église qui est assez vaste possédait autrefois un morceau de la vraie croix, et beaucoup de reliques précieuses. Il y existait une célèbre confrérie du Saint-Scapulaire, dont furent membres Saint-Louis, roi de France, Edouard I, roi d'Angleterre, et un grand nombre de princes et princesses. Cet oratoire renferme plusieurs anciens tableaux : le couvent a été conservé.

ORATOIRE DE NOTRE-DAME DE SCHREYBOOM.

Cette chapelle, consacrée à Notre-Dame des Sept Douleurs et à Notre-Dame aux Neiges, fut fondée avec l'hospice du même nom par Jean Hebbrecht,

mort en 1327. Un certain nombre de pauvres femmes sont encore alimentées dans l'hospice. Cette chapelle fut reconstruite en 1772 par le maître maçon Jean Simoens : on y remarque un très-grand nombre d'*ex-voto* offerts par la piété des fidèles à la Vierge de Schreyboom.

TEMPLE PROTESTANT.

Cet édifice, construit au commencement du XIV^e siècle dans le Braband-dam, servit de chapelle aux foulons qui avaient leur hôpital dans la rue du Tremble (Abeel-straet) et fut consacré à Saint-Christophe. Les échevins le cédèrent, ainsi que le terrain d'alentour aux Capucins qui vinrent s'y établir en 1590. On sait que les moines de cet ordre ne vivaient que d'aumônes publiques. Ce fut le fameux Alexandre de Parme, qui le premier les fit venir d'Italie en Flandre, lorsqu'il eut de nouveau soumis la Belgique, après une guerre terrible de vingt ans, à la domination de Philippe II. Les Capucins furent supprimés en 1794. Depuis cette époque, jusqu'à la fin du gouvernement français, leur église a presque toujours servi de magasin ou d'hôpital militaire. En 1817 elle fut consacrée à

l'exercice du culte protestant et anglican. Les magasins militaires sont encore établis dans les bâtimens de l'ancien cloître.

Chapitre Quatrième.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET BEAUX-ARTS. — ÉTABLISSEMENTS QUI LEUR SONT CONSACRÉS. — UNIVERSITÉ ET MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE. — SÉMINAIRES. BIBLIOTHÈQUE. — COLLÈGE ROYAL. — JARDIN BOTANIQUE. — ACADEMIE ROYALE, ETC.

Gand était déjà célèbre par ses écoles au commencement du XVI^e siècle. Depuis cette époque ces institutions se sont successivement améliorées et augmentées, graces aux généreux encouragemens accordés par les diverses administrations municipales, qui se sont transmis, comme un héritage précieux et sacré, le soin de faire instruire et éclairer leurs concitoyens. Le gouvernement a droit aussi à notre reconnaissance : il a beaucoup

amélioré, en peu d'années, notre système d'enseignement primaire. Aujourd'hui, non seulement la ville de Gand n'a rien à envier sous le rapport de l'instruction à aucune autre ville de la Belgique; mais elle mérite encore de servir souvent de modèle. Aussi les étrangers ne peuvent-ils voir sans admiration les nombreux établissemens qu'elle a consacrés aux sciences, aux lettres et aux beaux-arts. C'est après avoir visité en 1830 ces belles et utiles institutions, que le célèbre improvisateur M. De Pradel s'écriait :

Cité de Charles Quint, cité des nobles cœurs,
Ah! qu'il doit être doux de t'avoir pour patrie!
Tu fais fleurir les arts, les talens, l'industrie,
Et ton front est couvert de lauriers et de fleurs.

Gand compte dans son enceinte une université; une école de maternité pour les sages-femmes; deux séminaires épiscopaux, auxquels on joindra bientôt un collège épiscopal; un collège royal; une académie royale de dessin, de peinture et d'architecture; 51 pensionnats et écoles primaires, dont 28 pour les garçons, sont fréquentés par 1395 élèves, et 23 pour les filles en comptent 1526; 3 écoles gratuites pour les pauvres, aux frais de la ville, et comptant 400 élèves; 2 instituts royaux pour les sourds et muets, l'un pour les garçons dont le nombre s'élève à 28, l'autre pour les

*

filles qui y sont au nombre de 53; en outre 1802 enfans qui fréquentent les petites écoles : de sorte que sans compter les écoles dominicales qui réunissent environ 1000 enfans, la ville de Gand peut compter à peu-près 7000 élèves, recevant l'instruction dans 62 diverses institutions, sans y comprendre les petites écoles.

PALAIS DE L'UNIVERSITÉ.

La ville de Gand qui réunissait déjà tant d'institutions scientifiques et littéraires, accueillit avec la plus vive reconnaissance l'arrêté de S. M. du 25 Septembre 1816, par lequel elle était appelée à devenir le siège d'une des trois universités des provinces méridionales. Jalouse de répondre aux intentions bienveillantes du monarque, la régence résolut d'élever aux sciences un monument somptueux; elle choisit, à cet effet, comme le plus convenable, sous tous les rapports, l'emplacement de la ci-devant église des Jésuites, où après la suppression de ces religieux, fut installé en 1784, le chapitre de Sainte-Pharaïlde, dont on voulait relever la splendeur. La confection des plans fut confiée au génie de M. l'architecte L. Roelandt, de Nieuport, domicilié depuis son enfance à Gand;

présentés à la régence le 18 Avril 1817 ces plans, reçurent de suite l'approbation royale. L'université fut installée le 9 Octobre de la même année dans la salle du Trône, à la maison-deville, en présence de son A. R. le Prince héritaire.

La première pierre du palais académique fut solennellement posée, au nom du roi, le 4 Août 1819, par S. Exc. A. R. Falck, alors ministre de l'instruction publique. On renferma dans cette pierre une cassette de plomb, contenant toutes les monnaies du règne de Guillaume I, trois exemplaires d'une médaille frappée aux frais de la ville, pour perpétuer le souvenir de la fondation de ce monument, et une inscription gravée sur plusieurs feuillets de plomb, portant toutes les circonstances relatives à l'établissement de l'université. Cette cérémonie fut célébrée avec la pompe imposante que la ville de Gand sait déployer dans toutes ses fêtes publiques.

Projeté et commencé sous l'administration de M. le comte de Lens, à la mémoire duquel l'université va consacrer un monument de sa reconnaissance, ce palais académique fut continué sous M. Piers de Raveschoot, et achevé en peu de temps par le zèle actif du bourgmestre actuel, M. le conseiller d'état van Crombrughe.

La façade de l'université se compose de huit colonnes d'ordre corinthien à l'instar et dans les proportions du Panthéon de Rome. Les chapiteaux en sont d'une grande beauté et ont été copiés soigneusement sur ceux des temples d'Antonin et de Faustine. Dans le fronton doit être placé un bas-relief par M. *De Calloigne*, de Bruges. Il représentera le gouvernement sous les traits de Minerve, dotant la ville de Gand d'une Université et lui remettant les faisceaux académiques. A l'entour seront groupées les différentes Facultés avec leurs attributs. Au deux extrémités du fronton les fleuves de l'Escaut et de la Lys, seront appuyés sur leurs urnes. La frise porte l'inscription suivante : elle est très-simple et fait connaître que sous les auspices et par la protection de Guillaume I, la ville de Gand a élevé aux sciences ce magnifique monument :

AUSPICE GULIELMO I, ACAD. CONDITORE.

POSUIT S. P. Q. G. M D CCC XXVI.

Le péristyle qui a 42 pieds d'élévation et dont l'aire, ainsi que celui de l'intérieur du bâtiment, se trouve élevé de cinq marches au-dessus du niveau de la rue, embrasse dans sa hauteur tout le bâtiment. Il donne entrée par un beau por-



PERISTYLE DU PALAIS





DE L'UNIVERSITE. A GAND .

tique, dans un vaste vestibule dans le style des salles des Thermes chez les anciens. La porte a 20 pieds de largeur sur 36 de haut; elle doit être travaillée à jour, comme la célèbre porte du Baptistaire à Florence, et ornée de sculptures représentant les attributs des quatre facultés. La partie circulaire représentera les armes de l'université, soutenues par de Renommées et entourées de palmes de laurier. A droite et à gauche, dans le portique, sont ménagées des loges pour le portier et les personnes chargées de veiller à la conservation de ce monument.

Le vestibule, ce *pavimentum superbum* d'Horace, entouré d'une double galerie, est orné de quatre colonnes et de huit pilastres corinthiens de 36 pieds d'élevation. Ils supportent des arcs-doubleaux qui forment une voûte d'arête au centre. Cette voûte de 86 pieds de hauteur, imprime un air de majesté et de grandiose à cette magnifique salle, dans laquelle le choix des ornemens et des profils appartient à l'architecture la plus riche et la plus pure.

M. le professeur Raoul, dans son beau discours sur l'inauguration du palais de l'université, s'écrie frappé d'admiration :

Que ce portique est beau dans sa simplicité!
Que d'élégance unie à la solidité!

Que ces degrés pompeux, ce noble péristyle,
 Ces frises, ces frontons sont d'un large et grand style !
 Comme d'étonnement on s'arrête frappé,
 Comme d'un air plus pur on semble enveloppé,
 Lorsque portant ses pas sous cette vaste enceinte,
 Ou partout le génie a laissé son empreinte,
 Levant vers la coupole, un œil religieux,
 On croit y respirer sous le dôme des cieux ;
 Qu'on voit d'une jeunesse empressée et folâtre
 L'impétueux essaim remplir l'amphithéâtre....

Cette salle est éclairée par deux lunettes, chacune de 32 pieds de largeur sur 16 de haut, pratiquées au-dessus de la corniche de l'ordre. Elle est ornée des bustes des princes du pays qui ont le plus favorisé la culture des lettres et des sciences, depuis Charlemagne jusqu'à Guillaume I.

L'escalier principal, placé au fond du vestibule et en face de la grande entrée, se compose de treize marches en marbre, chacune d'une seule pièce, de vingt pieds de longueur, et donnant entrée dans la *Salle de Promotion*. A cette hauteur l'escalier se divise en deux rampes opposées, conduisant aux galeries qui entourent le vestibule. Le palier représente une rosace en mosaïque d'un dessin remarquable.

Les trois grandes portes, dont deux se trouvent sur les paliers des seconds escaliers à droite et à gauche, et dont la troisième donne entrée à la

galerie de la salle de Promotion, sont ornées de caryatides de proportions colossales. Ces caryatides sont surmontées de frontons couronnés par les bustes de Minerve, de Thémis et d'Apollon. Dans le tympan sont les attributs de ces trois divinités.

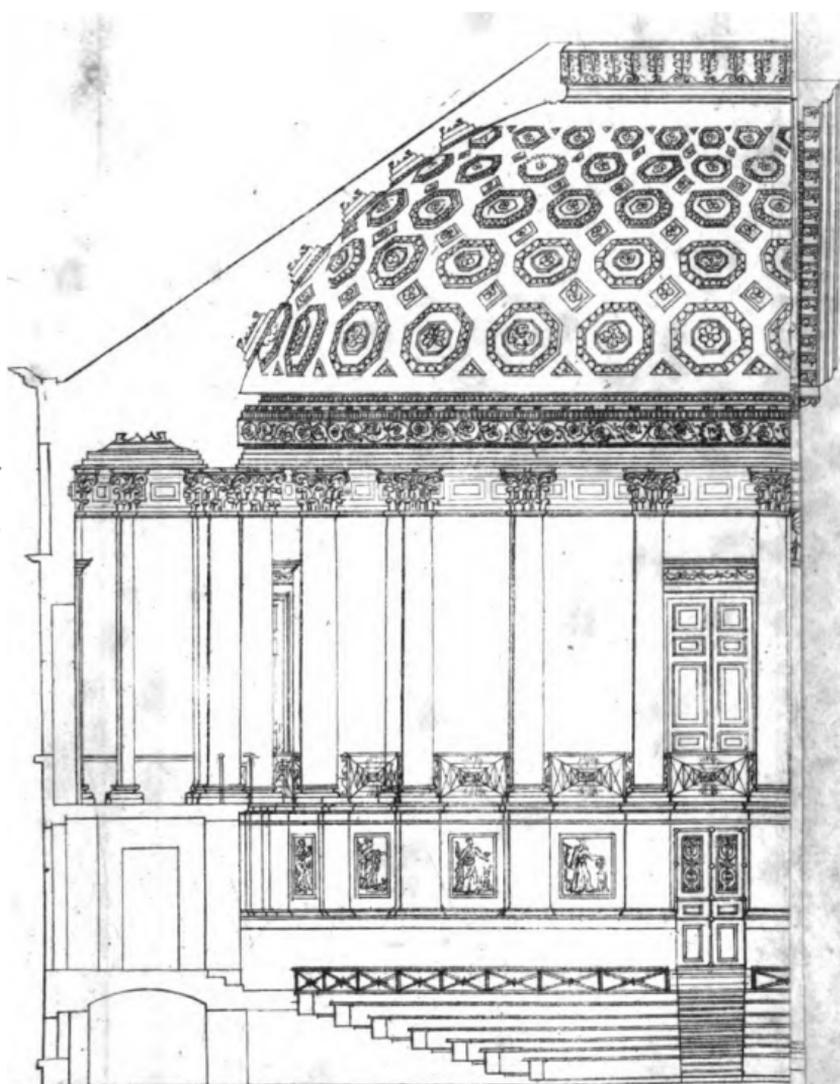
La voûte en berceau des escaliers est soutenue par seize colonnes et seize pilastres d'ordre dorique, formant des balcons autour des rampes; ils sont éclairés aux deux extrémités par des lunettes demi-circulaires. Une coupole, surmontée au centre d'une lanterne en abat-jour soutenue par les douze signes du zodiaque, forme le couronnement du palier, et est ornée dans les pendentives de Renommées distribuant des couronnes. L'architecte semble avoir épuisé dans cette partie du monument toutes les richesses et les ornemens de l'architecture romaine, et l'œil ne peut se lasser d'en parcourir tous les détails qui sont du plus grand fini. Sur l'escalier, dans les métopes de l'ordre dorique, sont placés des médaillons retraçant les traits des hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations. Ils sont entremêlés d'attributs analogues à leurs talens. Tous ces portraits, ainsi que les caryatides, les renommées, les armoiries, etc., sont l'ouvrage du ciseau de M. Parmentier : les ornemens en

plâtre et les plafonds ont été exécutés par les frères Bolle.

Nous entrons dans la *Salle de Promotion*, dont la somptuosité nous a déjà été annoncée par la magnificence des constructions qui la précèdent. Cette salle est circulaire et décorée au pourtour de colonnes d'ordre corinthien, au nombre de dix-huit; elles sont d'un stuc blanc poli, imitant parfaitement le marbre, ainsi que les vingt-quatre pilastres. Entre ces colonnes sont placés des balcons de bronze doré, derrière lesquels des banquettes, en forme de lits antiques, et recouverts en étoffe cramoisie, font un riche contraste avec les gradins de l'amphithéâtre et l'estrade qui sont garnis de drap et de tapis verts. Les interstices, d'un piédestal à l'autre, s'ouvrent et se ferment à volonté par un panneau à coulisse et forment, étant ouverts, une galerie de loges qui permettent de recevoir un plus grand nombre de spectateurs.

Dans la grande galerie qui sert de communication à tout l'intérieur de la salle de Promotion, s'ouvrent sept portes d'acajou massif, à deux battans, et d'un mécanisme tel qu'en ouvrant l'un des deux battans, l'autre s'ouvre de lui-même.

L'intérieur de la salle est divisé en deux parties distinctes. L'une, destinée au public est formée de gradins disposés en amphithéâtre; l'autre ré-



L. Reclants, inv.

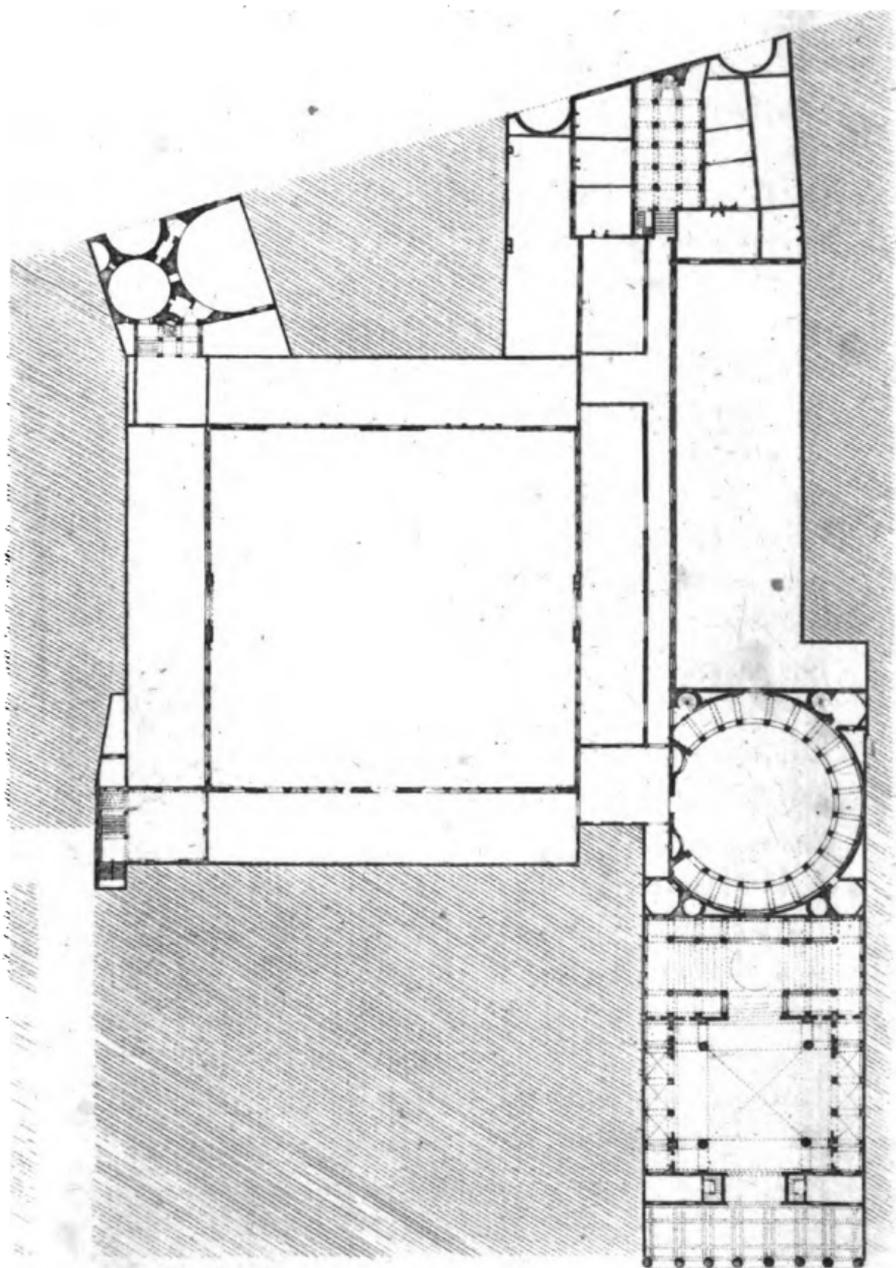
servée au sénat académique est composée d'une estrade à laquelle on arrive par le vestibule attenant. Au dessus de la tribune, s'élève dans une espèce de *Sacellum*, orné d'une draperie de velours cramoisi, à franges d'or, la statue du Roi, fondateur de l'université. Ce *Sacellum* est surmonté des armes du royaume des Pays-Bas. A droite et à gauche, entre deux pilastres, sont les armes de la ville de Gand, et celles de l'université qui représentent une tête de Minerve entre un rameau d'olivier et un rameau d'oranger, avec cette inscription : *Inter utrumque*. Au-dessous sont placés douze médaillons destinés à perpétuer les traits d'autant de grands hommes qui ont immortalisé la patrie par leur génie et leurs ouvrages.

Le dôme de la salle des actes est en compartimens octogones ornés de différentes rosaces, toutes du dessin le plus riche : une lanterne en abat-jour, de soixante pieds de circonférence, couronne ce dôme, et projette la lumière la plus douce et la plus agréable sur l'ensemble de cette salle magnifique, qui peut contenir de seize à dix-sept cents personnes.

Ce monument peut soutenir une honorable comparaison, s'il ne les surpasse pas, avec ce que l'Europe entière offre de somptueux parmi les

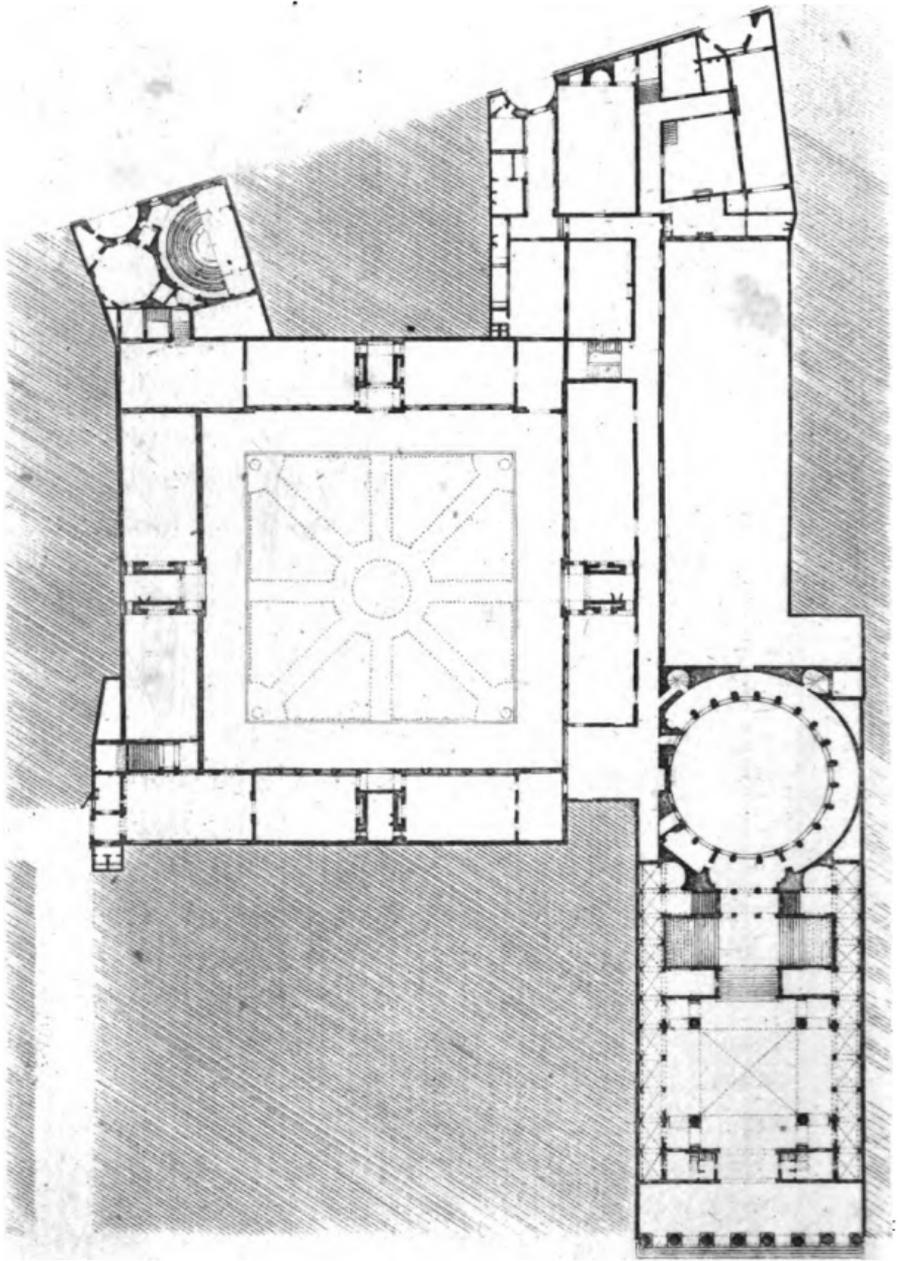
établissmens consacrés au culte et à la gloire des sciences et des lettres, tels que l'*École de médecine*, à Paris, le *Nouveau Musée* à Berlin, et le *Palais des Études*, à Naples. Il fait le plus grand honneur au talent de M. L. Roelandt, professeur d'architecture à l'académie de cette ville, et membre de l'Institut des Pays-Bas. M. Roelandt s'est moins appliqué à inventer de nouvelles combinaisons de formes qu'à grouper, pour ainsi dire, sur un espace de terrain assez circonscrit, tout ce que l'antiquité nous a légué de plus parfait et de plus fastueux. La sculpture semble avoir mis ici à contribution toutes les ressources de son art pour payer un tribut d'hommages aux neuf immortelles. Ce doit être une douce récompense pour l'architecte, nommé depuis peu chevalier du Lion-Belgique, que de voir la manière distinguée dont les amis des beaux-arts, en Allemagne et en France, ont déjà rendu compte d'un travail auquel il n'avait point encore mis la dernière main.

Chacune de ces parties du Palais Universitaire, le portique, le vestibule, l'escalier et la grande salle, forment un ensemble général et parfaitement en harmonie. On peut dire que l'auteur y a épuisé toutes les richesses de l'architecture, dont les proportions, afin de faire paraître ce monument plus vaste, diminuent à mesure que l'on s'avance



A. Orghona. Sc.

PLAN DU 1^{er} ETAGE.



L. Boileau inv.

PLAN DU REZ DE CHAUSSEE.

vers la salle des actes. Peut-être est-il à regretter que les localités ne lui aient pas permis de placer au fond de cette salle, en face de la principale porte d'entrée, l'estrade ainsi que la statue de S. M.

On communique par la galerie de gauche à une aile de l'ancien bâtiment, destinée à l'établissement de nouvelles classes d'astronomie, de chimie et de physique. La cour est partiellement convertie en jardin. Trois ailes de bâtiment, nouvellement construites et d'une élégante simplicité, contiennent six classes au rez-de-chaussée et un amphithéâtre d'anatomie ; au milieu de chaque aile a été ménagée une chambre ou vestiaire pour MM. les professeurs.

Au premier étage, on trouve le cabinet d'anatomie comparée, qui n'est pas ouvert au public, et à gauche, avant d'entrer dans le muséum d'histoire naturelle, le cabinet de squelettes qui est déjà le plus riche des universités du royaume et possède deux squelettes d'hippopotames mâle et femelle. Le cabinet d'histoire naturelle a cent vingt pieds de longueur sur trente de largeur. Il est orné d'une suite continue d'armoires élégantes, renfermant à droite plus de 1200 oiseaux, et à gauche les collections de quadrupèdes, de poissons et de reptiles : ces derniers sont renfermés

dans plus de 600 bocalx. De vastes vitrines en bois d'acajou, placées au milieu de la salle, contiennent plus de 3000 coquillages remarquables, dont un grand nombre sont très rares. Tous ces objets sont entretenus avec le plus grand soin, par M. den Duyts, conservateur-préparateur du cabinet.

A l'angle a été ménagé un cabinet circulaire pour les médailles et les antiquités. Le noyau de cette collection numismatique, commencée en 1822, a été donné par M. L. de Bast, secrétaire de la société royale des Beaux-Arts et directeur actuel de ce cabinet. Elle s'est accrue insensiblement par la munificence d'autres amis des sciences et des arts, entre lesquels nous aimons à citer M. Falck, et feu M. le comte de Lens. S. M. le roi, par des subsides annuels et par le don du cabinet de feu M. le chanoine De Bast, a ajouté un nouveau degré d'intérêt à cette collection qu'on peut déjà mettre au rang des plus précieuses des Pays-Bas. Parmi les antiquités romaines qui méritent d'attirer l'attention des connaisseurs, on doit remarquer celles qui ont été trouvées dans la Flandre même, et qui sont décrites dans les ouvrages du savant chanoine De Bast, ainsi que dans la statistique du Pays de Waes, par M. van den Bogaerde.

La salle suivante a cent trente pieds de lon-

gueur ; elle est affectée à la minéralogie et en possède plus de neuf mille échantillons, mis en ordre et classés. Cette salle reçoit, ainsi que les deux autres, le jour d'en haut, par des lanternes couronnant une élégante coupole. La troisième salle renferme de fort beaux instrumens de physique et des modèles de machines pour les leçons d'arts et métiers ; elle est semblable au cabinet d'histoire naturelle.

Toutes ces collections, formées à peine depuis quelques années, possèdent déjà de grandes richesses, qui s'accroissent journellement par de nouvelles acquisitions ou des dons volontaires. Parmi les bienfaiteurs de ce Muséum, la reconnaissance exige que nous placions encore au premier rang, S. M. le Roi qui, à plusieurs reprises, lui a fait des présens considérables.

La façade de l'université qui a vue dans la rue Longue Meire, est remarquable par son architecture élégante et le grandiose de ses trois portes ornées de rosaces.

Le collège des curateurs surveille tout ce qui intéresse la prospérité de l'université ; 54 cours y sont donnés par dix-huit professeurs, dont cinq appartiennent à la faculté de médecine ; trois, à la faculté de droit ; cinq à la faculté des sciences naturelles et mathématiques ; et cinq à la faculté

*

de philosophie et des lettres. Le roi nomme tous les ans un nouveau recteur magnifique et un secrétaire académique, choisis dans le corps professoral. Le nombre des étudiants y est de 590, y compris 195 auditeurs suivant les leçons d'arts et métiers et de chimie appliquée aux arts, qui se donnent à l'université. En déduisant les élèves en théologie, qui dans les provinces du Nord suivent les cours académiques, on trouve que l'université de Gand est la plus fréquentée du royaume. Après elle vient Liège qui compte 511 élèves.

Le gouvernement y a fondé 29 bourses de 200 florins chacune, en faveur des élèves peu fortunés et qui ont obtenu des succès dans leurs études précédentes. La ville de Gand, que l'on peut toujours citer quand il s'agit d'encourager ce qui est utile, a également fondé un certain nombre de bourses pour les élèves nés dans son sein.

SÉMINAIRES ÉPISCOPAUX.

Le couvent des Jéronimites (actuellement l'hospice des *Kulders*) ayant été supprimé, le premier évêque de Gand, Jansenius y établit en 1569 son séminaire. Les frères de la congrégation de

Saint-Jérôme avaient rendu de grands services à l'instruction publique, et dès l'époque de leur suppression commença la décadence des lettres à Gand. En 1578, pendant les troubles civils et religieux, les jeunes théologiens furent forcés d'abandonner leur institution qui fut transformée en maison de fous. Lorsque les armes victorieuses du célèbre duc de Parme eurent fait rentrer la Belgique sous la maison d'Espagne, les séminaristes retournèrent à leur première demeure, et y restèrent jusqu'en 1622, époque à laquelle se rapporte l'établissement du grand séminaire actuel. Ce bâtiment, érigé à côté de la cathédrale de Saint-Bavon, est vaste et commode; les Jésuites y enseignèrent la théologie depuis 1704 jusqu'à leur suppression. Il renferme actuellement plus de deux cents élèves internes qui achèvent ordinairement toutes leurs études théologiques en trois ou quatre ans.

Le petit séminaire est situé rue Saint-Étienne (*Stefaen-straet*, appelée par corruption *Savaen-straet*, rue de Savon), dans l'ancien couvent de Sainte-Barbe; il fut fondé vers l'an 1420 par un bourgeois de Gand, nommé Georges Vrancke. Les religieuses de ce monastère connu aussi sous le nom de Jérusalem, ayant pris la règle de Saint-Augustin furent cloîtrées en 1454. Supprimées en 1783 par

Joseph II, elles furent rétablies momentanément et supprimées une seconde fois par les Français. Les élèves de cette institution au nombre de cent dix internes, étudiaient la philosophie : ils sont, de même que ceux du grand séminaire, sous la surveillance immédiate de l'évêque diocésain.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ.

L'ancienne abbaye des moines Bénédictins de Baudeloo, où sont établis maintenant le Jardin et la Bibliothèque de l'Université, ainsi que le Collège Royal, n'était primitivement qu'un refuge (*Herberg of Hof*) de cette riche et célèbre communauté, établie en 1199, dans le *loo* ou bois de Sinay, au Pays de Waes, par Baudouin IX, comte de Flandre et empereur de Constantinople. En 1578, les calvinistes ayant détruit de fond en comble cette abbaye, les moines de Baudeloo vinrent en 1600 s'établir dans leur refuge, que leur Abbé Jean de Deynze fit rebâtir en 1625. Ces religieux, supprimés en 1796, avaient acquis d'immenses richesses; une grande partie du fertile Pays de Waes leur appartenait.

Leur église, qui sert actuellement de bibliothèque, fut achevée en 1525; elle est longue de

142 pieds et large de 58 : les embellissemens en furent terminés l'an 1780, sous le prélat Delfortrie. Elle fut transformée en *Temple de la Loi*, lors de l'entrée des Français. L'église de Saint-Michel ayant été ensuite destinée à cet usage, on y établit en 1800 la bibliothèque départementale, dont la formation fut confiée aux soins de MM. van Hulthem, Lammens et autres.

Cette église était remarquable par ses embellissemens. On y admire encore quatre bas-reliefs de marbre blanc, en forme de trophées ascétiques, par van Poucke, dont ils sont un des plus beaux ouvrages, les quatre évangélistes et deux tableaux en médaillons, représentant des sujets de l'ancien testament par Reysschoot, de Gand. Les deux nefs latérales étaient ornées en outre de quatorze tableaux du même peintre, représentant la vie de Saint-Bernard ; ils furent donnés en 1819 à l'église de la Byloque, lorsqu'on fit dans l'intérieur les changemens qu'on voit actuellement. On y plaça alors la bibliothèque de M. Lammens que le roi venait d'acheter 30,000 fl., et dont il fit présent à l'université. Le dôme qui sert d'entrée, ainsi que le péristyle dont il est décoré, et qui se trouvait dans le fond du jardin du prélat, furent construits en 1820.

L'ancien clocher qui est très élégant a un carillon

composé de 30 cloches, fondues en 1613 à Gand, par F. Pauwels : il a été restauré en 1828, et on l'a surmonté d'une sphère. Ce carillon, qui est très harmonieux, joue les dimanches après-midi et les jours de fête.

La bibliothèque se compose d'environ 60,000 volumes ; cette riche collection s'accroît tous les jours par la munificence du gouvernement qui lui alloue une somme annuelle de deux à trois mille florins. Outre des manuscrits très précieux, provenant des couvens et abbayes supprimés, elle possède de magnifiques ouvrages dans toutes les langues et toutes les branches des connaissances humaines.

Parmi les manuscrits on remarque les suivans : *Novum Testamentum* f^o. max., contenant 134 grandes miniatures ; *Biblia Sacra*, gr. in-8^o., 1117 pages, 47 lignes à la page, et à deux colonnes, d'une finesse et d'une exécution admirables, sur vélin superfin, avec quantité de lettres en arabesques et en couleurs ; *Plutarchus de Viris clarissimis*, f^o., avec de grandes miniatures et lettres en arabesques, rehaussées d'or et de couleurs ; *Horæ romanæ*, gr. 8^o., avec figures et bordures artistement peintes en couleurs, etc, etc ; le plus ancien manuscrit que possède cette collection est un petit in-4^o. du VIII^e siècle, intitulé : *Vita Sancti Amandi*.

Quant aux anciennes éditions, elles datent de l'année 1467 jusqu'à 1499 sans interruption. Parmi les premières impressions des villes où l'art précieux de la typographie a pris naissance, on remarque les suivantes : *Biblia latina*, in-f^o., sans date (entre 1466 et 1470). — *Idem*, Moguntia, Petrus Schoiffer, de Germesheim, 1472, gr. f^o., rare et bien conservé, etc, etc.

Il se trouve parmi les livres imprimés après 1500, des éditions très rares dans toutes les langues. Parmi les impressions modernes et collections de gravures, on distingue : *Les OEuvres de Racine*, 3 v. in-f^o. et le *Virgile*, par Didot, avec gravures; le *Cabinet du Roi*; les *OEuvres de Piranesi*, les *Morumens d'Égypte*, etc., etc.

La bibliothèque est ouverte tous les jours au public, excepté le dimanche et pendant les vacances, de 9 heures du matin à midi; de 2 à 5 de l'après-midi en été, et en hyver de 2 à 4 heures.

JARDIN DES PLANTES.

Le Jardin de l'université érigé dans l'ancien jardin de la célèbre abbaye des Bénédictins, de Baudeloo, quoique d'une étendue peu remarquable, est l'un des plus riches et des plus beaux

du royaume des Pays-Bas : il est peut-être le plus complet, excepté celui de Paris, de tous les établissemens de ce genre situés en-deçà du Rhin. Sa fondation date de 1797, époque où M. *Bernard Coppens*, nommé professeur à l'école centrale nouvellement instituée, indiqua l'emplacement des serres et de l'orangerie, et leurs dimensions. Le plan général du jardin fut tracé par M. *Pisson*.

La première partie contient d'un côté les serres chaudes. Ce local très-rétréci en 1800 a pris en 1808, 1813 et 1826 des accroissemens très-sensibles qui ont permis d'y rassembler en partie, les richesses végétales de tout le globe. Par un nouveau bienfait de S. M., on vient d'y ériger de l'autre côté en 1829 une magnifique orangerie, d'après les plans de M. l'architecte *Roelandt*.

La seconde est consacrée entièrement à l'étude de la botanique, d'après le système de Linnée. C'est la partie classique du jardin; elle est connue sous le nom technique d'*école*. Formée de quarante-vingt-onze carrés oblongs, régulièrement tracés sur deux lignes parallèles, elle est consacrée à l'exposition des plantes indiquées par des étiquettes, ainsi que les vingt-quatre classes. A l'une des extrémités domine, sous un saule pleureur, un beau buste de Linnée, par M. *Godecharles*.

La troisième environnée d'une petite balustrade,

est consacrée au système de Jussieu. Les fleurs et plantes y sont classées d'après les divisions établies par ce botaniste. Sur ce terrain se trouvait, il y a peu d'années, une collection de plus de six cents espèces ou variétés d'arbres fruitiers.

La quatrième partie, qui réunit plus particulièrement l'utile à l'agréable, offre aux habitans une jolie promenade. Elle a des vues charmantes, formées par des arbres indigènes et étrangers, au milieu desquels se dessinent de belles statues. Dans plusieurs bosquets sont placés les bustes des botanistes les plus célèbres de la Belgique.

La cinquième partie renferme les arbres résineux, tels que les Pins, les Cyprès, etc. Leur verdure épaisse et permanente cache aux yeux des promeneurs l'habitation du jardinier en chef.

Plusieurs autres parcs réunissent les familles des Bruyères, des Rosaces, des Magnoliers et généralement toutes les plantes dont la culture exige du terreau.

Un vaste bassin fournit à l'arrosement; une autre pièce d'eau se soutenant également au niveau de la Lys, qui baigne les murs du jardin, voit fleurir plusieurs espèces de plantes aquatiques.

Ce bel établissement est confié aux soins du respectable M. Mussche, jardinier en chef, dont les connaissances en botanique égalent la modestie.

De la grille en fer, placée à l'un des angles du jardin, la vue s'étend, sur le pont de Saint-George, le *Pas-brugge*, la Pêcherie et les murs délabrés de l'ancienne citadelle élevée par Charles V.

COLLÈGE ROYAL.

Cette institution consacrée à l'instruction publique, occupe presque tout le bâtiment de l'ancienne abbaye de Baudeloo. Le local en est très-vaste et fort bien distribué. Dans la première cour sont situés les appartemens du principal et du sous-principal, etc. ; la seconde renferme toutes les classes ; la troisième et la quatrième sont destinées aux élèves internes. Cette dernière qui est fort belle et plantée d'arbres, n'est séparée du jardin botanique que par une muraille peu élevée, cachée, dans l'intérieur du jardin, par un rideau de hauts peupliers. Ce collège qui a remplacé le lycée en 1815, compte environ cent-cinquante élèves, tant internes qu'externes. L'instruction y est aussi forte que dans les athénées royaux. Six professeurs enseignent les langues latine, grecque, nationale et française, la géographie, l'histoire, la mythologie, etc. ; deux autres professeurs sont chargés spécialement des mathématiques.

Les élèves y apprennent en outre le dessin, l'escrime et tous les arts d'agrémens propres à compléter une éducation soignée.

La ville de Gand dépense approximativement chaque année la somme de 12,000 fl. pour cet établissement; elle y a fondé en outre un certain nombre de bourses de 100 et de 200 florins pour l'encouragement des études. Je ne crois pas que dans aucune autre ville des Pays-Bas l'on stimule et l'on récompense autant les progrès dans les sciences, les lettres et les beaux-arts.

On a replacé depuis quatre ans, dans le fond de la chapelle particulière de ce collège, un grand tableau peint par *Robert van Oudenarde*; il représente les portraits de plusieurs religieux de l'abbaye de Baudeloo, alors vivans : il a de la vérité, mais la couleur en est monotone.

ACADÉMIE ROYALE ET MUSÉE.

Cette académie royale de dessin, de peinture et d'architecture, doit son origine à *Charles Marissal*, élève de *Le Plat*. Le magistrat lui permit en 1751, d'établir dans la Cour de Saint-Antoine, au *Lieve-gang*, une école qui fut successivement transportée à la maison-de-ville, à

l'hôtel de l'octroi, et enfin en 1804, dans le local actuel, rue Sainte-Marguerite. Ce beau bâtiment fut construit en 1738 aux frais de la ville, pour servir alors de collège aux Augustins, qui y enseignaient les humanités. En 1827, la ville y fit construire à droite, une nouvelle aile de bâtiment. Cette construction récente assigne à l'académie de Gand le premier rang parmi les les monumens consacrés à l'enseignement des arts du dessin dans le royaume.

Grâces au zèle de M. les bourgmestre et des administrateurs de ce bel établissement, il ne laisse plus rien à désirer aux amis des beaux-arts. On y a érigé en 1829 des cours de dessin linéaire et d'ornemens; de géométrie, d'arithmétique et de perspective. Un professeur y développe en outre les principes d'anatomie dont la connaissance est indispensable au sculpteur et au peintre. Les frais de l'académie, qui compte plus de sept cents élèves, sont couverts par des rétributions volontaires de trois florins par an; la ville donne le local et un subside annuel. S. M. lui a accordé à plusieurs reprises de généreux subsides. Les élèves, qui à cause de la pauvreté de leurs parens n'ont pas reçu l'instruction requise pour suivre ces cours avec succès, peuvent fréquenter une classe particulière qui se donne tous les dimanches.

Une grande cour carrée, ornée d'arbustes et de fleurs et fermée, en face du corps du bâtiment, par une élégante grille en fer, donne entrée aux diverses parties de cet édifice. La maison du concierge et la classe de géométrie occupent actuellement l'aile gauche; l'aile droite, dont le haut sert aux leçons d'architecture, est ornée d'un portique qui conduit dans la galerie des statues moulées sur l'antique, ainsi que des bustes et statues modernes qui ont remporté des prix dans les divers concours de l'académie. Cette belle collection a été formée, en grande partie, par la munificence des premiers magistrats, des directeurs de l'académie et d'autres amis des arts.

Sous les arcades du corps de bâtiment sont placées des copies des plus belles statues de l'antiquité, telles que celles de Laocoon et d'Apoïlon. Le rez-de-chaussée est occupé par les classes de dessin d'après l'estompe, la bosse, l'antique et le modèle vivant. Le premier étage se divise en trois salles; elles sont affectées à l'enseignement des élémens du dessin; c'est aussi là que se réunissent les directeurs. Ce vaste établissement est entièrement éclairé par le gaz à l'huile, et il est facile d'observer les heureux effets de ce mode uniforme d'éclairage.

Au second étage est une salle immense, où l'on

a formé un musée de tableaux provenant des abbayes et des couvents supprimés à Gand en 1795. Cette salle, qui occupe toute l'étendue de l'édifice, est éclairée du haut, à l'italienne. Il s'y fait tous les trois ans une exposition publique des productions des artistes vivans. La première de ces expositions qui, par la suite, furent imitées dans toutes les autres villes de la Belgique, et contribuèrent beaucoup aux progrès de la peinture, eut lieu à Gand en 1792 : elle se fit pour la première fois dans le local actuel en 1812. Le musée renferme environ cent cinquante tableaux; en voici les plus remarquables :

N° 4; Échoppe d'un marchand de poisson, par Adrien van Utrecht. — N° 5; Sainte-Rosalie, couronnée par l'Enfant Jésus : c'est un des chefs-d'œuvre de G. de Crayer. — N° 6; le Jugement de Salomon, par le même. — N° 8; le martyre de Saint-Sébastien, par P. Tyssens. — N° 10; l'Enfant Jésus couronne Saint-Joseph, par J. van Cleef, qui eut l'honneur d'être comparé au Poussin. — N° 13; le Jugement dernier, figures de grandeur naturelle, par Raphael Coxcie. — N° 18; un ange avertit en songe Saint-Joseph de prendre la fuite, par Théodore Rombouts. — N° 20; l'Enfant Jésus présenté dans le temple au grand-prêtre Siméon, par P. J. Verhaeghen, de Louvain. — N° 28;

Charles V quittant son neveu l'Infant Ferdinand, l'exhorte à suivre les vertus de ses ayeux, par G. de Crayer. — N° 38; martyre de Saint-Blaise, suspendu à un arbre par les mains, avec des poids aux pieds, par le même. — N° 56; Cavalcade qui eut lieu à Gand sur le Marché-du-Vendredi pour l'inauguration de l'empereur Charles II, en qualité de comte de Flandre, par F. du Chatel, de Bruxelles, élève de Teniers, dont il imita souvent la manière à s'y tromper. Le peintre s'est représenté sur le devant du tableau, tenant à la main un papier sur lequel on lit son nom et l'année 1668. Cette belle composition a été gravée deux fois, par L. Vorsterman et par R. Collin. — N° 57; La réconciliation; deux hommes s'embrassent cordialement avant d'aller à l'autel, où le grand - prêtre les attend. — N° 58; La femme adultère devant Jésus-Christ; ces deux tableaux sont de J. Jordaens, d'Anvers. — N° 63; Saint-François recevant les stigmates; par le chef de l'école Flamande, P. P. Rubens. — N° 64; Tobie, ayant pris un grand poisson, en ôte, par le conseil de l'ange Raphaël, le fiel destiné à rendre la vue à son père. — N° 65; Couronnement de l'empereur Charles V dans la cathédrale de Bologne. — N° 72; François I, fait prisonnier à la célèbre bataille de Pavie, présente son épée au chevalier

flamand de Lannoy : ces trois tableaux sont de G. de Crayer. — N° 80; La Cène : figures de grandeur demi-nature, par Théodore van Loon. — N° 88; Le prophète Isaïe prédit à Ezéchias sa prochaine guérison, qu'il confirme en faisant retrograder miraculeusement l'ombre de dix lignes dans l'escalier appelé l'horloge d'Achaz, par Fr. Pourbus. — N° 94; Copie du chef-d'œuvre de P. P. Rubens, représentant Saint-Roch intercédant pour les pestiférés, par P. van Hanselaere.

Dans la salle attenante, sont réunis les tableaux qui ont remporté des prix dans les divers concours de l'académie : N° 1, en 1792; une tête d'expression, par J. Bailly, de Gand. — N° 2, en 1796; Œdipe, accompagné de sa fille Antigone maudit son fils Polynice, par A. van den Berghe, de Bruges. — N° 3, en 1802; Cincinnatus partant pour la dictature, par C. Cels, de Lierre. — N° 4, en 1804; le Jugement de Paris, par J. Paelinck, d'Oostacker, près de Gand. — N° 5, en 1806; Saül et David, ou le pouvoir de la musique, par F. M. Delvaux, de Bruxelles. — N° 6, en 1808; P. P. Rubens reçoit en plein parlement une épée de Charles I, roi d'Angleterre, par C. Coene, de Bruxelles. — N° 7, en 1810; Jacob bénit les enfans de Joseph, par A. J. Paliere, de Bordeaux. — N° 8, en 1812; Virgile liant le VI^e livre de

son *Enéide*, en présence d'Auguste et d'Octavie, mère de Marcellus et de Julie, veuve de ce jeune Romain, par F. J. Navez, de Charleroi. — N° 9; Paysage, par J. B. De Jonghe, de Courtrai. — N° 10, en 1814; Sacrifice d'Abel; Caïn survient et frémit de jalousie, par P. van Hanselaere, de Gand. — N° 11; un Paysage, par H. van der Poorten, d'Anvers. — N° 12, en 1817; un Cuirassier belge, blessé à Waterloo, raconte à sa famille les événemens mémorables de cette glorieuse bataille, par J. C. Nieuwenhuys, fils, de Bruxelles. — N° 13, en 1820; la belle Anthia allant à la tête de ses compagnes au temple de Diane d'Éphèse, par J. Paelinck. — N° 14; une jeune personne prend, sous les yeux de sa mère, une leçon de harpe, par J. Geirnaert, d'Eecloo. — N° 15; vue de l'église et de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand, par P. F. de Noter, de Malines. — N° 16; vue du village de Ruysbroek, près de Bruxelles, par A. M. Gelissen, de Bruxelles. — N° 17, en 1823; la Samaritaine, par F. A. Bodumont, de Bruxelles. — N° 18; un hiver et des patineurs, par A. Schelfhout, de la Haye. — N° 19; l'échec et mat, par J. J. Eeckhout, d'Anvers. — En 1826; Hébé, brillante de grâces et de jeunesse, présente une coupe à l'aigle de Jupiter, par Ch. H. Picqué, de Deynse. — Le comte

d'Egmont, un instant avant d'aller à la mort, écrit à Philippe II une dernière lettre dans laquelle, en lui rappelant ses services, il lui recommande sa femme et ses enfans, par Melle 'T Kindt, de Bruxelles. — En 1829; Flore recevant une corbeille de fleurs des mains d'un Génie, par V. de la Croix, de Bruxelles. — Sainte-Cécile, par Mme Fanny Paelinck. — Une marine, par P. Schotel, de Dordrecht. — Deux vues intérieures de l'université, par A. Baenst, et plusieurs autres tableaux, parmi lesquels on admire la *Beauté*, par M. Maes : assise sur les nuages, elle s'élève doucement portée vers le ciel. Ses blonds cheveux sont couronnés d'un riche diadème et une draperie de pourpre entoure ses attraits sans les voiler. Dans sa main droite brillent la rose et le lys, et sa main gauche caresse le plus beau des oiseaux qui a perdu son orgueil.

L'académie possède un précieux album, où sont inscrits, sous autant de vignettes qui rappellent souvent un bienfait du signataire, les noms du prince Charles de Lorraine; des archiducs d'Autriche Charles, Jean et Louis; de Napoléon et de Joséphine; de Louis XVIII, de Guillaume I, d'Amélie Beauharnais, impératrice du Brésil, etc., et d'une foule de hauts fonctionnaires ou d'étrangers de distinction.

Le musée est ouvert tous les jours aux étrangers, et pour le public tous les dimanches depuis 11 heures du matin jusqu'à une heure de relevée.

ÉCOLE DE LA MATERNITÉ.

Cet établissement provincial, qui manquait à la ville de Gand, fut érigé en 1827, dans un bâtiment construit à cet effet, à côté de la Byloque ou hôpital civil. L'administration municipale qui a déjà fait tant et de si honorables sacrifices pour le haut enseignement, les écoles d'arts et métiers, etc., s'est empressée de fonder cette nouvelle école que réclamait, surtout pour les campagnes, le défaut de sages-femmes suffisamment instruites. Elle complète notre système d'enseignement chirurgical et médical : notre faculté de médecine, la plus nombreuse et la plus florissante du royaume, n'aura plus rien à désirer sous ce rapport. — Cette utile institution est surveillée par une commission composée d'hommes estimables ; un professeur en chirurgie et accouchemens ainsi qu'une maîtresse sage-femme y donnent tous les jours leurs leçons. Les femmes indigentes y sont soignées et accouchées gratis ; il y en a ordi-

nairement douze, outre les femmes enceintes qui y sont admises un mois avant leurs couches.

L'école de la maternité a déjà fourni à nos campagnes un bon nombre de sages-femmes instruites. Les élèves, qui ne paient annuellement que la somme modique de 90 florins pour leur logement et leur nourriture, sont actuellement au nombre de 21 : quelques communes rurales en envoient à leurs propres frais. L'établissement peut en recevoir de 35 à 40 : les études y sont ordinairement terminées en moins de deux ans.

INSTITUT POUR LES SOURDS ET MUETS.

Cette institution philanthropique, érigée et surveillée par l'infatigable humanité de M. le chanoine Triest, est sous la protection de S. M. Elle se divise en deux établissemens.

Le premier, destiné aux garçons qui y sont au nombre de 28, est fondé dans le local de l'ancienne abbaye de la Byloque. L'instruction y est confiée aux Frères de la Charité, qui aidés d'abord des lumières et des connaissances de M. de Stoop, sourd et muet instruit, et de Melle J. Verhulst, parvinrent à enseigner quelques-uns de ces infortunés : depuis, ayant fréquenté pendant deux ans

les leçons de l'Institut des sourds et muets de Groningue, ils créent, pour ainsi dire des facultés nouvelles chez ces êtres disgraciés de la nature et les rendent à la société. L'enseignement s'y donne en langue nationale; les frères Aloïse et Ambroise s'acquittent de ce soin avec une douceur et une patience admirables.

Le second établissement est fondé rue des Meuniers, dans l'ancienne abbaye de Ter Haeghen, bâtie en 1614, après que les religieuses de ce couvent, ayant été pillées par les Calvinistes, fussent venues se fixer à Gand, où elles furent supprimées en 1794. Cette maison, destinée aux jeunes filles, en compte 53. Elle est confiée aux soins des Sœurs de la Charité, parmi lesquelles on remarque sœur Thècle, qui donne l'instruction en français, d'après la méthode de l'Institut des sourds et muets de Paris.

On n'admet, dans ces deux établissemens, aucun élève avant l'âge de 10 ans, ou au-dessus de 18; ceux qui sont peu favorisés de la fortune ne paient que 120 florins de pension annuelle : ils reçoivent l'instruction, la nourriture, l'habillement, et apprennent, s'ils le désirent un état manuel, qui leur fournit les moyens de se rendre utiles dans la société.

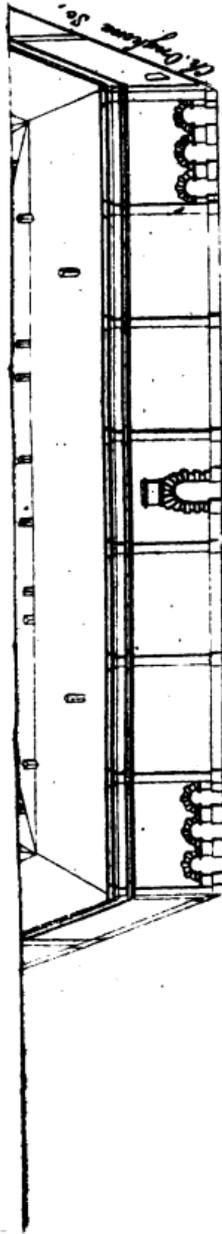
Les trois écoles gratuites instituées par la ville,

comptent environ 400 élèves que leurs parens n'ont pas le moyen de faire instruire : l'une de ces écoles est établie dans l'atelier de Charité, rue Haute ; l'autre dans le quartier de Saint-Jacques, et la troisième dans le couvent des Capucins.

Chapitre Cinquième.

MAISON DE DÉTENTION DE GAND.

Cet établissement jouit à juste titre d'une réputation européenne. Le célèbre philanthrope anglais Howard le proposait comme modèle aux autres pays. M. Baltard, chargé de régénérer en France le système pénitentiaire, compare dans son architectonographie des prisons, publiée en 1830, les maisons de détention de Rome, de Naples, Londres et Gand; cette dernière lui paraît offrir de grands avantages sur toutes les autres, principalement sur celle de Londres.



**MAISON CENTRALE DE DETENTION
À GAND.**

Ce bâtiment dont les plans ont été imités aux États-Unis, à Londres et en Prusse forme un octogone immense. Il est situé sur la charmante partie du canal de Bruges qui, sous le nom de *Coupure*, sert de promenade publique. Quoiqu'un lieu solitaire eut été plus convenable pour un établissement de ce genre, ce léger inconvénient est racheté par l'heureuse situation de cette maison pour le transport des marchandises et des denrées. Elle fut bâtie en deux fois; cinq huitièmes aux frais de l'ancienne Flandre, par octroi de Marie-Thérèse de l'année 1772 et non 1774; les trois autres huitièmes aux frais du royaume, par un arrêté de 1824. La première partie construite par Malfaison, directeur des travaux de la Flandre, coûta 600,000 florins, sans y comprendre le terrain qui fut payé à raison d'un souverain par verge; la deuxième, bâtie par M. l'architecte Roelandt, en a coûté 500,000 : total, environ 2,200,000 francs. Une double inscription latine, placée à l'extérieur, consacre le souvenir de Marie-Thérèse qui fit commencer ce bâtiment et de Guillaume I^{er} qui le fit achever après un espace d'un demi-siècle.

Marie-Thérèse avait commencé à établir quelques fabriques dans cette maison : Joseph II, loin d'achever son ouvrage, supprima les fabriques, ne conserva que la filature et mit sur la Flandre un

impôt de 3000 florins par mois pour subvenir aux frais d'entretien, avec le bénéfice prélevé sur le travail. Sous le gouvernement français, on admit le *système d'entreprise*, et l'établissement coûta annuellement environ 50,000 florins. Le fabricant gantois Liévin Bauwens, qui le premier introduisit sur le continent européen, au péril de sa vie, les mécaniques anglaises, y rétablit les fabriques à son compte et pourvut à l'entretien des prisonniers, moyennant 25 centimes par jour pour tout condamné criminellement, 30 centimes pour chaque condamné à moins de six mois, et 40 centimes pour les malades. MM. Maes et Royer qui lui succédèrent obtinrent jusqu'à 45 centimes par prisonnier. Depuis la formation du royaume des Pays-Bas, jusqu'en 1823, le gouvernement actuel exploita les fabriques pour son propre compte, en payant un traitement de 3000 florins à un régisseur, il paraît qu'il y eut toujours de la perte jusqu'à cette époque. Cependant S. M. sentant le besoin de réformer tout le système des prisons, avait créé, à la fin de 1820, un conseil d'administration des prisons civiles et militaires; après trois ans d'un travail continu, ce conseil termina la nouvelle organisation que désiraient l'humanité ainsi que la civilisation, et M. de Bye, fut nommé par S. M. pour l'introduire dans toutes les prisons.

Par le système actuel non seulement le sort des détenus est beaucoup amélioré; mais encore loin de coûter à l'état, ceux-ci lui rapportent annuellement, à Gand, un bénéfice net de plus de 50,000 florins. Cette maison s'occupe spécialement du tissage de la toile, et de la confection des chemises, pantalons et guêtres pour l'armée et les colonies. Autrefois tous les condamnés étaient totalement privés des fruits de leur travail: voici la disposition philanthropique fixant leur part et celle du gouvernement qui les entretient: les prisonniers sont divisés en trois classes. 1° La retenue du salaire des condamnés aux travaux forcés est de $\frac{7}{10}$. 2° Des condamnés à la réclusion, de $\frac{6}{10}$. 3° Des condamnés correctionnellement de $\frac{5}{10}$. Une partie de ce gain est donnée aux détenus pour leurs menues dépenses (zak-geld); l'autre partie, versée à la caisse d'épargne, porte un intérêt de quatre pour cent; elle est remise aux prisonniers à l'époque de leur sortie. Ceux-ci peuvent, après avoir bien travaillé pendant une détention de cinq ans, posséder à leur rentrée dans la société, une somme d'environ cent florins, outre leurs épargnes particulières. La caisse d'épargne des prévenus s'élève actuellement à 46,000 florins.

La maison, par sa construction même, se divise en huit parties; chacune d'elles a la forme d'un

*

triangle renversé, dont le sommet, occupé par une grande porte, aboutit à une cour centrale. Le premier bâtiment qui sert d'entrée, est habité par le commandant, le directeur des travaux, etc. La cour est partiellement convertie en jardins ; ils font une agréable diversion aux premières impressions produites par la vue des guichets, des murs élevés et des barreaux de fer qui protègent la société contre tant d'hommes criminels.

On arrive, par ce premier bâtiment, à la vaste cour octogone du milieu ; de fortes portes, dont quelques-unes sont armées de herses, conduisent aux sept autres parties de la maison.

Le premier quartier et le deuxième renferment les logis et les ateliers des prisonniers mâles. En y entrant, on entend un bruit de métiers et d'outils qui ferait croire qu'on est dans une vaste et active manufacture plutôt que dans une maison de force. On compte en tout environ 350 métiers de tisserands en pleine activité, qui occupent les bras de 700 individus ; les autres détenus sont employés comme fileurs, bobineurs, etc. Ils travaillent tous dans le plus grand silence, saluant respectueusement, s'ils passent à côté d'un étranger ou d'un employé de la maison : leur figure, pleine et sérieuse, quoique sans couleur, annonce la santé. Ils ont tous un air de propreté : leurs vêtements,

qui ne portent aucune marque deshonorante, se composent d'un pantalon et d'une veste de grosse toile grise, en été, et de drap gris, en hiver : leur casquette est de feutre. La vue n'est attristée ni par les chaînes, ni par les boulets qu'à encore conservés le hideux régime des bagnes de France. On ne met aux fers que les condamnés à mort, pendant le temps de leur pourvoi en cassation ou en grace. S. Exc. le gouverneur actuel, M. van Doorn, a même fait supprimer les coups de nerf de bœuf ou de baton, et il n'en est résulté aucun inconvénient. Les seules punitions actuelles sont la privation de la liberté pendant les jours fériés, le cachot pendant trois mois au plus, et de jour à autre le pain et l'eau, enfin la camisole de fer qui empêche le prisonnier de faire le moindre mouvement.

Ces deux quartiers, ainsi que le troisième, ont chacun trois étages, le long desquels règnent des galeries ouvertes ; elles conduisent aux cabanons ou cellules des prisonniers ; derrière se trouvent les ateliers. Les hommes couchent ordinairement deux dans chaque cellule du premier quartier ; ils ont chacun leur hamac garni d'une paille renouvelée tous les trois mois, d'une paire de draps, changée chaque mois, d'un oreiller, d'une couverture pendant l'été et de deux pendant

l'hiver. La porte de chaque cellule, qui est tenue très proprement, donne sur la galerie ouverte; elle est marquée d'un numéro et munie d'une trappe intérieure, qui s'ouvre et se ferme à la volonté du prisonnier, et forme une petite table, lorsqu'elle est levée à demi.

Les femmes occupent exclusivement le troisième quartier : elles s'occupent à coudre et à filer, quelques-unes tissent de la toile. Il y a au milieu de leur cour un beau bassin, alimenté par le canal, et qui leur fournit l'eau nécessaire pour blanchir tout le linge de la maison. Elles sont proprement et décemment vêtues : en général elles sont très rarement dans le cas d'être punies, et sont sous la police immédiate de Madame Duval, femme qu'il serait difficile de remplacer. Aucune sentinelle ne les surveille, et aucun homme, à l'exception des chefs, que leur service y appelle, n'est en communication avec elles. Leurs cellules contiennent quatre lits ordinaires, et même plus : elles sont entretenues avec une rare propreté qui ferait honneur à plus d'une maison bourgeoise. L'infirmerie surtout mérite les plus grands éloges sous ce rapport.

Il y a dans chaque quartier une place vide de 120 pieds de longueur sur 27 de largeur : elle sert en même temps de réfectoire et de chapelle : à

l'une des extrémités se trouve un autel qu'une porte couvre et découvre à volonté. Les jours fériés, l'aumonier de la maison y célèbre la messe pour les catholiques qui sont en grande majorité : les protestans, au nombre d'environ cent, ont un ministre de leur religion : les juifs y sont peu nombreux. Pendant le service divin et les repas, la garde de police, et la garnison, composée d'un lieutenant et de trente-deux hommes, sont toujours sous les armes. L'enseignement primaire y est donné aux hommes par un instituteur et aux femmes par une institutrice. Il n'est pas rare de voir des individus qui étaient entrés dans cette prison sans aucune espèce de principes, en sortir, connaissant leurs devoirs de religion et de morale et sachant lire, écrire et compter. Cependant, il faut l'avouer, si l'instruction religieuse et morale laisse encore quelque chose à désirer, on doit l'attribuer à l'absence de classification, à ce que tous les âges, tous les crimes, sont confondus dans chaque quartier. Espérons qu'un gouvernement, qui a déjà tant amélioré ce bel établissement, trouvera le moyen d'opérer une classification que la nature des occupations et la disposition du local semblent rendre très difficile. Le bien qui est fait est un gage du bien qu'on fera.

Le quatrième quartier renferme l'infirmerie et

l'hôpital, auxquels sont attachés un chirurgien et un aide-chirurgien, qui loge dans la maison. Les malades y reçoivent tous les soins et les adoucissements qui sont prodigués aux indigens dans l'hospice civil de la ville ; le médecin les visite deux fois le jour. Le meilleur éloge que l'on puisse faire de cette partie de la maison, est dans l'observation suivante : il y meurt, année commune, à peine un homme sur cent, et dans cette grande réunion d'individus enfermés le nombre des malades n'excède jamais vingt-cinq. Les prisonniers, atteints d'aliénation mentale, sont aussi détenus dans ce quartier, jusqu'à ce qu'ils soient transférés à l'hospice des fous. On va y rétablir, dit-on, pour l'usage des *prévenus* et des *accusés*, la chapelle qui depuis long-temps sert de magasin.

Le cinquième quartier et le sixième, nouvellement construits, sont aussi les plus beaux et les plus sains : outre le rez-de-chaussée, il n'ont que deux étages, tandis que les autres en ont trois qui sont peu aérés. Ce cinquième quartier ne renfermant que des ateliers ; environ 400 prisonniers, serruriers, menuisiers, etc., y sont conduits tous les matins des deux premiers quartiers et n'en reviennent que le soir. On remarque que l'usage des boissons fortes est défendu à tous les détenus, excepté aux charpentiers.

Le sixième quartier contient la maison de dépôt civile et militaire pour tous les individus condamnés à moins de six mois d'emprisonnement. Ce quartier est admirablement distribué pour la classification des prisonniers, selon l'âge, les délits et les qualités des individus : il est soumis à un régime entièrement distinct de celui de la maison de force : il a son entrée particulière à l'extérieur. En voici les principales divisions : les condamnés civils ; les militaires accusés de délits, justiciables du conseil de guerre ; les soldats condamnés pour discipline, dite *Provoost-straft* ; les sous-officiers condamnés de même ; les filles ou femmes condamnées ; les femmes accusées devant la cour d'assises ; les hommes accusés devant la même cour, etc., etc. Nous ne disons rien de la cour destinée provisoirement à sécher le fil et le linge des détenus.

Avant de faire encore quelques observations sur le régime intérieur de la maison, nous allons donner la statistique des condamnés au 1^{er} Janvier 1830 ; elle pourra faire connaître les délits les plus communs :

	Hommes.	Femmes.
Pour assassinat.....	79	2
Infanticide.....	»	16
Incendie.....	17	»

Séquestration	1	1
Faux témoignage	12	1
Fausse monnaie	15	3
Viol et attentat à la pudeur	61	»
Séances et blessures	68	5
Idem sur leurs parens lé- gitimes	12	»
Vol avec circonstances ag- gravantes	757	156
Faux en écriture	27	»
Banqueroute frauduleuse.	1	»
Résistance ouverte	2	»
	<hr/>	<hr/>
	1052	184
	<hr/>	

Total.... 1236

Quoique le bâtiment puisse contenir 2600 prisonniers, il n'y en a jamais eu jusqu'ici plus de 1300. Ces condamnés, qu'il serait peut-être dangereux de réunir en plus grand nombre sur un seul point, sont confiés, outre la garnison qui est changée tous les jours, à la vigilance d'un commandant, d'un adjoint-commandant, de quatre gardes de première classe ou sergens, d'un portier et de 24 gardes de seconde classe ou porte-clefs.

La nourriture de chaque prisonnier coûte 11 cents ou 24 centimes par jour. Il fait trois repas :

le matin, ils reçoivent une demi-livre de pain de seigle; on y ajoute en hiver du lait mêlé avec de l'eau; à midi, quatre fois la semaine, de la soupe à la viande, aux pommes de terre et autres légumes; trois fois de la soupe aux pois et au beurre; le soir ils ont des pommes de terre assaisonnées de graisse, d'oignons et de vinaigre, ou de la soupe au gruau.

Ce régime végétal convient parfaitement à des prisonniers. Il y a en outre une pension particulière assez élevée, appelée *pistole* : on n'y est admis que sur la permission du gouverneur de la province. Le nombre de ces prisonniers n'excède guère douze.

Afin de rendre la corruption impossible, la seule monnaie de zinc a cours dans l'établissement : on ne peut y conserver ni or ni argent. Il y a dans chaque quartier une cantine dont les comestibles et les boissons sont tarifés par la Commission, à un prix très modéré. Le bénéfice annuel de ces cantines, qui ne s'ouvrent qu'aux heures de récréation, s'élève à environ 6000 florins; cette somme se distribue par forme de gratification, aux prisonniers qui se distinguent par leur conduite et leur travail. Il est tenu à l'égard de chaque condamné un double état de conduite, l'un par le commandant de la maison, l'autre par le directeur des travaux.

Depuis la nouvelle organisation, les détenus ne travaillent plus à la chandelle ; ils se lèvent et se couchent avec le jour : la durée des travaux n'est jamais supérieure à douze heures ou inférieure à six. Ceux qui refusent de travailler ou qui ne font pas au moins, le *minimum* de leur tâche sont punis du cachot : il est rare que dans cet isolement complet, ils ne sollicitent pas bientôt le travail comme une faveur.

Les prisonniers peuvent recevoir des lettres de leurs parens, il leur est aussi permis de leur écrire le vendredi de chaque semaine : mais toutes les lettres doivent être lues par le commandant ; on sent la nécessité de cette mesure pour éviter les complots. Ils peuvent encore le vendredi et le dimanche, parler à leurs parens en présence d'un surveillant.

Plusieurs traits attesteraient au besoin combien les détenus sont traités avec humanité dans la maison de force de Gand. On en a vu, après leur mise en liberté, implorer la faveur d'y rentrer, ou même commettre un délit pour y être renfermés le reste de leurs jours.

On peut visiter cet établissement, depuis 9 heures jusqu'à 11 1/2 et depuis 1 à jusqu'à 4 heures, avec un permis du gouverneur, qui se délivre au bureau de la première division du gouvernement provin-

cial. La facilité avec laquelle on obtient cette permission et les ouvrages qui font connaître les plus minutieux détails sur le régime intérieur de cette maison prouvent qu'elle ne peut que gagner à la publicité.

Chapitre Sixième.

ÉTABLISSEMENS DE CHARITÉ. — BUREAU DE BIEN-FAISANCE. — HÔPITAUX. — HOSPICES. — ATELIER DE CHARITÉ. — MONT DE PIÉTÉ. — BANQUE D'ÉPARGNE, ETC.

Charles V porta en 1531 un édit par lequel il ordonnait de former des sociétés ou confréries, ayant pour objet de soulager la misère et de réprimer la mendicité. Il voulut aussi que l'on soignât l'éducation des enfans des pauvres, en les faisant instruire dans les principes de la religion et en les obligeant à apprendre un métier. Ce fut alors qu'il institua une corporation de onze personnes recommandables, qu'il nomma *Chambre des*

Pauvres. Elle se réunissait, comme aujourd'hui, dans une maison située au coin du Marché-aux-Poulets. Cette institution philanthropique fait plus d'honneur à Charles V que ses plus vastes conquêtes. Elle est d'autant plus digne d'éloges, que nous ne croyons pas qu'alors il en existât d'autres ailleurs.

Aucune ville des Pays-Bas n'a possédé autrefois autant d'établissements de charité que Gand; elle en comptait plus de quarante. Nous verrons que le nombre de ces institutions, bien que diminué par la révolution française, est encore considérable. Sur une population de plus de 84,000 âmes, sans y comprendre la garnison et les détenus de la maison de force, la ville de Gand n'a que onze à douze mille pauvres, malades indigens, orphelins et vieillards des deux sexes. Ils sont entretenus en tout ou en partie par la commission des Hospices et le Bureau de Bienfaisance, qui dépensent actuellement à cet effet une somme annuelle d'environ 264,000 florins.

HOPITAUX ET HOSPICES CIVILS.

Ces établissements sont encore au nombre de vingt et un, sans y comprendre plusieurs fonda-

tions particulières. L'administration des Hospices, par la suppression des dîmes, de ses rentes, des droits d'écluse, de cueillette (lepel-regt) etc., a vu diminuer ses revenus d'environ 35,200 florins par an : mais cette perte est couverte par le secours de 25 à 30,000 florins que la ville lui accorde annuellement. Ses revenus actuels s'élèvent à 180,000 florins, y compris 24,000 florins accordés par la province pour les enfans abandonnés de l'arrondissement de Gand, et dont le nombre se monte, année commune, à cinq cents. Voici les principales institutions de charité :

L'hôpital civil dit de la Byloque (*de Byloke*, en latin *de Clusá*, de l'enclos) situé derrière l'entrepôt. Il compte ordinairement 200 malades et peut en renfermer 600. Cet établissement qui est soigné par les sœurs de charité, est entretenu avec beaucoup de propreté : tous les lits en sont en fer : il se divise en quatre salles immenses, dont deux sont affectées aux hommes, les deux autres aux femmes : les malades sont séparés des blessés. Une cinquième salle est réservée aux maladies contagieuses, ou à celles qui sont plus particulièrement réservées aux leçons de clinique de l'université. Dans un bâtiment adjacent sont deux pavillons d'anatomie, nouvellement construits.

Le Pape Innocent III avait publié en 1201 une

*

croisade contre les Albigeois. Jacques de Vitri, légat du Pape, exhorta inutilement Foulques d'Uttenhove, chanoine de Saint-Pierre, de Gand, à exciter les fidèles à marcher contre ces hérétiques. Irrité de l'opiniâtreté du chanoine qui refusait de prêcher, il demanda au ciel, pour le punir, de le priver aussi de la faculté de remplir ses autres fonctions. Aussitôt, à ce qu'on dit, une fièvre aigue saisit Foulques d'Uttenhove, et le laissa dans le plus triste état, pendant 24 ans. Ce fut lui qui fonda en 1225 l'hôpital de la Byloque. Dans le même enclos se trouvent encore *l'Hospice de la Maternité*, qui compte ordinairement 12 femmes enceintes ou en couches, et *l'Hospice des vieux-hommes* dont la population est de 150.

L'hospice des vieilles femmes, situé sur le quai Saint-Antoine; population 311. — *l'Hospice des Kuldere* (ainsi appelés à cause de leur habit qui était autrefois de peau jaune) derrière Saint-Bavon. Cet établissement qu'on nomme aussi École des Pauvres, fut fondé par les magistrats de Gand, en 1623, dans l'ancien couvent des Jéronimites. Il renferme environ 150 élèves, qui après avoir reçu une éducation convenable à des ouvriers, apprennent un métier et deviennent d'utiles citoyens. — *L'hospice des filles bleues*, qu'on nommait ainsi de la couleur de leur habillement, dans la rue

Basse, N° 6; population 76; ce bâtiment, qui fut primitivement habité par les religieuses de Sainte-Claire, fut acheté en 1623 par les échevins, et consacré à l'éducation des filles indigentes. — *L'hospice des Corsets rouges* (de roode Lyvekens) situé dans la rue des Filles-Dieu. Ces filles, qui sont la plupart orphelines, ont aussi emprunté cette dénomination de leur habillement : elles sont au nombre de 62, et habitaient, avant 1769, sur le Neder-Kauter, N° 11. — *L'hospice du Grand-Béguinage*, population 88. — *L'hospice du Petit-Béguinage*, population 21. — *L'hospice de Saint-Aubert* ou de Poortakker, sur le quai au bois, population 18 : cet établissement fut fondé en 1278 par Marguerite de Constantinople, pour l'usage des Béguines pauvres. — *L'hospice de SS. Jean et Paul*, rue de la porte de Bruges, population 8. On l'appelait aussi la *menteuse* (de leugemeete) parce que l'horloge de cet hôpital indiquait mal les heures. — *L'hospice de Saint-Jean dans l'Huile* (in de olie) ou de Saint-Jean aux enragés, derrière l'église de Saint-Jacques, population 17. Les fous furieux des deux sexes y étaient déjà soignés dès l'année 1237.

L'hospice de Saint-Laurent ou de Wenemaere, sur le Marché aux Poisson, population 33. Cette institution pieuse fut fondée en 1323, par Guillaume

Wenemaere, premier échevin de la *Keure* en 1318, et par son épouse Marguerite s'Brunen. Ce magistrat intègre, qui se distinguait par une taille colossale et une force athétique, avait embrassé avec ses concitoyens la cause du comte de Flandre, détenu prisonnier à Bruges. A la tête de l'élite Gantoise, il fut tué par Robert de Cassel, dans un combat sanglant qu'il livra aux Brugeois, sur le pont de Reckelyn, près de Deynze. Son épouse fut enterrée à côté de lui, dans la chapelle de cet hospice. Leur tombeau, qui était fort remarquable, fut détruit pendant les troubles du XVI^e siècle. On est cependant parvenu à sauver les deux figures de bronze, qu'on a placées dans le vestibule, contre le mur de la chapelle, entre deux tables de pierre, contenant leurs épitaphes en vers latins. Ces bronzes sont précieux pour l'histoire de l'art en Belgique. Au commencement du siècle dernier, on érigea dans la chapelle, à la mémoire de ces époux, un autre monument de marbre.

L'hospice de Sainte - Catherine ou des enfans d'Alyns, sur le quai de la Grue, population 15. Cet établissement doit son origine à une de ces haines violentes, qui autrefois ensanglantèrent souvent la Flandre. Deux de nos principaux bourgeois, Henri Alyns et Simon Rym, aspiraient tous deux à la main de la même demoiselle. Les

parens et les amis de chacun des rivaux embrassent leur querelle, et H. Alyn est enfin assassiné dans l'église de Saint-Jean. Ses meurtriers n'obtinrent leur grâce, huit ans après, en 1362, qu'à condition de fonder l'hôpital actuel, qui appartiendrait aux descendans des Alyn; ce qui reçut son exécution. — *L'hospice d'Hebbrecht* ou de Schreyboom, pop. 15. — *L'hospice de Saint-Jacques*, situé dans la Groen-straet, pop. 40.

L'hospice des aliénés, situé autrefois dans la rue du Bas-Escaut, a été établi en 1829 dans l'ancien couvent des Alexiens (Celle-Broeders), près du Torre-brugge. Ces frères, qui étaient déjà institués en 1454, étaient utiles à plusieurs égards; ils soignaient les malades ainsi que les fous et faisaient les enterremens. Le local de cet hospice est magnifique et possède toutes les qualités requises pour ces sortes d'instituts. Situé à côté d'une rivière, il renferme de vastes jardins, des plantations d'arbres, et des habitations propres et bien aérées; les aliénés, au nombre d'environ 60, y sont classés d'après le caractère différent de leur maladie. La chapelle de cet établissement, qui servit long-temps de prison militaire, était d'une élégante beauté; on la regardait comme un des monumens les plus remarquables de la ville. Elle a été restaurée avec soin en 1829.

L'hospice des Femmes aliénées fut institué en 1605, par les échevins, près de la porte qui fut appelée depuis de *Zotte-poorte*. Cet établissement, qui renferme environ 80 aliénées, ne le cède en rien à celui des hommes. Étendue de terrain, jardins, divisions en différens compartimens, absence de tout aspect de prison, telles sont les excellentes dispositions qu'on y remarque. Ces deux belles institutions sont confiées aux soins des Frères et des Sœurs de la Charité. M. le docteur Guislain, de Gand, auteur d'un ouvrage recommandable sur le traitement des aliénés, en est médecin en chef.

Les tailleurs, les tisserands et les foulons, qui avaient autrefois des hospices particuliers, appartenant à leurs corporations, reçoivent des secours à domicile.

L'hôpital militaire, qui est remarquable par des bâtimens vastes et bien aérés, entourés de beaux jardins, est établi près de l'église d'Akkerghem, dans l'ancien monastère des sœurs de Deynze, bâti en 1501 et supprimé en 1794.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

Cette institution fut érigée en l'an VI de la république française. Elle entra en possession de

tous les biens, revenus, etc., de l'ancienne chambre des Pauvres, fondée en 1533. Son administration, présidée par M. le bourgmestre, se compose de cinq commissaires et d'un secrétaire. Deux d'entre eux administrent les biens; deux autres soignent les magasins, etc.; le cinquième les finances. Quant aux distributions d'argent, de pain, de bois, de charbon, de chemises, d'habits, de souliers, etc., la ville de Gand est divisée en 26 quartiers, pour lesquels il y a autant de commissaires distributeurs. Toutes ces fonctions sont remplies gratuitement. En outre sont encore attachés à l'administration deux commis, un garde magasin et deux commissionnaires. Les commissaires-distributeurs font, trois fois le mois, des distributions d'argent et de cartes pour les objets de première nécessité. Ils se réunissent tous les dimanches à dix heures du matin, au local de la ci-devant Chambre des pauvres, sur le Marché aux Poulets, afin d'y entendre les réclamations des indigens. Sept médecins et autant de chirurgiens, pensionnés par le Bureau de Bienfaisance, sont chargés de soigner gratis tous les pauvres : les médicamens qu'ils prescrivent sont aussi distribués gratis à tous les indigens, qu'ils soient ou non portés sur la liste.

Les pauvres des paroisses de Saint-Bavon, de Saint-Pierre et d'Akkerghem, peuvent se procurer

leurs médicamens à l'hospice des femmes insensées, près de la porte aux Folles. Ceux des paroisses de Saint-Jacques, de Saint-Nicolas et de Saint-Sauveur, chez les Sœurs de la Charité, rue des Meuniers. Ceux de Saint-Michel, dans l'une ou l'autre maison, à leur choix. M. le docteur Blariau, rue du Roi, N^o 5, est chargé de distribuer les bandages pour les hernies.

Les incurables sont placés aux frais du Bureau à l'hospice des incurables ou dans l'institution des Sœurs de la Charité : les orphelins sont élevés chez des particuliers.

Les revenus du Bureau de Bienfaisance, en y comprenant le produit des quêtes et un subside annuel d'à peu près 20,000 florins, accordé par la ville, pour couvrir les pertes essayées par la révolution, s'élèvent approximativement à 80,000 florins. Cette somme est employée à soutenir environ 10,000 pauvres, qui sont divisés en trois classes, et qui obtiennent des secours en proportion de leurs besoins.

Je ne puis terminer ce chapitre, consacré à la charité publique, sans parler des institutions particulières du vénérable M. Triest, chanoine de Saint-Bavon. Ce digne ecclésiastique a trouvé dans son infatigable et ingénieuse humanité le moyen d'instituer et d'entretenir dans les deux Flandres,

dans les provinces d'Anvers, du Hainaut et du Brabant méridional, 21 établissemens destinés à la vieillesse, à l'enfance et à toutes les espèces d'infirmités. On y compte 10 hospices d'incurables; 3 d'aliénés; 4 d'orphelins pauvres; 1 de sourds et muets; 5 hôpitaux; 5 écoles et 3 ateliers de travail. Plus de 2500 individus sont entretenus dans ces belles institutions, confiées aux soins des Frères et des Sœurs de la Charité. La reconnaissance publique, et les malheureux, dont il est le père, ont déjà décerné à M. Triest le beau nom de Saint-Vincent de Paul de la Belgique. Puisse cet homme bienfaisant, qui a des consolations pour toutes les misères, et dont la vie entière n'est qu'un acte d'amour de l'humanité, vivre encore long-temps pour recevoir les bénédictions du pauvre! On dit qu'il s'occupe actuellement d'ériger un institut pour les aveugles.

ATELIER DE CHARITÉ.

Gand possède un établissement tel qu'il serait à désirer que tous les chefs-lieux de provinces, ayant une population nombreuse, en possédassent un semblable. Cet établissement est l'atelier de

Charité ou de Bienfaisance, situé rue Haute, dans l'ancien couvent des *Riches Hospitalières*. Il fut érigé en 1817 par le magistrat, pour extirper la mendicité. On remarque que dans une ville aussi populeuse, l'on ne rencontre aucun mendiant. On ne doit pas confondre cet établissement avec les dépôts de mendicité qui existent dans quelques provinces : ici l'on utilise les bras des malheureux et l'on conserve des hommes à la société, où ils rentrent, lorsqu'ils trouvent d'autres moyens d'existence. En hiver 800. et en été 400 indigens de tout âge et de tout sexe y gagnent de 40 à 60 centimes par jour. On y fabrique principalement de la toile d'emballage : les infirmes et les enfans sont employés à des ouvrages proportionés à leurs forces. L'ancienne chapelle y a été restaurée en 1829 ; l'on y célèbre la messe tous les dimanches, et chaque indigent, moyennant un cents par mois, y obtient à sa mort un service funèbre. Cet établissement fournit un certain nombre de balayeurs qui entretiennent continuellement la propreté des rues.

Les frais d'érection de l'atelier de charité exigèrent une contribution de 48,000 florins, imposée à la ville de Gand, par décret de S. M. du 20 Août 1818. Les dons volontaires faits à cet utile établissement, s'élevèrent en sept mois à

106,811 francs. Il coûte actuellement environ 20,000 florins par an à la ville.

MONT DE PIÉTÉ.

Anciennement le droit exclusif de prêter à usure, était accordé à Gand, à des sociétés de négociants, très-souvent italiens, dont les maisons furent appelées *Lombards*, parce que la plupart d'entre eux venaient de la Lombardie. Ils demandaient jusqu'à 32 % d'intérêt. Les archiducs Albert et Isabelle les chassèrent de la ville en 1619 et firent élever en 1622, dans la rue d'Abraham, sur l'emplacement de l'hôtel du seigneur Antoine Triest, le vaste bâtiment que nous voyons aujourd'hui et qui a coûté de très fortes sommes. Le frère de ce seigneur, l'évêque Triest, dont on admire le beau mausolée dans l'église cathédrale de Saint-Bavon, fut un des plus généreux bienfaiteurs de cette institution; il lui fit don d'une somme d'environ 90,000 florins, en faveur des pauvres; ceux-ci ont encore aujourd'hui la faculté de mettre en gage, jusqu'à la valeur de 6 florins, des objets qu'ils peuvent retirer *gratis*, fut-ce même au bout de trois ans.

Cet établissement renferme des salles immenses

où l'on dépose les effets engagés, et les plus grandes précautions sont prises pour arrêter le feu, en cas d'incendie. Toutes les fenêtres tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, sont garnies de fortes barres de fer, ce qui donne à cet immense monument un aspect sinistre et sombre. Il est des temps, où il a renfermé des objets mis en gage pour plus de deux millions de florins. Le produit du Mont-de-Piété est affecté à l'entretien des hospices.

BANQUE D'ÉPARGNE.

La Banque d'Épargne, établie en 1826, dans le local du Bureau de Bienfaisance, sur le Marché-aux-Poulets, est encore une institution philanthropique, fondée dans la seule vue de donner aux ouvriers, aux domestiques et aux personnes peu aisées, le moyen de placer leurs épargnes avec sécurité et avantage; elle est instituée dans le double but de prévenir la pauvreté et d'augmenter l'aisance. La caisse d'épargne est régie *gratis* par douze membres du Conseil de Régence, sous la présidence du bourgmestre. L'administration de la ville de Gand s'est constituée garantie pour une somme de 25,000 florins en faveur des intéressés. On n'y reçoit pas moins d'un florin et l'on n'y

paie d'intérêt que sur trois : il est à 4 % par an, sans aucune espèce de frais. Deux membres de la Banque d'Épargne y paient et reçoivent tous les lundis de 11 heures du matin jusqu'à une heure après-midi.

Chapitre Septième.

COMMERCE, MANUFACTURES, FABRIQUES ET INDUSTRIE.

— PORT. — ENTREPÔT. — HÔTEL - DE - L'OCTROI.

— BOURSE.

Les premières tisseranderies furent établies à Gand, en 968, par Arnould le jeune, comte de Flandre et fils de Baudouin III. En 1275, une réunion de marchands, connue sous le nom de *Coemannen* (koopmannen) - *Gilde*, exerçait le négoce, sans que les seigneurs qui en faisaient partie dérogeassent à la noblesse.

Le commerce et l'industrie des Gantois, déjà célèbres dans le XIII^e siècle, parvinrent à un

*

haut degré de prospérité sous la maison de Bourgogne, mais reçurent un coup fatal pendant la terrible révolution contre les Espagnols qui fit émigrer nos ouvriers en Angleterre, en Hollande et en Allemagne. Sous Albert et Isabelle et sous la maison d'Autriche, notre industrie ne fit que languir ; elle se releva enfin avec distinction, sous le gouvernement français, au commencement de ce siècle. En 1804, lors de la première entrée de Napoléon, le ministre de l'intérieur Chaptal, observa qu'il n'avait trouvé en Belgique aucune ville supérieure en industrie à celle de Gand, et envoya au nom du premier consul, trois grandes médailles de l'industrie nationale en or, en argent et en bronze, à l'ancienne capitale de la Flandre qu'il regardait, après Lyon et Rouen, comme la troisième ville manufacturière du vaste empire français. Lorsqu'en 1820, le roi voulut réunir toutes les richesses industrielles de son royaume, il en fixa la première exposition à Gand, pensant qu'aucune ville des Pays-Bas n'était plus propre à la faire réussir : elle eut lieu dans les vastes bâtimens de l'hôtel-de-ville, et le succès surpassa toutes les espérances. Ce furent encore les mêmes motifs qui engagèrent Sa Majesté à y établir la première école d'arts et métiers.

La fabrique des Chartreux, créée en 1800, par

L. Bauwens, fut la première filature de coton de la Belgique. Devenue depuis long-temps la propriété de MM. Bossaert frères, elle est la première où l'on ait introduit la filature de la laine peignée. Les premières machines à vapeur, construites par MM. Pierrier frères, à Paris, furent établies en 1805, 1807 et 1809, chez MM. F. de Vos, J. Rosseel et Bossaert. L'exemple donné par ces honorables industriels, demeura stérile jusqu'en 1819, époque à laquelle MM. de Hemptine, Coppens et Cappaert, etc., etc., firent venir d'Angleterre des machines à haute pression. Depuis cette année la ville de Gand a vu s'accroître prodigieusement d'année en année le nombre de ses fabriques et manufactures, parmi lesquelles on remarque encore celles de MM. vander Waerden, Poelman-Hamelinck, van Aken, Chr. van Loo, de Bast, Claes, etc. Elle possède actuellement dans son enceinte (1830) soixante machines à vapeur, de la force moyenne de 13 chevaux et de la force totale de huit cents. Elles sortent presque toutes du pays et attestent d'autres progrès, faits sur d'autres points du royaume. La plupart ont été confectionnées dans les ateliers de MM. Fr. Biolley et fils à Verviers, John Cockerill et comp. à Seraing; d'autres ont été construites par M. Tassin, à Liège : MM. Hall et fils de Daffort, près

de Londres, en ont placé huit, construites d'après le système de Woolf, modifié par eux. Dans la belle fabrique de MM. Poelman fils et Fervacke, on remarque une excellente machine à vapeur à basse pression, de la force de 24 chevaux, par M. Ormrod, de Manchester; il y en a une semblable dans les vastes ateliers de MM. Bossaert. On trouve encore dans la première de ces deux fabriques, l'admirable machine inventée par l'américain Wilkinson; elle construit, de toutes pièces, les peignes pour les métiers à tisser. M. Emm. van den Kerchove, habile mécanicien de cette ville, a placé chez M. de Vos père et chez MM. de Vos fils, des machines à vapeur, à un cylindre, où la vapeur agit par détente et qui ont d'ailleurs un condensateur et une pompe à air. On sait que l'emploi de la détente de la vapeur est le moyen le plus efficace pour parvenir à une économie de combustible. Les machines de Hall marchent aussi en partie par la détente de la vapeur; mais elles ont deux cylindres, un petit et un grand: après avoir agi à haute pression dans le petit, la vapeur passe dans le grand, où elle exerce un nouvel effort en se dilatant.

On compte à Gand de 200 à 250 *looms*, ou métiers à tisser, marchant à la vapeur.

Jusqu'à présent M. Ensor, a été forcé de recourir

à l'industrie anglaise pour le fil nécessaire à sa fabrique de tulles; mais on espère maintenant que les filateurs de Gand, le dispenseront bientôt de faire venir ses fils de Manchester. Déjà MM. Claes-de Cock, Ch. van Loo, Poelman, fils, et Fervacke, ont prouvé qu'ils pouvaient égaler les anglais dans le filage de numéros élevés et tisser de fort belles mousselines. Les amis de notre industrie apprendront avec plaisir que ces estimables industriels se disposent à entreprendre ce genre de fabrication sur une grande échelle.

Environ 19,000 ouvriers sont employés à Gand, dans un grand nombre de blanchisseries, d'imprimeries de coton et dans 63 filatures qui occupent les bras de 30 à 35 tisserands et épouleurs disséminés dans un rayon de trois lieues autour de Gand. Cette masse d'ouvriers qui chaque année emploie 40,000 balles de coton, produit plus d'un million pièces de calicots écrus et imprimés dont une grande partie est expédiée dans nos colonies des Indes Orientales. On estime que les capitaux employés à transformer le coton en fil et en étoffes (valeur des bâtimens, des machines à feu, des diverses mécaniques), et ceux mis en circulation par cette branche d'industrie (salaire des ouvriers, valeur du coton fabriqué) s'élèvent à environ 21 millions de florins.

Tout en faisant des vœux pour le développement de toutes nos industries, nous désirons que nos fabricans aient toujours présent à l'esprit ce principe important d'économie politique : *La richesse d'une nation consiste dans l'abondance et la variété des objets de production, secondées par une consommation relative.*

Les nombreuses fabriques de Gand ont fait naître des établissemens qui en sont les tuteurs indispensables, et obvient à la triste nécessité de recourir à l'étranger. Vingt-neuf ateliers de mécaniciens et fonderies en fer, confectionnent les machines les plus compliquées avec une précision et une solidité parfaites. Parmi ces établissemens l'on distingue principalement le *Phénix*, érigé hors de la porte de Bruges, par les soins éclairés de M. Huytens-Kerremans, député aux États-Généraux.

Les raffineries de sucre, si distinguées par leurs procédés, peuvent à peine suffire aux demandes malgré leur activité : elles emploient déjà annuellement 10 à 12 millions de livres de sucre, et ont payé l'an dernier 300,000 florins de droits au gouvernement : on en compte 17, parmi lesquelles on remarque celles de MM. van Aken et Feyricx, qui ont introduit en cette ville le procédé de Howard; il consiste à cuire le sucre à la vapeur et dans le vide. Les noms de MM. Mechelynck,

Casier, Brak, van Goethem, Neyt, etc., sont connus depuis long-temps dans cette branche importante de notre industrie.

Les bornes de cet ouvrage ne nous permettant pas d'entrer dans de plus grands détails, nous distinguerons encore, comme honorant le plus l'industrie gantoise, la magnifique fabrique de bronzes et de cristaux de MM. Trossaert frères; la fabrique de garance et de laque de MM. Verplancke; les voitures de M. van der Cruyssen; la fabrique d'acide sulfurique de M. Claes-de Cock; la coutellerie de MM. J. B. Montagu et Applebee; la fabrique de fils de lin de MM. Speelman frères; les papiers à meubler de M. van Santen; la raffinerie de sucre de betterave de M. van Goethem; la cire et les bougies de la fabrique royale de MM. Heyman; l'intéressante fabrique de cartes et de plaques de M. de Paauw; les pompes à incendies de M. S. C. Puls; les balances de M. G. J. Kelekom-Ronse; etc, etc.

Gand a un grand commerce de consommation, de transit et d'expédition. Cette ville compte 48 maisons qui ont placé de forts capitaux dans le haut commerce et dans le cours des bourses; 11 banquiers et 9 armateurs; parmi ces derniers, la seule maison de MM. de Cock frères a en mer plus de 20 bâtimens de long cours; 28 négocians

en thé et café; 59 en épiceries; 22 en dentelles; 58 en toiles; 70 en charbon; 35 en vins, etc.; on y remarque outre 54 brasseries, 19 distilleries de genièvre, et de nombreuses fabriques de bleu, d'amidon, de papier à imprimer et à écrire, de toiles rayées, de tabac, de pipes à fumer, de chapeaux, etc., qui fournissent à tous les besoins de la vie.

Quoique le commerce de toile de lin, autrefois l'une de nos premières richesses, ait beaucoup souffert par l'extrême élévation des droits d'entrée en France, la vente des marchés de la Flandre Orientale, depuis 1816 jusqu'en 1825, a encore été de 1,773,858 pièces. En augmentant ce chiffre d'un dixième, pour les toiles colportées ou vendues en commission particulière, on aura, année commune 195,124 pièces de toiles qui produisent dans notre Province une circulation de 6,829,340 florins.

PORT ET ENTREPOT.

Le canal de Neuzen ne devait primitivement servir qu'à évacuer les eaux de la Flandre Orientale et de la Flandre Hollandaise, et à remédier ainsi aux inondations qui, surtout depuis quelques

années, avaient nui aux intérêts de l'agriculture. Mais au moment de la mise à exécution de ce projet, les États de la Flandre et la Régence de Gand, obtinrent de S. M., à condition d'en supporter une partie des frais, qu'il fut donné au canal du Sas-de-Gand à Gand, une largeur et une profondeur plus grande que celle qui avait été projetée, afin de faire de Gand un véritable port de mer. Ce projet qui avait été conçu par Napoléon, mais uniquement dans un but militaire, fut exécuté en moins de deux ans avec une incroyable activité. Le beau bassin qui s'étend depuis la porte du Sas jusqu'à celle d'Anvers, a coûté à la ville de Gand près d'un million de francs; sa longueur est de 1700 mètres, sa largeur moyenne de soixante, et sa profondeur de cinq. Le canal de Neuzen, qui se décharge dans l'Escaut Occidental, a, depuis Gand, jusqu'au Sas de Gand une profondeur de 4^m 40^{es}, qui va encore en augmentant à partir de cette ville jusqu'aux écluses de Neuzen. Les bâtimens, après leur déchargement à Gand, peuvent se rendre facilement à Anvers en redescendant l'Escaut.

L'ouverture du bassin eut lieu le 15 Décembre 1828, et depuis cette époque il y est entré des bâtimens des quatre parties du monde. Le but de la ville de Gand, qui était d'attirer dans ses murs

le commerce de consommation, a déjà été atteint, en grande partie. Des nombreux chargemens de coton brut, de sel, de potasse, de bois, etc., alimentent ses fabriques. Les navires d'un tirant de 18 pieds d'eau y arrivent facilement; les derniers travaux qui s'achèvent actuellement, concilieront à la fois les intérêts de l'agriculture et du commerce. Pour perpétuer le souvenir de l'érection du canal de Neuzen, qui est une nouvelle source de prospérité pour la Flandre Orientale, cette province et celle de Zélande, conjointement avec la ville de Gand, confièrent au burin vigoureux et élégant de notre concitoyen, M. Braemt, le soin d'exécuter une médaille qui est une des plus belles œuvres de cet artiste distingué.

Le bassin a du côté de la ville, trois beaux quais de déchargement, en pierres de taille, et chacun de 60 mètres de longueur. Sur cette rive vont s'élever des magasins particuliers.

Les vastes bâtimens de l'entrepôt ont été construits en 1779 aux frais de la province, après que Marie - Thérèse, faisant les plus louables efforts pour ranimer le commerce de la Flandre, eut ordonné de creuser cette partie du canal, nommée la *Coupure*, et d'approfondir dans toute sa longueur l'ancien canal de Bruges; elle avait pour

but d'établir une communication directe de Gand à la mer, par Ostende. L'architecture de l'entrepôt est simple : ce bâtiment présente toute l'aisance et la sécurité possible pour l'introduction et la conservation des marchandises.

HÔTEL-DE-L'OCTROI. — BOURSE.

Sur le Marché-au-Grain, au centre de la ville, et dans le quartier le plus populeux, est situé le grand et bel édifice où sont établis les bureaux des droits de la ville. C'est sur cet emplacement qu'existait autrefois le vaste bâtiment que les Gantois assignaient pour logement à leur Amman ou Maire. Il fut confisqué en 1540 par Charles-Quint, et le souverain le loua ensuite aux Gantois jusqu'en 1716. Ce fut alors que *B. de Wilde*, architecte de la ville, construisit ce monument tel qu'il existe. Trois grandes portes donnent une entrée facile au vaste portique, bâti en voûte, sous lequel on a établi le poids public, et où sont déposées les marchandises. Les diligences qui y arrivent journellement, ont leur entrée particulière à gauche et une issue sur un des quais de la Lys.

L'administration de l'octroi a ses bureaux au premier étage; le second a été assigné jusqu'en 1804, à l'académie royale de dessin, ensuite à l'école élémentaire de médecine. L'on y a donné provisoirement les leçons de chimie et de physique expérimentale de l'université.

L'avant-corps de bâtiment avec ses trois portes en rustique, annonce sa destination. Le premier étage est décoré de pilastres doriques; du balcon, on jouit d'une des vues les plus agréables de la ville. L'ordre corinthien embellit le second étage; il est surmonté d'un fronton couronné d'un lion tenant les armes de Gand. Ce monument, lorsqu'il est illuminé, offre un coup-d'œil charmant.

La bourse est un bâtiment antique, situé au centre de la ville, sur le Quai au Blé; mais il ne présente rien de remarquable; on parle d'ériger à cet usage, sur la place des Recollets, un monument qui réponde à la richesse du commerce de Gand.

En face, sur le Quai aux Herbes, on remarque N^o 21 et 23 un ancien bâtiment qui servait autrefois d'étape; on le nommait *het Coören-Stapel-Huus*. C'est là que, pour prévenir la disette, les Gantois, d'après leurs privilèges, déposaient dans un grenier public, la quatrième partie de tout

le blé qui arrivait en leur ville. Au N^o 29 l'antique et élégante *Maison des Bateliers*, bâtie en 1531, appelle l'attention par son architecture gothique, le nombre de ses étages et ses tourelles qui lui donnent une forme svelte en pyramidale : elle est ornée de diverses armoiries de Charles V et de sculptures qui rappellent la corporation à laquelle elle appartenait.

Chapitre Huitième.

FORTIFICATIONS ET DÉFENSES DE GAND. — CHATEAU
DES ESPAGNOLS. — CITADELLE. — CASERNES. —
GARDE BOURGEOISE.

La ville de Gand, vu son immense circuit, n'est pas susceptible d'un système régulier de fortifications. Depuis le XVI^e siècle et les progrès qu'a faits la stratégie moderne et surtout l'attaque des places, elle n'a jamais pu résister à un siège de

*

quelques jours : sa plus grande défense a peut-être long-temps consisté dans les rivières et les canaux qui sillonnent en tous sens ses environs.

L'ancien château des Espagnols, le premier qui ait été construit en Belgique avec des bastions, fut élevé en 1540, par Charles V, moins pour protéger la ville contre les approches de l'ennemi que pour commander à l'intérieur. On peut voir dans la première partie de cet ouvrage l'historique de ce château. Depuis la construction et l'armement de la nouvelle citadelle, ce n'est plus qu'un *enclos*; on a commencé à le démanteler en Octobre 1830, afin d'occuper les bras des nombreux ouvriers, sans travail par la stagnation du commerce.

La citadelle, qui fait partie de la deuxième ligne de fortifications du côté de la France, est située sur la hauteur du mont Blandin, la seule partie élevée de la ville et des environs; elle s'étend de la porte de Courtrai à celle de Saint-Pierre, en commandant au cours de la Lys et de l'Escaut. En 1675 le comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas, avait fait construire entre la porte de Saint-Liévin et celle de Saint-Pierre, des fortifications dont il existe encore quelques vestiges. Cette forteresse, que l'on voit avec peine dominer une opulente cité, toute manufacturière et industrielle, se distingue par sa solidité et sa

beauté, mais surtout par le tracé des plans qui remédie à ce que la fortification dite moderne pouvait encore laisser à désirer; c'est un fort bel ouvrage tout en maçonnerie recouverte de parapets en terre. Les bâtimens et les casemates, qui sont vastes, sont à l'épreuve de la bombe et d'une construction tout-à-fait nouvelle : ils peuvent contenir au besoin dix mille hommes d'infanterie et de cavalerie, et forment à l'intérieur de la place une seconde citadelle. Les travaux de ce boulevard militaire ont été commencés en 1822 et achevés en 1830 : ils ont été exécutés d'après les projets et plans du major du génie Gey, et sous la surveillance de cet officier.

Malgré son inscription : *nemo me impune læcesset*, personne ne m'attaquera impunément, cette citadelle, dans laquelle le colonel hollandais Destombes s'était renfermé le 1 Octobre 1830, avec 2400 hommes, capitula dix-huit jours après. Elle avait été étroitement bloquée depuis le 11 par la Légion Belge-parisienne, sous les ordres du vicomte de Pontécoulant. Grâce à l'active prudence des magistrats de Gand ainsi qu'à l'énergique bravoure des officiers belges qui se trouvaient dans le fort, la garnison hollandaise en sortit, sous l'escorte de la garde bourgeoise, sans avoir tiré un seul coup de canon.

Gand possède trois casernes, une de cavalerie et deux d'infanterie. Cette première est située, rue de Bruxelles, dans l'ancienne maison des pestiférés, dite aussi la maison de Saint-Machaire, où l'on soignait jadis les personnes atteintes de cette terrible maladie, qui exerça souvent ses ravages dans notre ville. Cette maison fut bâtie en 1582 par les échevins. Reconstituée en 1672, elle fut louée jusqu'en 1792 à l'empereur d'Autriche qui y caserna ses troupes. Ce bâtiment sert encore aujourd'hui au même usage; mais on y a fait des changemens considérables.

L'une des deux casernes d'infanterie a été établie, sous le gouvernement français, dans une partie des bâtimens de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre. Appropriée aussi aux besoins d'un corps de canonniers, elle est vulgairement appelée la *Petite Caserne* et peut contenir au besoin, 4000 soldats; on y remarque encore plusieurs beaux plafonds bien conservés et peints par P. van Reysschoot.

L'autre, nommée la *Grande Caserne*, fut commencée vers 1687 et entièrement achevée en 1732; c'est une des plus commodes et des plus saines de la Belgique: elle se compose de deux grands bâtimens carrés: dans la cour de l'un d'eux se trouvent quatre puits très profonds, qui fournissent une eau excellente. Cette caserne est malheureuse-

ment située vis-à-vis la citadelle, et devait être abattue, parce qu'elle masque la vue du côté de la ville. On commença effectivement, le 30 Septembre 1830, à détruire l'aile qui fait face à ce fort, et les deux jours suivans le reste des bâtimens fut considérablement endommagé par la populace.

Gand compte, en temps ordinaire, une garnison d'environ trois mille hommes.

La *Schuttery* ou garde communale de la Flandre Orientale était fixée à 3675 hommes; Gand y fournissait un contingent de 1461 hommes, divisés en trois bataillons, chacun de quatre compagnies. Les événemens qui viennent d'avoir lieu (Septembre 1830) dans la plupart de nos villes, nous ont fait voir que le système général de nos gardes communales était vicieux dans sa base.

Lorsque les glorieux événemens de Bruxelles eurent fait présager que notre réunion avec la Hollande allait être brisée par la bravoure des Belges, à la voix de ses magistrats, la bonne bourgeoisie s'arma spontanément au nombre de 4000 hommes. En outre la formation d'une garde à cheval, celle de compagnies d'élite sous le nom de grenadiers, de chasseurs et d'un corps franc, soutenus par les braves sapeurs pompiers, firent avec

raison espérer que nous n'aurions pas à déplorer les réactions et le pillage qui ont désolé d'autres villes.

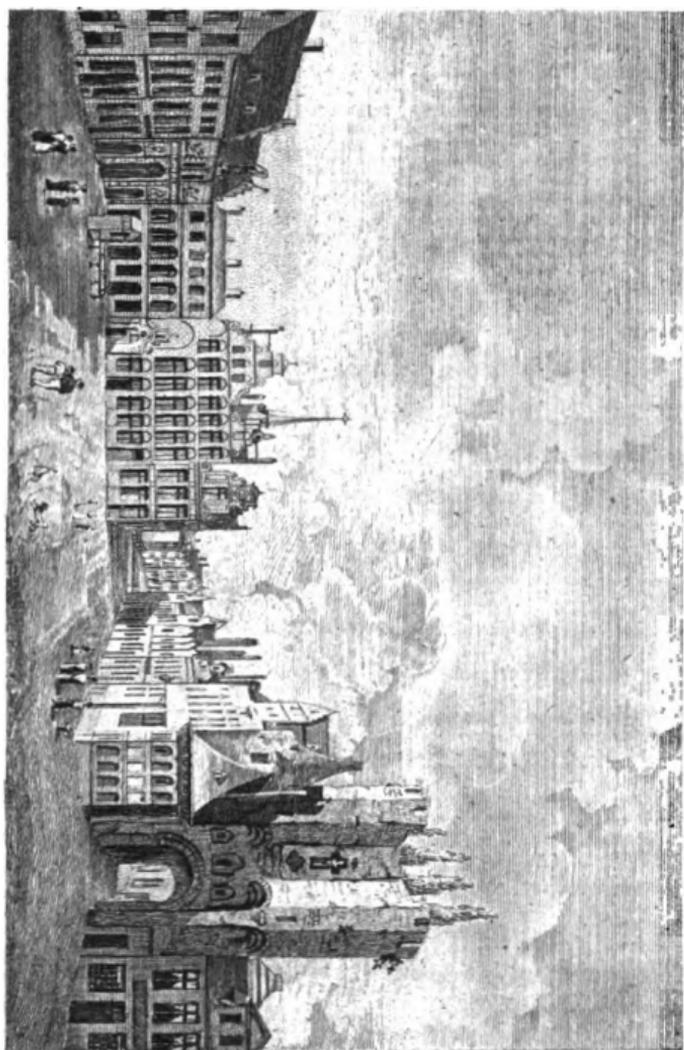
Chapitre Neuvième.

ANTIQUITÉS. — CHATEAU DES COMTES. — GRAND
CANON. — RUINES DE SAINT-BAVON. — PORTES.
— PROMENADES PUBLIQUES.

Sur le marché au Poisson s'élève un des monumens les plus antiques du pays; c'est l'ancien château des comtes de Flandre, appelé vulgairement le Vieux-Bourg (*Oudenburg* ou *'s Graevensteen*), et bâti, à ce que l'on croit, dans les années 867 et 868, par Baudouin-bras-de-fer, premier comte de Flandre. En 1180, Philippe, comte de Flandre et de Vermandois, y fit élever, pour servir d'entrée principale, la porte percée de meurtrières et couronnée de créneaux, telle que nous la voyons aujourd'hui. Nos princes cessèrent d'habiter ce

VIEUX BOURG OU CHATEAU DES COMTES DE FLANDRE.

Carte, impression de 1871.



château vers 1350, époque où ils allèrent se loger à la Cour du Prince. On y établit ensuite la géole du grand-bailli; on exécutait les criminels entre les balustrades qui se trouvaient devant cet édifice, quelques fois aussi sur le pont, situé derrière le château. En 1418, sous Jean-sans-peur, duc de Bourgogne, le conseil de Flandre vint de Lille s'y établir. La cour spirituelle de l'évêque de Tournai y fixa son domicile en 1460, et la cour féodale du Vieux-Bourg, s'y établit en 1559. Avant la suppression des Jésuites, le Conseil de Flandre y tenait ses séances. Ce vénérable monument fut vendu en 1796, au sieur Brisemaille, qui y érigea une fabrique.

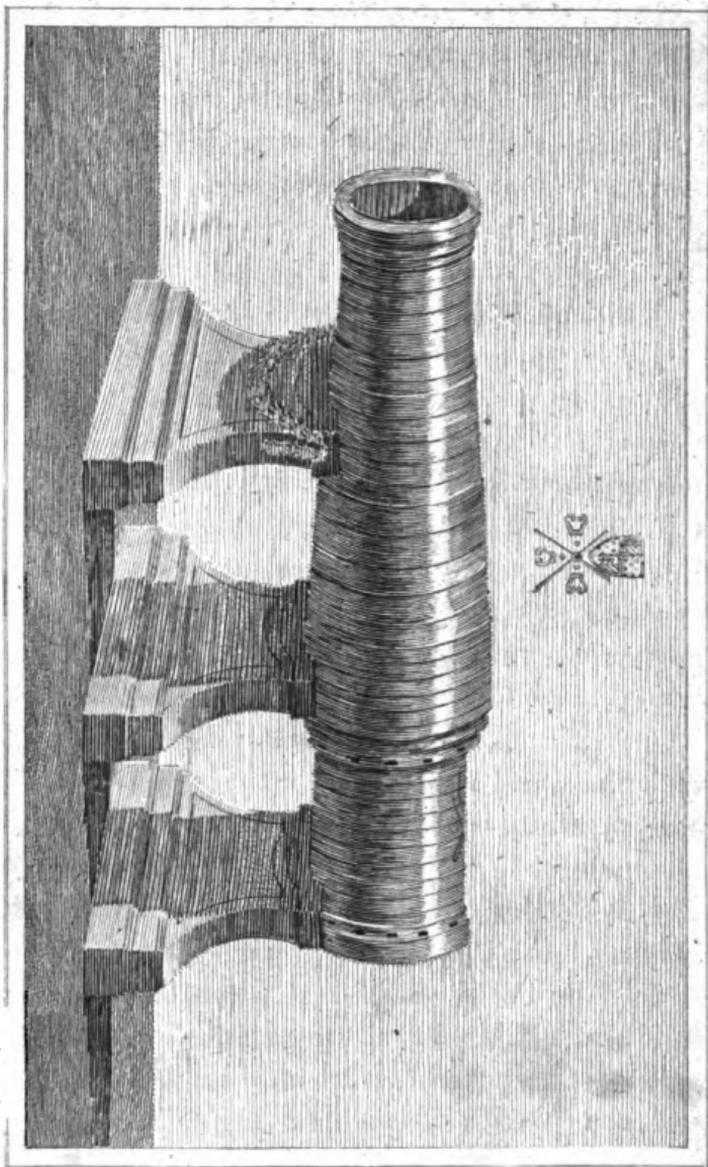
L'intérieur en est très curieux et mérite d'être vu; mais nous ne pouvons plus apprécier la force et l'étendue de ce château, que par la gravure que nous en a laissée le savant Sanderus dans sa *Flandria Illustrata*. Il est infiniment à regretter que la porte donjonnée, maintenant propriété particulière, ait été revêtue aux parties latérales de deux maisonnettes assez mesquines, dont celle de gauche en entrant, a été construite en 1829. « La première impression, remarque M. D. J. van der Meersch, d'Audenarde, que sentira un voyageur curieux d'anciens monumens, pourrait bien lui faire dire, à tort peut-être, que la ville de Gand, fière de

ses monumens grandioses, ne se soucie guère de sa noble et ancienne origine, puisqu'elle jette un dédain superbe sur les restes monumentaux qui la rappellent. » — A coté du Vieuxbourg se trouvait l'ancien hôtel de la Monnaie, qui a donné son nom à la rue où il était situé : il porte aujourd'hui le N° 19.

GRAND CANON.

Cet énorme canon ou ancien pierrier est une des pièces d'artillerie les plus curieuses que l'on connaisse, tant sous le rapport de ses dimensions que sous celui de sa construction qui est un chef-d'œuvre de l'art du forger. Elle a 18 pieds de longueur sur 10 pieds 6 pouces de circonférence; l'ouverture a deux pieds trois quarts de diamètre : elle est forgée de lattes de fer, et pèse 33,606 livres.

Il paraît que sa construction date des premières années de l'invention de l'artillerie; selon toute probabilité, elle a été forgée pendant que Philippe van Artevelde, Ruwaert de la Flandre, assiégeait Audenarde en 1382. On croit, avec raison, la reconnaître à la description suivante de Froissart : « Pour plus ébahir ceux de la garnison



GROSVENOR BRIDGE.

Engraved by J. G. Kneller.

d'Audenarde, ils (les Gantois) firent faire et ouvrir une bombarde merveilleusement grande, laquelle avait 53 pouces de bec, et jetait carreaux merveilleusement grands et gros et pesans, et quand cette bombarde descliquoit (déchargeait) on l'ouïoit (l'entendait), par jour bien de cinq lieues loin, et par nuit de dix, et menoit si grande noise (bruit) au descliquer, que il sembloit que tous les diables d'enfer fussent en chemin. »

Il est certain que les Gantois, en guerre avec leur bon duc Philippe, s'en sont servis à l'attaque d'Audenarde en 1452; et que forcés d'abandonner le siège, leur grosse pièce d'artillerie, qu'ils ne purent traîner à leur suite, tomba entre les mains des bourgeois de cette ville, commandés par *Gaspard van der Moeren*. Il est probable que ceux-ci, qui tenaient le parti du duc de Bourgogne, y aient fait ciseler les armes de ce prince.

Pendant la grande révolution contre les Espagnols, cette fameuse pièce que ceux d'Audenarde conservaient, depuis près d'un siècle, comme un trophée communal, fut reprise par le capitaine Gantois Rockelsing, transportée à Gand par l'Escout et déchargée le 8 Mars 1578, au Quai du *Kuypgat*, actuellement la Plaine des Recollets. On la posa la même année sur des tréteaux en bois, qui furent plusieurs fois renouvelés, au

Mannekens aerd, près du Marché du Vendredi, endroit où on la voit encore; ces tréteaux furent remplacés, vers 1783, par les trois pieds en pierre de taille qui existent actuellement.

Cet instrument de destruction est d'une telle dimension, que le célèbre général Anglais Congrève disait que même en Angleterre, il serait peut-être impossible d'en faire un semblable. Il servait à lancer des boulets de pierre, ou des barils contenant une espèce de mitraille, composée de morceaux de pierre, de fer, de verre, etc. La chambre se sépare de la volée, et s'y réunit de la même manière qu'aux pièces de bronze qui défendent l'entrée des Dardanelles; celles-ci ont à peu près la même forme et la même dimension que celle de Gand, qu'on croit la plus grosse de l'Europe. Le canon qui attire l'attention des étrangers dans l'arsenal de Saint-Petersbourg a 21 pieds de long; mais il ne pèse que 17,435 livres et son calibre n'est que de 68.

Le grand canon qu'on appelle aussi la *Merveille de Gand*, porte encore le sobriquet de *Dulle Griete* (Marguerite l'enragée), soit à cause du bruit que devaient faire ses détonations, soit plutôt pour perpétuer le souvenir de Marguerite, comtesse de Flandre, morte en 1279. La haine que cette princesse porta toute sa vie aux enfans de son premier

lit, Jean et Bandouin d'Avesnes, causa les plus grands malheurs en Flandre. Elle emporta au tombeau le nom de *Noire Dame*, que lui avait donné le peuple.

RUINES DE L'ABBAYE DE SAINT-BAVON.

Il existe, au milieu du château des Espagnols, dans l'enclos de l'ancien magasin à poudre, des ruines très intéressantes de l'abbaye de Saint-Bavon, fondée en 608 par cet évêque, sur l'emplacement du Temple de Mercure : l'église souterraine fut consacrée en 1148. Cette abbaye fut en partie détruite en 1540, pour la construction du château. Ces belles ruines ont été plus d'une fois reproduites par le crayon et le pinceau de nos artistes les plus distingués. Malheureusement on n'a pu arracher aux ravages du temps ce précieux monument de l'antiquité, bâti comme l'indique son architecture, avant l'introduction chez nous de ce genre, appelé très improprement *gothique*. On y reconnaît très facilement les trois époques de l'architecture, en commençant à la décadence du style grec-romain. Espérons que ces vénérables restes, peut-être uniques dans notre pays, seront religieusement conservés pour l'histoire de l'art. La

chapelle (*het Celleken*) de Saint-Machaire, qui est une tour octogone, fut consacrée, en 1067, aux reliques de ce Saint homme; profanée pendant les troubles du XVI^e siècle, elle fut rétablie en 1635: il y a peu d'années qu'elle était encore ornée de huit portraits d'évêques, peints à fresque. A côté se trouve le puits de Saint-Machaire, remarquable par son antiquité: l'eau, qui en était toujours pure et claire, passait pour avoir la propriété de guérir de la peste et de la fièvre. Pour la facilité des fidèles, le magistrat de Gand y fit placer une pompe en 1720.

PORTES, PROMENADES, PLACES PUBLIQUES.

Porte de Courtrai. L'ancienne porte fut détruite en 1783, par les ordres de Joseph II, qui fit successivement démolir toutes les fortifications de la ville. La porte actuelle, reconstruite en 1803, fut projetée par l'architecte Pisson: les deux pavillons qui servent de demeure au portier, sont d'un caractère simple et mâle. Leur élégante architecture et les grillages légers qui les unissent, forment un ensemble parfait. Des aigles en pierre de taille, surmontant les deux colonnes intermé-

dières, qui ont la forme de faisceaux antiques, nous rappellent que ce monument reçut le nom de Porte-Napoléon. Les corniches et les autres détails ont été soignés par M. de Broe, architecte de la ville, qui donna en 1809 les plans du bâtiment attenant, servant de corps de garde et de bureau de l'octroi : un péristyle de quatre colonnes donne un abri commode où l'on dépose les marchandises sujettes à la taxe municipale. Les approches de cette porte sont remarquables par le nombre de jolies maisons de campagne et de jardins potagers dont est bordée cette belle route. A droite, en sortant l'on aperçoit plusieurs fabriques avec des machines à vapeur; dans le fond l'œil se repose sur la paroisse d'Ackerghem, le long de laquelle la Lys promène lentement ses ondes paisibles à travers de riches prairies.

La *porte de Saint-Pierre*, appelée en flamand Heuvel-poorte (porte de la Colline), fut construite en 1430 et abattue en 1827; la porte actuelle reconstruite alors, à cause du système de défense du fort, mérite peu d'attention. Ce fut par là, qu'après la célèbre bataille de Fontenoi, les Français, sous la conduite du comte de Lowendhal, pénétrèrent par surprise dans la ville, le 11 Juillet 1745, à la pointe du jour. La maison du *Srop* qui n'en est éloignée que d'un petit quart de lieue,

*

est renommée depuis nombre d'années pour ses excellens *water-zooyen* ou matelotes.

La *porte de Saint-Liévin*, patron de la ville, fut bâtie en 1300; il en subsiste encore quelques restes vénérables qui ont présenté des points de vue pittoresques à plusieurs de nos paysagistes. Au milieu du rempart agréable qui conduit de cette porte à la place de Saint-Pierre, se trouve le magasin à poudre. Gand, vu de cet endroit, offre un coup d'œil charmant et varié.

La *porte de Bruxelles* qu'on nomme aussi porte de l'Empereur, en souvenir de Charles V, date de l'année 1300; elle fut reconstruite en 1523; ce fut au commencement du XIII^e siècle qu'elle fut bâtie telle qu'elle existe. Le bâtiment qui appartient à l'octroi fut élevé en 1807; le corps de garde qui se trouve en face date de l'année suivante. Feu M. le comte de Lens, gouverneur de la Flandre Orientale, posa en 1820 la première pierre du beau pont, qui a établi une communication entre la porte de Bruxelles et la Pêcherie. Le faubourg de cette porte est le mieux bâti et le plus fréquenté : dans les beaux jours, les nombreuses guinguettes qu'on y trouve, servent de points de réunion à la bonne bourgeoisie. Le joli village de Gentbrugge, et celui de Heusden qui est un peu plus éloigné, offrent un but de prome-

nade très agréable. Le village de Melle sur la route de Bruxelles est le rendez-vous des cavaliers.

La première *porte d'Anvers* construite pendant les troubles de 1570, rebâtie sur un nouveau plan en 1781 ou 1782, a été abattue en 1828, à cause de la direction du Bassin. Celle que l'on érige actuellement (1830) sur les plans de M. l'architecte Roelandt, se compose de deux pavillons octogones dans le style grec, liés entr'eux par une élégante grille en fer de 16 mètres d'ouverture. L'un est destiné aux commis de l'octroi; l'autre servira de corps de garde. La forme octogone de ces pavillons a donné à l'architecte la faculté de les surmonter d'un trépied antique, en fer de fonte, où se réunissent tous les tuyaux des cheminées. La pierre de taille, les chassais en fer, les fenêtres en arabesque, les profils et les saillans en pierre d'écoussine, tout contribue à donner à cette belle porte une forme monumentale. Il est à regretter toutefois, qu'à cause de la direction du pont, elle n'ait pu se trouver placée tout en face de la rue d'Anvers.

La création du bassin a déjà fait élever en cet endroit plusieurs maisons et magasins : on y jouit d'une vue agréable, surtout en hiver, lorsque les prairies immenses, qui s'étendent jusqu'à Meulestede, sont couvertes d'eau et qu'elles offrent le spectacle d'une mer sillonnée par de petites barques

à voiles, et au milieu de laquelle apparaissent quelques bouquets d'arbres.

L'ancienne *Porte de la Muse* ou *du Sas-de-Gand* (de Muyde-poorte), fut reconstruite en 1426, et ruinée en partie pendant les troubles des calvinistes : celle que l'on vient d'abattre, à cause du bassin, était d'une construction moderne. La nouvelle porte qu'on érige maintenant a une forme monumentale, de même que celle d'Anvers. Elle se compose de deux pavillons dans le style florentin, dont chacun est un parallélogramme : ils sont unis entre eux par un grillage léger que soutiennent deux colonnes intermédiaires, surmontées chacune d'un lion belge. Tous les détails en sont soignés avec ce goût qui distingue les autres productions de M. l'architecte Roelandt.

La *Porte de Bruges* actuelle, dont l'architecture n'est pas ancienne, se nommait anciennement *Wal-poorte*, à cause de la pièce d'eau nommée en flamand *Wal*, et située à droite, avant de sortir de la ville : les Bégüines y avaient jadis le droit de pêche. La porte de Bruges est très fréquentée : c'est sur ce magnifique canal, construit aux frais de la province de la Flandre en 1613, que part tous les jours pour les murs de l'ancienne rivale de Gand, cette barque élégante et commode, dont le salon, décoré avec luxe, est ordinairement le

rendez-vous d'une excellente société. A droite du canal sont les beaux villages d'Everghem et de Wondelghem, à gauche ceux de Mariakerke, de Royghem et de Tronchiennes offrent un but de promenade extrêmement agréable.

On trouve dans l'intérieur de la ville un grand nombre de promenades charmantes. La plus remarquable est celle qui longe la *Coupure* où le canal creusé en 1758, pour joindre les eaux de la Lys au canal de Bruges, qui aboutissait alors à la porte de ce nom. Cette promenade, le long d'une eau toujours pure, est plantée de deux ou trois rangées de grands arbres, formant deux allées, dont l'une est réservée aux piétons, l'autre aux cavaliers et aux voiturés. Elle est fort fréquentée, surtout au printemps et en automne, époque à laquelle les personnes fortunées sont en ville. Les vastes bâtimens de l'entrepôt, de petites maisons de campagne, des raffineries de sucre et des filatures de coton mues par la vapeur, ainsi que l'immense maison de détention lui donnent un aspect varié et rompent la monotonie des longues allées de tilleuls ou de sycomores.

Les boulevards qui font le tour de la ville, tels que le rempart de la Byloque et d'Ackerghem, la nouvelle Promenade, le rempart de Plaisance qui s'étend depuis le Rabot jusqu'à la porte du Sas,

les quais du Bassin , la Pêcherie , etc. , quoique moins fréquentés que la Coupure , méritent à juste titre l'attention des étrangers.

Parmi les places publiques de Gand , les trois suivantes sont les plus dignes d'intérêt.

Le Marché-du-Vendredi, est une grande place carrée, ainsi nommée du jour de la semaine où s'y tient le marché. En face de la rue dite *Serpentstraetje*, est un ancien édifice où se rassemblait la collace tumultueuse supprimée par Charles V. Il est orné d'une tour autrefois plus élevée. On y remarque encore un énorme anneau en fer appelé *den lynwaed ring*, parce qu'on y expose au blâme les pièces de toile apportées au marché et trouvées défectueuses par les experts ; elles sont ensuite distribuées aux hospices. Le *Marché-du-Vendredi* joue un grand rôle dans nos annales du moyen âge ; c'est là que nos redoutables corps et métiers, dans leurs luttes avec la noblesse, venaient en armes planter leurs étendards, quand on violait leurs privilèges : c'est là que se célébraient avec une pompe et un luxe dont nous pouvons à peine nous faire une idée, les brillantes inaugurations de nos comtes de Flandre : c'est encore là qu'en 1477, deux ministres de Marie de Bourgogne, Hugonet et Imbercourt, accusés et convaincus de trahison, laissèrent leurs têtes sur un échaffaud. Les Gantois

élevèrent en 1600, au milieu de cette place, une colonne à la mémoire de leur concitoyen Charles Quint. On y lisait plusieurs inscriptions qui rappelaient les titres de gloire de ce grand homme. Cette colonne, y compris la statue pédestre de l'empereur dont elle était surmontée, avait 50 pieds de hauteur. Elle fut reconstruite en 1772 et abattue pendant les troubles révolutionnaires de 1793. Le vaste édifice portant le N^o 15, et flanqué de deux tourelles, est un de ces anciens hôtels que nos ancêtres avaient le droit de fortifier et appelés *Steenen*; il fut long-temps habité par la noble famille des Untenhove. Le bâtiment à perron, formant le coin de la rue aux loups, s'appelle *Metershuys*; on y mesure toutes les toiles exposées en vente. Tous les mardis, il se fait encore sur le Marché du Vendredi, en été, avant le lever du soleil, un marché, appelé le *marché aux voleurs*, parce qu'il n'est pas rare qu'on y expose en vente des objets dérobés.

Le *Cauter*, dénomination flamande qui indique un champ ou une plaine, est aussi appelé *Place d'Armes*. C'est une promenade agréable et des plus fréquentées de la ville. Elle est plantée de tilleuls encore jeunes, et garnie de bancs de pierre placés en 1809. L'été, pendant la matinée du dimanche et des jours de fête, le Cauter est orné d'une double

rangée d'arbrisseaux et de fleurs, produits d'une heureuse nature et du talent de nos jardiniers; tandis qu'à l'extrémité, vers la rue de Brabant, nos bons artisans viennent faire l'échange de leurs chèvres, de leurs chiens, de leurs oiseaux et de ces pigeons voyageurs si fidèles au nid paternel. Entre onze heures et une heure de l'après-midi, cette promenade est le centre de réunion de la société : le soir la musique de la garnison s'y fait ordinairement entendre. C'est là que sont situés les édifices où se rassemblent la Société Littéraire ou le Club, la Société de la Concorde et la Société Industrielle : on y remarque aussi plusieurs grands hôtels et cafés, la maison des Bains, la Grand' Garde et de beaux hôtels particuliers.

La *plaine de Saint-Pierre* est très vaste et sert principalement aux grandes revues et aux exercices militaires. Elle fut formée en 1810 par la démolition de l'ancienne église de Notre-Dame, qui menaçait ruine, et par celle du quartier de l'abbé et des autres bâtimens du corps de l'abbaye. A l'extrémité de la plaine, nommée *het Stal-kof*, il existe, de temps immémorial, une mare dont l'eau est assez pure. L'on jouit, à droite de l'église de Saint-Pierre, d'une vue d'autant plus agréable, que cette montagne est la seule dans cette partie de la

Flandre; à ses pieds l'on voit couler l'Escaut dans son lit encaissé; de l'autre côté de la rive s'étendent de belles prairies, sur lesquelles l'on fait blanchir ces riches tissus de lin qui furent long-temps la première richesse de la Flandre; dans le fond du tableau, l'œil se repose avec plaisir sur des blanchisseries, sur des fabriques ornées de leurs hautes cheminées en forme des colonnes monumentales ainsi que sur les quartiers des portes de Saint-Liévin et de Bruxelles.

Les autres places remarquables sont : le *Marché au Grain*, au centre de la ville et du commerce : c'est là que sont situés la plupart des hôtels de messageries, l'hôtel de l'octroi ou Pakhuys, l'hôtel des Pays-Bas, l'un des mieux tenus de la ville, etc.

La *Plaine des Récollets*, formée par la destruction du monastère de ce nom, compte aussi plusieurs beaux hôtels particuliers : on a le projet d'élever sur cette place un bâtiment pour la Bourse et une Salle de concert.

La *Place de Sainte-Pharaïlde*. Autrefois un grand nombre de pèlerins venaient à Gand, le 4 Janvier, chômer la fête de cette sainte, et l'on y avait pour cette raison établi une foire, qui, malgré les troubles des Calvinistes, s'est continuée jusqu'à nos jours, vers le temps de la Saint-Nicolas, sous le nom de marché aux petits présens (de

presentjes merth). Les monumens les plus intéressans , qui ornent cette place, sont le beau frontispice du marché au poisson , et la porte du château des comtes , etc. , etc.

Chapitre Dixième.

BEAUX-ARTS , SCIENCES ET LITTÉRATURE. — HOMMES
CÉLÈBRES DE GAND. — SOCIÉTÉS. — BIBLIOTHÈQUES.
— CABINETS DE TABLEAUX , DE MÉDAILLES , D'ANTI-
QUITÉS , ETC.

La ville de Gand a produit à diverses époques des hommes qui se sont fait un nom dans les beaux-arts , les lettres et les sciences. Les plus connus parmi eux sont : Henri Goethals , théologien , mort en 1295 ; George Chastelain , auteur de plusieurs ouvrages français , mort en 1474 ; Gérard van der Meere , peintre , élève de Hubert van Eyck , né vers le commencement du XV^e siècle ; Ger. Horebaut , né en 1498 , premier peintre de

Henri VIII, roi d'Angleterre ; Marc van Vaerne-
wyck, poète et historien, mort en 1567 ; Liévin
van der Beke (Torrentius), poète latin ; il fut
évêque d'Anvers et mourut en 1595 ; Baudouin van
der Piet, professeur de droit à l'université de
Douai : il fut l'oracle des grands et du peuple :
mort en 1509 ; Philippe Laensberg, mathémati-
cien, mort en 1632 ; Fr. van der Burch, évêque
de Gand et ensuite de Cambrai, dont il fut le
Belzunce, mort en 1544 ; Daniel Heinsius, né en
1582, l'un des savans les plus célèbres de son
temps ; il publia un grand nombre d'ouvrages très
estimés sur les littératures grecque et latine : mort
en 1655 ; Antoine Sanderus, auteur de la *Flandria
illustrata*, et de plusieurs autres ouvrages sur l'his-
toire et les antiquités de la Belgique : mort en
1664 ; Liévin de Meyer, Jésuite, regardé comme
un des meilleurs poètes latins qu'ait produit la
Belgique, mort en 1730 ; Anselme van Hulle,
excellent peintre de portraits, mort vers 1665 ;
Fr. Romain, architecte de Louis XIV, mort en
1933 ; Martin Steyaert, l'un des plus savans théo-
logiens du XVII^e siècle, mort en 1701 ; Robert
van Audenarde, peintre et bon graveur, mort en
1717 ; L. J. J. van der Vynckt, auteur de plusieurs
ouvrages estimés sur l'histoire de la Belgique :
mort en 1779. Laurent Delvaux, habile sculpteur,

mort en 1778; P. Ant. Verschaffelt, excellent statuaire et architecte, mort à Munich en 1793; J. B. Hellebaut, *primus* à l'université de Louvain, mort en 1819, professeur de droit, à celle de Gand; Pierre Verheyen, musicien et grand compositeur, mort en 1817; Liévin Bauwens, habile fabricant qui introduisit sur le continent européen les mécaniques anglaises à filer le coton : mort en 1822; Charles van Hoorebeke, botaniste instruit, mort la même année; Martin de Bast, chanoine de Saint-Bavon, savant antiquaire, mort en 1825; Ch. L. Diericx, auteur de plusieurs ouvrages sur les antiquités et l'histoire de la Flandre : mort la même année.

Les personnes qui désireraient une notice détaillée et exacte de tous les Gantois célèbres, peuvent consulter les articles biographiques insérés à la fin du second volume de l'ouvrage intitulé : *Historie van Belgis*, door M. van Vaernewyck, réimprimé en 1830, par D. J. van der Haeghen, à Gand.

Le Flamand a reçu de la nature un goût très vif pour les beaux-arts; comme l'Italien, il les cultive avec enthousiasme et passion, et y obtient encore les plus brillans succès. Depuis le commencement de ce siècle surtout, la Flandre, soit qu'elle fit partie d'un vaste empire, soit qu'elle

eut été réunie à la Hollande, a vu naître une foule d'artistes et d'hommes distingués, dont les productions attestent la régénération des beaux-arts chez nous. Gand en produisit, ou en possède plusieurs qu'elle réclame comme ses enfans. MM. J. Paelink, van Hanselaere, Maes-Canini, P. de Cauwer-Ronsse, P. van Huffel et van den Abeel, maintenant à Naples, ont relevé la gloire de notre école flamande et enrichi nos temples et nos musées de chefs-d'œuvre dans le genre de l'histoire. M. J. Geirnaert retrace avec talent et un grand charme de coloris, les scènes de la vie privée : un de ses élevés, M. J. Pinnoy, marche sur ses traces. M. de Noter, père, excelle à peindre des intérieurs de ville; son fils et son élève, Aug. de Noter, s'annonce avec beaucoup de talent dans le genre de Wauvermans. M^{lles} Joséphine et Anette de Noter, peignent avec grâce les fruits et les fleurs. MM. A. Engel, Couck, Steyaert, père et fils, de Cauwer van Beverslays, etc., font revivre sur la toile les beautés champêtres d'une nature riche et fertile. Les marines de M. Dom. de Bast sont pleines de vérité, ainsi que les vues de grands munumens par M. Ange Baëts. Parmi les jeunes artistes qui laissent entrevoir de grandes espérances, on distingue MM. A. Doublet, élève de M. Gros, à Paris, J. van der Plaetsen et Isidore van Imschoot

*

pour l'histoire ; E. Moerman , pour le paysage ; Ivo Vermeersch pour les intérieurs de ville , Felix de Vigné et Raphaël Donselaere pour le *genre* ; J. Ghiers, élève de M. E. Verboeckhoven , pour les animaux , etc.

Quatre amateurs, se faisant de la peinture un noble délassement, ont pris place, pour le paysage, à côté de nos *maîtres* ; ce sont MM. Paul Surmont, Jacobsen, Aug. van Lokeren et J. Herry.

L'art de la calligraphie est portée à Gand, à un degré de perfection qu'il paraît impossible de surpasser : tous les amateurs connaissent les charmans dessins à la plume de M. B. Quanonne, de M^e Ridderbosch, de M. J. B. Delbecq, etc. La seule institution de MM. Delbecq frères, a fourni des calligraphes à plusieurs cours de l'Europe.

La gravure qui, depuis environ un demi siècle était peu cultivée chez nous est poussée à un haut degré de perfection. M. Charles Onghena, sans autre maître que son goût et l'amour de son art, à déjà plus gravé à vingt-deux ans que beaucoup d'artistes pendant toute leur vie. Ses planches au trait peuvent être placées très avantageusement à côté de celles du *Musée de Paris*. M. Constant Onghena, son frère et son élève, suit ses traces. Gand peut encore se glorifier d'avoir produit le premier graveur actuel en médailles : tout le

monde apprécie les chefs-d'œuvre de M. J. B. Braemt qui, depuis quinze ans, a enrichi nos collections numismatiques de ce qu'elles possèdent de plus parfait. M. Julien le Clercq, maintenant à Paris, se fait connaître d'une manière brillante dans cet art, ainsi que dans celui du statuaire. MM. Parmentier frères jouissent d'une réputation bien méritée par leurs ouvrages qui sont à Gand, par la statue de Cats, à Brouwershaven et le tombeau de l'évêque Pisani de la Gande à Namur, etc.

Le Flamand, ainsi que l'Italien, a l'oreille extrêmement musicale : de simples ouvriers y montrent pour l'art immortalisé par Grétry, un goût qui a souvent surpris les étrangers. Les sociétés de musique et d'harmonie se sont tellement multipliées en Flandre, qu'il n'y a presque pas de village ou de bourg un peu considérable, qui n'ait la sienne. La ville de Gand peut s'enorgueillir à juste titre des harmonistes qu'elle produit : en 1829, les quatre principaux théâtres de la Belgique avaient pour chefs d'orchestre des Gantois : à Bruxelles, M. Ch. Hanssens ; à Anvers, M. Guillaume de Windt ; à Liège, M. Ferd. van den Heuvel ; à Gand, M. Joseph Méngal. Ce dernier et M. Ch. Hanssens se sont fait une réputation d'habiles compositeurs. Outre le malheureux P. Verheyen, mort en 1817, et dont la musique est

conservée dans presque toutes nos églises, Gand peut encore citer M. Ermel, père; M. Ots, compositeur aimable qui voyage maintenant en France; M. Ermel, fils, qui a remporté le grand prix de composition au Conservatoire royal de Paris, et qui s'est fait connaître depuis par divers morceaux du plus grand talent. MM. Angelet, fils, et de Somer, fils, pour le piano; Andries pour le violon; les frères Mengal pour le cor; Fr. Delvigne pour le violoncelle, et Jean Delvigne pour la flûte, jouissent d'une réputation non contestée. Enfin M. P. de Volder, auteur de plusieurs grands morceaux remarquables à inventé et confectionné lui-même des orgues à *crescendo*, dont les sons bien cromatisés produisent l'harmonie la plus parfaite. M. de Volder a placé dans nos premières églises plusieurs de ces orgues, dont les plus grands artistes regardaient l'exécution comme à peu-près impossible. On peut, sans le secours de registres, les renforcer ou les diminuer à volonté.

La patrie de Daniel Heinsius, a vu naître les deux poètes modernes qui, en Belgique, ont écrit le français avec le plus de pureté, M. Ph. Lesbroussart et M. Ad. Quetelet : le premier, qui possède de vastes connaissances historiques, est auteur du beau poème *des Belges* : le second, qui a publié de charmantes poésies fugitives, contribue

beaucoup par ses ouvrages scientifiques et ses leçons à populariser en Belgique l'étude des mathématiques, de la physique et de l'astronomie. On doit à M. Auguste Giron, jeune encore, une traduction libre du fameux siège de Corinthe de lord Byron : cette imitation, pleine d'âme et de beaux vers, nous a révélé un poète de la plus grande espérance. Dans le XVI^e et XVII^e siècles, Gand a donné autrefois le jour à un grand nombre de poètes latins : M. le chevalier de Camberlyn a essayé de réveiller chez nous les muses de l'Ausonie, et son talent a consacré divers petits poèmes à toutes les gloires de la patrie. M. A. Clavereau, versificateur facile et fécond, auteur de plusieurs traductions d'ouvrages hollandais ; M. l'abbé J. J. de Smet, auteur d'un abrégé en deux volumes de l'histoire de la Belgique, l'un des meilleurs que l'on connaisse jusqu'à ce jour ; MM. J. de Lichtervelde et van Aelbroeck, qui ont publié divers ouvrages sur l'agriculture flamande, sont tous nés à Gand.

SOCIÉTÉS -

QUI ONT POUR BUT LES LETTRES ET LES ARTS, ETC.

La Société de Rhétorique est une de ces anciennes institutions dont s'honore la Flandre, et qui

contribua à faire fleurir les lettres et les arts, à avancer les progrès de l'esprit humain et de la raison, dans un temps où la barbarie enveloppait encore de ses ténèbres une grande partie de l'Europe. Elle était connue sous le nom de *Chambre de Rhétorique*. Les membres de cette société portent le nom d'*Amis de la Fontaine* d'Hippocrène. Ils se réunissent dans un local situé au Quai-aux-Bois, où ils ont un joli théâtre, sur lequel ils représentent des pièces dramatiques en flamand. Cette société est divisée en quatre sections : 1°. Littérature flamande. 2°. Déclamation. 3°. Calligraphie et connaissance des anciennes écritures. 4°. Musique.

La *Société des Beaux Arts et de Littérature*, installée en 1808, fut à cette époque la seule institution de ce genre en Belgique. Elle n'était composée d'abord que de peintres, de sculpteurs, d'architectes et de graveurs; par la suite, elle s'adjoignit un nombre déterminé de membres honoraires et correspondans. La société, voulant agrandir sa sphère d'activité, forma une cinquième classe de musique et bientôt les littérateurs les plus distingués furent associés à une sixième classe.

La société des Beaux-Arts est devenue insensiblement un centre commun de pensées généreuses, resserrant de plus en plus les rapports d'amitié,

qui unissent ses membres dans toute l'Europe et même en Amérique. Le local où elle se réunit est situé rue du Luxembourg. Son salon est orné des ouvrages de Paelinck, Ducq, van Hanselaere, David, van Assche, etc.; des sculptures de Calloigne, Rutxhiel, Godecharles, Rude, van Poueke, etc. : il s'y fait des expositions annuelles, et il est ouvert tous les jours aux étrangers.

Société de Botanique et d'Horticulture. L'esprit public à Gand est singulièrement porté à la culture des fleurs. Cette ville renferme de grandes richesses végétales et les premiers botanistes de l'Europe se sont plu à l'appeler la *Ville privilégiée de Flore*. Dans les mois de Janvier et de Février, lorsque la nature est morte, il est des rues, où l'on admire, presque à chaque fenêtre, de petites expositions de plantes les plus belles en pleine floraison. Cette société fut érigée en 1808, sous les plus heureux auspices. Elle a donné l'impulsion à toutes les villes de la Belgique et même de l'étranger, où l'on établit successivement des sociétés à son instar. La première en Europe, elle a institué deux expositions annuelles de plantes en pleine floraison, l'une au commencement de Février, l'autre en Juin : l'élégant et nerveux traducteur de Juvénal, M. le professeur Raoul, a consacré les beaux vers suivans, à célébrer ces

brillantes expositions, qui sont un hommage rendu à la science :

C'est ici qu'étalant ses plus rares couleurs,
 La Déesse des prés, des jardins et des fleurs
 A des juges choisis, dans de fraîches corbeilles,
 Se plait, deux fois par an, à montrer ses merveilles,
 Et dans un seul bouquet rassemblant l'univers,
 Exhale les parfums de cent climats divers.
 En vain les aquilons, la neige, la froidure
 Ont dépouillé les champs et flétri la verdure,
 C'est alors qu'elle trouve, en dépit des hivers,
 Et des boutons plus frais et des rameaux plus verts.
 Que ne peut des humains l'industrielle adresse ?
 Vulcain entre ses bras a reçu la Déesse ;
 Il se glisse en son sein, l'échauffe de ses feux ;
 Et remplissant les lois d'un concours rigoureux,
 Ordoane que malgré les frimas et la pluie,
 Telle plante, à tel jour, se montre épanouie.
 Le maître, l'amateur, le simple jardinier,
 Tous, sans distinction, aspirent au laurier :
 Van Hulthem (1) en triomphe, et, ministre de Flore,
 De l'émulation qu'il a su faire éclore,
 Habile à propager la généreuse ardeur,
 Voit partout de Linné la science en honneur.

La société distribue annuellement des prix pour la botanique, l'agriculture, l'horticulture et l'économie animale. A Gand, la culture des fleurs est non seulement un amusement, mais encore un objet de commerce, qui met annuellement en circulation environ un demi-million de francs. Sans

(1) Président de la société.

parler des amis de Flore, qui sont en très grand nombre. Nous citerons parmi nos 35 jardiniers-fleuristes, ceux qui possèdent les plus riches collections : MM. Verleeuwen, frères, et van Gheerdt, rue longue du Verger ; Verschaffelt, père, et Lanckman, père, rue de la Caverne ; Fr. Spae, rue de Courtrai ; van Cassel, Galgenberg-straet, etc.

La *Société Industrielle* est une association de commerçans et de fabricans honorables, fondée en 1829. Son but est l'avancement et la propagation de l'industrie. La société possède dans son local, au Café des Arcades, sur le Cauter, une bibliothèque et un cabinet de lecture ; elle publie à des époques indéterminées des faits qu'elle croit devoir intéresser plus particulièrement l'industrie de la province : elle propose des prix pour l'invention, le perfectionnement ou l'exécution des machines et des procédés avantageux aux arts aux manufactures et à l'économie domestique. Cette société a fait frapper en 1829 une magnifique médaille qui est un des chefs-d'œuvre de M. Braemt.

La *Société de Sainte-Cécile*, instituée depuis 1810 pour propager à Gand le goût de la musique, tient le premier rang dans la Belgique : composée de cinquante-deux membres, elle compte dans son sein plus de vingt *maîtres*. Elle a cueilli de

nombreuses palmés dans ces brillans concours de musique dont notre pays jusqu'ici offre annuellement l'exemple. On n'a pas oublié le souvenir du grand concours de 1827 à Bruxelles; dix-huit musiques y prirent part : huit appartenant aux villes de premier ordre Anvers, Bruges, Courtrai, Enghien, Gand, Louvain, Mons et Namur. Gand, dirigée par M. D'hollander, obtint à l'unanimité le premier prix qui consistait en deux médailles d'or, chacune de la valeur de 300 florins : Anvers remporta le second. Deux ans après, elle alla se mesurer au concours de Lille, avec la Grande Harmonie de Bruxelles, dans laquelle l'on comptait un grand nombre d'artistes d'un ordre supérieur : le premier prix y fut partagé entre Gand et Bruxelles, dont l'exécution fut également admirable. Il eut été aussi difficile, pour un juge impartial, de donner à l'une de ces musiques, la supériorité sur l'autre, que de décider entre Corneille et Racine, entre Michel-Ange et l'Albane. Elles reçurent en outre chacune deux médailles d'or : l'une décernée par la ville de Lille, l'autre par les artistes et amateurs, comme un hommage particulier adressé à leur talent exquis.

Gand possède encore deux sociétés de musique, celle d'*Apollon* et la *Lyre Académique* : cette dernière composée d'amateurs, élèves de l'Université.

Société Médico-chirurgicale. Cette utile société tient ses séances dans l'ancienne école de médecine, sur le Marché aux Grains, chaque premier samedi du mois : elle compte, outre ses membres résidans, un grand nombre de membres correspondans. — Gand possède de plus une *Société Médicale*, qui donne gratis des avis au public, le premier et le troisième jeudi de chaque mois, dans une des salles de la Maison-de-ville.

Il existe encore à Gand plusieurs sociétés d'agrément, où l'on se réunit principalement le soir ; les plus remarquables sont :

Le *Club* ou la *Société Littéraire*, sur le Cauter.

La *Concorde*, également sur le Cauter, N^o 28. Cette société compte plus de 600 membres.

La *Société de Commerce*, sur le Quai au Blé.

On trouve dans les salons de ces sociétés, qui sont un centre commun de réunion pour les classes les plus distinguées, toutes les feuilles quotidiennes, les journaux périodiques, les brochures nouvelles, etc. ; la bibliothèque de la *Société de Commerce* et celle du *Club* sont assez nombreuses.

D'autres sociétés ont pour but différens exercices qui exigent de l'adresse ; quelques-unes d'entre elles étaient autrefois des corporations militaires, et on en fait remonter l'origine au temps des Croisades et des van Artevelde. On les appelait

Confréries : elles étaient instituées, organisées et surveillées par les seuls agens de la commune : on n'y était reçu qu'en signant une donation en cas de mort. Ces corporations tenaient beaucoup à l'honneur et un simple particulier pouvait par son adresse y obtenir le titre d'empereur ou de roi.

La Confrérie de *Saint-Georges*, dont le Parc est situé à la Coupure, a pour objet les exercices à la grande arbalète, qui étaient fort en honneur dans les Pays-Bas au XV^e et XVI^e siècles ; aujourd'hui ils disparaissent insensiblement, excepté dans les deux Flandres. Les sociétés des grandes villes, qui étaient le luxe le plus brillant, se disputaient vivement le prix. En 1439, sous Philippe-le-bon, les confréries de 58 villes se réunirent à Gand, pour le noble jeu de l'arbalète : la société d'Anvers, qui obtint le prix, fit chanter en actions de Graces, une Messe solennelle à l'église de Saint-Jean (maintenant Saint-Bavon), et donna à la chambre des pauvres plus de 70 manteaux d'écarlate, à galons d'or, que les sociétaires avaient porté comme une partie de leur uniforme.

La Confrérie de *Saint-Michel*, si riche en honorables souvenirs, et dont le but est l'exercice de l'escrime, fut instituée, à ce que l'on prétend, en 1042, à une époque où, après les terribles ravages des Normands, la Belgique sembla, par

des jeux chevaleresques, vouloir diriger sa marche vers la civilisation. Elle obtint des lettres d'octroi d'Albert et d'Isabelle en 1616, et depuis ce temps, cette vénérable institution, sans doute la plus ancienne de la Flandre, n'a pas interrompu ses travaux. Son local est situé rue Saint-Jean, près du Beffroi; l'on s'y exerce aussi aux jeux gymnastiques.

La confrérie de *Saint-Sébastien* s'exerça d'abord au tir à l'arc, le long des fortifications du fossé, dit l'Étang des Échevins (Schepenen vivere), hors de l'ancienne porte des Vaches. En 1548, les membres de cette société obtinrent la permission de s'établir sur le Gauter, où ils firent élever notre salle de spectacle, qu'on appela le théâtre de Saint-Sébastien. Depuis long-temps ils s'exercent dans l'enclos de la Byloque, qui est moins fréquenté et offre par conséquent moins de dangers. Il y eut à Gand, en 1428, un célèbre concours à l'arc, dans lequel cinquante-neuf confréries de Flandre se disputèrent le premier prix.

La Confrérie de *Saint-Antoine* obtint du magistrat en 1488, pour s'y exercer au tir de l'arquebuse, la partie du rempart d'Akkerghem, qui avoisine la tour : elle fut reconnue par Charles V en 1516, et grace au Patron qu'elle s'était choisi, elle jouissait du privilège de faire pâître par la ville un

*

nombre illimité de Porcs, qui fut enfin réduit à quarante. On lui assigna en 1783, pour lieu de réunion et d'exercices, un emplacement à l'ancienne Cour des Princes.

La Société d'*Utopia* s'exerce au tir de la carabine, derrière l'église de Saint-Pierre. Elle possède quelques petites pièces de canon, qui contribuent beaucoup à l'embellissement des fêtes publiques.

Outre deux sociétés pour les pigeons voyageurs, le peuple possède aussi les siennes qui sont peu dispendieuses; on y distribue des prix aux serins les plus beaux, aux chiens caniches blancs les mieux entretenus et les meilleurs sauteurs, etc.

CABINETS DE TABLEAUX, DE MÉDAILLES,
D'ANTIQUITÉS, DE GRAVURES, ETC.

La ville de Gand possède un très grand nombre de collections de livres et d'objets d'arts, heureux fruits de l'instruction, du luxe et de la prospérité. Des amateurs fortunés, des artisans même, y ont formé avec persévérance, les uns à grands frais, les autres à force de temps et de recherches, des collections précieuses et intéressantes de médailles, d'antiquités; d'histoire naturelle, de

manuscrits, etc., etc. En voici les plus remarquables :

M. Antheunis, Palingstraet, précieux cabinet de médailles. — M. Ch. Boddaert, près de la porte des Folles, cabinet de médailles, d'antiquités et de curiosités. — M. Brisart, rue longue des Violettes, collection précieuse de gravures anciennes, dès les premiers temps de cet art; manuscrits. — M. Borluut-de Northoek, sur le Caeter, collection de gravures, dessins, manuscrits; bibliothèque. — M. Casier, rue des Remouleurs, collection de médailles anciennes et modernes. — M. J. B. Delbecq, rue de la Maison-de-ville, collection remarquable de gravures, dessins, manuscrits, antiquités, etc. — Madame la douairière D'Hane de Steenhuyse, rue des Champs, cabinet de tableaux, bibliothèque, manuscrits. — M. D'hoop-van Alstein, rue des Charretiers, médailles, tableaux, bibliothèque.

MM. Doussain, sur le Caeter; Papeleu, Cypereystraet; Rottier, sur le Quai aux Bois; Huyttem-Kerremans, rue de Soleil, et van de Kerchove-de Frie, rue des Chevaliers, cabinets de tableaux, dans lesquels on trouve plusieurs morceaux des grands maîtres.

M. De Nayer, Marché-au-Poisson, riche et précieuse collection de médailles. — M. l'avoué

d'Huyvetter, rue Haute-porte, riche et précieuse collection de vases, de coupes, de meubles, d'ustensiles du moyen âge, de peintures sur verre, de tableaux et de dessins : ce beau cabinet a été gravé en 1829, par M. Ch. Onghena. — M. Lammen, aux ci-devant Augustins, bibliothèque riche et très nombreuse.

M. Eug. Regnaut, rue aux Marjolaines, riche collection de médailles, surtout du pays; cabinet chinois; bibliothèque numismatique : collection de plus de 400 éventails, peut-être unique dans le pays, etc. — M. le professeur van Rotterdam, rue des Ursulines, cabinet de tableaux de l'école de Rubens, le plus remarquable de la ville, après ceux de MM. Schamp et van Saceghem.

M. Schamp, rue des Champs, très riche et précieux cabinet de tableaux des plus grands maîtres, tels que Rubens, van Dyck, Rembrandt, Wauvermans, le Titien, etc. — M. van den Berghe, Kamstraet, belle collection de tableaux, gravures et dessins. — M. L. van Bosterhout, rue neuve Saint-Pierre, collection de médailles et d'estampes.

M. Ch. van Hulthem, rue de l'Université, bibliothèque la plus nombreuse et la plus riche du pays en ouvrages rares, manuscrits et gravures : collection de médailles.

M. van Saceghem, rue aux Draps, fort beau cabinet de tableaux des grands maîtres, tels que Hobbema, Rubens, Teniers, van Ostade, Mieris, Wauvermans, van de Velde, Ruysdael, Wynants, Morillo, etc., etc.

Madame van de Woestyne, rue courte du Marais, collection remarquable de médailles, tableaux.

M. Benoni Verhelst, rue Basse, cabinet d'histoire naturelle très soigné, collection de poids romains, unique dans la ville de Gand, autres antiquités romaines et flamandes, médailles, etc., etc.

M. Versturme-Rogiers, rue de la Tour Rouge, cabinet très intéressant d'estampes, anciennes et modernes; médailles, manuscrits, bibliothèque; collection d'antiquités et principalement d'armures, etc.

M. Withmann, collection d'antiquités, de gravures anciennes, tableaux, manuscrits, d'histoire naturelle.

MARCHANDS DE TABLEAUX ET D'OBJETS D'ARTS :

MM. Bordeau, vieux Rempart.

De Cauwer, rue de Poivre.

De Cock, rue des Champs.

De Loose, rue de la Vallée.

De Meer, Vrouwenbroeders.

De Noter, rue des Remouleurs.

Doussain, Caüter.

Van Belle, rue du Perroquet.

Van Callenberg, place du Lion d'or.

Chapitre Onzième.

ENVIRONS DE GAND. — AGRICULTURE. — MAISONS
DE CAMPAGNE.

La Flandre est regardée à juste titre comme la *terre classique* de l'agriculture. Le canton le plus fertile est assurément l'ancien pays de Waes, situé entre Gand et la Tête-de-Flandre, vis-à-vis d'Anvers. Il forme actuellement le district de Saint-Nicolas, dont on n'a séparé que les villages de Waesmunster et de Maerbeke : il compte deux villes, Saint-Nicolas et Lokeren, et vingt-six communes qui rivalisent entre elles de richesses.

Ce pays était autrefois appelé le Jardin de Plaisance de la Flandre (*het Lusthof van Vlaen-*

deren). De nos jours il n'a fait qu'acquérir de nouveaux droits à cette dénomination qui indique la fertilité de son sol et la perfection qu'y a atteint la culture; il ne semble former qu'un immense village, entrecoupé de fermes riantes et riches, de jardins et de vergers. Tous les champs du pays de Waes sont soignés comme des potagers: les terres sont partagées en carrés, dont le centre plus élevé, s'abaisse insensiblement avec une admirable régularité: elles sont entourées d'une haie vive, qui est entremêlée de quelques arbres montans, et séparées les unes des autres par un fossé conservant en été, les engrais que la pluie détache des terres et servant en hyver à l'écoulement des eaux. On y cultive principalement le lin et le froment.

Pas un pouce de terrain n'est perdu dans ce district, à cause de sa nombreuse population; et c'est à cette agglomération d'habitans, sur un point circonscrit, qu'on doit attribuer l'étonnante fertilité de ces campagnes, chaque cultivateur devant retirer le plus de produit possible de la petite partie de terre qui lui est échue. Ce terrain était autrefois sabloneux et couvert de bruyère, comme on peut le remarquer par les chemins non pavés qui ne sont que de sable mouvant; tandis que les champs attenans, présentent une terre grasse et

forte, créée, pour ainsi dire, par les engrais, employés pendant plusieurs siècles pour la rendre féconde.

L'engrais, provenant des étables, ne pouvant suffire, les cultivateurs employent avec le plus grands succès, selon la qualité des terres, les tourteaux ou résidus d'œilletes, de lin, de chanvre et de colzat; des cendres de différente nature, du fumier artificiel, de la chaux, les vidanges des latrines, les eaux grasses de quelques usines, et le sang même de divers animaux, recueilli dans les tueries : ce dernier engrais produit un effet merveilleux, répandu sur les terres légères mises en seigle. — C'est par de tels procédés et un travail infatigable que la Flandre se sème deux fois par an de magnifiques moissons et offre le modèle le plus parfait que l'on puisse trouver en Europe, non seulement pour l'agriculture, mais encore pour l'économie rurale.

De nouvelles branches de culture ont été introduites depuis quelques années dans les environs de Gand, et ont parfaitement réussi. La plus importante est celle de la Garance, établie à Tronchiennes, par un de nos négocians les plus notables, M. Verplancke, qui y a fondé un établissement pour la préparation de cette précieuse racine. La qualité supérieure de cette garance lui a déjà fait

obtenir la préférence sur celle de France et même de Hollande, à tel point que malgré l'extension de cette culture, M. Verplancke ne peut suffire aux commandes.

M. De Mooreghem a tenté près de Renaix, pour la culture de la vigne, des essais qui sont couronnés de succès : ses vignobles occupent environ 50 arpens de terres et produisent de 30 à 40 pièces de vin. M. De Mooreghem vient aussi d'établir des magnanières, ou salles pour l'éducation des vers-à-soie.

Le pays de Waes est exclusivement livré à sa riche culture : on y voit très peu de maisons de campagne : mais les environs de Gand, dans un rayon de deux à trois lieues de circonférence, en sont parsemés d'un très grand nombre. Les seuls villages de Mariakerke, de Wondelghem, d'Everghem et de Vinderhaute en comptent plus de quarante. Dans l'impossibilité de les citer toutes, nous mentionnerons les suivantes qui passent pour les plus remarquables :

M. *van Saceghem*, Dooresclindrûsch, canton d'Everghem, belle campagne, serre, orangerie, plantes, arbustes et arbres cultivés avec soin : tulipier d'une hauteur de près de 100 pieds.

Madame *van de Woestyne*, Wondelghem, belle campagne, serres, orangerie, plantes, arbustes et

arbres d'agrément : on y remarque deux grands aloës, une riche collection d'orangers et de magnifiques magnoliers.

M. *Huytens-van Tieghem*, Destelbergen, belle campagne, serre, orangerie ; riche en collections de plantes de toute espèce.

M. *Heyndericx*, Destelbergen, campagne charmante, serre et orangerie : plantes et arbustes d'agrément : collection d'arbres étrangers et de pleine terre.

Madame *D'hane de Steenhuyse*, Leeuwerghem, belle campagne fort boisée, serre, orangerie : potager immense, viviers ; hauts et beaux arbres tels que larix, chênes etc.

M. le baron *Baut*, à Wanneghem-Lede, une des campagnes les plus belles et les plus vastes de nos environs : des serres, une orangerie, des plantes d'agrément et des arbres étrangers cultivés en pleine terre embellissent ce superbe établissement, créé par M. le baron lui-même.

M. *van Crombrughe*, à Vosselaere, belle campagne, magnifique orangerie, plantes, arbustes et arbres d'agrément.

A Gendbrugge, MM. *van Tieghem*, *Burggrave* et *Delau*, possèdent de jolies campagnes, dans lesquelles on trouve des serres, des orangeries, des plantes de bruyères et d'autres plantes d'agrément.

M. *Nicolas de Cock*, à Loochristi, belle campagne, serres et orangerie : plantes et arbustes d'agrément : collection de plantes du Cap.

M. *Joos de Cock-Speelman*, à Melle, jolie campagne, orangerie, serres, plantes et arbres d'agrément : cette campagne est entretenue avec un soin étonnant.

M. *van Aken*, à Wondelghem, jolie campagne avec serres et orangerie : on y cultive avec succès toutes les plantes de bruyères et autres plantes et arbustes d'agrément.

FIN.

Table Générale

DES

MATIÈRES.

NOTICE HISTORIQUE SUR GAND..... Page 1—138

CHAPITRE I. Coup-d'œil général sur Gand. — Étendue. — Population. — Nombre des maisons, rues, places, quais, etc. — Température. — Mœurs. — Caractère. — Consommation..... p. 139—148

CHAPITRE II. Administrations de la ville. — Revenus. — Police. p. 148—150. — Hôtel-de-ville. p. 150. — Beffroi. p. 153. — Hôtel-du-Gouvernement. p. 156. — Grand Théâtre. p. 159. — Théâtre de la Rhétorique. p. 160. — Grande Boucherie. p. 162. — Petite Boucherie. p. 163. — Marché au Poisson. p. 164. — Caserne des Sapeurs Pompiers. p. 167.

CHAPITRE III. Religion. — Édifices qui lui sont consacrés. p. 168. — Cathédrale de Saint-Bayon. p. 171. — Église de Saint-Michel. p. 188. — Église

TABLE.

de Saint-Jacques. p. 196. — Église de Saint-Sauveur. p. 199. — Église de Saint-Nicolas. p. 201. — Église de Saint-Pierre. p. 205. — Église de Saint-Martin. p. 209. — Église de Sainte-Anne. p. 210. — Église des Augustins. p. 211. — Église du Grand Béguinage. p. 213. — Église du Petit Béguinage. p. 214. — Oratoire des Dominicains. p. 215. — des Carmes Déchaussés. p. 217. — des Carmes Chaussés. p. 218. — de Notre Dame de Schreyboom. p. 218.

CHAPITRE IV. Instruction publique, établissemens qui lui sont consacrés. p. 220. — Palais de l'Université. p. 222. — Séminaires épiscopaux. p. 224. — Bibliothèque de l'Université. p. 236. — Jardin des Plantes. p. 239. — Collège royal. p. 242. — Académie royale et Musée de tableaux. p. 243. — École de la Maternité. p. 251. — Institut pour les Sourds et Muets. p. 252.

CHAPITRE V. Prisons. → Maison de Détention. p. 254.

CHAPITRE VI. Charité publique ; établissemens qui lui sont consacrés. p. 267. — Hôpitaux et Hospices civils. p. 268. — Bureau de Bienfaisance. p. 274. — Atelier de Charité. p. 277. — Mont-de-Piété. p. 279. — Banque d'épargne. p. 280.

CHAPITRE VII. Commerce, manufactures, fabriques et industrie. p. 281. — Port et Entrepôt. p. 288. — Hôtel-de-l'Octroi. — Bourse. p. 291. — etc.

TABLE.

CHAPITRE VIII. Fortifications et Défenses de Gand. p. 293. — Château des Espagnols et Citadelle. p. 294. — Casernes. p. 296. — Garnison, Garde Communale et Garde Bourgeoise. p. 297.

CHAPITRE IX. Antiquités : Château des Comtes. p. 298. — Grand Canon. p. 300. — Ruines de l'abbaye de Saint-Bavon. p. 303. — Portes de la ville. p. 304. — Promenades. p. 309. — Places et Marchés. p. 310.

CHAPITRE X. Beaux-Arts, Sciences et Littérature : Hommes célèbres de Gand. p. 314. — État actuel de la Peinture, de la Gravure, de la Musique et de la Littérature. p. 316. — Sociétés qui ont pour but les lettres, les arts, etc. p. 321. — Bibliothèques, Cabinets de tableaux, de médailles, d'antiquités, etc. p. 330.

CHAPITRE XI. Environs de Gand. — État de l'Agriculture. — Maisons de Campagne. p. 334.

FIN DE LA TABLE.

Supplément.

CASINO.

Sur la rive droite de la Coupure, au centre de la promenade la plus agréable et la plus fréquentée de Gand, s'est élevé, de 1835 à 1836, un vaste et somptueux édifice, sous le nom de *Casino*. Cet établissement est destiné non seulement aux plaisirs de la partie éclairée du public, mais encore au progrès des sciences et des arts.

C'est là que se réunissent la société royale de Botanique et celle de Ste Cécile : la première y fait ses expositions semestrielles de fleurs, expositions si célèbres en Europe, et la seconde y donne ses concerts.

Il y a bien peu de villes où l'amour des fleurs soit porté aussi loin qu'à Gand. Aujourd'hui, grâce à la société royale de Botanique, la culture des plantes exotiques précieuses, a acquis en cette ville le plus haut degré de prospérité. Gand compte actuellement 45 jardiniers-fleuristes, non compris un

grand nombre d'amateurs fortunés; le nombre de ses serres s'élève à 280, dont 65 sont situées dans les faubourgs. On peut évaluer à près d'un million et demi son commerce annuel de fleurs, qui sont expédiées dans toute l'Europe, jusqu'en Russie. Ils n'est pas rare de voir partir, des magnifiques quais de la patrie de Charles-Quint, des navires entiers chargés de Camélias, d'Azaléas, d'Orangers et d'autres plantes de serres.

M. l'architecte Roelandt, auquel l'on doit déjà tant de beaux monumens, fut chargé des plans du Casino, pour la construction duquel les deux sociétés réunies formèrent un fond de 200,000 francs.

L'aspect général de ce monument désigne bien sa destination, par le mouvement qui règne dans le plan et dans les diverses élévations. Le milieu de l'édifice, dont la longueur totale est de 320 pieds, sur une largeur moyenne de 35, est occupé par une belle rotonde de 58 pieds de diamètre, sur autant de hauteur.

Le rez-de-chaussée est consacré aux salles d'assemblées des deux sociétés, aux salles de lecture, de billard, au restaurant, au café, au logement des portiers et concierges. La façade est disposée de manière à donner vue sur le pavé, dans toute la longueur du terrain, dont la promenade publique semble pour ainsi dire faire partie. Un escalier

à double rampe, passant sous un beau péristyle qui fait saillie, sert d'entrée principale à la rotonde, destinée à servir alternativement aux concerts d'hiver et aux expositions de fleurs. A cette rotonde aboutissent à droite et à gauche deux vastes salles latérales qui offrent, avec elle, un développement de 160 pieds de longueur et peuvent contenir 1700 personnes. A l'extrémité de chacune des deux salles, se trouve un grand escalier couvert, dont le pourtour est composé de quatre rangées de colonnes.

L'architecte a tiré un habile parti d'une butte de moulin qui se trouvait adossée au Casino : il l'a métamorphosée en un vaste amphithéâtre en hémicycle, dont le bâtiment forme la corde de l'arc. Cet amphithéâtre, destiné aux concerts d'été, peut contenir six mille personnes : l'orchestre est disposé pour quatre-vingts musiciens.

Le terre-plain de la partie élevée est au niveau de l'étage supérieur de l'édifice, avec lequel il communique des deux côtés; de sorte qu'en cas de mauvais temps, les spectateurs peuvent trouver un refuge dans les salles assez vastes pour abriter trois à quatre mille personnes. L'idée de cet amphithéâtre, renouvelé des Grecs et des Romains, et destiné soit à des concerts en plein air, soit à d'autres solennités, est fort heureuse.

CHEMIN DE FER.

Aucune ville de la Belgique ne présentait pour son chemin de fer, une station naturelle plus heureusement située que la ville de Gand. De vastes prairies, couvertes de blanchisseries de toiles, étaient pour ainsi dire enclavées entre la longue rue de St. Liévin d'un côté, et l'Escaut ainsi que le quartier de St. Pierre de l'autre. Ces prairies nommées *Prairies des Moines*, parce qu'elles étaient autrefois propriété de l'abbaye de St. Pierre, s'enfoncent presque jusqu'au centre de la ville : c'est là qu'est établie la station du chemin de fer, qui communiquera au cœur même de la ville, par un pont jeté sur l'Escaut, au Tocquet, et, à la rue de Brabant, par deux issues, dont la première sera établie en face du couvent du Nouveau-Bois, la seconde vis-a-vis l'ancien temple protestant.

Placée dans le grand coude que forme l'Escaut supérieur avec le bas Escaut, la station sera d'un accès facile pour les importations considérables qui ont lieu par cette rivière, artère principale de notre populeuse cité. A mille pas environ de la porte de St. Liévin, au village de Ledeborg,

la ligne du chemin de fer qui doit s'étendre de Liège à Ostende, avec un embranchement sur Courtrai et Lille, traversera l'Escaut, au sud de la citadelle et là chacune d'elles prendra sa direction naturelle.

Ainsi la ville de Gand, comme le dit le rapport de MM. De Ridder et Simons, seconde ville de la Belgique, eu égard à sa population, la première peut-être par le nombre et l'importance de ses manufactures; cité qu'on regarde à juste titre comme la Manchester de la Belgique, située au confluent de l'Escaut et de la Lys, entrepôt naturel des échanges pour les produits du Hainaut et de la Flandre française avec la Hollande, dont les relations journalières avec Anvers et Bruxelles sont si actives, et qu'un moyen plus expéditif multipliera encore, à l'avantage respectif de ces trois villes et de tout le pays: Gand verra encore s'accroître sa prospérité par l'établissement de son rail-way.

PALAIS DE JUSTICE.

La façade principale de ce bâtiment, construit aux frais communs de la ville, de la province et du gouvernement, donnera sur la belle et nouvelle

rue du théâtre. Cette construction, à laquelle on travaille déjà avec activité, aura autant qu'on peut déjà en juger par le plan, un aspect tout-à-fait monumental et sera d'un style tout à la fois sévère et majestueux : quand elle sera entièrement isolée, par la démolition des maisons appartenant à l'architecte Vande Capelle, elle gagnera beaucoup et offrira un point de vue très remarquable du côté du pont aux Chaudronniers.

Dans les caves spacieuses qui sont déjà terminées, les négociants pourront faire déposer leurs marchandises, dont le transport sera singulièrement facilité par la proximité de la Lys et de l'Escant.

Au rez-de-chaussée sera établi la *Bourse*, et à l'étage supérieur, autour de la vaste salle des Pas Perdus qui aura 160 pieds de longueur, seront disposées les salles pour le tribunal de première instance, pour la cour d'appel et le tribunal de commerce.

Ce beau monument, construit sur les dessins de M. l'architecte Roelandt, coûtera, dit-on, douze cent-mille francs et sera terminé en 1839.

NOUVEAU THÉÂTRE.

L'ancienne salle de spectacle, quoiqu'assez remarquable à l'intérieur, était située dans un des

coins du Caeter, et était bien loin de présenter l'aspect d'un monument public digne de la ville de Gand : elle vient d'être démolie, et sur son emplacement s'élève une nouvelle salle, dont le développement et la façade occuperont toute la rue que l'on perce de la place d'Armes à la plaine des Récollets. Cette rue sera parallèle à celle du Soleil, et aura même trois pieds de plus en largeur que cette dernière.

Nous empruntons les détails suivans à des renseignemens fournis par l'architecte lui-même : « La partie du milieu de la façade du théâtre fera un peu saillie en demi-cercle, afin de faciliter l'entrée des voitures et de permettre d'en descendre à couvert ; au reste, cette *emprise* sur la rue ne dépassera pas la largeur des trottoirs. L'intérieur du rez-de-chaussée de la rotonde, sera assez spacieux pour que trois voitures y puissent à la fois décharger leur monde.

Sur la longueur de la façade seront pratiquées des entrées particulières et différentes pour les loges, le parquet, le parterre et le paradis. Il y en aura aussi deux pour les *postes* ou le service du théâtre. Ainsi il n'y aura pas confusion, ni pour les sorties, ni pour les entrées. Au coin donnant sur la plaine des Récollets, se trouvera un café et un restaurant au rez-de-chaussée, lequel

sera situé très-avantageusement, par sa proximité du théâtre et du palais de justice.

Indépendamment des entrées dont nous venons de parler, l'édifice contiendra des endroits couverts où plusieurs centaines de personnes pourront être à l'abri du mauvais temps. Six escaliers, dont un double, seront placés dans la rotonde et donneront toute facilité pour l'accès soit à la salle des concerts, soit à la salle des spectacles.

La salle des concerts sera plus grande que celle du Trône, à l'hôtel-de-ville, qui jusqu'à présent a servi à cet usage. Au moyen d'un plancher mobile, cette salle pourra être mise en communication avec les autres salles; ainsi pour les grands bals et les fêtes publiques, il y aura un espace capable de contenir plus de six mille personnes.

La salle de spectacle aura, outre l'orchestre, un parquet, un parterre et quatre rangs de loges, des baignoires autour du parquet et du parterre et un paradis pouvant contenir 600 personnes. La salle contiendra de 1800 à 2000 individus: l'ancienne pouvait en recevoir à peine 1200.

Tout le bâtiment sera éclairé par le gaz et chauffé par une machine à vapeur placée sous une forte voûte; il y aura des réservoirs d'eau et de grandes facilités pour l'extinction des incendies. »

On calcule que ce théâtre, qui ne laissera rien à envier à celui d'Anvers, coûtera près d'un million et ne sera entièrement terminé qu'en 1839.

UNIVERSITÉ.

Cet établissement d'instruction supérieure, a été, de même que l'université de Liège, entièrement réorganisé en 1835. Il compte actuellement environ 300 élèves et 30 professeurs, non compris les lecteurs et agrégés; ils sont repartis de la manière suivante dans les différentes facultés : six pour la jurisprudence, sept pour la médecine, neuf pour les sciences (y compris l'école du génie civil), et huit pour la philosophie et les lettres. Depuis cette réorganisation, les collections de l'université se sont beaucoup enrichies.

Le jardin botanique a reçu d'importantes améliorations. La partie appelée communément l'école et destinée à l'enseignement a été considérablement agrandie et complétée: si ces changements ont nui à l'aspect pittoresque du jardin, ils auront d'un autre côté contribué à l'avancement de la science. La belle orangerie a été pourvue d'un amphitéâtre et une nouvelle serre, chauffée à l'eau chaude, a été construite pour recevoir les semis de

plantes exotiques. L'administration municipale a l'intention de joindre à ce beau jardin, un terrain vague appartenant à la ville et situé derrière les grandes serres : ce terrain serait consacré à la culture des plantes officinales.

La bibliothèque qui n'avait joui antérieurement que d'un subside annuel de 4000 francs, reçoit, depuis 1836, un subside de 10,000 francs par an. Ce dépôt scientifique, si riche en grandes collections et en ouvrages anciens, éprouve encore, pour être tout-à-fait au niveau des connaissances actuelles, le besoin de beaucoup d'ouvrages modernes. On y compte en ce moment 62,000 volumes et plus de 500 manuscrits.

Le cabinet d'histoire naturelle, déjà fort riche, s'augmente de jour en jour. On y a commencé des collections particulières, par provinces, de tous les objets d'histoire naturelle, que renferme la Belgique. La collection des poissons de nos rivières est assez nombreuse.

La collection des fossiles possède quelques pièces très-rares, mais en petit nombre; celle de minéralogie est beaucoup plus nombreuse, mais offre encore des lacunes.

Le cabinet d'anatomie, qui par la nature même de son objet ne peut pas être rendu public, vient pour ainsi dire d'être fondé : il compte un grand

nombre de préparations curieuses, dont les séries se complètent successivement. On y voit une collection d'instrumens de chirurgie des plus belles et des plus précieuses que l'on connaisse.

Le cabinet de physique possède de fort beaux instrumens, aux quels on en ajoute successivement de nouveaux. La création de l'École du génie civil a enrichi cette collection de modèles pour l'étude de la mécanique, de l'hydraulique, des machines à vapeur, etc.

L'université de Gand est la seule qui possède un cabinet d'archéologie dans lequel on remarque beaucoup d'antiquités romaines, déterrées dans les environs de Gand, des séries de médailles anciennes et modernes, assez complètes, et des antiquités javanaises. Parmi ces dernières se trouvent deux pièces d'une grande rareté: ce sont deux statues de divinités indiennes, en pierre, et décrites dans les bulletins de l'académie royale des sciences et belles lettres de Bruxelles, par M. Roulez, professeur d'archéologie à l'université de Gand.

Outre trois laboratoires de chimie, l'université possède encore un cabinet pour les observations astronomiques, établi en 1837.

RUINES DE L'ABBAYE DE SAINT BAVON.

Nous avons déjà parlé, page 303, de ces intéressans débris du moyen âge: les recherches toutes spéciales faites par un de nos amis, M. *Aug. Van Lokeren*, nous permettent d'ajouter à ce chapitre quelques nouveaux détails.

On sait que les ruines de l'ancienne abbaye de St. Bavon, qui sont de plus en plus l'objet des études de l'archéologie, sont situées dans l'ancien *castrum*, berceau de la ville de Gand. En résumant toutes les recherches savantes et les considérations de M. *Aug. Van Lokeren*, nous conclurons avec lui qu'il est plus rationnel d'attribuer à Clodion ou à Mérovée, plutôt qu'à tout autre la fondation de ce *castrum*.

Vers 629 de l'ère chrétienne, St. Amand, né au village d'Herbasilicus, situé vers l'embouchure de la Loire, vint à Gand et y fonda deux monastères, l'un sur le mont Blandin (montagne de St. Pierre), l'autre dans l'enceinte du *castrum*. Quelques années après en 651, Allowin, surnommé Bayon, issu d'une famille noble des environs de Liège, donna tout ses biens à ce second monastère. A sa mort, soixante gentilhommes se convertirent

comme lui, et donnèrent son nom à une église qu'ils bâtirent.

La crypte ou église souterraine, dédiée à St. Machaire, et dont on admire encore les vénérables murs, date du temps d'Einhart (Eginhart, 811-834), ou au plus tard d'Arnoult-le-Vieux, comte de Flandre : c'est ce qu'attestent les arceaux à plein ceintre qui surmontent l'entrée et les croisées latérales. St. Machaire fut enseveli dans cette crypte, qui fut restaurée et inaugurée de nouveau, en 1148, par Anselme évêque de Tournai. Les fenêtres apposées à l'entrée et les colonnes massées, qui portaient d'immenses arcs ogivaux, sont de cette époque.

La chapelle de St. Machaire qui est octogone et d'un effet très pittoresque, fut consacré en 1067 aux reliques de ce saint homme, qui mourut en cet endroit. Selon la tradition une peste cruelle enlevait alors neuf cents personnes par jour à Gand; par l'intercession de St. Machaire, qui devint lui-même, à sa prière victime du terrible fléau, la peste s'arrêta enfin. C'est le sujet d'un beau tableau de Crayer qui se trouve dans la cathédrale de St Bayon.

Le cloître, dont une partie existe encore, fut rebâti par Raphaël de Marcatellis, fils naturel de Philippe-le-Bon, et qui fut abbé en 1480. Son écusson est sculpté dans la clé des voutes.

Ce prélat était un homme fort instruit : il forma pour son monastère une riche bibliothèque, dont une partie est conservée dans celle de l'université : on y remarque de magnifiques manuscrits, sur vélin, avec miniatures : tous ces manuscrits qu'il a fait exécuter ou acheter, portent ses armes.

En 1540, Charles-Quint fit abattre tous les bâtimens de l'abbaye qui pouvaient gêner la construction de la citadelle qu'il érigeait, afin de punir ce que, dans ses dessins d'ambitions et d'omnipotence, il appelait *l'orgueil des Gantois*. En 1670 les vestiges de l'ancienne abbaye disparurent pour faire place à de nouvelles casernes. En 1815 eut lieu la démolition d'une grande partie du cloître intérieur, qui servait de magasin aux troupes anglaises, et en 1830, à la voix sacrilège d'un peintre qui ne voulait pas que d'autres vissent prendre après lui la vue pittoresque qu'il achevait à peine de retracer sur la toile, de nouvelles dévastations détruisirent les belles colonnes de la crypte.

Dès 1832, la *Commission pour la conservation des Monumens historiques de Gand*, prit les moyens d'arracher à la destruction des hommes et du temps les vénérables restes d'une antiquité si réculée. En 1835, elle fit enlever les décombres qui remplissaient cette crypte, et l'on y découvrit un second

pavé, d'un travail très-remarquable: c'est une espèce de marquetterie, dont l'air a malheureusement altéré en peu de temps les couleurs. L'année suivante, elle a fait reconstruire, dans sa forme primitive, le toit de la tour octogone qui menaçait ruine. Outre ses fonds particuliers, cette commission a reçu de la ville un subside de 1000 francs pour faire exécuter ces travaux: le roi vient d'y ajouter 1500 francs qui seront employées à la restauration des colonnes et des fenêtres.

La ville de Gand compte actuellement une population de 92,000 habitans: ses finances sont dans un état de grande prospérité, grâce aux revenus de son octroi qui augmentent tous les ans, et ont permis à l'administration communale de faire exécuter depuis quelques années des travaux importans et utiles, parmi lesquels nous citerons l'élargissement de la rue de Catalogne, l'établissement de deux pompes monumentales, l'une vis-à-vis la caserne de cavalerie, l'autre sur la plaine de St. Pierre, etc., etc. Sous peu sera exécuté un projet qui a également l'assentiment général: c'est la création d'une place

publique, à l'endroit où la première issue du chemin de fer débouche dans la rue de Bruxelles, et le percement sur cette place d'une rue qui aboutira au Pont-Neuf, et mettra la station du rail-way en communication directe avec le populaire quartier de St. Jacques.

La caserne de cavalerie s'est agrandie de manière à recevoir 400 chevaux de plus, et cet agrandissement à nécessité à la Pêcherie l'établissement de nouveaux magasins. Cette promenade agréable, qui communique de la porte de Bruxelles, à celle d'Anvers, et qui comptait à peine une seule maison, il y quarante ans, se couvre insensiblement d'habitations agréables : on y achève en ce moment un immense bâtiment qui doit servir à moudre le blé à l'aide de machines mues par la vapeur. D'élégantes habitations continuent aussi à s'élever le long de la Coupure.

Entre le Casino et la ville, s'est formé une place qui porte le nom de ce monument et se couvre de belles maisons de maîtres. La plupart des autres rues de Gand semblent s'être embellies à l'envi : nous citerons entre autres la rue Haute, la rue de la Vallée, la rue courte du Marais, celle des Champs, etc. etc.

Itinéraire

DU

GUIDE DE GAND.

Cauter.....	Pag.	311
Nouveau Théâtre.....		346
Palais de Justice.....		345
Cabinet de tableaux de M. Schamp, rue des Champs.....		332
Université. — Musée d'hist. naturelle.	222 et	349
Cabinet de médailles de M. Regnaud, rue de l'Université.....		332
Cathédrale de Saint-Bavon.....		171
Hôtel-de-ville. — Beffroi.....	150 et	153
Cabinet d'antiquités de M. D'huyvetter, rue Haute-ports.....		332
Eglise de Saint-Nicolas.....		201
Hôtel de l'Octroi.....		291
Cabinet de tableaux de M. van Saceghem, rue aux Draps.....		333

~~INDEX~~

Eglise de Saint-Michel.....	Pag.	188
Coupure et Entrepôt.....	309 et	290
Hôpital de la Byloque.....		269
Raffineries de sucre de MM. van Aken et Feyricx.....		289
Casino.....		341
Maison de Correction.....		254
Porte de Bruges.....		308
Ateliers du Phénix.....		286
Atelier de Charité, rue Haute.....		277
Grand Béguinage.....	2	113
Mont de Piété.....		279
Marché-au-Poisson.....		164
Château des Comtes.....		298
Eglise des Augustins.....		211
Académie et Musée de tableaux.....		243
Eglise de Saint-Sauveur.....		199
Porte du Sas.....		308
Canal de Neuzen. — Bassin.....		288
Porte d'Anvers.....		307
Vieux Château.....		294
Ruines de l'abbaye de Saint-Bavon....	303 et	352
Cabinet d'antiquités de M. Versturme, rue de la Tour-rouge.....		333
Eglise de Saint-Jacques.....		196
Bibliothèque publique.....		236
Jardin Botanique.....		239

ITINÉRAIRE.

Athénée.....	Pag.	242
Marché-du-Vendredi		310
Grand Canon.....		300
Hôtel du Gouvernement.....		156
Chemin de fer.....		344
Petit Béguinage.....		214
Plaine et Eglise de Saint-Pierre.....	310 et	205
Porte de la Colline.....		305
Citadelle		294
Porte de Courtrai.....		304

N. B. Nous avons indiqué dans cet itinéraire quelques établissemens industriels ou cabinets particuliers, dignes d'attirer l'attention des connaisseurs, et que les propriétaires se font un plaisir de montrer aux personnes qui leur sont recommandées.





THE NEW YORK
LIBRARY
of the
CITY OF
NEW YORK

